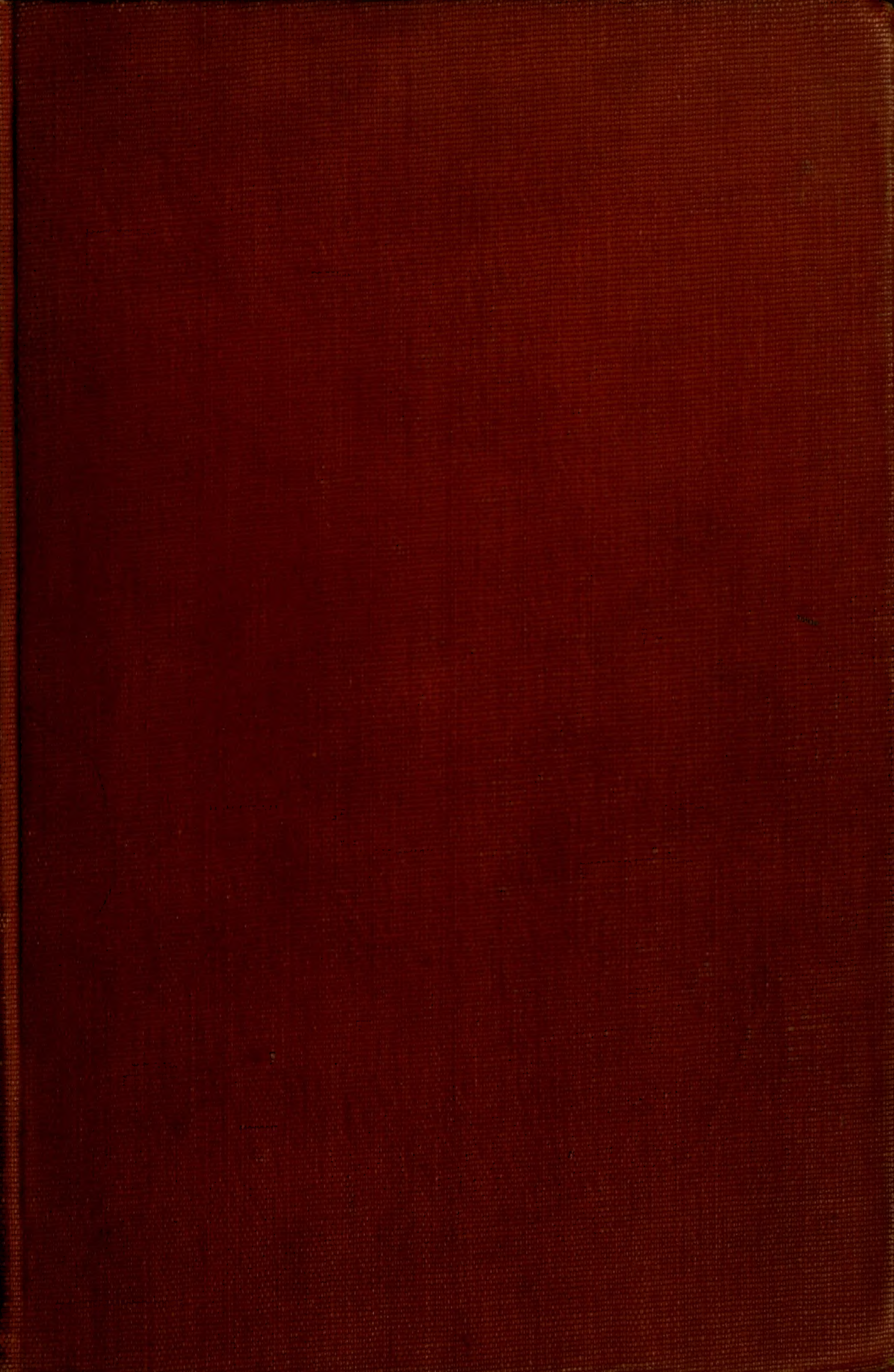


Revue Zoologique Africaine

DÉCEMBRE 1916-AVRIL 1918. VOL. V.

Revue Zoologique Africaine

Publiée sous la direction

du

Dr H. SCHOUTEDEN

(Bruxelles)

BRUXELLES

HAYEZ, Imprimeur de l'Académie royale

Rue de Louvain, 112

—

1916-1918

NOTES

SUR

LA FAUNE PARASITAIRE DU CONGO BELGE

PAR

L. GEDOELST

Nous avons reçu, à plusieurs reprises, des matériaux helminthologiques du Congo belge : ils comprenaient essentiellement les récoltes faites par le Dr BRODEN à Léopoldville et par le Dr RODHAIN au Katanga au cours de sa mission scientifique. Nous pouvons citer ensuite les envois faits par le Dr ROVERE à Dolo, les Drs HOUSSIAU, VANDEN BRANDEN et DUBOIS à Léopoldville, les médecins vétérinaires CARLIER au Kivu et BAUGNIET à Miao (Kasai), MM. MASSAUX à Dolo et VANDERYST à Wombali, etc. M. le Dr SCHOUTEDEN nous a remis, d'autre part, quelques parasites recueillis par différents naturalistes et faisant partie des collections du Musée du Congo à Tervueren. Ces matériaux comprenaient des Trématodes, des Cestodes et des Nématodes, ces derniers étant de loin les plus nombreux; ils avaient été récoltés tant chez des animaux domestiques importés que chez les représentants de la faune autochtone. L'étude que nous avons faite des Nématodes nous a donné des résultats intéressants, dont l'exposé fait l'objet de la présente publication.

Nous aurions voulu retarder celle-ci jusqu'au moment où il nous eût été possible de prendre connaissance des travaux parasitologiques publiés depuis près de deux ans, mais nous avons pensé

qu'il nous serait tenu compte des conditions désavantageuses dans lesquelles nous avons dû travailler et qui sont la cause des omissions qui seront peut-être relevées dans les pages suivantes.

I. — ASCARIDAE Cobbold, 1864.

1. **Ascarinae** Railliet et Henry, 1912.

Ascaris vitulorum Goeze, 1782.

Syn. : *Ascaris vituli* Gmelin, 1790.

Des exemplaires de ce parasite ont été recueillis dans l'intestin d'un Veau par M. le vétérinaire Carlier, dans le district de Kivu, et par M. le Dr Rovere, au poste de Dolo.

Ascaris applanata v. Linstow, 1899.

Nous rapportons à cette espèce des Ascarides recueillis sous le péritoine et dans le mésentère d'un *Chamaeleon dilepis,* originaire de Moliro. A la description que von Linstow (1) * en a donnée, nous devons toutefois apporter quelques corrections et additions.

Les exemplaires que nous avons étudiés présentaient des dimensions plus considérables que celles fournies par les types : nous avons observé des dimensions de 45 millimètres pour le mâle et de 65 millimètres pour la femelle. L'œsophage cylindroïde se termine en arrière par un petit ventricule et s'ouvre dans l'intestin par une valve à trois lobes. Le pore excréteur est situé à 600-680 μ de l'extrémité antérieure.

L'extrémité caudale du mâle porte 6 papilles postanales; une sixième qui a échappé à von Linstow se trouve située dorsalement à une courte distance du prolongement conique qui termine la queue. Les spicules mesuraient de 430 à 720 μ de long, c'est-à-dire des dimensions plus grandes que celles données par le parasitologue de Gottingen; ils sont cylindroïdes et leur diamètre va en s'atténuant de leur partie proximale, 28 μ, à leur partie distale, 16 μ. Le tube génital ne s'étend pas en avant des deux cinquièmes postérieurs du corps.

---

* Les chiffres entre parenthèses correspondent aux numéros de la Bibliographie.

L'extrémité caudale de la femelle porte comme chez le mâle un appendice conique, mais moins développé que chez le mâle. La vulve s'ouvre en arrière du milieu du corps, subdivisant celui-ci dans le rapport de 7 à 6; l'appareil génital, qui est constitué, mais non en état d'activité fonctionnelle, ne s'étend pas en avant de la vulve.

Ascaris phacochoeri sp. n.

Cette espèce est représentée par deux exemplaires femelles récoltés dans l'intestin d'un *Phacochoerus africanus* à Lukonzo.

Femelle : longue de 22.8 et 24.8 centimètres, épaisse de 0.65 et 0.70 centimètre au maximum. Corps cylindroïde, raide, fortement et longuement atténué en avant, faiblement en arrière. Coloration jaunâtre. La cuticule est striée transversalement, l'écartement des stries variant avec les régions du corps : vers le milieu l'écartement atteint un maximum de 33.3 μ, alors qu'il n'est que de 10 μ dans la région œsophagienne et de 15 μ vers l'extrémité caudale. La tête est petite et formée par trois lèvres subégales, globuleuses, pourvue d'une crête denticulée; la pulpe externe est indivise, l'interne forme deux lobes arrondis. La lèvre dorsale, large de 465 μ, haute de 320 μ, porte deux papilles céphaliques, les lèvres ventro-latérales chacune une papille. L'œsophage mesure 7.5 millimètres de long; légèrement renflé en avant, il se rétrécit jusqu'à 0.88 millimètre de son origine, où il est entouré par le collier nerveux; au delà de ce niveau, son diamètre augmente progressivement jusque vers sa terminaison, où il présente son maximum de largeur. L'extrémité caudale est droite et conique; elle porte une paire de papilles latérales à 240 μ de sa terminaison; l'anus s'ouvre à 0.88-0.90 millimètre de la pointe caudale. La vulve est située un peu en arrière du cinquième antérieur du corps; elle subdivise celui-ci dans le rapport de 1 à 3.5; l'appareil génital est double. Les œufs sont ellipsoïdes, à coque épaisse et lisse, à contenu segmenté; ils mesurent 86 μ de long sur 64 μ de large.

Cette espèce porte à quatre le nombre des *Ascaris* des *Suidae : Ascaris suum* GOEZE, 1782, chez *Sus scrofa* et *Dicotyles torquatus* (?), *Ascaris madagascariensis* v. LINSTOW, 1897, chez *Potamochoerus edwardsii, Ascaris striata* v. LINSTOW, 1907, chez *Potamochoerus penicillatus,* et *Ascaris phacochoeri* sp. n. chez *Phacochoerus africanus.*

Ascaris naiae sp. n.

Corps cylindroïde, plus atténué en avant qu'en arrière. Coloration blanche. La cuticule est striée transversalement, les stries étant écartées de 2.5-3 μ.

La bouche est pourvue de trois lèvres principales et de trois lèvres intermédiaires; les lèvres principales sont quadratiques, à angles arrondis, et possèdent une crête denticulée; les lèvres intermédiaires sont petites, étroites, à sommet arrondi; elles ne mesurent guère plus que le tiers de la hauteur des lèvres principales. Il existe quatre papilles céphaliques distribuées deux sur la lèvre dorsale et une sur chaque lèvre ventro-latérale. L'œsophage mesure environ 2.9 millimètres de longueur; son diamètre augmente notablement dans ses $^3/_5$ postérieurs, sans toutefois former de bulbe œsophagien. Le collier nerveux l'entoure peu avant son cinquième antérieur.

Mâle : long de 62 millimètres, épais au maximum de 1 millimètre. L'extrémité caudale est incurvée vers la face ventrale; le cloaque s'y ouvre à 200 μ de la pointe caudale. Les papilles génitales sont au nombre de 41 paires, dont 35 préanales et 6 postanales; de celles-ci 4 sont ventrales et 2 subdorsales. Les deux spicules sont cylindroïdes, ailés, légèrement inégaux : le plus long mesure 5.04 millimètres, l'autre 4.64 millimètres; leur extrémité proximale est à peine évasée, leur extrémité distale est arrondie.

Femelle : longue de 56.7 millimètres, épaisse de 1.07 millimètre au maximum. L'extrémité caudale est droite ou légèrement incurvée; l'anus s'ouvre à 240 μ de la pointe caudale; la queue se termine en cône. La vulve est située au milieu du corps. Les œufs sont ellipsoïdes, à coque épaisse, finement ponctuée; ils mesurent 80 μ de long sur 72 μ de large.

Cette espèce a été recueillie à Léopoldville par le D[r] BRODEN dans l'estomac d'un *Naia nigricollis*.

Ascaris filaria DUJARDIN, 1845.

Syn. : *Ascaris rubicunda* ♂ SCHNEIDER, 1866; ? *Ascaris infundibulicola* v. LINSTOW, 1903.

Des exemplaires de cette espèce se sont trouvés parmi les matériaux recueillis par le D[r] BRODEN, à Léopoldville; ils provenaient d'un *Python sebae*.

Ascaris intorta sp. n.

Nous avons rencontré cette espèce dans un flacon étiqueté : « Nématodes retirés de l'estomac d'une Vipère (*Bitis*); l'estomac renfermait un Rat fraîchement ingéré. Bafwasende, 1-IX-1912 (D[r] CHRISTY). » Il s'agissait de trois femelles immatures étroitement enchevêtrées l'une dans l'autre et autour d'un autre *Ascaris*

femelle, immature aussi et d'espèce indéterminable. Elles présentaient les caractères suivants :

Corps cylindroïde allongé, atténué légèrement vers l'extrémité antérieure et mesurant environ 10 à 11 centimètres de long pour une épaisseur maximum de 736 μ. Coloration blanchâtre. Tégument dépourvu de striation apparente. La tête, large à la base de 290 μ, est formée de trois lèvres principales grandes, quadrangulaires, hautes de 175 μ et munies sur leur bord interne d'une crête denticulée minuscule, et de trois lèvres intermédiaires petites, triangulaires à sommet arrondi, hautes de 65 μ ; la lèvre dorsale, qui mesure 175 μ de large, est pourvue de deux papilles ; sa pulpe émet en avant et en dehors de chaque côté un lobule flabelliforme, dont le bord libre est découpé en digitations aiguës très nombreuses, dont l'externe est la plus volumineuse et se dirige en arrière ; les lèvres ventro-latérales portent une papille unique. L'œsophage est cylindroïde, se renflant progressivement en arrière, sans former cependant un bulbe distinct ; sa longueur égale $^1/_{27 \cdot 6}$ environ de la longueur totale du corps ; son diamètre antérieur est de 224 μ, son diamètre postérieur de 416 μ. Il n'y a ni cœcum œsophagien ni cœcum intestinal. Le collier nerveux entoure l'œsophage en avant de son cinquième antérieur. Le pore excréteur s'ouvre à 1.07 millimètre de l'extrémité céphalique. L'extrémité caudale est obtuse, arrondie et terminée par un petit mucron long de 30 μ ; l'anus s'ouvre à 180 μ de la pointe caudale. La vulve est située en avant du tiers antérieur du corps ; l'appareil génital dispose ses replis en arrière du niveau de la vulve.

Chez les Serpents du genre *Bitis*, et notamment chez le *Bitis arietans*, on connaît déjà plusieurs Ascarides : *Ascaris attenuata* Molin, 1858 ; *Ascaris viperae* v. Linstow, 1902, et *Ascaris quadrilobata* v. Linstow, 1908. Notre *Ascaris* ne saurait être assimilé à aucune de ces espèces.

Ascaris (Polydelphis) attenuata (Molin, 1858).

Syn. : *Ascaris attenuata* Molin, 1858 ; *Ascaris rubicunda* ♀ Schneider, 1866 ; *Ascaris attenuata* Molin, 1858, de Stossich, 1896, pro parte ; *Ascaris attenuata* ♀ Molin, 1858, de von Linstow, 1899 ; *Ascaris pythonis* Retzius, 1830, de Railliet et Henry, 1910, pro parte.

Corps cylindroïde, longuement atténué dans sa partie antérieure, conservant sensiblement son calibre dans sa partie postérieure. Coloration blanchâtre. Tégument finement strié en travers, les stries distantes d'environ 3 μ. Tête petite formée par trois lèvres simples, sans crête denticulée. Œsophage progressivement renflé en arrière, sans bulbe ni appendice, entouré par le

collier nerveux vers son onzième antérieur. Pore excréteur situé peu en arrière du collier nerveux.

Mâle : long de 55 à 70 millimètres, épais de 1.0 à 1.8 millimètre. Œsophage mesurant environ $1/11$ de la longueur totale du corps; extrémité postérieure incurvée en crochet vers la face ventrale; queue courte, conique, mesurant $1/229$ de la longueur totale du corps. Les spicules sont égaux, incurvés et mesurent 7 à 9 millimètres de long; ils sont formés d'un corps cylindrique et de deux ailes; ils possèdent une épaisseur de 65 μ avec les ailes, de 30 μ sans celles-ci; à leur extrémité proximale, ils présentent un élargissement cupuliforme long de 120 μ et large à son orifice de 150 μ; à leur extrémité



Fig. 1.

distale, ils se terminent en pointe mousse. L'extrémité caudale est ornée de chaque côté de 41 papilles, dont 36 préanales en une série régulière, et 5 postanales, dont 2 submédianes et 3 latérales (fig. 1). Le tube génital s'étend jusqu'au tiers antérieur du corps.

Femelle : longue de 62 à 80 millimètres, épaisse de 1.3 à 2.0 millimètres. L'œsophage mesure environ $1/9$-$1/10$ de la longueur du corps; l'extrémité postérieure est droite, obtuse et terminée par un petit appendice conique; la queue est courte et mesure $1/143$ de la longueur totale; elle présente de chaque côté une papille à 175 μ de son extrémité; la vulve s'ouvre au tiers antérieur du corps; elle donne accès dans un court vagin, auquel fait suite un vestibule long de 5 à 6 millimètres, large de 110 μ, qui s'abouche à angle aigu avec la trompe, dont il est séparé par un sphincter puissant. La trompe s'élargit rapidement pour atteindre un diamètre de 0.96 millimètre et, après un

parcours de 1.5 centimètre, se subdivise en 4 branches cylindriques, longues de 2.1 centimètres environ et larges de 720 μ; celles-ci se rétrécissent brusquement en arrière et se poursuivent en autant de courts canaux à paroi musculeuse, larges de 110-125 μ, qui se continuent eux-mêmes avec les oviductes; à l'origine de chacun de ceux-ci s'observe un élargissement fusiforme, qui constitue un réservoir séminal. Les tubes ovariens sont fort longs, s'atténuent progressivement jusqu'à devenir filiformes et décrivent des replis multiples qui enveloppent complètement l'intestin dans sa partie postérieure jusqu'à 4.5 millimètres de sa terminaison. Les œufs sont subglobuleux ou ellipsoïdes; ils possèdent une coque épaisse à surface ponctuée et un contenu segmenté; ils mesurent 76-80 μ de long sur 68-76 μ de large.

Les exemplaires de cet Ascaride que nous avons examinés provenaient d'un *Python sebae* capturé à Kitobola.

Si l'on compare la description que nous avons cru devoir donner de cette espèce avec celle que von Linstow (1) en a faite, on ne saurait manquer de remarquer le désaccord qui existe entre elles, désaccord qui porte essentiellement sur les caractères du mâle, et ce désaccord s'étend aux figures que von Linstow et nous en donnons pour l'extrémité postérieure. On se trouve ainsi amené à se demander si l'auteur allemand n'a pas eu affaire à un mélange d'espèces, le mâle qu'il a décrit et représenté appartenant à une autre espèce d'Ascaride du Python. Parmi les Ascarides parasites de cet Ophidien, il en est un dont l'examen s'impose ici, c'est l'*Ascaris pythonis* Retzius, 1830. Nous avons pu procéder à cet examen comparatif et avons reconnu que le mâle décrit par v. Linstow, comme *Ascaris attenuata* Molin, appartient en réalité à *Ascaris pythonis* Retzius et que ces deux espèces sont bien distinctes, contrairement à l'opinion de Stossich (2) et de Railliet et Henry (3).

Ascaris (Polydelphis) pythonis (Retzius, 1830).

Syn. : *Ascaris pythonis* Retzius, 1830; *Ascaris (Polydelphis) anoura* Dujardin, 1845; *Ascaris attenuata* Molin, 1858, de Stossich, 1896, pro parte; *Ascaris attenuata* ♂ Molin, 1858, de von Linstow, 1899; *Ascaris (Polydelphis) pythonis* (Retzius, 1830) de Railliet et Henry, 1910, pro parte.

Des exemplaires de cette espèce ont été recueillis, à Léopoldville, par le Dr Broden, dans l'intestin moyen d'un *Python sebae*.

Le mauvais état de leur conservation ne nous a pas permis d'en faire une étude complète; nous avons dû nous borner à relever les indications suivantes, qui justifient notre détermination et la distinction que nous établissons entre cette espèce et *Ascaris attenuata* MOLIN.

Le *mâle* possède deux spicules égaux, cylindroïdes, arqués, pourvus de deux ailes; leur extrémité proximale s'élargit en un entonnoir court largement ouvert en avant et leur extrémité distale se termine en pointe conique; ils sont enveloppés chacun d'une gaine épaisse, qui forme au niveau de leur extrémité antérieure un renflement olivaire, sur lequel s'insèrent deux rétracteurs qui se décomposent en plusieurs faisceaux de fibres qui vont se fixer à la paroi du corps. Chez un individu long de 75 millimètres, les spicules avec leurs rétracteurs mesuraient 14.5 millimètres, ce qui est assez exactement les proportions indiquées par RETZIUS (4). L'extrémité caudale du mâle est pourvue de 2 paires de papilles postanales et de 25 paires de papilles préanales.

Chez une *femelle* mesurant 103 millimètres de long, l'ovéjecteur comporte un court vestibule de 0.5 millimètre de long suivi d'une trompe impaire grêle mesurant 20.6 millimètres; vers son milieu, elle présente un renflement fusiforme long de 3.6 millimètres, large de 0.85 millimètre, rempli d'œufs; ce renflement sépare une portion antérieure de la trompe dont le diamètre varie de 165 à 175 μ, d'une portion postérieure épaisse de 415 μ dont la lumière est remplie d'œufs; à son extrémité distale, cette seconde portion s'élargit sur une longueur de 1.12 millimètre jusqu'à un diamètre de 0.88 millimètre et se subdivise alors en quatre branches longues de 20.7 millimètres sur une largeur maximum de 0.8 millimètre; ces branches, qui constituent autant de réservoirs remplis d'œufs, se rétrécissent en arrière pour se continuer chacune en un court canal de 3 millimètres de long sur 175 μ de large, aboutissant à un renflement globuleux, au delà duquel disparaît la tunique musculeuse. La trompe et ses branches de division se dirigent en droite ligne vers l'arrière; les canaux grêles qui les terminent décrivent une anse pour se continuer en avant avec les tubes utéro-ovariens qui disposent leurs circonvolutions autour de l'intestin. Les œufs sont subglobuleux, ils mesurent en moyenne 72 μ de long et 64 μ de large; ils possèdent une coque épaisse à surface pointillée et un contenu segmenté.

Ces quelques indications suffisent pour établir : 1° que le mâle décrit par VON LINSTOW, comme *Ascaris attenuata*, appartient bien réellement à *Ascaris pythonis*; 2° qu'il existe entre ces deux espèces des différences très nettes, que nous pouvons résumer dans le tableau ci-contre.

	Ascaris pythonis.	Ascaris attenuata.
Papilles du mâle	25 préanales et 2 postanales.	36 préanales et 5 postanales.
Segment impair de la trompe.	grêle.	épais.
Dimensions des œufs . . .	72 μ × 64 μ.	76-80 μ × 68-76 μ.

Ascaris hexametra sp. n.

Corps cylindroïde, également atténué vers les deux extrémités. Coloration blanchâtre. Tégument paraissant lisse, une très fine striation transversale visible seulement à de forts grossissements (environ 400 diam.). La tête est constituée par trois lèvres simples, subégales : la lèvre dorsale est de forme trapézoïdale, à angles antérieurs arrondis; elle mesure 280 μ de large à la base et 140 μ au sommet sur 125 μ de haut; son bord interne est muni d'une crête denticulée minuscule et sa pulpe est indivise; elle porte deux papilles disposées vers les bords latéraux; les lèvres ventro-latérales sont pourvues d'une papille unique. Il n'existe pas d'ailes latérales. L'œsophage est cylindroïde et se termine sans former de bulbe ni de cœcum; son diamètre est maximum vers son quart postérieur. Le collier nerveux l'entoure en avant de son quart ou cinquième antérieur. Le pore excréteur s'ouvre à 830-850 μ et une paire de papilles cervicales non saillantes se voit à 975 μ de l'extrémité antérieure. L'intestin, qui est dépourvu de cœcum intestinal, débute par une partie plus étroite que l'œsophage; il s'élargit plus en arrière et se dirige en droite ligne vers l'extrémité postérieure pour aboutir à l'anus, après s'être rétréci pour former un court rectum. La queue est courte, obtuse, arrondie et terminée par un petit mucron.

Mâle : long de 51-55 millimètres et épais de 1.3 millimètre vers le milieu du corps. L'œsophage mesure environ $^{1}/_{20}$ de la longueur totale. Le cloaque s'ouvre à 270 μ de l'extrémité caudale; la queue est incurvée en crochet vers la face ventrale; celle-ci porte de chaque côté 12 à 14 papilles préanales assez régulièrement sériées; en arrière du cloaque, on trouve 6 paires de papilles postanales disposées comme suit : deux paires vers le premier tiers de la queue, la plus antérieure étant plus rapprochée du plan médian; deux autres paires assez volumineuses vers le deuxième tiers, une paire fort petite submédiane et une paire plus forte latérale situées un peu en avant du mucron. Les deux spicules arqués sont inégaux : ils mesurent l'un 910 μ, l'autre 830 μ; ils sont pourvus d'ailes et se terminent par une extrémité arrondie. Les replis du tube génital ne s'étendent pas en avant du milieu du corps.

Femelle : longue de 68.5 millimètres à 85 millimètres, épaisse de 1.07-1.45 millimètre. L'œsophage mesure à peu près $^1/_{22}$ de la longueur totale. La queue est droite et mesure $^1/_{152}$ de la longueur du corps. L'anus s'ouvre à 450 µ de l'extrémité postérieure. La vulve est située en avant du milieu du corps; elle donne accès dans un premier segment de l'appareil génital, ou vestibule, cylindrique, à direction rétrograde, long d'environ 0.56 millimètre et large de 115 µ, auquel fait suite une trompe longue de 2.2 millimètres, dont le calibre varie de 190 à 240 µ, et qui se subdivise en six branches parallèles, qui mesurent 14 millimètres de longueur et 320 à 350 µ d'épaisseur; ces six branches constituent autant de réservoirs bourrés d'œufs, auxquels se trouvent interposés de nombreux spermatozoïdes et ceux-ci sont d'autant plus abondants qu'on examine une portion plus postérieure de ces réservoirs, dont ils constituent l'unique contenu vers leur terminaison. Ces réservoirs se continuent par un court canal à paroi musculeuse comme celle des réservoirs eux-mêmes, mais plus épaisse, et à lumière fort rétrécie; ces canaux mesurent 400-450 µ de long pour un diamètre de 80 µ; ils se poursuivent eux-mêmes avec les oviductes dont les premières portions sont remplies de spermatozoïdes. La plus grande partie des replis ovariens s'étendent en arrière jusqu'au dixième postérieur du corps; quelques replis se portent jusque 1.9 millimètre en avant de la vulve. Les œufs sont subglobuleux et mesurent en moyenne 80 µ de long sur 72 µ de large; ils possèdent une coque épaisse à surface lisse et un contenu non segmenté.

Cette espèce a été recueillie dans l'intestin de deux *Chamaeleon dilepis* provenant de Moliro.

Par la conformation de son appareil génital femelle, cet *Ascaris* se rattache naturellement au groupe des *Polydelphis*, que DUJARDIN (5) avait créé pour les « Ascarides à utérus divisé en plus de deux branches »; mais il y occupera une place bien spéciale, les *Polydelphis* actuellement connus [*Asc. pythonis* RETZIUS, 1830 (= *Asc. anoura* DUJARDIN, 1845), *Asc. attenuata* MOLIN, 1858, *Asc. quadricornis* WEDL, 1861, *Asc. quadrangularis* SCHNEIDER, 1866, et *Asc. oculata* VON LINSTOW, 1899] ne possédant que quatre branches utérines. Cette quadripartition de l'appareil femelle n'est pas exclusive du groupe *Polydelphis;* elle a été observée dans d'autres Nématodes, notamment chez *Physaloptera abbreviata* RUDOLPHI, 1819, *Ph. quadrovaria* LEIPER, 1908, et *Elaeophora poeli* (B. VRYBURG, 1897). Nous ajouterons que *Filaria labiata* CREPLIN, 1825, établit probablement le passage des espèces à appareil femelle quadripartite à notre *Ascaris hexametra,* car, au

témoignage de VALENCIENNES et de DUJARDIN, cette Filaire posséderait un utérus subdivisé en cinq oviductes.

2. **Heterocheilinae** RAILLIET et HENRY, 1912.

Kathleena arcuata sp. n.

Corps cylindroïde, atténué aux deux extrémités, plus longuement à l'extrémité antérieure qu'à l'extrémité postérieure. Coloration blanc jaunâtre. La cuticule présente des stries transversales distantes les unes des autres de 8 μ vers le milieu du corps; vers les extrémités, la striation se resserre, l'écart n'étant plus que de 4 à 4.5 μ; sur une faible distance en arrière de la tête, les sillons qui marquent cette striation se montrent particulièrement profonds et rapprochés, de manière à constituer à ce niveau une courte zone d'aspect froncé. La bouche est entourée de trois lèvres principales et de trois lèvres intermédiaires (fig. 2, *b*), dont l'ensemble est deux fois aussi large que long et moins large d'un tiers que le corps en arrière de la tête. Toutes les lèvres présentent une couche cuticulaire épaisse, transparente et pourvue d'une striation radiée. Les lèvres principales sont égales entre elles (fig. 2, *a*); sur leur bord interne, elles sont parcourues par un large sillon longitudinal; elles sont munies d'auricules, sont dépourvues de crêtes denticulées et portent quatre papilles doubles, disposées deux sur la lèvre dorsale, une sur chacune des lèvres ventro-latérales. Les lèvres intermédiaires possèdent une partie libre recourbée vers l'intérieur et dont le sommet est découpé en deux lobes par une légère incisure. Il n'existe pas d'ailes cervicales; on observe deux papilles obtuses, non saillantes, à 640-720 μ de l'extrémité antérieure. L'œsophage, long de 2.8-3.2 millimètres et large de 160-225 μ, est cylindroïde et présente un prolongement cœcal plein de nature glandulaire, long de 1.10-1.25 millimètre et épais de 145 μ. L'intestin se prolonge d'autre part le long de l'œsophage en un diverticule dont la longueur égale les 3/4 de celle de l'œsophage lui-même. Ce diverticule qui se dispose dorsalement par rapport à l'œsophage, possède la même structure que l'intestin; celui-ci se poursuit en arrière et se rétrécit brusquement pour se continuer en un rectum étroit long d'environ 310 μ. Le collier nerveux entoure l'œsophage vers son sixième antérieur. La glande impaire s'ouvre à la base de la lèvre intermédiaire ventrale par un orifice en forme de fente transversale large de 40 μ.

Mâle : long de 18 à 26 millimètres, épais de 0.9-1.0 millimètre. L'extrémité caudale est conique et incurvée en crochet vers la face ventrale; elle est dépourvue d'ailes latérales; le cloaque s'ouvre à 230-240 μ de l'extrémité postérieure. La face ventrale porte environ 26 paires de papilles réparties comme suit de chaque côté et d'arrière en avant : 1° un groupe de quatre papilles en deux rangées divergentes en avant; les deux papilles externes

sont plus fortes et plus rapprochées de la pointe caudale (fig. 2, *c*); 2° deux fortes papilles immédiatement en arrière du cloaque, dont l'anterieure est plus rapprochée de la ligne médiane; enfin 3° une série plus ou moins régulière de papilles préanales au nombre d'au moins vingt. Les spicules, non ou faiblement exsertes, sont égaux et mesurent 2.3-2.8 millimètres de long; ils

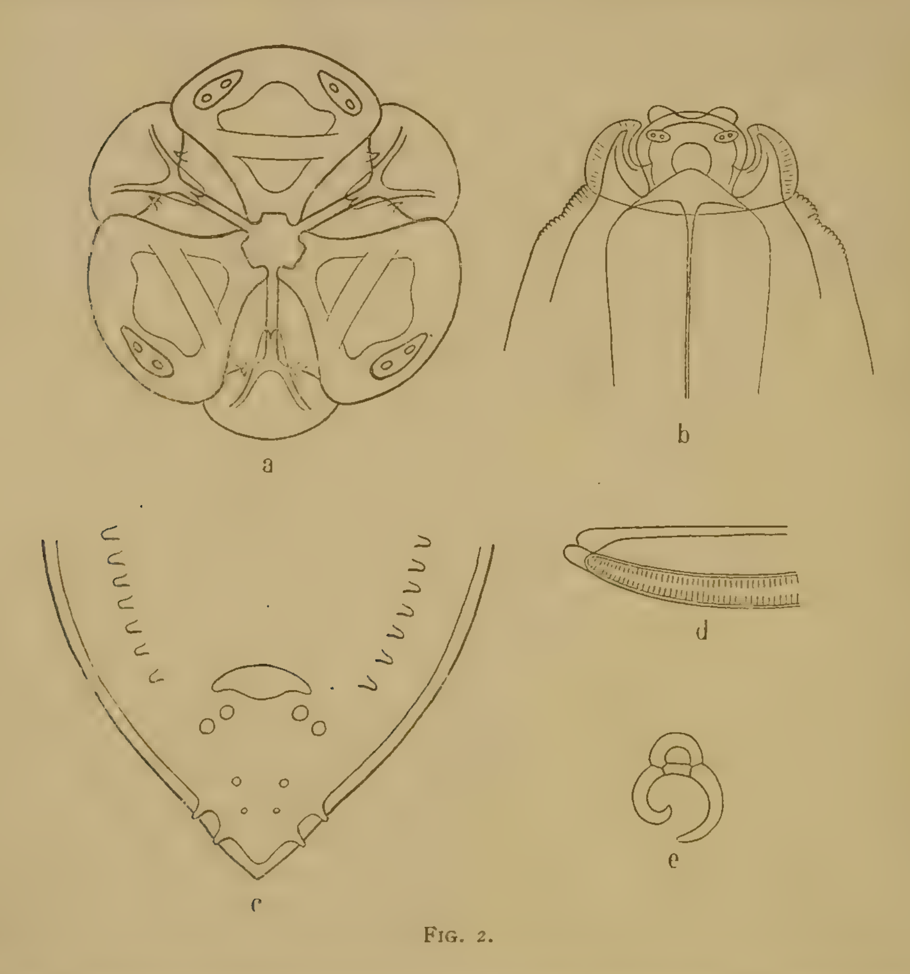


Fig. 2.

sont cylindriques, à extrémité antérieure évasée en entonnoir, à extrémité postérieure terminée en pointe mousse (fig. 2, *d*); ils sont constitués par un corps cylindrique formé de deux pièces, une pièce dorsale incurvée en rigole et une pièce ventrale plane (fig. 2, *e*); aux points où ces deux pièces s'articulent s'insèrent deux ailes qui s'incurvent de manière que le bord libre de l'une plus large vient recouvrir le bord libre de l'autre; ces deux ailes se terminent un peu au delà de l'extrémité du corps, l'aile externe se poursuivant légèrement au delà de l'aile interne.

Femelle : longue de 23 à 26 millimètres, épaisse de 1 millimètre au moins. L'extrémité postérieure se termine en cône; l'anus s'ouvre à environ 440 μ de la pointe caudale; à 240 μ de celle-ci s'observent deux papilles latérales. La vulve est située en avant du milieu du corps, qu'elle subdivise dans le rapport de 2 : 3; l'ovéjecteur comporte un vestibule rétrograde long de 2.4 millimètres, suivi d'une trompe qui se subdivise en deux branches pour se continuer avec les utérus. Les œufs sont de forme variable, globuleux ou ellipsoïdes; leurs dimensions varient aussi largement : de 72 μ × 48-64 μ à 64 μ × 56-64 μ; en moyenne ils mesurent 68 μ de long pour 58.5 μ de large; ils possèdent une coque mince à surface chiffonnée et un contenu segmenté.

Ce parasite a été recueilli, à Léopoldville, dans l'estomac d'un Oiseau non spécifié, désigné seulement sous le vocable de « Grand Héron bleu-gris ».

Kathleena tricuspis sp. n.

Corps cylindroïde, atténué aux deux extrémités, d'une manière plus prononcée à l'extrémité antérieure qu'à l'extrémité postérieure. Coloration blanc jaunâtre. La cuticule est striée transversalement, les stries étant distantes les unes des autres d'environ 7 μ dans la partie antérieure, d'environ 3 μ vers le milieu du corps et dans la partie postérieure; immédiatement en arrière de la tête, les stries, très serrées et très hautes, forment une courte zone d'aspect froncé, qui passe insensiblement au tégument strié général. La bouche est entourée de trois lèvres principales et de trois lèvres intermédiaires (fig. 3, *a* et *b*). Ces dernières possèdent une base largement étalée et un corps étroit se terminant par trois pointes, une interne et deux latérales. Les lèvres principales présentent une base rétrécie, leurs faces latérales sont creusées d'une encoche dans laquelle pénètre une pointe des lèvres intermédiaires; leur bord interne est parcouru par un sillon longitudinal; enfin leurs faces externes portent quatre papilles, deux papilles simples sur la lèvre dorsale et une papille double sur chacune des lèvres ventro-latérales. Il n'existe pas d'ailes cervicales; deux papilles obtuses non saillantes s'observent vers 700 μ de l'extrémité antérieure. L'œsophage cylindroïde, long de 3.8 à 3.9 millimètres et large de 100 à 160 μ, est pourvu d'un prolongement cæcal plein, long de 1.6 à 2 millimètres et large au maximum de 190 à 225 μ. L'intestin émet, d'autre part, un diverticule qui s'étend jusque vers le quart antérieur de l'œsophage. Le collier nerveux entoure ce dernier vers son $^1/_9$ antérieur.

Mâle : l'unique exemplaire mesurait 13.8 millimètres de long sur 785 μ d'épaisseur maximum. L'extrémité caudale est conique et se termine en pointe aiguë; elle est incurvée vers la face ventrale et dépourvue d'ailes

latérales. Le cloaque s'ouvre à 140 μ de l'extrémité postérieure. La face ventrale porte au moins 56 paires de papilles distribuées comme suit, de chaque côté et d'arrière en avant : 1° un groupe de quatre papilles en deux rangées divergentes en avant, les deux papilles externes plus rapprochées de la pointe caudale (fig. 3, *c*); 2° deux papilles presque adjacentes immédiatement

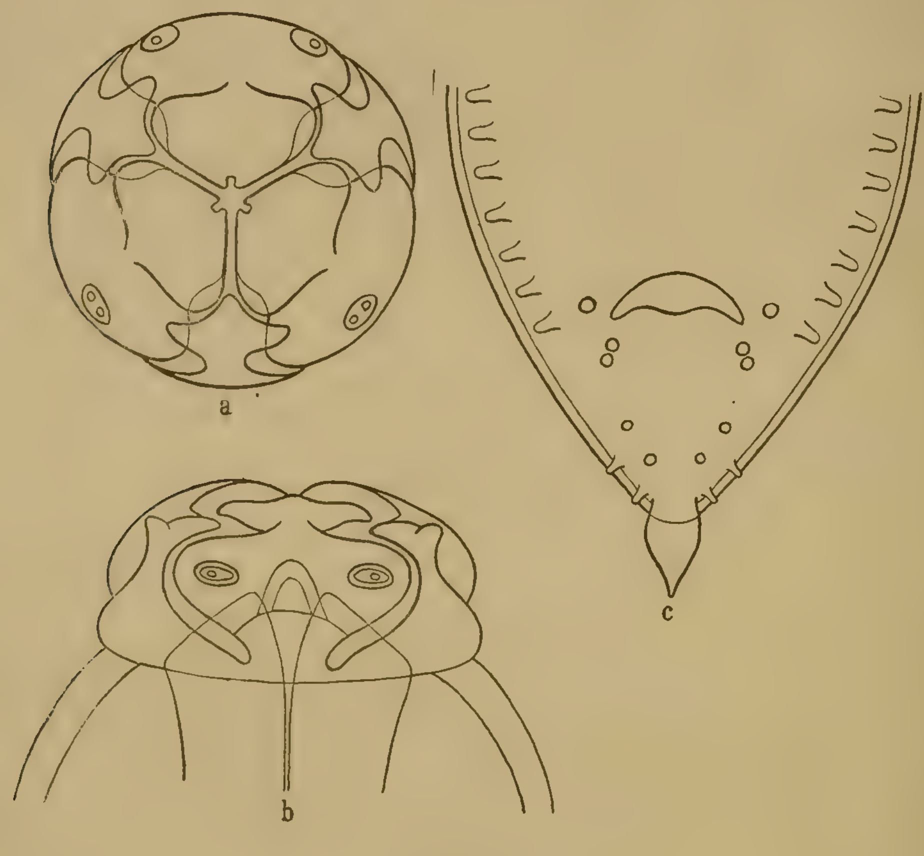


Fig. 3.

en arrière du cloaque; 3° une papille sur le côté du cloaque; 4° une série régulière de papilles préanales au nombre d'environ 50. Les spicules, faiblement exsertes, sont égaux et mesurent environ 4.6 millimètres; ils possèdent la même constitution que dans l'espèce précédente, mais se terminent en pointe aiguë.

Femelle : longue de 12.1 à 17.5 millimètres, épaisse de 0.96 à 1.28 millimètre. L'extrémité postérieure est conique et mesure $^1/_{39}$ de la longueur totale du corps; elle porte deux papilles latérales à 180 μ de sa terminaison;

l'anus est situé vers 350-440 μ en avant de celle-ci. La vulve s'ouvre vers les $^{2}/_{5}$ antérieurs, sans proéminence des téguments. Œufs? Les exemplaires n'avaient pas atteint leur maturité sexuelle.

Ce parasite a été recueilli, en association avec l'espèce précédente, dans l'estomac d'un Héron, à Léopoldville.

Kathleena rodhaini sp. n.

Corps cylindroïde, atténué aux deux extrémités, plus longuement en avant qu'en arrière. Coloration blanc jaunâtre. Le tégument présente une striation transversale très fine et peu accusée, les stries étant distantes de moins de 3 μ vers le milieu du corps; la zone froncée en arrière de la tête est



Fig. 4.

peu développée. La tête mesure 300 μ de diamètre sur 150-160 μ de haut; elle est formée de trois lèvres principales égales et de trois lèvres intermédiaires à sommet entier (fig. 4); la lèvre dorsale est pourvue de deux papilles simples, les deux lèvres ventro-latérales d'une papille double. Il n'existe pas d'ailes cervicales; une papille non saillante, à sommet renflé en bouton, s'observe de chaque côté à 510 μ de l'extrémité antérieure. L'œsophage cylindroïde mesure 3.3-4 millimètres de long; il émet en arrière un prolongement glandulaire plein mesurant 0.72 à 1.04 millimètre de long et est accompagné sur les $^{5}/_{7}$ postérieurs de son trajet par un cœcum intestinal qui est long de 2.6-2.8 millimètres. Le collier nerveux l'entoure à 430 μ de son origine.

Mâle : long de 18.5 à 20 millimètres, épais au maximum de 0.83 à 1.12 millimètre. L'extrémité postérieure est incurvée en crochet vers la face ventrale; elle est dépourvue d'ailes latérales; la queue est courte et conique; le cloaque s'ouvre à 175 μ de la pointe caudale. La face ventrale est munie de chaque côté d'au moins 33 papilles distribuées comme suit : 1° un groupe de quatre papilles rapprochées de la pointe caudale et réparties par deux sur deux rangées, dont les deux latérales sont moins volumineuses et un peu

plus postérieures; 2° une papille double en arrière et sur le côté du cloaque; 3° une série d'au moins 28 papilles préanales, dont la première est située sur le côté à hauteur de l'orifice cloacal. Les spicules sont égaux et souvent longuement exsertes; ils mesurent environ 3.6 millimètres et sont munis d'ailes; leur extrémité décrit une légère inflexion et se termine en pointe mousse. Le tube génital étend ses replis jusque 0.8 millimètre du cœcum œsophagien.

Femelle : longue de 22 à 25 millimètres, épaisse de 0.94 à 1.20 millimètre au maximum. L'extrémité postérieure est conique et pourvue de chaque côté d'une papille à 120 μ de la pointe caudale; l'anus s'ouvre à 336 μ de cette même pointe. La vulve non saillante est située vers les $^3/_{10}$ antérieurs; l'ovéjecteur comporte un vestibule rétrograde tubulaire allongé, suivi d'une trompe qui se subdivise bientôt en deux branches parallèles; celles-ci se dilatent considérablement de manière à constituer deux sacs pleins d'œufs; à leur extrémité postérieure, elles se continuent en une portion rétrécie qui s'abouche dans l'oviducte, dont le diamètre est plus large. Les deux tubes génitaux étendent leurs replis en avant jusque 2.6 millimètres de l'extrémité antérieure, en arrière jusque 2.4 millimètres de l'anus. Les œufs, ovalaires ou globuleux, sont munis d'une coque épaisse et sont segmentés; ils mesurent en moyenne 69 μ de long sur 54 μ de large.

Ce parasite a été récolté par le Dr Rodhain, à Yumbi, dans l'estomac d'un *Plotus rufus*.

Kathleena punctata sp. n.

Cette espèce était représentée par deux exemplaires mâles, mesurant respectivement 16.5 et 32.5 millimètres de long et 0.665 et 1.150 millimètre d'épaisseur et possédant les caractères suivants :

Corps cylindroïde, atténué plus longuement en avant qu'en arrière. Coloration blanchâtre. Le tégument présente une fine striation transversale, les stries étant espacées de 4.2 μ; observées de champ à un fort grossissement, ces stries montrent des granulations régulièrement disposées qui leur donnent un aspect ponctué très net. La tête est petite, elle mesure 148 μ dans son diamètre dorso-ventral; elle est formée par trois lèvres principales subégales séparées par des lèvres intermédiaires; la lèvre dorsale est munie de deux papilles, les lèvres ventro-latérales d'une papille unique. A 470 μ (mesure prise chez le petit exemplaire) de l'extrémité antérieure existent deux papilles cervicales. L'œsophage est cylindroïde, son diamètre augmente d'avant en arrière dans le rapport de 3 : 5; il mesure 2.24-4.5 millimètres de longueur et émet un appendice plein, glandulaire, long de 0.96-1.20 milli-

mètre; l'intestin, d'autre part, présente un cœcum antérieur long de 1.6-3.6 millimètres, qui se place dorsalement par rapport à l'œsophage. Le collier nerveux entoure ce dernier en arrière de son cinquième antérieur. L'extrémité postérieure est incurvée en forme de crochet; la queue conique est courte et mesure près de $^1/_{70}$ de la longueur totale du corps. Les papilles caudales sont au nombre d'au moins 23 paires, disposées de chaque côté comme suit : 1° un groupe de quatre papilles en avant de l'extrémité caudale, disposées sur deux files divergeant en avant, les externes ou latérales plus distantes entre elles que les internes (fig. 5); 2° deux papilles géminées situées entre le groupe précédent et l'orifice cloacal; 3° une série régulière d'au moins 17 papilles préanales, dont la première est placée sur le côté du cloaque. Les deux spicules non exsertes sont égaux; leur corps est pourvu de deux ailes incurvées, leur extrémité proximale est évasée en entonnoir, leur extrémité distale se termine en pointe mousse; ils mesurent environ 4 millimètres de long et 42.5 μ de large, ailes comprises, le corps seul ayant une épaisseur de 21 μ. Le tube testiculaire s'étend sur les $^4/_7$ postérieurs du corps.

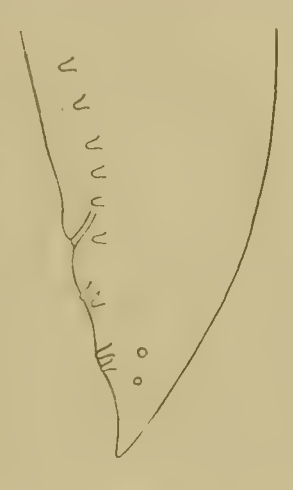


Fig. 5.

Ce Nématode a été trouvé, à Bukama (Katanga), dans l'estomac d'un Oiseau désigné sous l'appellation de « Grand Héron à bec de Pélican »; il s'agit probablement d'un *Pseudotantalus ibis*.

Nous avons rapporté les quatre espèces précédentes au genre *Kathleena* que Leiper et Atkinson (6) ont créé, en 1914, pour des *Ascaris*, dont le type est *Ascaris osculata* Rudolphi, et qui répondent à la diagnose générale suivante : *Ascaridae* à trois lèvres grandes et charnues; trois lèvres intermédiaires; œsophage muni d'un appendice solide; intestin pourvu d'un prolongement cœcal antérieur. Ce genre paraît devoir renfermer de nombreuses espèces parasites de l'estomac de Mammifères, Oiseaux et Poissons ichthyophages. Dès maintenant, on peut y ranger les espèces suivantes :

Ascaris osculata Rudolphi, 1819, parasite de *Phocidae* et *Trichechus rosmarus*.

Ascaris clavata Rudolphi, 1819, id. . . . . nombreuses espèces de Poissons.

Ascaris lobulata SCHNEIDER, 1866, parasite de	*Platanista gangetica.*
Ascaris multipapillata V. DRASCHE, 1882, id. .	*Tantalus loculator.*
Ascaris micropapillata STOSSICH, 1890, id. . .	divers *Pelecanus.*
Ascaris radiata V. LINSTOW, 1907, id. . . . (= *Asc. stenocephala* RAILL. et HENR., 1907)	*Leptonychotes weddelli.* *Stenorhynchus leptonyx.*
Ascaris falcigera RAILL. et HENRY, 1907, id.	*Leptonychotes weddelli.* *Omnatophoca rossi.*
Ascaris ovalis V. LINSTOW, 1907, id. . . .	*Podiceps cristatus.*
Ascaris rosarius CONNAL, 1912, id.	*Nycticorax* sp.
Kathleena scotti LEIPER et ATKINSON, 1914, id.	*Diomedea melanophrys.*
Kathleena arcuata sp. n., id.	*Ardea* sp.
Kathleena tricuspis sp. n., id.	*Ardea* sp.
Kathleena rodhaini sp. n., id.	*Plotus rufus.*
Kathleena punctata sp. n., id.	? *Pseudotantalus ibis.*

Ascaris helicina MOLIN, 1860.

Des exemplaires de cette espèce ont été recueillis par le Dr BRODEN, à Léopoldville, et le Dr ROVERE, à Dolo, dans l'estomac d'un Crocodile non déterminé, probablement *Crocodilus niloticus*. Nous les avons étudiés en vue d'élucider certains détails d'organisation que VON DRASCHE (7) a négligés dans la description qu'il a donnée de cette espèce.

Le tégument est strié transversalement et les stries sont écartées de 4 à 6 μ; à 800 μ de l'extrémité antérieure se voit une paire de papilles cervicales non saillantes; le pore excréteur s'ouvre à 640-655 μ de l'extrémité antérieure. L'œsophage cylindroïde s'épaissit progressivement en arrière de manière à ce que son diamètre postérieur soit à son diamètre antérieur dans le rapport de 3 : 2; un ventricule musculeux globuleux se trouve interposé entre lui et l'intestin; celui-ci émet en avant un prolongement cœcal qui mesure environ les 5/7 de la longueur de l'œsophage et se place dorsalement par rapport à ce dernier; il n'existe pas de cæcum œsophagien. Le collier nerveux entoure l'œsophage vers son cinquième ou sixième antérieur.

Mâle : l'œsophage mesure 1/5 de la longueur du corps; la queue est courte, conique et se termine en pointe aiguë; le cloaque s'ouvre à 72 μ de la pointe caudale; les spicules, presque droits, mesurent 280 μ de long; leur extrémité proximale est renflée en tête de clou, tandis que leur extrémité distale acuminée est incurvée en griffe; le tube génital ne s'étend pas en avant du tiers postérieur du corps.

Femelle : l'œsophage mesure à peu près $^1/_9$, la queue $^1/_{60}$ de la longueur du corps; celle-ci se termine par un petit cône à sommet arrondi. La vulve s'ouvre en avant du milieu du corps qu'elle subdivise dans le rapport de 5 : 7. L'ovéjecteur dirigé en avant comprend un court vestibule suivi d'une trompe etroite longue de 480 μ; celle-ci se continue avec un réservoir fusiforme qui se subdivise en deux branches; les replis des tubes ovariens s'étendent en avant jusqu'à 7 millimètres de l'extrémité céphalique et en arrière jusqu'à 0.8 millimètre de la pointe caudale. Les œufs, ellipsoïdaux ou globuleux, mesurent en moyenne 81 μ × 62 μ; ils sont pourvus d'une coque mince et leur contenu n'est pas segmenté.

Shipley (8) a déjà signalé *Ascaris helicina* chez un *Crocodilus niloticus* capturé à 20 milles au nord de Fashoda. L'existence chez un Crocodile africain d'un parasite observé chez les Crocodiliens américains, *Crocodilus americanus* (= *C. acutus*) et *Alligator mississipiensis,* constitue un fait des plus intéressant au point de vue zoogéographique; il est à rapprocher de celui que Fuhrmann (9) a rapporté, avec quelque réserve, de la présence de *Davainea struthionis* chez *Struthio,* d'une part, et chez *Rhea,* d'autre part.

Ascaris nigra sp. n.

Nous proposons cette dénomination pour un *Ascaris* rencontré, en deux exemplaires femelles associés à des *Ascaris helicina,* dans l'estomac d'un Crocodile à Dolo, et présentant les caractères suivants :

Corps cylindroïde, atténué progressivement dans son tiers antérieur, brusquement à son extrémité postérieure. Coloration brun-noir rendant le corps presque totalement opaque. Le tégument présente une très fine striation qui n'est visible que dans la partie antérieure, les stries étant distantes de 2 μ environ. La tête est petite et se continue directement avec le corps sans ressaut de celui-ci; elle est formée par trois lèvres principales étranglées à leur base et trois lèvres intermédiaires dont la hauteur est inférieure à la moitié de la hauteur des lèvres principales. L'œsophage cylindroïde augmente de diamètre d'avant en arrière dans le rapport de 4 à 7 et se termine par un ventricule globuleux dont le diamètre est légèrement supérieur à celui de la portion de l'œsophage qui y aboutit. L'intestin émet en avant un cœcum qui s'étend sur les $^9/_{13}$ postérieurs de l'œsophage; un cœcum œsophagien fait défaut. Le collier nerveux entoure l'œsophage vers le $^1/_5$ antérieur; le pore excréteur s'ouvre immédiatement en arrière de ce niveau.

Mâle inconnu.

Femelle : longue de 6.2 et 13.1 millimètres, épaisse de 256 et 400 μ au maximum. L'œsophage atteint près du cinquième de la longueur du corps; la queue, qui mesure $^1/_{45}$ de la longueur totale, se termine par un prolongement conique aigu, long de 104 à 144 μ; la vulve s'ouvre dans la moitié postérieure du corps et subdivise celui-ci dans le rapport de 2 à 1.

Bien que les données recueillies sur l'organisation de cette espèce soient incomplètes, elles suffisent cependant pour établir les relations étroites qui existent entre elle et *Ascaris helicina*; tous deux se rangent naturellement dans la sous-famille des *Heterocheilinae,* dans laquelle Railliet et Henry (10) ont proposé de réunir toutes les formes à cœcums œsophagiens ou intestinaux.

Pour préciser les rapports de *Ascaris helicina* avec les différents genres actuellement établis d'*Heterocheilinae*, il suffira de dresser le tableau suivant d'après les caractères empruntés à la conformation des lèvres et la disposition des cœcums œsophagiens et intestinaux.

I. Un cœcum intestinal, pas de cœcum œsophagien :

- *A*. Pas d'interlabia :
  - *a*. Pas de crêtes denticulées. { *Heterocheilus.* *Typhlophoros.* *Terranova.*
  - *b*. Crêtes denticulées . . . *Porrocæcum*
- *B*. Interlabia :
  - *a*. Pas de crêtes denticulées. *Ascaris helicina.*
  - *b*. Crêtes denticulées . . . *Ascaris depressa.*

II. Un cœcum intestinal, un cœcum œsophagien :

- *A*. Pas d'interlabia :
  - *a*. Pas de crêtes denticulées. { *Lecanocephalus.* *Ascaris acus.*
  - *b*. Crêtes denticulées . . . *Ascaris decipiens.*
- *B*. Interlabia :
  - *a*. Pas de crêtes denticulées. *Kathleena.*
  - *b*. Crêtes denticulées . . . *Contracæcum.*

III. Deux cœcums intestinaux, pas de cœcum œsophagien : *Crossophorus.*

Nous voyons par ce tableau que *Ascaris helicina* ne rentre dans aucun des genres actuels d'*Heterocheilinae* et constitue un type bien particulier pour lequel nous proposons de créer un genre nouveau, auquel nous nous plaisons à donner le nom de **Dujardinia** pour rappeler le souvenir du grand parasitologue français, auquel nous devons la première ébauche de démembrement du genre *Ascaris*.

Ascaris involuta sp. n.

Corps cylindroïde, légèrement et également atténué vers les deux extrémités. Coloration blanc jaunâtre. Cuticule présentant une striation transversale extrêmement fine, les stries n'étant écartées que de 1 à 2 μ. La bouche est entourée par trois lèvres principales, entre lesquelles s'interposent trois lèvres intermédiaires; celles-ci sont petites, ne mesurent que 48 μ de haut; les lèvres principales sont hautes de 160 μ et possèdent des auricules et une crête finement denticulée; la lèvre dorsale est pourvue de deux papilles céphaliques et les lèvres ventro-latérales d'une papille unique; le bord ventral de ces dernières présente une encoche analogue à celle que STOSSICH (11) a figurée pour *Ascaris sulcata* RUD. L'œsophage est de forme cylindroïde, légèrement renflé à ses deux extrémités; postérieurement, il ne forme ni bulbe ni cœcum; il est entouré par le collier nerveux vers son sixième antérieur. Le pore excréteur s'ouvre peu en arrière du collier nerveux. Un volumineux cœcum intestinal s'étend le long de l'œsophage approximativement jusqu'au niveau occupé par le collier nerveux.

Mâle : long de 12-13.5 millimètres et épais au maximum de 430 μ. L'œsophage mesure 1.96-2.0 millimètres de long. L'extrémité postérieure est enroulée en crosse; à son niveau, la cuticule semble se déprendre de la paroi du corps sur les faces latérales et apparaît comme boursouflée jusque vers la pointe caudale; ce boursouflement cuticulaire a pour résultat d'étendre le diamètre transversal de l'extrémite postérieure, dont la face ventrale apparaît plus ou moins aplatie. Le cloaque s'ouvre à 240 μ de la pointe caudale. Les papilles génitales sont au nombre de 15 paires : 12 préanales longues et volumineuses et 3 postanales. Les deux spicules sont égaux, grêles, cylindroïdes, dépourvus d'ailes, terminés en pointe aiguë et non exsertes; ils mesurent environ 0.93-0.95 millimètre.

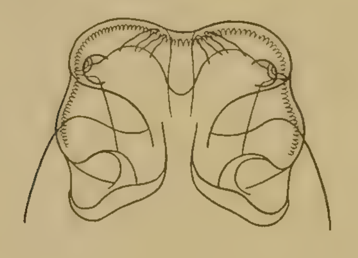
Femelle : longue de 20 millimètres environ et épaisse de 0.59 millimètre au maximum. L'œsophage mesure 2.4 millimètres de long. L'extrémité postérieure est obtuse, arrondie; l'anus s'ouvre à environ 240 μ de l'extrémité. La vulve est située en avant du milieu du corps, exactement à 8.5 millimètres de l'extrémité antérieure. Les œufs sont régulièrement elliptiques

et présentent une coque modérément épaisse et un contenu non segmenté; ils mesurent en moyenne 124 μ de long et 66 μ de large.

Nous avons trouvé deux ♂ et une ♀ de cette espèce dans l'estomac d'un *Chamaeleon dilepis* originaire du Bas-Congo.

Ascaris bufonis sp. n.

Corps cylindroïde atténué aux deux extrémités, plus fortement et progressivement en avant, plus brusquement en arrière. Coloration brun clair. Cuticule striée transversalement, les stries étant écartées de 3 à 4 μ. Extrémité céphalique séparée du corps par un léger renflement annulaire; elle est formée par trois lèvres principales subégales, quadratiques, et par trois



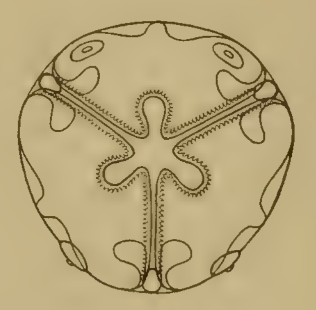


Fig. 6.

lèvres intermédiaires étroites (fig. 6); les lèvres principales présentent à leur angle interne un sillon profond qui va en s'atténuant dans la profondeur; sur leur face externe et dans leur moitié inférieure, elles portent une crête qui s'élève et s'élargit progressivement en arrière; sur leurs bords latéraux se voit une encoche profonde; sur leurs faces internes et le long des bords antérieur et latéraux court une crête denticulée qui suit toutes les sinuosités de ces bords en pénétrant dans le sillon interne et les encoches latérales. La lèvre dorsale, légèrement plus grande que les lèvres ventro-latérales, est pourvue de deux papilles volumineuses; la pulpe est divisée en deux lobes latéraux qui, vers leur sommet, émettent deux prolongements antéro-internes et un prolongement latéral. Les lèvres ventro-latérales présentent chacune une papille céphalique. Les lèvres intermédiaires sont étroites et ne mesurent en hauteur que les $^2/_5$ des lèvres principales. L'œsophage, cylindroïde et légèrement renflé en avant, s'élargit progressivement en arrière et se termine sans présenter ni bulbe ni cœcum. L'intestin émet en avant un cœcum qui s'étend dorsalement sur les $^4/_5$ postérieurs de l'œsophage. Le collier nerveux entoure celui-ci vers son cinquième antérieur; le pore excréteur s'ouvre peu

en arrière de ce niveau. La queue est courte, conique, et se termine par un petit mucron. Le long des lignes latérales se voit une crête cuticulaire haute de 15 μ, qui s'étend sur toute la longueur du corps, depuis le renflement annulaire postcéphalique jusqu'à l'extrémité caudale.

Mâle : long de 17 millimètres, large au maximum de 0.39 millimètre. L'œsophage mesure près du septième de la longueur du corps. L'extrémité postérieure est enroulée et décrit un tour de spire; le cloaque s'ouvre à 255 μ de la pointe caudale; il existe 3 papilles postanales et 10 papilles préanales. Les deux spicules sont égaux et mesurent 1.01-1.04 millimètre; ils sont cylindroïdes, légèrement évasés à leur extrémité proximale et se terminent en pointe aiguë à leur extrémité distale.

Femelle : longue de 32-35 millimètres, large au maximum de 0.72 millimètre. L'œsophage mesure environ 1/8 de la longueur du corps. L'extrémité caudale est droite; l'anus s'ouvre à 220 μ de la pointe caudale. La vulve, aux lèvres légèrement proéminentes, est située vers le tiers antérieur du corps; les œufs, ellipsoïdes, mesurent 120 μ de long sur 60 μ de large; ils sont pourvus d'une coque épaisse à surface creusée de fossettes; leur contenu n'est pas segmenté.

Cette espèce a été trouvée, à Dolo, dans l'estomac (région pylorique) d'un grand Crapaud non déterminé.

Par les particularités de son organisation, elle se range avec *Ascaris involuta* à côté de *Ascaris depressa* dans le tableau des *Heterocheilinae* que nous avons donné plus haut.

Ascaris siluricola sp. n.

Larve : longue de 25.5-27.7 millimètres, épaisse de 0.64-0.72 millimètre au maximum. Corps cylindroïde faiblement atténué vers les deux extrémités, à extrémité caudale enroulée vers la face dorsale en une spire formée de 1-2 tours. Coloration blanchâtre. Tégument parcouru par des stries transversales écartées d'environ 6 μ et parsemé de petits tubercules hémisphériques saillants. A l'extrémité antérieure, le tégument présente un épaississement annulaire proéminent, qui forme une espèce de cupule ouverte en avant et au fond de laquelle se voit la bouche entourée par trois petites lèvres; la lèvre dorsale est surmontée d'une dent obtuse de faible relief. L'œsophage, de forme cylindroïde, mesure 1.7 millimètre de longueur; son diamètre antérieur est de 104 μ, son diamètre postérieur de 184 μ; il émet en arrière un prolongement cœcal de 830 μ de long; l'intestin envoie, d'autre part, en avant, un diverticule intestinal long de 1.15 millimètre. Le collier nerveux entoure l'œsophage à 240 μ de son origine. L'anus s'ouvre à 175-190 μ de l'extrémité caudale; la queue est courte, conique, et se termine par un mucron.

Ce Nématode a été recueilli chez un Siluridé non déterminé; chaque exemplaire se trouvait enfermé dans une enveloppe kystique et entouré par un tissu conjonctif fort résistant. Cette espèce est à rapprocher de *Ascaris siluri glanidis* v. LINSTOW, 1883, avec lequel elle ne saurait cependant être identifiée.

II. — OXYURIDAE.

Oxyuris equi (SCHRANK, 1788).

Syn. : *Trichocephalus equi* SCHRANK, 1788; *Mastigodes equi* ZEDER, 1803; *Oxyuris curvula* RUDOLPHI, 1803; *Oxyuris equi* BLANCHARD, 1849; *Lepturis curvula* SCHLOTTHAUBER, 1860; *Oxyuris mastigodes* NITZSCH, 1866.

Ce parasite des Équidés a été recueilli : 1° par M. le Dr RODHAIN dans le gros intestin d'un Zèbre (probablement *Equus burchelli crawshayi*) au Katanga; 2° par M. le vétérinaire BAUGNIET dans le cœcum d'un Ane à Miao (Kasai). Nous en avons rencontré en outre une femelle immature associée à des exemplaires de *Cylicostomum elongatum* dans un tube dépourvu de toute indication d'hôte ou de localité.

Ce Nématode, qui est commun en Europe et a été signalé dans la République Argentine, au Brésil, aux États-Unis, au Japon et en Australie, a été rencontré à plusieurs reprises déjà en Afrique : en Égypte par SONSINO (12), en Algérie par BLAISE (13), en Afrique sud-occidentale allemande par VON LINSTOW (14) et au Kilimandjaro par LEIPER (15). Ce dernier auteur le renseigne chez un Zèbre, *Equus böhmi*.

Oxyuris anthropopitheci sp. n.

Cette espèce était représentée exclusivement par des femelles. Celles-ci mesurent 4.0 à 5.5 millimètres de long sur une épaisseur de 325 à 360 μ. La forme du corps est celle d'un fuseau allongé; l'extrémité antérieure est terminée par un renflement vésiculeux, tandis que l'extrémité postérieure est subulée. La cuticule présente des stries transversales à écartement variable; cette striation fait défaut sur le renflement céphalique. Celui-ci est formé par un soulèvement de la cuticule, auquel répond une rétraction du parenchyme sous-jacent; ce renflement, de forme globuleuse, mesure 120 μ de diamètre sur 80 à 95 μ de long; il se termine en arrière par un sillon circu-

laire qui le sépare nettement du corps; son pôle antérieur est occupé par trois lèvres arrondies proéminentes; parfois celles-ci sont rétractées et occupent alors le centre d'une cupule formée au pôle antérieur du renflement céphalique. La bouche, de forme triangulaire, donne accès dans l'œsophage, qui mesure $^1/_{5.75}$ de la longueur totale du corps; il comporte une première partie longue et étroite, mesurant environ 40 μ de large, se renflant progressivement en arrière pour se terminer en une massue, dont le diamètre maximum est de 72 μ; la seconde partie est constituée par un bulbe globuleux mesurant 120 μ de diamètre et renfermant un appareil broyeur; les deux parties de l'œsophage sont séparées par un étranglement long de 10 μ et large de 32 μ. Le collier nerveux entoure l'œsophage au niveau de son $^1/_5$ antérieur; le pore excréteur s'ouvre à la limite entre l'œsophage et l'intestin. Celui-ci est élargi à son origine et va en s'atténuant en arrière; à 175 μ de l'anus, il présente un étranglement qui sépare une portion postérieure qu'on peut considérer comme un rectum. L'anus s'ouvre à 1.4-1.5 millimètre de la pointe caudale. La vulve subdivise le corps dans le rapport de 1 : 2.35-2.85. L'ovéjecteur, de forme cylindrique allongée, s'incurve en arrière et se poursuit en deux utérus opposés : l'utérus postérieur se prolonge en arrière, forme une anse et vient se terminer en avant du vagin en mêlant ses replis ovariens à ceux de l'utérus antérieur; celui-ci se recourbe parfois aussi en arrière après un court trajet antérieur, décrit une anse en avant de l'anse postérieure et revient avec celle-ci dans la région de l'intestin antérieur. Les utérus renferment des œufs nombreux, ellipsoïdes, asymétriques, à coque mince, à contenu non segmenté, mesurant 70 μ de long sur 32 μ de large.

Cet Oxyure a été recueilli par le Dr BRODEN dans l'intestin d'un Chimpanzé originaire du district de Bussira; il se rapproche de l'*Oxyuris microon* v. LINSTOW, 1907, parasite du *Nyctipithecus trivirgatus*; il en diffère par la forme de la tête et les dimensions des œufs.

Oxyuris bipapillata sp. n.

Le corps, de forme cylindroïde, s'atténue dans la région œsophagienne jusqu'à 125-175 μ de l'extrémité antérieure, où la cuticule se soulève en un renflement vésiculaire, dont le diamètre maximum est de 90-130 μ (fig. 7, *a*). Ce renflement céphalique débute à la base des lèvres et se poursuit en arrière sans démarcation nette avec le corps. Celui-ci porte sur les lignes latérales une crête aliforme qui prend naissance insensiblement vers le milieu de la région œsophagienne et se poursuit en arrière en s'effaçant progressivement vers l'extrémité postérieure. La coloration générale est blanchâtre. La cuticule présente des stries transversales, dont l'écartement est d'environ

9 à 10 μ; cette striation se poursuit sur le renflement céphalique. La bouche terminale est limitée par trois lèvres subglobuleuses hautes de 10 μ; elle présente de chaque côté une papille céphalique latérale. L'œsophage comprend une première portion allongée, renflée en massue vers son extrémité postérieure et un bulbe œsophagien légèrement plus long que large renfermant un appareil broyeur, les deux étant réunis par un canal d'union court et étroit. L'intestin, dont le diamètre à l'origine est supérieur à celui du bulbe œsophagien, se dirige en un trajet rectiligne jusqu'à l'anus en se rétrécissant progressivement. Le collier nerveux entoure l'œsophage en avant du tiers antérieur de sa portion massuée.

Mâle : long de 2.15 à 2.50 millimètres, épais d'environ 245 μ. La longueur de l'œsophage est d'environ le quart de la longueur totale du corps. L'extré-

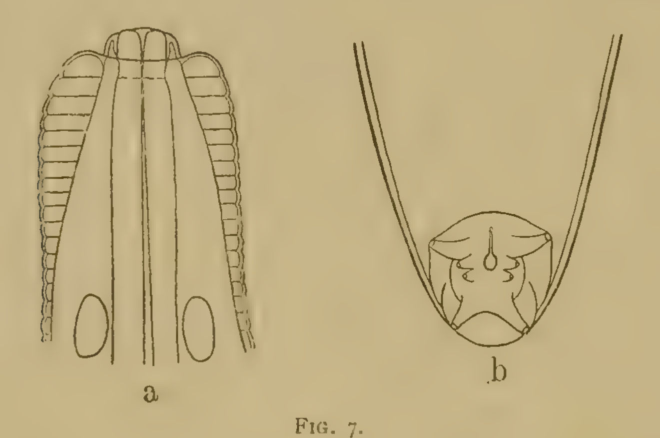


Fig. 7.

mité postérieure, faiblement atténuée, est contournée en crosse et se termine par une queue courte, obtuse; l'orifice cloacal est subterminal. L'extrémité caudale est munie de 4 paires de papilles, dont l'antérieure est disposée sur les côtés de l'orifice cloacal (fig. 7, *b*); la 1re et la 4e paires sont fort développées et relativement saillantes, elles soulèvent la cuticule et déterminent ainsi la formation d'une petite bourse caudale. Le spicule est unique, il mesure 80 μ de long, présente une tête renflée, arrondie, large de 12 μ, et une extrémité effilée légèrement coudée.

Femelle : ses dimensions varient largement suivant son état de développement; elle mesure 4.3-7.3 millimètres de long sur une épaisseur de 480 à 640 μ. L'œsophage, dont la longueur est de 0.9 millimètre, représente environ $^1/_5$-$^1/_8$ de la longueur totale du corps. La queue est longue et effilée, sa longueur est d'environ $^1/_5$ de la longueur du corps. La vulve s'ouvre vers le $^1/_3$ antérieur du corps par deux lèvres faiblement saillantes. La constitution de l'appareil génital varie avec son degré de développement : chez la femelle jeune, il comporte un court vestibule cylindrique, long d'environ 160 μ,

large de 55 à 60 μ, à direction rétrograde, qui se continue avec une trompe impaire fusiforme, large au maximum de 105-110 μ, qui, après un parcours d'environ 500 μ, se subdivise en deux branches divergentes; l'antérieure dispose ses replis jusque 400 μ de l'origine de l'intestin; la postérieure, après un trajet rétrograde de 650 μ, décrit une anse et vient mêler ses replis à ceux de la branche antérieure pour se terminer au même niveau qu'elle en avant de la vulve. Chez la femelle parvenue à sa complète maturité, tout cet appareil est transformé en un sac fusiforme bourré d'œufs, s'étendant jusqu'en avant du bulbe œsophagien d'une part, jusqu'au delà de l'anus d'autre part. De tout l'appareil primitif ne se trouve conservé que l'ovéjecteur. Sous la pression des œufs qui s'y accumulent, le tube digestif, qui persiste dans son intégrité, est repoussé sur le côté contre la paroi du corps; celle-ci est fort distendue, comme on peut le reconnaître à l'écartement des stries cuticulaires, qui sont distantes de 42 μ. Les œufs sont innombrables, ellipsoïdaux, dissymétriques, à coque mince, à contenu non segmenté; ils mesurent de 64 à 68 μ de long sur 32 μ de large.

Cet Oxyure vit au Congo belge dans l'intestin d'un Singe d'espèce non déterminée; il est voisin de *Oxyuris foecunda* v. Linstow, 1879, parasite de *Pithecus orang*; il présente la même évolution de l'appareil femelle et possède comme lui deux papilles céphaliques, sauf que v. Linstow (16) attribue à celles-ci une position submédiane au lieu de latérale; il en diffère surtout par la conformation de l'extrémité caudale du mâle et peut-être par la constitution de l'extrémité céphalique à s'en rapporter à l'indication de von Linstow, d'après laquelle la bouche est délimitée par deux lèvres chez l'Oxyure de l'Orang-Outang.

Labiduris africana sp. n.

Corps droit, cylindrique, atténué en avant; tégument mince et transparent. La cuticule, dont l'épaisseur est d'environ 7 μ, présente une striation transversale très nette; les stries sont espacées de 3 μ, sauf en arrière de la tête sur un espace d'environ un quart de millimètre, où leur écartement est de 5.45 μ. Les faces latérales du corps portent une crête cuticulaire longitudinale; celle-ci naît assez brusquement à 0.35-0.40 millimètre en arrière de la tête et atteint son maximum de hauteur (40-50 μ) après un trajet de 160 μ; elle se poursuit en arrière en s'abaissant insensiblement pour s'effacer vers le cinquième postérieur du corps; sur la coupe, elle affecte la forme triangulaire.

La tête est petite et la bouche terminale, entourée de trois lèvres égales, est allongée dans le sens dorso-ventral (fig. 8, *a*). Dorsalement, elle est

limitée par la lèvre dorsale, qu'un sinus peu profond sépare des deux autres lèvres; celles-ci sont au contraire profondément et largement séparées sur la ligne ventrale, de manière à figurer plutôt des lèvres latérales que des lèvres latéro-ventrales, comme la règle est chez les Nématodes trilabiés. La lèvre dorsale porte deux fortes papilles et présente à sa face interne un prolongement qui se projette dans la cavité buccale entre les lèvres latérales et au-dessus de l'orifice du tube œsophagien (fig. 8, *d*). Les lèvres latérales sont également pourvues de deux fortes papilles; à leur face interne et vers leur bord libre, elles donnent insertion par un prolongement conoïde ventral à une lame à contour arrondi et à bord découpé en franges délicates (fig. 8, *a*, *b*). Les deux lames sont tantôt légèrement relevées, tantôt étroitement appliquées sur le bord ventral des lèvres latérales; elles se rejoignent alors sur la ligne médiane et recouvrent l'espace béant qui sépare les lèvres latérales sur la ligne ventrale et qui donne entrée dans la cavité buccale (fig. 8, *c*). Cet espace béant est limité inférieurement par une saillie de la cuticule, doublée intérieurement par une légère crête. Cette conformation spéciale de l'appareil buccal fait que l'orifice de la bouche, au lieu d'être terminal, est plutôt dirigé vers la face ventrale, où l'accès en est commandé par les deux lames frangées.

A la cavité buccale fait suite un premier segment du tube digestif, que nous désignons sous le nom de pharynx (fig. 8, *d*, *e*) : il mesure environ 150 μ de long; il est tapissé par un revêtement cuticulaire et présente vers son tiers antérieur un élargissement, à partir duquel il se rétrécit à nouveau en même temps que sa paroi cuticulaire s'épaissit suivant trois lignes longitudinales formant ainsi autant de crêtes arrondies proéminant dans sa lumière. Au pharynx fait suite l'œsophage musculeux, dans lequel on peut distinguer deux portions : une première plus courte, renflée en forme de poire et une seconde plus longue, de forme cylindrique, s'atténuant légèrement en arrière pour se terminer par un petit renflement globuleux. La longueur relative de ces deux portions de l'œsophage est 7 : 8 et leur largeur (maximum pour le premier segment, moyen pour le segment cylindrique) est 2 : 1. Le petit renflement, dont la longueur est à la largeur dans le rapport de 2 : 3, est suivi d'un bulbe globuleux, dont le diamètre est double du diamètre transversal du petit renflement œsophagien. Il renferme un appareil broyeur formé de trois plaques chitineuses; il est séparé du petit renflement œsophagien par un étranglement profond. Sur la coupe, la portion renflée de l'œsophage présente une lumière triquètre assez régulière (fig. 8, *f*), dont les branches se contournent vers la périphérie en s'élargissant, de manière à former trois conduits distincts toujours béants. Dans la partie cylindrique de l'œsophage, ces trois conduits se rapprochent progressivement par la réduction des branches de la figure triquètre et finissent par se réunir pour former une lumière simple vers la partie inférieure et le petit renflement œsophagien. Le pore excréteur est situé à environ 320 μ en arrière du bulbe œsophagien.

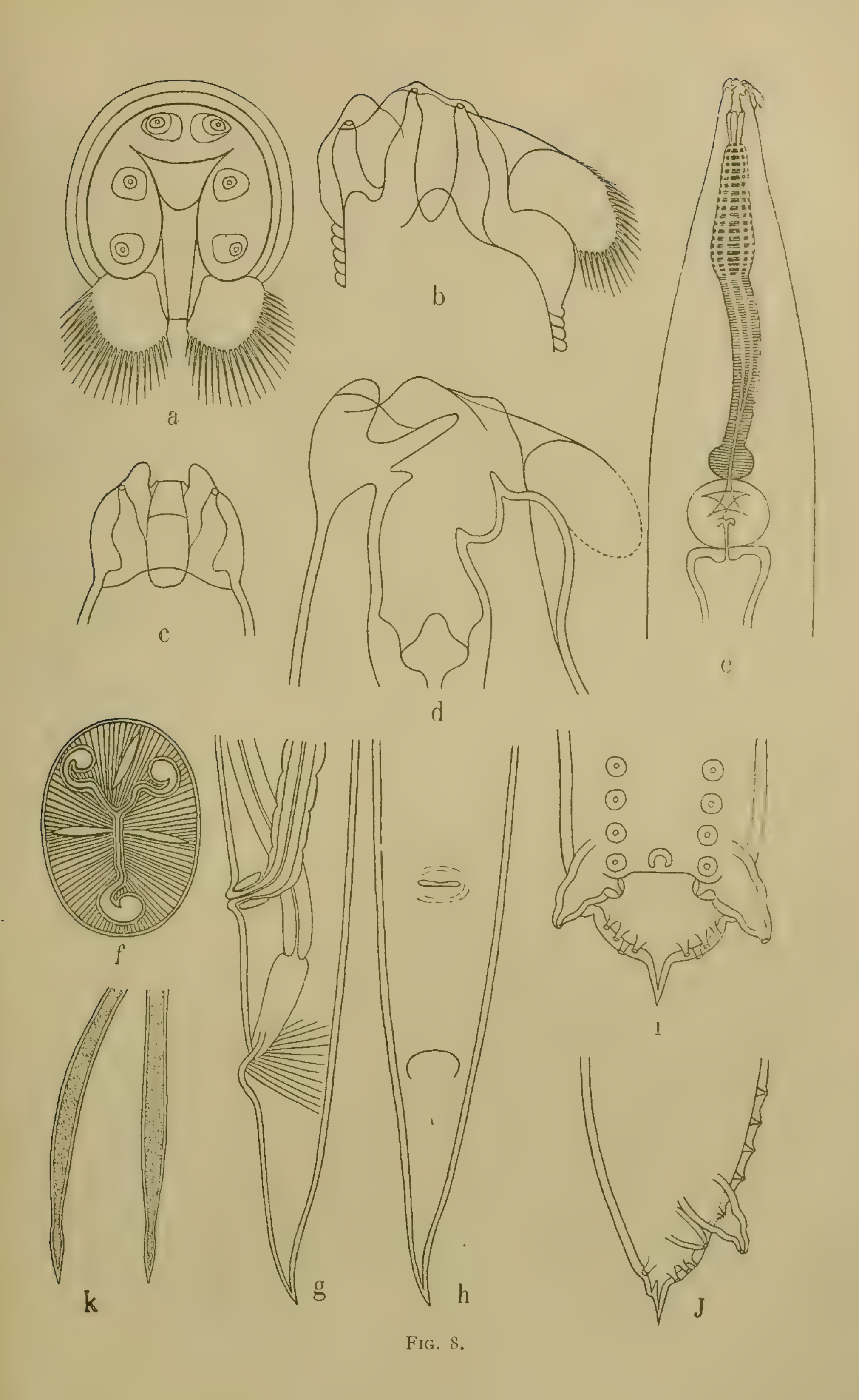


Fig. 8.

Mâle : long de 5.6 à 7.2 millimètres, épais au maximum de 0.51 millimètre. La queue est droite, à peine atténuée, à extrémité arrondie terminée par une petite pointe mucronée longue de 25-28 μ, présentant une légère gibbosité du côté dorsal (fig. 8, *i, j*). L'œsophage mesure $^1/_{5.3}$ en moyenne de la longueur du corps. L'extrémité caudale présente latéralement deux appendices : un antérieur, plus grand et plus acuminé, placé sur le côté de l'orifice cloacal, et un postérieur, plus petit et plus globuleux, situé immédiatement en arrière du premier. Ces deux appendices portent à leur extrémité une papille. Il existe en outre 9 paires de papilles, dont 4 paires de grosses papilles en cône évasé disposées en avant du cloaque sur deux rangées longitudinales, une paire de papilles semblables immédiatement en arrière du cloaque à la base de l'appendice antérieur et 4 paires de papilles postérieures, plus petites, dont une reportée un peu en arrière, vers la face dorsale. L'orifice cloacal se présente sous la forme d'une fente transversale large de 75 μ; il est situé à environ 150 μ de l'extrémité caudale. Il est surmonté sur la ligne médiane par une petite formation en fer à cheval, qui semble n'être qu'un épaississement cuticulaire. Les spicules sont au nombre de deux et sont égaux (fig. 8, *k*); ils mesurent 400 à 415 μ de long sur 32-36 μ de large; ils se présentent sous la forme de bâtonnets cylindroïdes, légèrement arqués, terminés en une pointe aiguë, celle-ci étant séparée du corps par un étranglement très net. Ces spicules sont fréquemment en partie exsertes et apparaissent alors entourés par une gaine hyaline, qui ne laisse libre que l'extrémité pointue du spicule.

Femelle : longue de 7 à 8.2 millimètres, épaisse au maximum de 0.57-0.60 millimètre. L'extrémité caudale est atténuée plus longuement que l'extrémité céphalique et se termine en une pointe aiguë (fig. 8, *g, h*). L'œsophage mesure $^1/_{5.5}$-$^1/_6$ de la longueur totale. L'anus s'ouvre à 0.45 millimètre de l'extrémité caudale et est limité par une lèvre postérieure proéminente arrondie, large de 100 μ. La vulve se présente sous la forme d'une fente transversale, mesurant 72 μ de large, située à environ 0.4 millimètre en avant de l'anus; elle est limitée par deux lèvres légèrement saillantes.

Ce Nématode a été recueilli par le Dr Houssiau, à Léopoldville (Congo belge), dans l'estomac d'une Tortue, *Cinixys erosa* (Schweigger, 1814).

Par les caractères très particuliers de l'appareil buccal et de l'extrémité caudale du mâle, ce parasite se rattache au genre *Labiduris*. Ce genre a été créé en 1866 par Schneider pour *Ascaris gulosa* Rudolphi, 1819, parasite de *Testudo tabulata* Walbaum, 1782. Depuis (1899) von Linstow a signalé une seconde espèce, *Labiduris zschokkei,* rencontrée également chez *Testudo tabulata*. Le Ver que nous avons étudié se différencie

très nettement de ces deux espèces; nous proposons de le désigner sous le nom de *Labiduris africana* pour marquer l'intérêt que présente cette nouvelle espèce du fait qu'elle étend au continent africain l'aire géographique du genre *Labiduris,* qui, jusqu'ici, appartenait exclusivement à la faune de l'Amérique du Sud (Brésil).

Nous avons profité de l'occasion que nous a fournie cette étude pour compléter nos connaissances sur l'organisation du genre *Labiduris,* notamment en ce qui concerne l'appareil génital. Rudolphi (17) déclare celui-ci fort obscur; Schneider (18) n'a pu déterminer le nombre des branches utérines et von Linstow (1) est totalement muet à ce sujet.

L'appareil mâle est formé d'un tube unique, qui débute en avant du milieu du corps par une première portion qui se dirige d'avant en arrière sur une longueur d'environ 0.625 millimètre; il se replie alors sur lui-même en décrivant une anse dont les deux branches sont étroitement appliquées l'une contre l'autre et se dirige en avant jusqu'à 1.1-1.3 millimètre de l'origine de l'intestin, pour décrire alors une nouvelle anse à branches tout aussi étroitement accolées et se poursuivre alors d'avant en arrière jusqu'au cloaque. Dans ce tube, on peut distinguer un premier segment comportant à peu près les $^5/_8$ de la longueur totale, dont le diamètre va en progressant jusqu'à atteindre le quadruple de ce qu'il était au début. Ce segment, qu'on peut considérer comme le testicule, se termine en massue et se sépare par un étranglement brusque du segment suivant; celui-ci, relativement court, moins de 1 millimètre, présente un léger rétrécissement vers son milieu et se trouve séparé du segment suivant par un étranglement moins accusé que le premier. Les deux premières portions du tube sexuel possèdent une paroi mince et sont remplies de spermatozoïdes à tous les stades de développement. Le troisième segment du tube se distingue par des parois plus épaisses; il mesure environ 1.4 millimètre de long et son diamètre va en s'atténuant pour aboutir à une dernière portion qui se présente sous la forme d'une poche à parois fort épaisses, musculeuses, munie à son origine d'un double renflement, au milieu duquel se fait l'abouchement du segment antérieur. Cette poche mesure 0.6 millimètre environ de long et son diamètre se réduit progressivement; elle débouche dans le cloaque qui mesure 0.2 millimètre de long.

L'appareil femelle, comme l'appareil mâle, est constitué par un tube simple qui présente un parcours identique à celui de l'appareil mâle. Il débute en avant du milieu du corps par un tube étroit qui, après un parcours rétrograde de 0.37 millimètre, se replie sur lui-même pour se diriger en avant en

augmentant progressivement de diamètre (192 μ); parvenu vers l'extrémité antérieure de l'intestin, cette première portion du tube sexuel, qui est remplie d'ovules en voie de développement et qu'on peut considérer comme étant l'ovaire, se continue avec l'oviducte qui se fait remarquer par l'étroitesse de son diamètre (50 μ environ) et la structure différente de sa paroi. A ce dernier point de vue, on peut y distinguer deux segments : un premier, le plus long, décrivant un certain nombre de sinuosités avant de se diriger en arrière, possède une paroi formée de grosses cellules granuleuses à aspect glandulaire, limitant une lumière fort étroite; et un second, à paroi épaisse aussi, mais formée de cellules musculaires disposées transversalement; ce segment mesure 0.56 millimètre de long sur 110 μ de large et présente parfois sur son trajet une ou deux dilatations dues à la tension des spermatozoïdes dont il est bourré. Entre ces deux segments de l'oviducte, on remarque un renflement piriforme de 130-175 μ de large sur 170-192 μ de long, à paroi épaisse, à pôle atténué dirigé en arrière. L'oviducte débouche dans un utérus en forme de sac, à paroi mince, s'élargissant en un fuseau long de 4.85 millimètres, large de 0.5 millimètre environ. Cet utérus aboutit à un vestibule de 480 μ de long sur 80 μ environ de large, à paroi musculeuse tapissée d'une cuticule épaisse. L'utérus est rempli d'œufs nombreux, ovoïdes, à coque très mince, à tous les stades de développement jusqu'à celui d'embryons éclos. Ceux-ci, qu'on trouve très généralement en un faisceau de 5 à 7 individus disposés parallèlement et occupant le cône postérieur du sac utérin, prêts à pénétrer dans le vestibule, se présentent sous la forme de vers cylindriques droits, à extrémité céphalique arrondie, à extrémité caudale acuminée; ils mesurent environ 1.2 millimètre de long sur 75 μ de large, et atteignent ainsi des dimensions relativement considérables, soit le sixième ou septième de la longueur de la mère.

Pour compléter les notions concernant l'organisation de *Labiduris africana*, il nous suffira de dire un mot de l'appareil digestif. Nous avons déjà décrit la partie œsophagienne. L'intestin est séparé du bulbe œsophagien par un étranglement très accusé et débute par une partie élargie dont le diamètre transversal égale celui du bulbe œsophagien lui-même. Immédiatement après, l'intestin subit un rétrécissement suivi d'un élargissement qui lui donne la forme d'un fuseau allongé; après un parcours rectiligne, il se continue avec un rectum de 200 à 250 μ de long sur 80 à 90 μ de large.

Nous pouvons maintenant envisager la question des affinités du genre *Labiduris* dans la famille des *Oxyuridae*; ces affinités paraissent particulièrement étroites avec le genre *Atractis* Dujardin, 1845; comme lui, il possède un œsophage de conformation complexe, un appareil génital femelle simple avec vulve disposée au-devant de l'anus et des embryons intra-utérins de grande taille.

L'étude que nous avons faite de *Labiduris africana* nous permet de compléter comme suit la diagnose du genre donnée par von Linstow :

Oxyuridae : bouche à trois lèvres, les deux latéro-ventrales munies d'une lame arrondie à bord frangé; mâles à extrémité caudale rectiligne, pourvue de deux prolongements latéraux et de 20 à 24 papilles; deux spicules égaux; femelles à tube sexuel simple; vulve située peu avant l'anus; vivipares. Parasites dans le tube digestif de Tortues terrestres (Amérique du Sud et Afrique).

Type : *Labiduris gulosa* (Rudolphi, 1819). — Syn. : *Ascaris gulosa* Rudolphi, 1819; *Labiduris gulosa* Schneider, 1866. — Dans le cœcum et le colon de *Testudo tabulata* Walbaum, 1782, Brésil.

Autres espèces : *Labiduris zschokkei* v. Linstow, 1899, dans l'estomac de *Testudo tabulata* Walbaum, 1782, Brésil.

Labiduris africana sp. n., dans l'estomac de *Cinixys erosa* (Schweigger, 1814), Léopoldville.

Crossocephalus viviparus (v. Linstow, 1899).

Syn. : *Pterocephalus viviparus* v. Linstow, 1899; *Crossocephalus viviparus* Railliet, 1909.

Nous rapportons à cette espèce quelques exemplaires femelles d'un Nématode recueillis au Katanga par le Dr Rodhain dans l'intestin d'un Zèbre, probablement *Equus burchelli crawshayi* De Winton, 1896, bien que l'étude que nous en avons faite ait fourni différentes indications qui sont en complète discordance avec celles données par von Linstow (1) pour cette espèce. Pour justifier notre manière de voir, nous décrirons les exemplaires que nous avons étudiés et discuterons ensuite la description du parasitologue allemand.

Longueur : 5.5 à 9.5 millimètres; épaisseur : 280 à 512 μ. Le corps est cylindroïde, droit, atténué légèrement à l'extrémité antérieure, fortement à l'extrémité postérieure qui se termine en pointe allongée, mousse. La coloration est blanchâtre. Le tégument montre une très fine striation transversale. L'extrémité céphalique est comme tronquée brusquement (fig. 9, *a*) et limitée par un bourrelet péristomique, dont le bord libre se relève au niveau

3

de six papilles : deux papilles latérales fort développées, proéminentes, coniques, en forme de cornes latérales, et quatre papilles submédianes en cône surbaissé. L'aire délimitée par le bourrelet péristomique est occupée par trois lèvres basses ou plutôt valves, égales, de forme triangulaire (fig. 9, *b*), dont les sommets convergents sont découpés en trois lobes, un large lobe médian, arrondi, et deux lobes latéraux aigus; elles portent, en outre, deux crochets saillants légèrement divergents. Ces trois lèvres délimitent une bouche triquètre qui sert d'entrée à une cavité de même forme, atrium préœsophagien, dans lequel se trouvent disposées deux à deux six lames pectinées. L'œsophage, long de 1.00 à 1.15 millimètre, comporte deux segments : un segment antérieur, de 360 à 400 μ de long, qui est cylindrique et renferme des glandes surtout abondantes dans sa seconde moitié; et un segment postérieur qui se renfle en arrière en un bulbe bien distinct renfermant un appareil broyeur; le bulbe possède un diamètre transversal de 230 à 250 μ. L'intestin qui lui fait suite est aussi large que lui à son origine et se dirige directement vers l'anus en se rétrécissant progressivement. L'anus est situé à 575 μ de l'extrémité caudale, et cette distance s'est trouvée presque invariable chez tous les exemplaires observés malgré la différence de taille de ceux-ci. A 65 μ en arrière de l'extrémité antérieure existe, de chaque côté sur les lignes latérales, une papille cervicale conique, obtuse. A une distance de 1.9-2.2 millimètres de l'extrémité céphalique s'ouvre, sur la ligne médiane ventrale, le pore excréteur; celui-ci se présente sous la

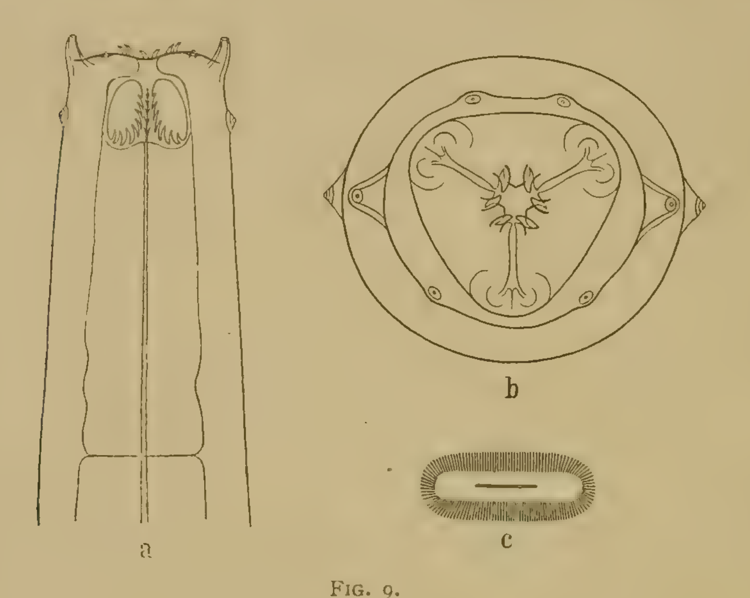


Fig. 9.

forme d'une fente linéaire transversale, longue de 70 μ, délimitée par deux lèvres transversales épaisses, granuleuses, entourées par un cadre oblong épais de 14 μ et strié radiairement (fig. 9, *c*). Le pore excréteur, dans son ensemble, mesure 400 μ dans son diamètre transversal et 55 μ dans son diamètre longitudinal; il occupe le centre d'une dépression de la paroi du corps. L'appareil génital est simple : la vulve s'ouvre à 192-208 μ en avant de l'anus; il comporte un vestibule de 240 μ de long et une trompe de 440 μ de long, à laquelle font suite un utérus, un oviducte et un ovaire, qui se termine un peu en arrière du pore excréteur. Chez les individus ayant atteint leur complète maturité sexuelle, l'utérus et l'oviducte se trouvent transformés en un sac allongé renfermant généralement deux ou trois embryons tout formés, mesurant 4 millimètres de long et 175 μ de large.

Si nous comparons notre description à celle de von Linstow, nous relevons d'abord les points concordants qui justifient notre détermination. Nos six papilles céphaliques sont évidemment les 6 kegelförmige Spitzen; nos six crochets labiaux, les 6 Haken, et nos six lames pectinées si caractéristiques, les 6 seltsam gebildete Blätter de l'auteur allemand. Les deux papilles cervicales latérales que nous avons reconnues chez nos exemplaires adultes sont les mêmes que celles qui étaient indiquées seulement pour les formes agames. Mais où les deux descriptions sont en discordance, c'est dans la position relative attribuée aux diverses formations céphaliques; von Linstow les intervertit complètement sans que nous puissions en trouver une explication. Que sa figure 26 est inexacte, nous en trouvons la preuve dans sa figure 22 représentant l'extrémité céphalique d'un individu jeune; ici le groupe des six projections aiguës qui occupent le centre de l'aire orale est indubitablement formé par les trois paires de crochets labiaux qui, par conséquent, ne sont pas situés en dehors du cercle des kegelförmige Spitzen, comme il l'indique chez l'adulte; d'autre part, von Linstow dit n'avoir pas vu, chez les individus immatures, les organes pectinés; or nous les avons observés chez les embryons encore enfermés dans l'utérus; par conséquent ils ne sauraient occuper la position périphérique qu'il leur attribue, sans quoi il n'aurait pas pu ne pas les remarquer. Il ne les reproduit pas davantage dans sa figure 23, empruntée à un individu adulte. Il est vrai qu'on peut légitimement se demander si von Linstow n'a pas commis une erreur en donnant cette figure

comme appartenant à son *Pterocephalus viviparus,* car elle ne concorde en rien avec les autres figures qu'il donne pour cette espèce (fig. 22, 26 et 27); c'est en vain qu'on y chercherait 6 kegelförmige Spitzen, 6 Haken und 6 seltsam gebildete Blätter. Notre désaccord avec von Linstow ne se borne pas seulement à la conformation de l'extrémité céphalique; il s'étend en outre à la situation de la vulve. Le naturaliste allemand place celle-ci un peu en arrière du milieu du corps, subdivisant celui-ci dans le rapport de 4 : 3, alors que nous trouvons la vulve reportée en arrière, peu en avant de l'anus. Nous ne doutons pas que l'indication de von Linstow ne soit erronée, car si elle était exacte, on ne comprendrait pas comment un embryon, mesurant plus de la moitié de la taille de la mère et plus du tiers de son épaisseur, pourrait s'échapper par la vulve dans la position qu'il attribue à celle-ci. Enfin nous ajouterons que von Linstow ne fait aucune mention du pore excréteur, dont la conformation est cependant si remarquable; que nous n'avons trouvé aucune trace des huit glandes céphaliques et de leur abouchement au sommet de la tête qu'il décrit; et que la musculature du corps est du type méromyaire, comme on peut le reconnaître déjà dans sa figure 24, du moment que les huit formations qu'il interprète comme glandulaires ne possèdent pas cette signification.

Il nous reste maintenant une question à résoudre, celle de la place qui revient à cette espèce dans la classification des Nématodes. Leiper (19) s'est montré disposé à créer pour elle une famille nouvelle; Railliet et Henry (10) ont émis l'idée qu'elle pourrait être rangée dans la famille des *Ascaridae,* sous-famille des *Anisakinae.* L'étude que nous en avons faite nous amène à rejeter ces deux opinions et à placer le genre *Crossocephalus* dans la famille des *Oxyuridae,* où il se rangera tout naturellement à côté du genre *Atractis,* avec lequel il offre de multiples affinités : œsophage composé de deux parties et terminé en arrière par un bulbe distinct, pore excréteur de conformation complexe; deux spicules inégaux; vulve reportée en arrière immédiatement en avant de l'anus; appareil femelle simple; vivipares; embryons dans l'utérus atteignant une très grande taille.

III. — HETERAKIDAE Railliet et Henry, 1914.

Heterakis acuticeps sp. n.

Corps cylindroïde, à extrémité antérieure fort atténuée, l'atténuation étant surtout accusée à partir de la région œsophagienne. Coloration générale grisâtre. La cuticule est striée transversalement et les stries qui sont plus ou moins apparentes suivant les régions ou les individus sont espacées d'environ 5.4 μ. A partir de 400-430 μ en arrière de l'extrémité antérieure, les lignes latérales du corps sont garnies d'une membrane aliforme présentant une fine striation transversale; haute de 30 μ peu au delà de son origine, elle se poursuit en arrière en s'atténuant progressivement. La tête est petite; elle mesure de 47 à 52 μ de large sur 20 μ de haut; elle est formée par trois lèvres subglobuleuses, munies chacune de deux papilles et séparées du corps par un sillon circulaire très net (fig. 10, *a*); la bouche triangulaire, béante, donne accès dans une cavité buccale infundibuliforme. L'œsophage est formé de trois segments : 1° un pharynx long de 65 à 70 μ, large de 32 à 36 μ, à lumière étroite s'élargissant en arrière en une petite cavité à section triangulaire dont les côtés portent chacun une petite dent aiguë perpendiculaire à l'axe de l'organe (fig. 10, *a*, *b*); 2° un œsophage proprement dit, cylindroïde, long de 1 millimètre environ et large au plus de 56 à 60 μ, qui se continue assez brusquement dans 3° un bulbe distinct, piriforme, long de 200 à 230 μ et large de 170-180 μ au maximum. L'intestin présente à son origine un diamètre supérieur à celui du bulbe (250 à 260 μ) et va en s'atténuant en arrière (160-170 μ) jusqu'à un étranglement postérieur qui sépare une portion terminale de 168 à 175 μ de long, qu'on peut considérer comme un rectum. Le collier nerveux entoure l'œsophage vers son tiers antérieur; le pore excréteur s'ouvre un peu en arrière de ce niveau.

Mâle : long de 6.5-7.0 millimètres, épais de 385 à 390 μ au maximum. L'œsophage mesure $^1/_5$ de la longueur totale du corps. L'extrémité postérieure, fortement recourbée, est terminée par une queue conique, pointue, longue de 240-250 μ; elle est munie latéralement de deux expansions membraneuses bien développées formant une véritable bourse caudale (fig. 10, *c*). Ces expansions naissent brusquement sur les côtés de la face ventrale, indépendamment des ailes latérales, et se poursuivent en arrière en s'atténuant progressivement; elles mesurent environ 400 μ de long et présentent une largeur maximum de 80 μ. A environ 50 μ au devant de l'orifice cloacal s'observe une ventouse circulaire, large de 64 μ, bordée par un anneau corné, présentant postérieurement un épaississement interne pour loger une papille impaire. Il existe en outre 16 paires de papilles, dont 10 paires de papilles ventrales, 2 paires de papilles latérales et 4 paires de papilles dorsales; des 10 paires ventrales, 8 sont préanales et 2 postanales (fig. 10, *c*);

les 2 paires latérales sont postanales; les papilles dorsales sont distribuées comme suit : la première paire au niveau de la ventouse ventrale, la deuxième paire à la hauteur de l'orifice cloacal et les deux autres en arrière de cet

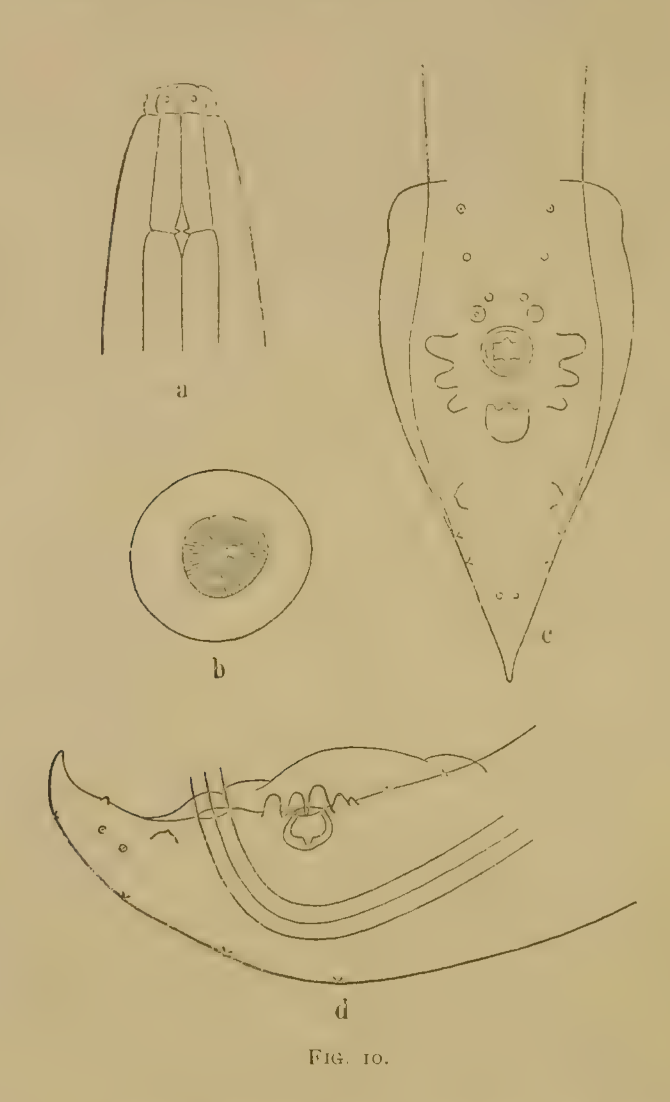


Fig. 10.

orifice (fig. 10, *d*). Les spicules sont longs et inégaux : l'un mesure environ 2 millimètres, l'autre 1.8 millimètre; leur extrémité proximale est arrondie, légèrement renflée et présente une ouverture latérale allongée; leur corps est cylindrique, large de 35-40 μ et muni d'une aile qui, insérée sur sa face interne, se replie pour venir s'accoler par son bord libre contre sa face externe; leur extrémité distale est ensiforme; enfin leur surface est ornée

de dessins réticulés. Il n'y a pas de gubernaculum. Le tube testiculaire est long et étend ses replis jusqu'à une courte distance (280 μ) de l'origine de l'intestin.

Femelle : longue de 6.8 à 8.5 millimètres, épaisse de 400-415 μ. La longueur de l'œsophage représente $^1/_{5.5}$ de la longueur totale du corps. La queue est droite, conique et aiguë; l'anus s'ouvre à 300-340 μ de l'extrémité postérieure. La vulve, délimitée par deux lèvres plus ou moins saillantes, s'ouvre en avant du milieu du corps, subdivisant celui-ci dans le rapport de 5 : 7. L'appareil génital comporte un premier segment ou vestibule, long de 4 millimètres environ, se dirigeant en arrière sur une longueur de 3.2 millimètres; il décrit alors une première anse et, après un parcours de 0.8 millimètre, se recourbe à nouveau pour se continuer en une seconde portion ou trompe qui, après un parcours de 550-600 μ, se subdivise en deux branches divergentes; celles-ci se continuent avec les utérus. Les ovaires décrivent des replis multiples qui s'étendent en avant jusqu'à une courte distance (200 μ) de l'origine de l'intestin et en arrière jusqu'au rectum. Les œufs sont ellipsoïdes, à coque épaisse et à contenu non segmenté; ils mesurent 64-68 μ de long sur 40-44 μ de large.

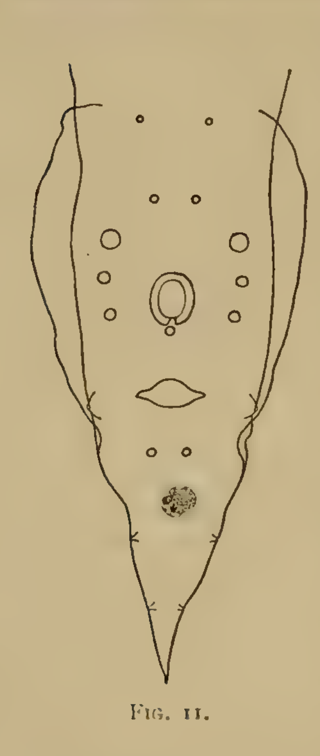
Cette espèce a été récoltée à Léopoldville, par le Dr Broden, dans l'intestin d'un Caméléon non déterminé. Nous avons retrouvé la même espèce dans l'intestin de *Chamaeleon gracilis* provenant de Stanleyville et de Zambi et d'un *Chamaeleon dilepis* originaire du Bas-Congo.

Heterakis brodeni sp. n.

Corps cylindroïde à extrémité antérieure fort atténuée. Coloration brun pâle. La cuticule présente une fine striation transversale, les stries étant distantes d'environ 4 μ. A 550 μ de l'extrémité antérieure, une expansion aliforme naît de chaque côté du corps sur les lignes latérales. L'orifice buccal est entouré par trois lèvres globuleuses, dont l'ensemble forme une tête relativement petite de 56 μ de diamètre dorso-ventral sur 20 μ de hauteur. L'œsophage, long de 1.28 millimètre, comprend un premier segment de 72 μ de long ou pharynx, auquel succède l'œsophage proprement dit, qui se renfle progressivement à son extrémité postérieure en un bulbe distinct large de 184 μ. L'intestin possède à son origine un diamètre supérieur à celui du bulbe œsophagien (288 μ). Le collier nerveux entoure l'œsophage un peu en avant de son tiers antérieur. Le pore excréteur s'ouvre sur la ligne médiane ventrale à 870 μ environ de l'extrémité céphalique.

Mâle : long de 6.5 millimètres environ, épais de 450-465 μ au maximum. L'extrémité postérieure (fig. 11) est incurvée en crochet ou en crosse vers la

face ventrale; elle se termine en pointe aiguë et porte latéralement, à partir de 640 μ de l'extrémité postérieure, deux ailes membraneuses hautes de 64 μ au maximum. Le cloaque s'ouvre à 290 μ de la pointe caudale; il est séparé de la ventouse ventrale par une distance de 70 μ. Cette ventouse, de forme régulièrement circulaire, mesure 55 μ de diamètre; elle est bordée par un anneau corné bien développé. On compte dix paires de papilles, dont 5 paires préanales et 5 paires postanales; de ces dernières, une paire est dorsale opposée à la paire ventrale la plus postérieure; il existe en outre une papille impaire immédiatement en arrière de la ventouse ventrale, dont le bord postérieur est excavé pour la loger. Les deux spicules inégaux se terminent en pointe mousse; l'un mesure environ 1.85 millimètre, l'autre 1.69 millimètre; ils possèdent la même conformation que ceux de *Heterakis acuticeps*.


Fig. 11.

Femelle : longue de 7.8 millimètres, épaisse au maximum de 385 μ. L'extrémité postérieure est droite et se termine en un cône mousse surmonté par une petite pointe aiguë longue de 50 μ. L'anus s'ouvre à 360 μ de l'extrémité caudale. La vulve est située au $^2/_5$ antérieur; elle est bordée par deux lèvres latérales saillantes, longues de 205 μ et hautes de 145 μ. Les œufs sont ellipsoïdes et mesurent 75-80 μ de long et 48-52 μ de large; ils possèdent une coque épaisse et un contenu non segmenté.

Ce Nématode a été rencontré, à Léopoldville, dans l'intestin d'un Caméléon non déterminé; comme il s'y trouvait associé à *Physaloptera chamaeleontis,* que nous dirons plus loin être un parasite de *Chamaeleon gracilis*, il y a tout lieu de le considérer également comme parasite de cette espèce de Caméléon.

Heterakis brevispiculum Gendre, 1911.

Cette espèce avait été rencontrée, par Gendre (20), dans les appendices cœcaux de la Poule domestique et de la Pintade, à Abomey et à Zagnanado, et chez un Francolin, à Agouagon. Nous l'avons retrouvée parmi les matériaux parasitologiques recueillis

par M. le vétérinaire CARLIER au Kivu; elle y a été récoltée dans les cœcums d'une Poule, où elle était associée à des exemplaires de *Subulura suctoria*, association que GENDRE a déjà signalée comme fréquente au Dahomey.

Heterakis dahomensis GENDRE, 1911.

Nous rapportons à cette espèce des *Heterakis* recueillis au Kivu, par M. le vétérinaire CARLIER, dans l'intestin d'un Rat non déterminé. GENDRE (20) l'a décrite du cœcum d'un Rat de Gambie, *Cricetomys gambianus*, au Dahomey. Comme l'aire géographique de ce rongeur s'étend jusqu'au Kivu, il est vraisemblable que le rongeur qui a fourni les *Heterakis dahomensis* que nous avons examinés, est un *Cricetomys gambianus*.

Heterakis (Strongyluris) elegans (GENDRE, 1909).

Syn. : *Heterakis elegans* GENDRE, 1909; *Heterakis (Strongyluris) elegans* RAILLIET et HENRY, 1914.

Nous avons rencontré cette espèce dans le gros intestin d'un *Chamaeleon dilepis* originaire du Bas-Congo. GENDRE (21) l'avait signalée comme parasite d'un *Chamaeleon gracilis* en Guinée française et d'un *Chamaeleon* sp. au Dahomey.

Subulura distans (RUDOLPHI, 1809).

Syn. : *Ascaris distans* RUDOLPHI, 1809; *Heterakis distans* SCHNEIDER, 1866; *Subulura distans* RAILLIET et HENRY, 1912.

Cette espèce s'est trouvée dans les récoltes faites par le Dr BRODEN, à Léopoldville, chez un Cercopithèque de Brazza et chez un *Cercopithecus* sp., et par le Dr RODHAIN, à Kibombo (Maniéma), chez un *Cercopithecus patas*.

Subulura suctoria (MOLIN, 1860).

Syn. : *Heteracis suctoria* MOLIN, 1860, pro parte; *Heterakis suctoria* STOSSICH, 1888; *Subulura suctoria* RAILLIET et HENRY, 1912.

Cette espèce a été recueillie par M. le vétérinaire CARLIER, dans les cœcums d'une Poule, dans le district de Kivu. GENDRE

(22, 20) l'avait déjà signalée chez le même hôte en Guinée française (Fouta-Djalon) et au Dahomey.

Les exemplaires que nous avons examinés présentaient des dimensions un peu moindres que celles données par GENDRE pour le même hôte; ils mesuraient : ♂ 5.0 à 5.8 millimètres de long et 0.33 millimètre de large; ♀ 7.9 à 8.1 millimètres de long et 0.40 millimètre de large. Nous avons relevé en outre les particularités suivantes :

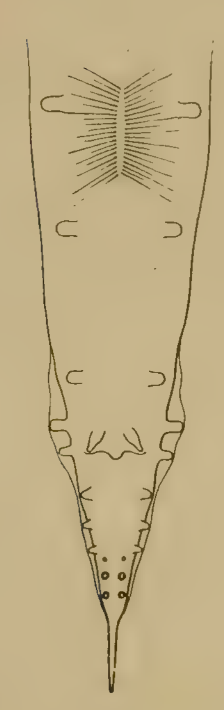


FIG. 12.

Mâle : l'œsophage mesure $^1/_{5.5}$ de la longueur totale du corps; le collier nerveux l'entoure un peu en arrière de son cinquième antérieur; le pore excréteur est situé à 360 μ de l'extrémité céphalique; le cloaque s'ouvre à 270 μ de la pointe caudale; la ventouse préanale est longue de 95 μ; les spicules égaux mesurent 1.02 à 1.15 millimètre de longueur et 20 μ d'épaisseur; ils sont légèrement arqués et se terminent en pointe aiguë incurvée en crochet; le gubernaculum a 150 μ de long; les papilles génitales sont disposées telles que GENDRE les a figurées; la figure que nous en donnons ici (fig. 12), bien que prise sous une autre incidence, est parfaitement superposable à celle de GENDRE.

Femelle : l'œsophage mesure $^1/_{7.4}$ de la longueur totale du corps; il est entouré par le collier nerveux un peu en avant de son cinquième antérieur. Le pore excréteur est situé à 400 μ de l'extrémité céphalique; l'extrémité postérieure est progressivement atténuée et se termine en pointe aiguë; la queue représente $^1/_{10}$-$^1/_{11}$ de la longueur totale du corps; l'anus s'ouvre à 700-800 μ de la pointe caudale; la vulve non saillante est située en avant du milieu du corps; les œufs ellipsoïdes sont pourvus d'une coque mince et mesurent en moyenne 64 μ de long et 15 μ de large.

RAILLIET et HENRY (23) ont formulé des doutes au sujet de la présence de cette espèce comme parasite chez la Poule. « On l'a signalé, disent-ils, chez beaucoup d'Oiseaux, comme *Cariama cristata* (DRASCHE), *Gallus domesticus* et *Numida meleagris* (GENDRE), mais ces déterminations mériteraient d'être revues après comparaison avec *S. allodapa*, d'une part, et *S. differens*, d'autre part. » Pour ce qui concerne *S. allodapa*, la question a été résolue

conformément aux prévisions de ces auteurs; SEURAT (24) a montré, en effet, que l'*Heterakis suctoria* MOLIN du *Cariama cristata* que DRASCHE avait déjà distingué est identique à *Subulura allodapa* (CREPLIN). Pour *Subulura differens,* nous ne pensons pas que la question puisse être résolue dans le même sens. Bien que la description que SONSINO (25) donne de cette espèce soit fort insuffisante, nous y relevons cependant un certain nombre de caractères qui ne s'appliquent aucunement à la forme que nous avons étudiée, tels que spicules plutôt courts, à extrémité non recourbée en crochet, papilles en nombre inférieur à 12, extrémité postérieure de la femelle brusquement atténuée, anus plutôt rapproché de la pointe caudale, etc. Nous croyons donc que la forme que GENDRE et nous avons observée chez la Poule, est bien *Subulura suctoria* (MOLIN).

Subulura otolicni (P.-J. VAN BENEDEN, 1890).

Syn. : *Strongylus otolicni* P.-J. VAN BENEDEN, 1890; *Subulura otolicni* RAILLIET et HENRY, 1914.

Corps cylindroïde, atténué aux deux extrémités, plus fortement en arrière qu'en avant. Coloration blanchâtre. Le tégument présente une striation transversale extrêmement fine et serrée. La tête est légèrement renflée et arrondie en avant; à son sommet s'ouvre la bouche; celle-ci est orbiculaire, largement béante; son diamètre est de 35 à 45 μ; elle est dépourvue de lèvres distinctes, mais entourée de six papilles céphaliques, deux latérales plus volumineuses et quatre submédianes; elle donne accès dans une cavité buccale ou vestibule, poculiforme, profonde de 56 μ, large de 64 μ à son fond, sur lequel s'élèvent trois dents chitineuses disposées autour de l'entrée de l'œsophage. Celui-ci mesure 1.2 à 1.3 millimètre de long et affecte la forme en massue; sa partie postérieure renflée, dont le diamètre est environ trois fois supérieur à celui de sa partie antérieure, constitue un bulbe avec appareil broyeur, non nettement séparé du restant de l'œsophage. Le collier nerveux enserre celui-ci un peu en arrière de son quart antérieur.

Mâle : long de 8 millimètres, épais au maximum de 0.4 millimètre. L'œsophage mesure les $^2/_{13}$ de la longueur totale. Le cloaque s'ouvre à 255 μ de l'extrémité caudale; celle-ci est munie latéralement de deux ailes peu développées; la queue est courte et a la forme d'un cône aigu prolongé par un appendice aciculé long de 95 μ. En avant du cloaque, à une distance d'environ 480 μ, se voit une ventouse en fente allongée, non limitée par un cadre corné et longue d'environ 160 μ. La face ventrale est munie de onze paires de papilles, dont trois paires préanales, la plus antérieure étant située

vers l'extrémité antérieure de la ventouse préanale (fig. 13). Les deux spicules, longuement exsertes, sont égaux, longs de 1.8 millimètre environ, épais de 28 μ; leur extrémité antérieure est légèrement évasée, leur extrémité postérieure terminée en pointe aiguë; ils présentent sur toute leur longueur une striation transversale et sont accompagnés d'une pièce accessoire ou gubernaculum, longue de 225 μ, élargie en avant, à bords incurvés en gouttière, et terminée en pointe mousse en arrière. Le tube génital s'étend jusqu'à 3.3 millimètres de l'extrémité antérieure.

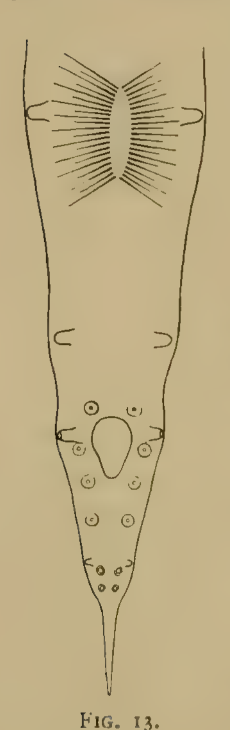


FIG. 13.

Femelle : longue de 12.5 à 16.6 millimètres, épaisse au maximum de 0.64-0.65 millimètre. L'œsophage mesure un peu plus de $^1/_{10}$ de la longueur totale. L'anus s'ouvre à 1.4 millimètre de la pointe caudale. La queue, qui représente environ $^1/_{11}$ de la longueur du corps, a la forme d'un cône allongé terminé en pointe aiguë comme chez le mâle. La vulve non saillante s'ouvre en avant du milieu du corps qu'elle subdivise dans le rapport de 7 : 9; les replis des tubes génitaux s'étendent à partir de 200-270 μ en arrière du bulbe œsophagien jusque 500 μ en arrière de l'anus. Les œufs sont subglobuleux ou ellipsoïdes et mesurent en moyenne 66 μ sur 50 μ; ils sont pourvus d'une coque mince et lisse et leur contenu est embryonné au moment de la ponte.

Ce parasite a été récolté par le Dr GÉRARD, à Kikondja, dans l'intestin d'un *Galago mossambicus*.

Par ses caractères, ce Nématode se range dans le genre *Subulura* MOLIN, 1860. Dans leur « Essai de classification des Heterakidae », RAILLIET et HENRY (23) signalent trois *Subulura* parasites de Lémuriens : *S. (?) perarmata* (RATZEL, 1868), dans l'intestin de *Tarsius spectrum; S. sarasinorum* (MEYER, 1896), dans l'intestin de *Stenops gracilis,* et *S. otolicni* (VAN BENEDEN, 1890), dans l'intestin de *Galago demidoffi* et *G. galago.* Il y a lieu de se demander si le *Subulura* de *Galago mossambicus* ne s'identifie pas à l'une de ces espèces. La réponse est certainement négative pour ce qui concerne les deux premières de ces espèces; elle est plus malaisée pour ce qui concerne la troisième. Si nous nous reportons au travail de VAN BENEDEN (26), nous devons constater que le texte de l'auteur ne fournit aucune indication quelque peu précise qui

puisse servir à une détermination d'espèce. En dehors de la longueur du corps, qui, comme BRANDES (27) l'a fait observer, ne saurait s'appliquer qu'à la femelle, à en juger par les figures de l'auteur, nous ne trouvons aucune autre mensuration qui puisse servir de point de comparaison. Quant aux figures données par VAN BENEDEN, à raison même de leur insuffisance, elles ne permettent aucune conclusion formelle ; tout au plus autorisent-elles à affirmer qu'il n'y a rien qui s'oppose à l'identification de notre *Subulura* avec le *Subulura otolicni*. Aussi préférons-nous admettre provisoirement cette identité plutôt que de créer une espèce nouvelle, ce qui aurait pour résultat de déclarer *Subulura otolicni* nomen nudum.

Ascaridia cristata (v. LINSTOW, 1900).

Syn. : *Heterakis cristata* v. LINSTOW, 1900 ; *Heterakis (?) cristata* TRAVASSOS, 1913 ; *Ascaridia cristata* RAILLIET et HENRY, 1914.

VON LINSTOW a décrit sous ce nom un Hétérakidé recueilli dans l'intestin d'un *Balearica regulorum* BENN., à Langenburg, sur le lac Nyassa. Nous rapportons à la même espèce des Nématodes récoltés, dans la région du Kivu, par M. le vétérinaire CARLIER dans l'intestin d'une Grue non déterminée. Les exemplaires que nous avons examinés diffèrent cependant de ceux que VON LINSTOW a étudiés par les caractères suivants : les trois lèvres possèdent la même longueur ; le mâle possède trois paires de papilles préanales, dont deux paires encadrent la ventouse ventrale ; le cadre de celle-ci n'est pas prolongé en arrière pour loger la papille impaire.

Ascaridia lineata (SCHNEIDER, 1866).

Syn. : *Heterakis lineata* SCHNEIDER, 1866 ; *Ascaridia lineata* RAILLIET et HENRY, 1912.

Cette espèce, qui était renseignée du Brésil et du Turkestan, semble assez répandue dans tout le Congo belge : nous l'avons rencontrée dans les récoltes faites sur des Poules à Dolo par M. MASSAUX, à Wombali par M. VANDERYST et dans la région du Kivu par M. le vétérinaire CARLIER.

IV. — DRACUNCULIDAE Leiper, 1912.

Dracunculus dahomensis (Neumann, 1895).

Syn. : *Filaria dahomensis* Neumann, 1895; *Dracunculus dahomensis* Railliet et Henry, 1910.

Des exemplaires femelles ont été recueillis par le Dr Rovere dans le tissu conjonctif sous-péritonéal d'un *Python sebae* capturé le 12 février 1911 à la station agricole de Kitobola.

V. — FILARIIDAE Claus, 1885.

1. **Filariinae** Stiles, 1907.

Filaria duboisi sp. n.

Corps cylindroïde, atténué à ses deux extrémités, plus longuement en arrière qu'en avant; le maximum d'épaisseur se trouve en avant du $^1/_3$ antérieur, au delà duquel l'atténuation se fait lentement jusqu'à l'extrémité caudale, qui se termine en cône à sommet arrondi. La coloration est blan-

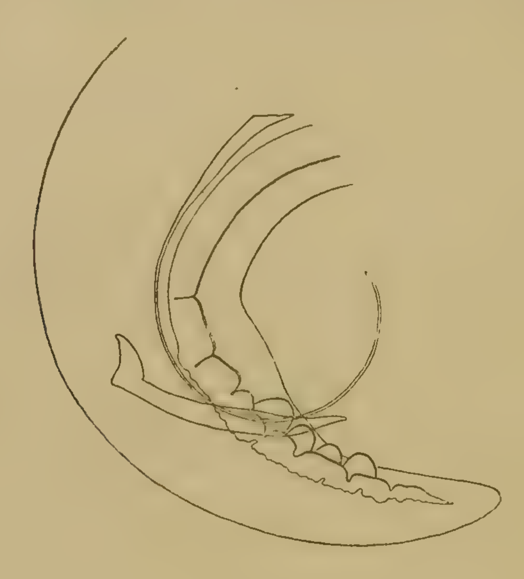


Fig. 14.

châtre. Le tégument est lisse; au niveau des lignes latérales, on observe des ailes membraneuses qui commencent peu en arrière de l'extrémité antérieure, à 48 μ de celle-ci, pour se terminer à une courte distance de la pointe caudale, à 35 μ de celle-ci. La tête est arrondie en avant et se continue sans démarcation avec le corps. La bouche est dépourvue de lèvres; elle est entourée de six papilles, dont deux latérales saillantes et quatre submédianes peu accusées. L'œsophage comprend une première partie courte et étroite, entourée par le collier nerveux vers son tiers postérieur, et une seconde partie, cinq à six fois plus longue et deux à trois fois plus épaisse en même temps que plus opaque. L'intestin, à son origine, est plus large que la seconde portion de l'œsophage.

Mâle : long de 10-13 millimètres environ, épais de 255-320 μ au maximum. Le corps est le plus souvent pelotonné sur lui-même, en même temps que son extrémité postérieure décrit deux tours de spire. La longueur de l'œsophage est d'environ le $^{1}/_{6}$ de la longueur totale. Le cloaque s'ouvre à 85 μ de l'extrémité caudale; celle-ci porte de chaque côté quatre papilles saillantes hémisphériques, dont une préanale et trois postanales (fig. 14); les ailes latérales deviennent plus hautes vers la région cloacale et leur bord libre, plus long que leur ligne d'insertion au corps, décrit un certain nombre d'ondulations bien marquées. Les spicules sont inégaux : le petit, long de 120 μ et épais de 15 μ, se termine en pointe mousse; le grand, long de 370 μ, est formé de deux parties, une proximale épaisse de 7 à 8 μ et longue de 155 μ, et une distale filiforme. Le tube génital s'étend en avant jusque 680 μ de l'extrémité antérieure.

Femelle : longue de 14.9-26.8 millimètres, épaisse au maximum de 360-640 μ. La longueur de l'œsophage est d'environ le $^{1}/_{8}$ de la longueur totale. L'anus est situé à 200-320 μ de l'extrémité caudale. La vulve non saillante s'ouvre au $^{1}/_{12}$ antérieur du corps; les replis des tubes génitaux remplissent toute la cavité du corps depuis 350-800 μ de l'extrémité antérieure jusque 320 à 575 μ de l'extrémité postérieure. Vivipare.

Nous nous faisons un plaisir de dédier cette filaire à M. le Dr Dubois, qui l'a recueillie à Léopoldville dans la cavité rétropéritonéale d'un Crapaud géant et dans la grande cavité épiploïque d'une Grenouille, l'un et l'autre non déterminés.

Cobboldina vivipara (Leiper, 1910).

Syn. : *Cobboldia vivipara* Leiper, 1910.

Ce parasite a été récolté par le Dr Rovere dans l'estomac d'un Hippopotame, à Dolo, en 1911.

Acanthocheilonema dracunculoides Cobbold, 1870.

Le Dr Rodhain a recueilli, au Katanga, des exemplaires de ce parasite du Chien à deux reprises, une fois dans la cavité péritonéale, l'autre fois dans la cavité pleurale.

Setaria congolensis Railliet et Henry, 1911.

Nous rapportons à cette espèce une filaire trouvée par le Dr Rodhain dans la cavité péritonéale d'un *Potamochoerus porcus* L. au Katanga.

Setaria labiato-papillosa (Alessandrini, 1838).

Syn. : *Filaria cervi* Rudolphi, 1819; *Filaria labiato-papillosa* Alessandrini, 1838; *Filaria cervina* Dujardin, 1845; *Filaria terebra* Diesing, 1851; *Setaria labiato-papillosa* Railliet et Henry, 1911.

Des exemplaires de cette filaire ont été récoltés par le Dr Rovere dans la cavité péritonéale de Bovidés à Dolo.

Dirofilaria kuelzi (Rodenwaldt, 1910).

Syn. : *Filaria kuelzii* Rodenwaldt, 1910; *Dirofilaria Kuelzi* Railliet et Henry, 1911.

Nous rapportons à cette espèce une femelle immature provenant d'une Antilope non déterminée. Les types de cette filaire ont été rencontrés dans le tissu conjonctif sous-cutané et intramusculaire d'un *Cephalophus maxwelli* (?). A l'excellente description que Rodenwaldt (28) a donnée de ce Nématode, nous n'apporterons qu'une correction : d'après l'auteur allemand, la bouche serait dépourvue d'armature et de papilles visibles; la bouche est effectivement nue, mais elle est entourée de six papilles, dont deux papilles latérales fort petites, disposées à 75 μ de l'orifice buccal et quatre papilles submédianes coniques, plus grandes, qui en sont distantes de 105 μ. L'exemplaire que nous avons examiné mesurait environ 14 centimètres de long et 480 μ de large vers le milieu du corps.

2. Onchocercinae Leiper, 1911.

Grammophora katangensis g. n., sp. n.

Corps filiforme, atténué aux deux extrémités, l'atténuation postérieure plus prononcée que l'antérieure. Coloration blanchâtre. L'extrémité céphalique est arrondie et suivie d'un rétrécissement faiblement marqué; l'extrémité caudale se termine en cône obtus orné de trois appendices, un terminal cylindroïde court et deux latéraux en forme de boutons. Le tégument pré-

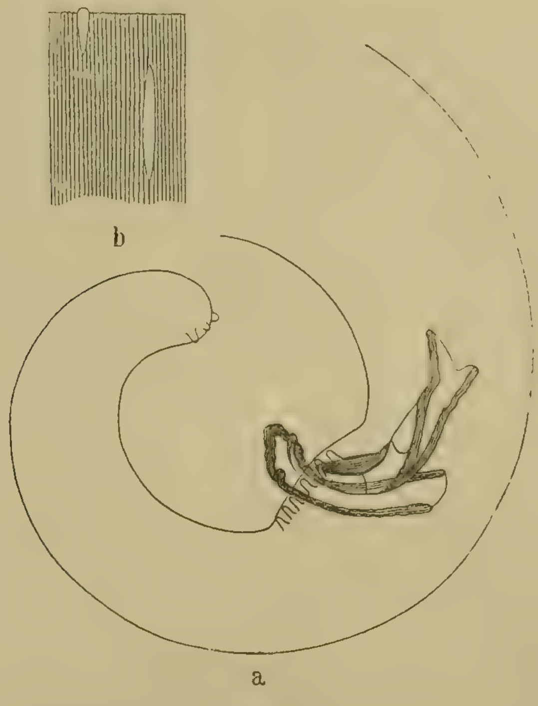


Fig. 15.

sente une striation transversale comportant de très fines stries superficielles et des épaississements fusiformes interposés entre celles-ci et répandus sans ordre (fig. 15, *b*). La bouche est petite, arrondie, dépourvue de lèvres; elle est entourée de quatre papilles submédianes peu visibles. L'œsophage comprend un premier segment étroit, long de 0.5-0.6 millimètre, et un second segment quatre fois plus épais, fusiforme, long de 3.5-5.7 millimètres. Le collier nerveux entoure le premier segment œsophagien un peu en arrière de son milieu. L'intestin, à son origine, est plus étroit que la seconde portion de l'œsophage.

Mâle : long de 34-39 millimètres, épais au maximum de 240 µ. Les stries cuticulaires sont distantes d'environ 1.6 µ; les épaississements fusiformes sont longs de 25-50 µ, larges de 5-6 µ et saillants de 4 µ environ; ils font leur apparition à 3 millimètres en arrière de l'extrémité céphalique et s'observent jusqu'aux approches de la spire caudale; à ce niveau, ils modifient leurs caractères, ils deviennent moins saillants et moins larges, mais plus longs et plus serrés et exclusivement disposés du côté concave des tours de spire; observés de champ, ils accusent une légère striation transversale. L'extrémité caudale décrit 2 $^1/_2$ tours de spire; le cloaque s'ouvre à 280 µ de la pointe caudale; il est entouré de six paires de papilles, dont deux préanales, une paranale et trois postanales (fig. 15, *a*); on observe en outre une paire de papilles subterminales. Les deux spicules sont inégaux : le petit, long de 120 µ, est renflé à son extrémité; le grand, qui mesure 144 µ de long, se termine en pointe obtuse. Le tube testiculaire s'étend jusque 2.6 millimètres de l'extrémité antérieure.

Femelle : longue de 57-65 millimètres, épaisse au maximum de 350-370 µ. Les stries cuticulaires sont distantes d'environ 2.4 µ, les épaississements fusiformes atteignent 80-90 µ de long sur 5 µ de large; ils sont répartis sur toute la longueur du corps, sauf au niveau de l'extrémité antérieure sur une étendue de 4 millimètres. L'extrémité caudale est incurvée vers la face ventrale; l'anus s'ouvre à 350-400 µ de la pointe terminale. La vulve, légèrement saillante, est située à 0.9-1.2 millimètre de l'extrémité antérieure. L'ovéjecteur comporte un court vestibule et une trompe impaire qui décrit de nombreux replis avant de se diviser en deux branches; celles-ci étendent leurs circonvolutions dans toute la longueur du corps jusque 700 µ en avant de l'anus. Les utérus sont remplis d'embryons libres qui mesurent 150-200 µ de long sur 6 µ de large; leur extrémité antérieure n'est pas atténuée, leur extrémité postérieure est effilée. Les œufs embryonnés sont ovalaires, à coque mince; ils mesurent 48 µ de long sur 30-32 µ de large.

Cet intéressant parasite a été recueilli chez le *Petrodromus tetradactylus* par le Dr Rodhain, au cours de sa mission scientifique du Katanga; il siégeait dans le tissu conjonctif intermusculaire de la région du cou.

Parmi les matériaux d'études rapportés par le Dr Rodhain se trouvait un frottis de sang du même hôte, dans lequel nous avons observé des Microfilaires que nous n'hésitons pas à rapporter à *Grammophora katangensis*; elles présentaient les caractères suivants :

Microfilaires dépourvues de gaine et mesurant de 140 à 207 µ (moyenne 170 µ) de longueur et 5 à 6 µ d'épaisseur. L'extrémité antérieure, non atte-

nuée, est arrondie; elle est dépourvue de prépuce et de dard apparent; en arrière le corps s'atténue régulièrement dans son quart ou cinquième postérieur et se termine en pointe effilée. La cuticule ne montre aucune striation distincte. La colonne cellulaire est formée de noyaux petits et serrés, tous semblables et très chromophiles; elle débute à une courte distance de l'extrémité céphalique, généralement à 3-6 μ de cette extrémité, exceptionnellement davantage (15 μ), et présente trois interruptions ou taches blanches distribuées comme suit : une première, la plus petite, sous forme d'une ligne légèrement oblique par rapport à l'axe du corps, est située vers $^{23}/_{100}$ de la longueur du corps; la deuxième, la plus étendue, s'observe vers $^{61}/_{100}$; elle mesure en moyenne de 10 à 11 μ de longueur et se montre souvent subdivisée en deux par la présence en son milieu de deux à trois petits noyaux; la troisième, de dimensions moyennes, 3 à 4 μ, se trouve reportée en arrière vers $^{81}/_{100}$ du corps. Ces trois taches claires présentent une constance parfaite et semblent correspondre à la tache nerveuse, le corps central de Manson et la tache anale décrits chez d'autres Microfilaires. Indépendamment de ces trois taches blanches, on peut en observer deux autres plus petites, interposées l'une entre la première et la deuxième, l'autre entre la deuxième et la troisième, mais elles sont dépourvues de constance, de sorte qu'il est impossible de décider si elles possèdent une valeur morphologique ou si elles sont artificielles. La colonne cellulaire se termine en arrière en pointe aciculée et semble occuper tout l'espace formé par le cône terminal de la cuticule; ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle s'en montre détachée, et la cuticule apparait alors distinctement terminée en pointe mousse.

Les caractères de ce Nématode permettent de le ranger dans la sous-famille des *Onchocercinae*. Les particularités de la cuticule, d'une part, et l'organisation de l'appareil génital, d'autre part, le différencient nettement des genres *Onchocerca* et *Elaeophora*; aussi nous sommes-nous cru autorisé à créer pour lui un genre nouveau, **Grammophora,** répondant à la diagnose suivante :

Onchocercinae : cuticule à fine striation transversale superficielle et à épaississements fusiformes; ailes latérales absentes; œsophage composé de deux segments; mâles à extrémité caudale enroulée en spire; deux spicules inégaux courts; un groupe de six papilles paranales, une paire de papilles subterminales; femelles à queue arquée vers la face ventrale; vulve située à peu de distance de l'extrémité céphalique; deux branches utérines; vivipares. Habitat : tissu conjonctif intermusculaire de Mammifères; embryons circulant dans le sang.

VI. — ACUARIIDAE SEURAT, 1913.

1. Acuariinae RAILLIET, HENRY et SISOFF, 1912.

Dispharynx spiralis (MOLIN, 1858).

Syn. : *Dispharagus spiralis* MOLIN, 1858; *Acuaria (Dispharynx) spiralis* RAILLIET, HENRY et SISOFF, 1912.

Cette espèce a été recueillie au Kivu, par M. le vétérinaire CARLIER, dans le ventricule succenturié d'une Poule.

Ce parasite est déjà connu d'Europe (Autriche, Italie, France) et d'Australie; sa présence en Afrique (Algérie) a déjà été signalée, car c'est à juste titre que RAILLIET, HENRY et SISOFF (29) lui assimilent les Nématodes décrits par BRIDRÉ (30) chez le Pigeon.

Echinuria leptoptili sp. n.

Mâle inconnu.

Femelle : corps cylindroïde, atténué en avant, long de 7.9 à 10 millimètres, épais de 360-400 μ au maximum. Coloration blanchâtre. La cuticule est striée transversalement, les stries étant distantes d'environ 5 μ. La bouche est délimitée par deux lèvres latérales, coniques, terminées en pointe mousse; elles sont pourvues de deux papilles pédonculées, latérales, symétriques. Les cordons cutanés, au nombre de quatre, naissent par deux aux commissures labiales et s'étendent en arrière, en suivant les lignes submédianes, jusque 0.9 millimètre de l'extrémité antérieure, où elles s'incurvent vers les lignes latérales pour s'y unir deux à deux. Ces cordons se composent de bandelettes cuticulaires simples, festonnées, faisant une saillie de 16 μ au-dessus du tégument. Peu en arrière des anses formées par les cordons cutanés existe, de chaque côté, une papille latérale conique, faiblement saillante. L'œsophage comprend trois segments : un pharynx long de 0.3 millimètre, un œsophage musculeux de même longueur et un œsophage glandulaire long de 2.1 millimètres. Ces trois segments sont cylindroïdes et leur diamètre augmente du premier au troisième. Le collier nerveux est situé à l'extrémité postérieure du pharynx. La queue est courte, conique, à pointe mousse relevée vers la face dorsale; sur les lignes latérales, elle est munie d'une expansion membraneuse, qui prend naissance à 640 μ de la pointe caudale et s'étend jusque 50 μ environ de celle-ci; ces expansions présentent une striation transversale très nette et mesurent 40 μ de largeur maximum vers leur tiers postérieur. L'anus est situé à 65-95 μ de l'extrémité postérieure; la vulve s'ouvre à 80-145 μ en avant de l'anus. La

surface ventrale subit en avant de la vulve une dilatation qui vient recouvrir celle-ci et masque en partie l'atténuation de l'extrémité postérieure du corps, qui apparaît plus ou moins régulièrement arrondie. L'appareil génital est simple et s'étend jusque 1.4 millimètre de l'extrémité antérieure. Il est constitué pour la plus grande partie par un utérus bourré d'œufs innombrables; ceux-ci sont ellipsoïdes, à coque épaisse, et mesurent 32 μ de long sur 20 μ de large.

Ce Nématode a été recueilli par le Dr Rovere, dans l'estomac (?) d'un *Leptoptilus crumenifer* à Dolo.

2. **Physalopterinae** Seurat, 1913.

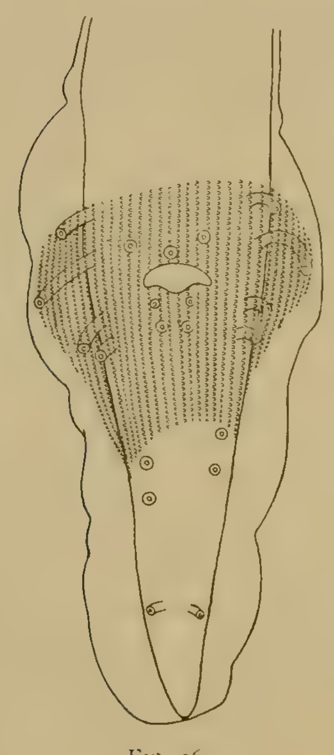
Physaloptera chamaeleontis sp. n.

Corps cylindroïde, atténué aux deux extrémités. Coloration blanchâtre. La cuticule montre une très fine striation transversale. La bouche est limitée par deux lèvres latérales hémisphériques, munies à leur sommet d'une dent externe triangulaire et sur leur face convexe de trois papilles, une petite latérale et deux submédianes volumineuses; il n'existe pas de fourchette interne. En arrière des lèvres, la cuticule épaissie se soulève en avant pour former une collerette. Le pore excréteur s'ouvre à 0.8-1.0 millimètre de l'extrémité antérieure.

Mâle : long de 13.4 millimètres, épais au maximum de 640 μ dans sa moitié postérieure. Le corps est longuement atténué en avant. L'œsophage mesure 1.9 millimètre de long. L'extrémité caudale est incurvée ventralement et creusée en cuiller; ses bords latéraux se continuent en deux ailes cuticulaires, qui forment une bourse caudale longue de 1.44 millimètre (fig. 16). Le cloaque s'ouvre à 960 μ de l'extrémité postérieure. Les papilles caudales sont de deux sortes : des papilles pédonculées au nombre de quatre de chaque côté de l'orifice cloacal et treize papilles sessiles réparties comme suit : une paire de papilles préanales avec une papille impaire immédiatement en avant du cloaque, deux paires immédiatement en arrière de celui-ci, deux paires en avant du milieu de la queue et une paire au quart postérieur de celle-ci. La face ventrale est ornée de séries longitudinales régulières de denticules chitineuses sur une aire, qui commence en avant de la première papille pédonculée et se poursuit en arrière jusqu'aux papilles situées en avant du milieu de la queue. Les deux spicules sont inégaux : l'un est court et trapu, à extrémité aciculée, et mesure 370 μ de long, l'autre est long de 2.1 millimètres environ, à extrémité coudée terminée en pointe mousse.

Femelle : longue de 22 millimètres, épaisse au maximum de 815 μ. Les deux extrémités sont presque également atténuées. L'œsophage mesure

3.7 millimètres de long. L'anus s'ouvre à 770 µ de l'extrémité postérieure, qui est conique. La vulve, légèrement proéminente, est située au $^{1}/_{5}$ antérieur du corps. Au vagin court et globuleux fait suite un vestibule à direction rétrograde, long de 3.2 millimètres, large de 130 µ dans sa première moitié, se dilatant dans sa seconde moitié de manière à constituer un réservoir fusiforme large de 255 µ au maximum, dans lequel s'accumulent les œufs. Au delà de ce réservoir, la paroi s'épaissit en un sphincter, en même temps que le tube se coude et se poursuit en une trompe simple, large de 80 µ, qui se dispose parallèlement au vestibule; après un parcours de 1.5 millimètre, la trompe se divise en deux branches, épaisses de 80-90 µ, qui, après un parcours de 2 millimètres, se continuent avec les utérus. Ceux-ci poursuivent leur trajet en avant sur une étendue, l'un de 2.2 millimètres, l'autre de 2.7, pour se replier ensuite en arrière et se continuer dans la partie postérieure du corps avec les tubes ovariens. Dans leur trajet, les utérus se dilatent considérablement et se transforment en deux réservoirs, larges de 500 µ, qui se disposent parallèlement à l'intestin et qui sont bourrés d'œufs. Ceux-ci sont ellipsoïdes, munis d'une coque épaisse et sont embryonnés au moment de la ponte; ils mesurent 56-63 µ de long et 40-44 µ de large.


Fig. 16.

Deux exemplaires de cette espèce, un ♂ et une ♀, ont été récoltés par le Dr Broden, à Léopoldville, dans l'estomac d'un Caméléon non déterminé. Nous en avons trouvé d'autres exemplaires dans l'estomac de différents *Chamaeleon gracilis* originaires de Léopoldville, de Stanleyville et de Zambi; nous inclinons donc à admettre que le Caméléon qui avait fourni au Dr Broden les premiers exemplaires de ce Physaloptère, appartenait à la même espèce.

Physaloptera affinis sp. n.

Corps cylindroïde, légèrement atténué dans sa moitié antérieure. Coloration blanchâtre. La cuticule présente une striation transversale très fine, les

stries étant écartées d'environ 2 μ. La bouche est délimitée par deux lèvres latérales pourvues d'une dent externe triangulaire volumineuse; il n'existe ni fourchette interne ni crête denticulée. A droite et à gauche de la dent externe, on voit une papille saillante; sur la face externe des lèvres, on observe en outre une petite papille latérale et deux papilles submédianes volumineuses, toutes trois non saillantes. L'œsophage comporte un premier segment ou pharynx, court, entouré par le collier nerveux vers son quart postérieur, et un second segment ou œsophage proprement dit, long, cylindroïde et épais. Le pore excréteur s'ouvre à 640-720 μ de l'extrémité antérieure.

Mâle : long de 11 à 13.2 millimètres, épais de 640 μ au maximum dans sa moitié postérieure. L'œsophage mesure $^1/_{4.63}$ environ de la longueur du corps. L'extrémité postérieure est incurvée vers la face ventrale et munie d'une bourse caudale formée non par des ailes membraneuses, mais par un soulèvement de la cuticule formant de chaque côté un bourrelet épais, les deux bourrelets latéraux s'infléchissant en avant pour venir s'unir l'un à l'autre sur la ligne médiane ventrale et s'atténuant progressivement en arrière pour s'effacer vers l'extrémité caudale qui est arrondie. Cette bourse caudale mesure 1.4 millimètre de long sur 0.8 millimètre de largeur maximum. Le cloaque s'ouvre à 0.8 millimètre de l'extrémité postérieure. Il existe quatre paires de papilles pédonculées, deux préanales et deux postanales; les papilles simples sont au nombre de six paires, dont une préanale accompagnée d'une papille impaire médiane, et cinq postanales, dont deux paires immédiatement en arrière du cloaque, deux paires vers le milieu de la queue et une paire vers le tiers postérieur. La face ventrale de la bourse est couverte d'écailles sur une zone qui commence un peu en avant de la paire antérieure des papilles pédonculées, s'arrête latéralement à une courte distance au delà de la terminaison de celles-ci, se poursuit jusqu'au niveau du groupe moyen des papilles caudales, entre lesquelles elle se trouve délimitée suivant une ligne en arc de cercle convexe en avant. Dans toute la partie préanale et sur les côtés, les écailles, de forme et de dimensions très variables, sont disposées en séries longitudinales plus ou moins régulières, leur bord libre étant dirigé en dehors; en arrière du cloaque, ces écailles affectent plutôt la forme de petites épines à sommet rétrograde et disposées sans ordre. Les

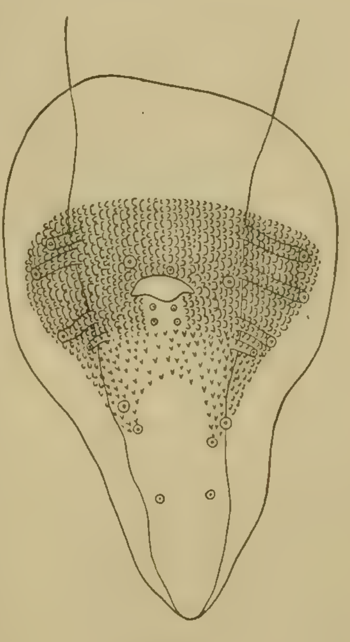


Fig. 17.

spicules sont inégaux : le petit, en forme de massue à sommet conique, mesure 270 μ de long sur 40 μ de largeur maximum; le grand est cylindroïde, à extrémité aciculée; il mesure environ 2.2 millimètres de long et 16 μ de large au maximum.

Femelle : longue de 18.7-20.7 millimètres, épaisse de 0.8 au maximum. L'œsophage mesure $^1/_{5.6}$ à $^1/_{6.6}$ de la longueur du corps. L'extrémité postérieure est droite, l'anus s'ouvre à 450 μ de la pointe caudale; la queue est conique et présente vers son extrémité une série de constrictions annulaires. La situation de la vulve paraît sujette à certaines variations : dans un cas, nous l'avons observée à 2 millimètres en arrière de l'œsophage subdivisant le corps dans le rapport de 1 : 2.7 environ; dans un autre exemplaire, elle se trouvait rapprochée de l'extrémité postérieure de l'œsophage et dans un troisième exemplaire elle était même reportée à 0.64 millimètre en avant de cette extrémité. L'ovéjecteur est long et cylindroïde; après un parcours de 3 millimètres environ, il se subdivise en quatre branches utérines, dont les anses ovariennes s'étendent en arrière jusque 0.75 millimètre de l'anus. Les œufs sont ellipsoïdes, à coque épaisse et à contenu embryonné; ils mesurent 56 μ de long sur 40 μ de large.

Ce Physaloptère a été recueilli dans l'intestin d'un *Psammophis sibilans*.

La formule papillaire du mâle de cette espèce, comme celle du *Physaloptera chamaeleontis,* présente une grande similitude avec celle de *Physaloptera abbreviata* Rudolphi, au point que nous avons pensé un moment nous trouver en présence de cette dernière espèce. L'existence de quatre branches utérines chez *Physaloptera affinis* étendait encore l'analogie. Un examen attentif des caractères de ces trois espèces nous a permis de relever les différences que nous inscrivons dans le tableau suivant :

	Ph. abbreviata.	**Ph. chamaeleontis.**	**Ph. affinis.**
Papilles cervicales dorso-ventrales.	présentes.	absentes.	absentes.
Crête denticulée sur les lèvres . . .	présente.	absente.	absente.
Nombre de branches utérines . . .	quatre.	deux.	quatre.
Dimensions des œufs en μ	36 × 20	56 × 40	56 × 40

Physaloptera affinis se rangera avec *Ph. abbreviata* Rud. et *Ph. quadrovaria* Leiper dans un groupe spécial comportant les espèces possédant un appareil femelle quadripartite.

Physaloptera nasilionis sp. n.

Larve : longue de 6 millimètres environ, épaisse au maximum de 0.48 millimètre. Corps cylindroïde, diversement contourné, atténué aux deux extrémités. Coloration blanchâtre. Tégument strié transversalement, les stries distantes de 8 μ. Bouche terminale, dorso-ventrale, délimitée par deux lèvres latérales surmontées par une dent triangulaire et portant deux papilles submédianes bien distinctes; en arrière des lèvres existe un double sillon circulaire délimitant un épaississement annulaire de la cuticule. L'œsophage est formé de deux parties : la première partie ou pharynx est longue de 330 μ et large de 70 μ; la seconde mesure 1.9-2.0 millimètres de long; son diamètre augmente progressivement d'avant en arrière de 95 à 220 μ. Le collier nerveux est situé au quart postérieur de la première partie de l'œsophage. Le pore excréteur s'ouvre à 525 μ de l'extrémité antérieure, le canal y aboutissant en direction antéro-postérieure. L'anus est situé à 215 μ de l'extrémité caudale, qui est de forme conique et se termine en pointe mousse.

Ces larves ont été rencontrées par le Dr Gérard dans le tissu conjonctif d'un *Nasilio brachyrhynchus,* à Kikondja.

VII. — SPIRURIDAE Oerley, 1885.

Spirurinae Railliet, 1914.

Protospirura muricola sp. n.

Corps cylindroïde trapu, atténué vers l'extrémité antérieure. Coloration blanc jaunâtre. Tégument à cuticule épaisse, striée transversalement à intervalles de 9 à 10 μ. Bouche terminale délimitée par deux lèvres latérales à lobe médian large, à lobes latéraux étroits, et pourvues chacune de deux papilles. La bouche donne accès dans un court vestibule ou pharynx, auquel succède un œsophage musculeux long, cylindroïde, non renflé à son extrémité postérieure et entouré par le collier nerveux dans sa partie tout à fait antérieure. Le pore excréteur est situé en arrière du collier nerveux.

Mâle : long d'au moins 31 millimètres et épais au maximum de 0.8 millimètre. L'œsophage mesure au moins 3 millimètres. L'extrémité postérieure est enroulée en spirale et décrit deux tours et demi de spire. Le cloaque

s'ouvre à 450 µ de l'extrémité caudale; la queue est courte, conique, à sommet mousse. La face ventrale, à partir de 0.8-0.9 millimètre en avant de l'orifice cloacal, est déprimée et parcourue par des stries cuticulaires épaisses longitudinales, qui se poursuivent sur les côtés du cloaque pour s'effacer peu à peu en arrière de celui-ci. Elle est séparée des faces latérales par un simple rebord angulaire, plutôt que par une aile caudale; elle est pourvue de papilles disposées comme suit : quatre paires de papilles préanales, cinq paires de papilles postanales et une papille impaire immédiatement en avant du cloaque (fig. 18); les six paires de papilles antérieures sont fort proéminentes et portées sur des mamelons plus ou moins élevés; les trois paires postérieures ou subterminales sont faiblement saillantes; la papille impaire est très volumineuse. Les spicules sont inégaux, arqués : le droit mesure 350 µ de long et 48 µ de large vers son tiers antérieur; il se termine en pointe mousse; le spicule gauche a 480 µ de long et 64 µ de large et présente un sommet arrondi. Ces deux spicules sont accompagnés d'un gubernaculum long de 128 µ.

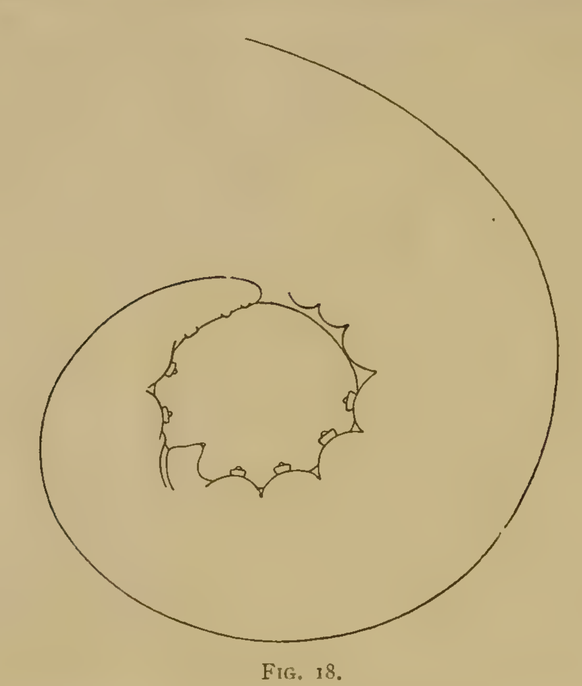


Fig. 18.

Femelle : longue de 50 millimètres, épaisse au maximum de 1.26 millimètre. L'œsophage, précédé d'un pharynx long de 160 µ, mesure 7.5 millimètres de long; il est entouré par le collier nerveux à 280 µ de son origine. Le pore excréteur s'ouvre à 630 µ de l'extrémité antérieure. L'extrémité postérieure est incurvée en crosse; la queue est courte, conique, à sommet

arrondi; l'anus est situé à 400 μ de l'extrémité. La vulve s'ouvre peu en arrière du milieu du corps, exactement à 27.8 millimètres de l'extrémité antérieure. L'appareil génital étend ses replis depuis 0.5 millimètre en arrière de l'origine de l'intestin jusque 2.25 millimètres de l'anus. Les œufs, régulièrement ovoïdes, possèdent une coque épaisse et mesurent 48 à 56 μ de long sur 40 μ de large.

La description de cette espèce est faite d'après deux exemplaires, une ♀ intacte et un ♂ dépourvu de son extrémité céphalique. Ces deux individus ont été recueillis au Kivu par M. le vétérinaire Carlier dans l'intestin d'un Rat d'espèce indéterminée; ils accompagnaient les *Heterakis dahomensis*, dont il a été question plus haut et qui sont des parasites de *Cricetomys gambianus*.

Malgré les lacunes de notre description, lacunes que nous n'avons pu supprimer faute d'un matériel plus abondant, nous n'hésitons pas à rapporter cette espèce au genre *Protospirura* que Seurat (31) a créé en 1914 pour un Spiroptère du Chat ganté, le *Protospirura numidica*, et auquel il a rattaché un autre Spiroptère, le *Spiroptera obtusa* Rudolphi, 1819, de la Souris; il y aura probablement lieu de ranger dans le même genre le *Spiroptera labiodentata* v. Linstow, 1899, parasite de *Mus navalis* (?).

Habronema muscae (Carter, 1861).

Syn. : *Filaria muscae* Carter, 1861; *Habronema muscae* Diesing, 1861.

Deux exemplaires, un mâle et une femelle, de cette intéressante espèce se sont trouvés dans un flacon renfermant des Nématodes récoltés par M. le vétérinaire Baugniet à Miao (Kasai), dans l'estomac et le cœcum d'un Ane. La présence de ce parasite en Afrique a déjà été signalée par Seurat (32), qui l'a rencontré à Alger chez des Chevaux et des Mulets, associé à l'espèce suivante.

Habronema microstoma (Schneider, 1866).

Syn. : *Spiroptera megastoma* var. *major* Diesing, 1851; *Filaria microstoma* Schneider, 1866; *Spiroptera microstoma* Zürn, 1872; *Habronema microstoma* Ransom, 1911.

Cette espèce s'est trouvée en multiples exemplaires dans le flacon qui renfermait le couple de *Habronema muscae* et les *Oxyu-*

ris equi que nous avons signalés plus haut. Sa répartition en Afrique s'étend, en dehors de l'Algérie que nous venons de signaler, à l'Afrique allemande sud-occidentale (SCHEBEN).

VIII. — STRONGYLIDAE COBBOLD, 1864.

1. **Œsophagostominae** RAILLIET, 1914.

Œsophagostomum radiatum (RUDOLPHI, 1803).

Syn. : *Strongylus radiatus* RUDOLPHI, 1803; *Strongylus inflatus* SCHNEIDER, 1866, nec MOLIN, 1861; *Strongylus dilatatus* RAILLIET, 1884; *Œsophagostomum inflatum* RAILLIET, 1885; *Œsophagostomum dilatatum* RAILLIET, 1896; *Œsophagostomum radiatum* RAILLIET, 1898; *Œsophagostomum bovis* SCHNYDER, 1906.

Nous avons reconnu cette espèce dans des Nématodes recueillis dans le cœcum d'une Vache par le Dr ROVERE, à Mateba; elle était déjà renseignée d'Europe, des États-Unis et d'Australie.

Œsophagostomum columbianum (CURTICE, 1890).

Syn. : *Œsophagostoma columbianum* CURTICE, 1890; *Œsophagostomum columbianum* STOSSICH, 1899.

Ce parasite, dont l'aire géographique comporte les États-Unis et l'Australie, s'est rencontré à plusieurs reprises chez le Mouton et la Chèvre au Congo belge (Léopoldville, Kivu).

Œsophagostomum pachycephalum MOLIN, 1861.

Nous rapportons à cette espèce deux exemplaires d'un Œsophagostome récoltés l'un, un mâle, par le Dr RODHAIN chez un *Cercopithecus patas*, à Kibombo, l'autre, une femelle, par le Dr BRODEN chez un *Cercopithecus sp.*, à Léopoldville.

Corps cylindroïde, faiblement atténué vers les deux extrémités. Pas d'ailes latérales. Bourrelet péristomique surbaissé, muni de six papilles céphaliques, deux latérales obtuses non saillantes et quatre submédianes plus grêles et proéminant sous forme de petits cônes. Vésicule céphalique ample et régulièrement dilatée; pore excréteur débouchant au niveau de la fente ventrale.

La marge de la bouche est garnie d'une coronule formée de lamelles très nombreuses, dont nous n'avons pu déterminer le nombre exact. La capsule buccale courte est prolongée en arrière par un évasement en entonnoir de la lumière de l'œsophage, dont la paroi est munie de trois dents formées par l'épaississement du revêtement chitineux. L'œsophage, légèrement élargi à son extrémité antérieure, se renfle en massue en arrière; il est entouré par le collier nerveux immédiatement en arrière de la fente ventrale.

Mâle : long de 18.5 millimètres, épais au maximum de 752 μ. Le corps est longuement et progressivement atténué en arrière, le maximum d'épaisseur se trouvant vers le tiers antérieur. Coloration brun foncé. Le tégument est strié en travers, les stries étant écartées de 15 μ en moyenne. La fente ventrale s'observe à 320 μ et une paire de papilles cervicales à 416 μ de l'extrémité antérieure. La capsule buccale a 96 μ de largeur et 20 μ de profondeur. L'œsophage mesure 1.024 millimètre de long et 272 μ de diamètre maximum.

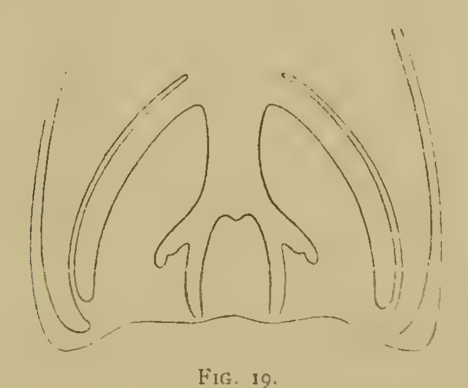


FIG. 19.

L'extrémité postérieure est pourvue d'une bourse caudale à lobes latéraux amples, largement séparés du côté ventral, réunis par un petit lobe médian du côté dorsal. Les côtes présentent la disposition caractéristique pour le genre *Œsophagostomum :* on observe deux papilles prébursales. Nous reproduisons ici la disposition des côtes postérieures et postérieures externes (fig. 19). Les spicules sont égaux, aciculés à leur extrémité distale, et mesurent 1.44 millimètre de long environ; ils sont accompagnés d'une pièce accessoire ou gubernaculum, longue de 136 μ. Le tube génital dispose ses replis sur les deux tiers postérieurs du corps.

Femelle : longue de 25.7 millimètres, épaisse au maximum de 656 μ. L'atténuation du corps se faisant également vers les deux extrémités, le maximum d'épaisseur s'observe vers le milieu du corps. Coloration blanc jaunâtre. Le tégument est strié transversalement, les stries étant distantes de 20 μ vers le milieu du corps. La fente ventrale est située à 400 μ et une paire de papilles cervicales se voit à 612 μ de l'extrémité antérieure. La

capsule buccale est large de 112 μ et profonde de 32 μ; elle se rétrécit dans la profondeur, où elle ne présente plus que 88 μ de largeur. L'œsophage mesure 1.248 millimètre de longueur sur une épaisseur maximum de 336 μ. L'extrémité postérieure est droite et brusquement atténuée et se termine par un petit appendice digitiforme long de 18 μ. L'anus s'ouvre à 272 μ de la pointe caudale. La vulve, à lèvres proéminentes, est située à 536 μ en avant de l'anus. Les replis des tubes génitaux s'étendent jusqu'à 4 millimètres de l'extrémité antérieure. Œufs non mûrs.

2. **Strongylinae** Stiles, 1903.

Ankylostoma caninum (Ercolani, 1859).

Syn.: *Dochmius trigonocephalus* Ercolani, 1854; *Sclerostoma caninum* Ercolani, 1859; *Dochmius Balsami* Parona et Grassi, 1877; *Uncinaria trigonocephala* Railliet, 1885; *Ankylostomum tubaeforme* v. Linstow, 1885; *Uncinaria canina* Railliet, 1900; *Agchylostoma caninum* Looss, 1905; *Ankylostoma caninum* Railliet, 1909.

Cette espèce s'est trouvée deux fois dans les matériaux que nous avons examinés et provenait de l'intestin de Chiens autopsiés par le Dr Broden à Léopoldville. Elle a déjà été signalée en Sierra Leone, Sénégal, etc.

Evansia apiensis sp. n.

Corps cylindroïde, atténué aux deux extrémités. Coloration blanchâtre. Le tégument est strié transversalement et les stries sont distantes les unes des autres de 26-28 μ. L'extrémité antérieure est tronquée; la bouche s'ouvre directement en avant; elle est limitée par un bourrelet péristomique portant quatre papilles submédianes saillantes et deux papilles latérales sessiles. A l'intérieur de ce bourrelet se voit une coronule formée de douze lamelles à sommet arrondi. La capsule buccale courte mesure 32 μ de longueur. L'œsophage est relativement court et épais; il mesure 750 μ de longueur et 240-270 μ d'épaisseur maximum vers son tiers postérieur. Vers son tiers antérieur, il montre un léger rétrécissement, au niveau duquel le collier nerveux l'enserre. L'intestin, plus étroit à son origine que l'œsophage, s'élargit légèrement et s'étend directement jusqu'à l'anus qu'il atteint après s'être rétréci dans son cinquième postérieur; il est rempli d'infusoires. Le pore excréteur s'ouvre à 520-575 μ de l'extrémité antérieure.

Mâle : l'unique exemplaire que nous avons étudié mesurait 1.28 centimètre de long et 625 μ d'épaisseur maximum vers le milieu du corps. Celui-ci

est également atténué vers les deux extrémités. L'œsophage mesure $^1/_{17}$ de la longueur totale. La bourse caudale est trilobée. Les spicules sont égaux, grêles et longs de 944 μ; ils se terminent en pointe aiguë légèrement incurvée; ils sont accompagnés d'une pièce accessoire ou gubernaculum qui mesure 170 μ de long. Les replis du tube génital s'étendent jusque 3.8 millimètres de l'extrémité antérieure.

Femelle : l'unique exemplaire dont nous avons disposé mesurait 1.78 centimètre de long et 700 μ d'épaisseur maximum. Le corps est longuement atténué en arrière. L'œsophage mesure environ $^1/_{24}$ de la longueur totale. La queue est longue et se termine en pointe aiguë; elle mesure environ $^1/_7$ de la longueur du corps. L'anus s'ouvre à 2.63 millimètres de la pointe caudale. La vulve est située à 3 millimètres au-devant de l'anus et subdivise ainsi le corps dans le rapport de 54 : 25. Le vagin est court et donne insertion à deux ovéjecteurs divergents : le vestibule antérieur est plus court que le postérieur (respectivement 280 μ et 344 μ); un sphincter puissant les sépare des trompes correspondantes; celles-ci mesurent 1.0-1.1 millimètre de long et se continuent chacune dans un utérus fort élargi. La trompe postérieure décrit une anse à son origine et se dirige en avant; les replis des deux tubes génitaux s'étendent jusque 3.6 millimètres de l'extrémité antérieure. Les œufs sont de forme ellipsoïde; ils présentent une coque mince et un contenu segmenté; ils mesurent 88-92 μ de long et 48-52 μ de large.

Les deux exemplaires de cet intéressant Nématode ont été recueillis dans l'intestin d'un Éléphant, à Api, dans l'Uelé.

Le genre *Evansia* a été établi par RAILLIET et HENRY (33), en 1913, pour un Strongyliné, *Evansia renniei,* décrit par EVANS et RENNIE (34) comme parasite de l'Éléphant indien. L'espèce africaine ne saurait être confondue avec l'espèce asiatique, comme on peut le voir par le tableau suivant qui résume les caractères principaux de l'une et l'autre espèce.

	Evansia apiensis.	**Evansia renniei.**
Longueur du mâle	$12^{mm}8$	$10^{mm}0$
Épaisseur du mâle	$0^{mm}625$	$0^{mm}8$
Longueur de la femelle.	$17^{mm}8$	$22^{mm}5$-$26^{mm}0$
Épaisseur de la femelle.	$0^{mm}7$	$0^{mm}7$

	Evansia apiensis.	Evansia renniei.
Longueur de la queue de la femelle par rapport à la longueur totale	1/7	1/16
La vulve subdivise le corps dans le rapport.	54 : 25	54 : 18
Dimensions des œufs en μ.	88-92 × 48-52	75-81.25 × 37.5
Coronule buccale formée de	12 lamelles droites à sommet arrondi.	15-19 lamelles incurvées en dehors et à sommet aciculé.

L'existence de cette espèce porte à quatre le nombre des *Strongylidae* de l'Éléphant d'Afrique : on connaissait déjà *Grammocephalus clathratus* (BAIRD, 1868), *Cylicostomum falciferum* (COBBOLD, 1882) et *Cylicostomum rectum* (v. LINSTOW, 1907) (= *Sclerostomum rectum* v. LINSTOW, 1907).

3. Bunostominae LOOSS, 1911.

Gaigeria pachyscelis RAILLIET et HENRY, 1901.

Ce Nématode s'est rencontré, à trois reprises, parmi les matériaux recueillis par le Dr BRODEN : un premier flacon portait la mention « Intestin d'un Mouton indigène, Dolo, 1912 »; sur un deuxième flacon figurait la même mention, mais sans indication de localité; le troisième flacon ne renseignait pas l'hôte et donnait comme localité Léopoldville. Il semble que cette espèce constitue un parasite spécifique du Mouton et est assez fréquente dans le Bas-Congo; RAILLIET et HENRY (35) l'ont reconnue également parmi les parasites de trois Moutons récoltés par le Dr BRODEN à Léopoldville.

Bunostomum trigonocephalum (RUDOLPHI, 1808).

Syn. : *Strongylus trigonocephalus* RUDOLPHI, 1808; *Strongylus cernuus* CREPLIN, 1829; *Sclerostoma hypostomum* (RUDOLPHI, 1819) DUJARDIN, 1845, pro parte; *Dochmius hypostomus* (RUDOLPHI, 1819) DIESING, 1851, pro parte; *Monodontus*

wedlii Molin, 1861; *Dochmius cernuus* Baillet, 1868; *Uncinaria cernua* Railliet, 1885; *Strongylus (Monodontus) cernuus* Railliet, 1900: *Uncinaria (Monodontus) cernua* Railliet, 1900; *Monodontus trigonocephalus* Railliet, 1900; *Bunostomum trigonocephalum* Railliet, 1902.

Deux tubes, étiquetés « Intestin de la Chèvre », renfermaient ce parasite; l'un d'eux avait été recueilli par M. le vétérinaire Carlier au Kivu. Cette espèce est connue d'Europe, des États-Unis et d'Australie; elle a en outre été signalée chez le Mouton en Afrique allemande sud-occidentale (Scheben).

Bunostomum phlebotomum (Railliet, 1900).

Syn. : *Strongylus radiatus* Rudolphi, 1803; *Dochmius radiatus* Leuckart, 1868; *Uncinaria radiata* Railliet, 1885; *Monodontus sp.* Railliet, 1900; *Monodontus phlebotomus* Railliet, 1900; *Bunostomum phlebotomum* Railliet, 1902; *Bunostomum radiatum* Linstow, 1906.

Ce Nématode a été recueilli par M. le vétérinaire Carlier au Kivu; le flacon ne portait aucune indication d'hôte. Ce parasite a été signalé déjà d'Europe, des États-Unis, de l'Amérique centrale, de Sumatra et d'Afrique (Kamerun).

Necator congolensis sp. n.

Corps cylindroïde, arqué, à extrémité antérieure atténuée et relevée vers la face dorsale. La cuticule est striée transversalement et les stries présentent un écart d'environ 8.5 μ vers le milieu du corps. La bouche a la forme d'un ovoïde, à grand axe dorso-ventral, à extrémité dorsale arrondie, à extrémité ventrale angulaire. La capsule buccale (fig. 20, *a*, *b*) est subglobuleuse, à parois chitineuses bien développées; sa paroi dorsale est plus courte que sa paroi ventrale; elle porte une éminence conique, dent dorsale, traversée dans toute sa hauteur par le canal excréteur de la glande œsophagienne. A droite et à gauche de cette dent dorsale se voit une lame latérale à bord arrondi. Ventralement se trouvent disposées deux dents puissantes, triangulaires, légèrement convergentes vers l'orifice œsophagien. Ces dents ventrales présentent sur leur face externe une crête qui forme un relief fortement saillant dirigé obliquement en dehors; sur leur face interne s'observe une crête médiane peu saillante (fig. 20, *c*). A son bord antérieur, la capsule buccale est pourvue de deux lames coupantes ventrales, à bord libre formant un angle obtus (fig. 20, *b*); il n'y a pas de lames coupantes dorsales. A la capsule buccale fait suite un œsophage, qui se renfle en massue dans sa moitié postérieure; vers son tiers antérieur, il est entouré par le collier

nerveux. Le pore excréteur s'ouvre un peu en arrière du milieu de l'œsophage. Vers le même niveau, sur les lignes latérales, se voit de chaque côté une papille cervicale conique haute de 16 μ.

Le *mâle* est long de 5.5 millimètres à 6.5 millimètres, épais de 255 à 300 μ. La longueur de l'œsophage est d'environ le $1/9$ de la longueur du corps. La bourse caudale (fig. 20, *d*) comporte deux grands lobes latéraux plus longs que larges, unis sur la ligne médiane ventrale par un lobe ventral moitié

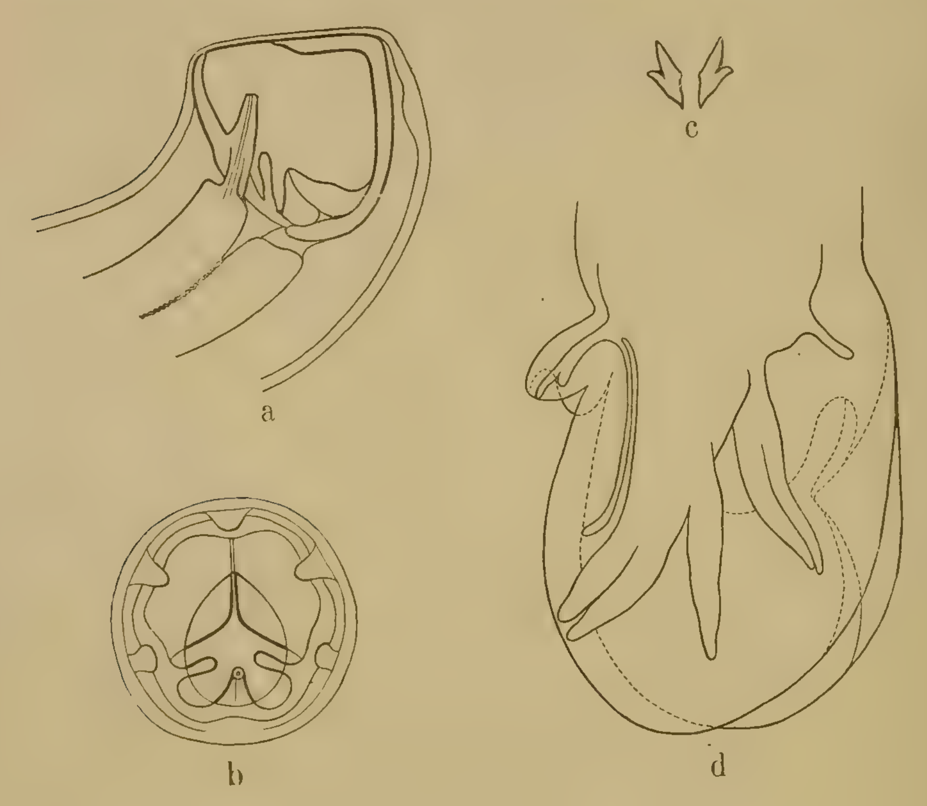


Fig. 20.

moins long et dont les replis se disposent à l'intérieur des lobes latéraux; dorsalement, ceux-ci sont séparés sur presque toute leur longueur et se trouvent en rapport avec un petit lobe dorsal subdivisé en deux lobules distincts supportés chacun par la côte postérieure bidigitée. Toutes les autres côtes se distribuent dans les lobes latéraux, où elles forment un groupe de moyenne épaisseur; en avant de la bourse caudale, sur les côtés de la face ventrale, on voit en outre deux petites côtes prébursales. Les deux spicules sont égaux et mesurent de 500 à 520 μ de long; leur extrémité antérieure est

renflée en massue et leur corps s'effile graduellement en arrière; l'un se termine en pointe à peine ondulée, tandis que l'autre, étroitement accolé à son voisin, a l'extrémité recourbée en crochet. Les deux spicules sont nettement séparés, mais lors de l'évagination ils s'appliquent l'un contre l'autre sur toute leur étendue libre, agglutinés par une substance muqueuse. Il n'y a pas de gubernaculum. L'orifice anal est soutenu par deux pièces chitineuses incurvées se touchant par leurs extrémités.

La *femelle* mesure de 7.25 millimètres à 8.40 millimètres de long sur 330 à 380 μ d'épaisseur. La longueur de l'œsophage est d'environ le $^1/_{11}$ de celle du corps. L'extrémité postérieure s'atténue progressivement vers l'anus, au delà duquel on observe un rétrécissement brusque aux dépens de la face ventrale; la queue est courte, environ $^1/_{35}$ de la longueur du corps, de forme conique, à surface légèrement bombée, et se termine en pointe mousse; au quart postérieur, on observe à droite et à gauche une petite papille latérale. La vulve s'ouvre en avant du milieu du corps qu'elle subdivise dans le rapport de 3 : 4; elle est limitée par deux lèvres généralement saillantes et donne accès dans un vagin piriforme, long de 200 μ et large de 135 μ au maximum, dans lequel débouchent deux ovéjecteurs opposés comprenant une partie vestibulaire à parcours ondulé et un sphincter suivi d'une trompe dont l'extrémité supérieure s'élargit en entonnoir pour se continuer avec l'utérus. Les deux branches utérines avec les deux ovaires disposent leurs replis autour de l'intestin sur presque toute la longueur de celui-ci. Les œufs sont ellipsoïdes, à coque mince, à contenu segmenté; ils mesurent 60 μ de long sur 40 μ de large.

Cette espèce a été recueillie, à Léopoldville, par le Dr Broden, dans l'intestin de deux Chimpanzés, l'un originaire de la région de Lisala, l'autre du bassin de la Busira.

Nous avions cru tout d'abord nous trouver en présence du *Necator exilidens* Looss, 1912 (= *Necator africanus* Looss, 1911, non Harrisson, 1910), qui est précisément un parasite du Chimpanzé; mais un examen plus attentif nous fit bientôt abandonner cette idée et nous amena à considérer ce *Necator* comme une espèce nouvelle, pour laquelle nous proposons le nom de *Necator congolensis*. Celui-ci diffère, en effet, du *Necator exilidens* par la forme de la bouche, les dimensions des dents ventrales, la forme de la bourse caudale et la longueur des spicules. Nous basant sur les figures données par Looss (36) pour *Necator americanus* et *N. exilidens*, nous résumons dans le tableau ci-après les caractères différentiels des trois espèces de *Necator*.

	N. americanus.	N. exilidens.	N. congolensis.
Dimensions moyennes ♂ . .	8 mm. (Looss).	7 mm. (Looss).	6 mm.
Dimensions moyennes ♀ . .	10 mm. (Looss).	9 mm. (Looss).	7mm8.
Forme de la bouche	ovoïde.	fusiforme.	ovoïde à petite extrémité angulaire.
Plaques coupantes ventrales . .	à bord libre angulaire.	à bord libre arrondi.	à bord libre angulaire.
Plaques coupantes dorsales. . .	présentes.	présentes.	absentes.
Dents ventrales.	puissantes.	faibles.	puissantes.
Bourse caudale.	aussi large que longue.	plus large que longue.	plus longue que large.
Côtes bursales	de moyenne épaisseur.	relativement épaisses.	de moyenne épaisseur.
Longueur des spicules	900 μ (Looss).	1360 μ (v. Linstow).	520 μ.
Dimensions des œufs.	70 μ × 30 μ (Looss).	65 μ × 46 μ (v. Linstow).	60 μ × 40 μ.

L'étude que nous avons faite de cette espèce nouvelle nous a amené à vérifier dans quelle mesure elle répondait aux diagnoses données pour le genre *Necator*. Ce genre a été créé par Stiles (37), en 1903, pour *N. americanus,* dont l'auteur s'est borné à donner une description spécifique. Looss (38) a, le premier, proposé en 1905 une diagnose générique, qu'il (36) a précisée encore en 1911 ; elle peut être formulée comme suit : capsule buccale petite, proéminente et subglobuleuse ; son orifice est rétréci en avant (c'est-à-dire dans sa moitié ventrale) par des plaques coupantes semblables à celles des *Uncinaria;* l'orifice de la glande œsophagienne se trouve situé au sommet d'une éminence conique qui s'élève sur la paroi dorsale librement à l'intérieur de la cavité de la capsule ; à la base de ce cône se projette de même, de chaque côté, une lame chitineuse dentiforme à bords unis (c'est-à-dire non dentelés) ; de chaque côté de la ligne médiane, la paroi ventrale de la capsule porte, à sa base, une dent triangulaire qui proémine librement dans la cavité (dents ventrales internes) ; tubes génitaux paraissant encore

plus longs que chez *Ankylostoma,* à replis plus nombreux, plus serrés et moins réguliers que dans ce genre; côte postérieure externe grêle, surtout vers sa racine; spicules du mâle en hameçon à leur extrémité.

En 1907, VON LINSTOW (39) proposa des modifications à la diagnose de LOOSS et signala notamment les caractéristiques complémentaires suivantes : ouverture de la capsule buccale quadrangulaire; présence de chaque côté non de une, mais de deux dents latérales internes au fond de la capsule; bourse caudale entière supportée de chaque côté par cinq côtes, dont la première est bifurquée à son extrémité, la troisième et la cinquième sont doubles; un lobe impair ventral au niveau de l'ouverture cloacale et soutenu par deux côtes; spicules fusionnés à leur extrémité postérieure pourvue d'un crochet récurrent.

On ne saurait dire que les corrections ainsi apportées à la diagnose de LOOSS soient heureuses : d'abord en déclarant quadrangulaire l'ouverture de la capsule buccale, il est évident que VON LINSTOW a confondu l'espace circonscrit par les lames coupantes avec la bouche proprement dite; quand il signale la présence de quatre dents latérales internes, il méconnaît la nature des diverses projections internes de la capsule buccale que LOOSS a parfaitement distinguée et que confirment nos observations sur *Necator congolensis.* Les deux côtes signalées par VON LINSTOW dans le lobe ventral de la bourse caudale n'ont été vues ni par LOOSS ni par COLE (40), qui, tous deux, ont parfaitement reconnu l'existence et la disposition de ce lobe ventral chez *Necator americanus* et chez *N. exilidens;* ces côtes font également défaut chez *Necator congolensis.*

La question des spicules mérite de nous arrêter un instant. STILES (41) les a figurés, en 1902, comme terminés tous deux par une extrémité en forme de hameçon ; mais, dès l'année suivante, en reproduisant sa figure primitive, il déclare dans la légende, sans se prononcer plus explicitement dans son texte : « Additionnal material shows that the « barb » or tip of the spicules as drawn is not quite correct ». VON LINSTOW a porté une attention particulière sur la conformation de l'extrémité libre des spicules et dit : « hinten steht ein Angelhaken-artiges Gebilde, das STILES Barb of Spicules

nennt und doppelt zeichnet; ich habe es stets nur einfach gesehen ». Sur ce point, nous pensons que VON LINSTOW a bien vu, mais mal interprété l'image qu'il a observée. Il est probable que chez tous les *Necator* les spicules présentent la disposition que nous avons décrite ci-dessus pour *Necator congolensis* et qui peut imposer pour une formation en hameçon. LEIPER (42) semble, en effet, avoir reconnu cette conformation de l'extrémité libre des spicules quand il décrit chez *Necator americanus* : « one spicule being slightly curled to give support to the proximal angle of the barb, the other continuing for some distance towards the extreme point ». Nous n'accueillons, d'autre part, qu'avec réserve, la déclaration de VON LINSTOW que les deux spicules sont soudés entre eux sur les $^{4}/_{7}$ postérieurs de leur longueur; nous les avons trouvés, chez *Necator congolensis*, distincts sur presque toute leur étendue ($^{10}/_{11}$) quand ils sont invaginés; mais quand ils sont évaginés, ils sont unis entre eux par une matière muqueuse agglutinante sur les $^{7}/_{11}$ de leur longueur. Nous ne sommes pas parvenu à déceler autour d'eux la gaine hyaline commune que VON LINSTOW signale autour des spicules de *Necator americanus*.

4. **Cylicostominae** RAILLIET, 1914.

Triodontophorus serratus (LOOSS, 1901) et

Triodontophorus minor (LOOSS, 1901).

Syn. : *Triodontus serratus* LOOSS, 1900, et
Triodontus minor LOOSS, 1900.

Ces deux espèces se sont trouvées isolées ou associées dans plusieurs flacons, la plupart dépourvus de toute indication d'hôte ou de lieu; un flacon, renfermant les deux espèces réunies, portait la mention : « Intestin de l'Ane. Zambi »; un autre contenait des exemplaires de *Tr. minor* récoltés par M. CHALTIN à Dolo.

Cylindropharynx longicauda LEIPER, 1911.

M. MACDONALD a recueilli des exemplaires femelles de ce parasite dans l'intestin d'un Zèbre, probablement *Equus burchelli crawshayi*, tué par latitude 10°, 6 milles W. du Luapula (Katanga).

Cylicostomum auriculatum (Looss, 1900).

Syn. : *Cyathostomum auriculatum* Looss, 1900; *Cylicostomum auriculatum* Looss, 1901; *Cylichnostomum auriculatum* Looss, 1901.

Un exemplaire femelle de cette espèce était associé aux *Triodontophorus serratus* et *Tr. minor* récoltés dans l'intestin d'un Ane à Zambi.

Cylicostomum elongatum (Looss, 1900).

Syn. : *Cyathostomum elongatum* Looss, 1900; *Cylicostomum elongatum* Looss, 1901; *Cylichnostomum elongatum* Looss, 1901.

Nous avons trouvé un exemplaire femelle de cette grande espèce dans un flacon dépourvu de toute indication d'hôte et de lieu.

5. Genre non classé.

Stephanurus dentatus Diesing, 1839.

Syn. : *Sclerostoma pinguicola* Verrill, 1870; *Strongylus dentatus* Dean, 1874 (nec Rudolphi, 1803); *Stephanurus Nattereri* Cobbold, 1879; *Strongylus (Sclerostomum) pinguicola* Magalhães, 1894.

Cette espèce, signalée au Brésil, dans la République Argentine, aux États-Unis, en Australie (Sydney, Queensland) et en Asie (Annam, Java, Sumatra et îles Philippines), a été retrouvée en Afrique, notamment au Dahomey et au Congo français. Nous l'avons rencontrée à plusieurs reprises dans des matériaux recueillis au Congo belge; elle avait été recueillie chez le Porc domestique soit dans le tissu adipeux qui enveloppe les reins, soit dans le foie. C'est dans ce dernier habitat que l'a notamment observée le Dr Vanden Branden, à Léopoldville.

Mlle Tayler (43) a consacré à ce parasite une excellente étude, à laquelle nous devons cependant apporter une correction. Quand on parcourt la littérature, on constate chez les auteurs des divergences sur la constitution des spicules du mâle : pour Diesing (44) et Molin (45), il y a un spicule unique; pour Verrill (46), Fletcher (47), Magalhães (48), Tayler, au contraire, il existe deux spicules distincts; enfin, Morris (49) parle d'*un* spicule *double* (en

forme de V). Nous avons porté notre attention sur l'appareil spiculaire et avons réussi à l'isoler complètement ; nous avons reconnu ainsi d'une manière indubitable qu'il est formé de deux tigelles fusionnées entre elles par leurs extrémités distales, présentant ainsi exactement la constitution que Morris lui a reconnue. Nous ne saurions donc considérer comme exacte la figure qu'en donne Mlle Tayler.

IX. — TRICHOSTRONGYLIDAE Leiper, 1912.

Haemonchus contortus (Rudolphi, 1803).

Syn. : *Strongylus contortus* Rudolphi, 1803 ; *Strongylus filicollis* Rudolphi, 1803, de Molin, 1861 ; *Strongylus placei* Place, 1893 ; *Haemonchus contortus* Cobb, 1898.

Ce parasite a été rencontré chez une Génisse (Uelé), une Chèvre et un Mouton.

X. — TRICHURIDAE.

Trichurinae Ransom, 1911.

Trichuris ovis (Abildgaard, 1795).

Syn. : *Trichocephalus ovis* Abildgaard, 1795 ; *Trichocephalus affinis* Rudolphi, 1802 ; *Mastigodes affinis* Zeder, 1803 ; *Trichuris ovis* Smith, 1908.

Cette espèce a été recueillie d'une part par le Dr Rovere dans l'intestin d'un Mouton à Dolo, d'autre part par le Dr Broden dans l'intestin d'une Chèvre à Léopoldville.

Trichuris globulosa (von Linstow, 1901).

Syn. : *Trichocephalus globulosus* von Linstow, 1901 ; *Trichuris globulosa* Ransom, 1911.

Le Dr Broden a récolté des exemplaires de ce Nématode dans l'intestin d'un Dromadaire à Léopoldville.

Trichuris carlieri sp. n.

Corps de coloration blanchâtre ; stries cuticulaires distantes de 5 μ environ et conformées de manière à donner un aspect dentelé au tégument vu en

coupe longitudinale, les dentelures étant dirigées en arrière; bande bacillaire large des $^{9}/_{13}$ environ du diamètre du corps; tête petite mesurant environ 16 μ de diamètre.

Mâle : long de 22.6 millimètres à 25.3 millimètres, épais de 360 à 415 μ au maximum dans la portion postérieure du corps; le rapport de longueur entre la portion antérieure et la portion postérieure est de 5 : 4 environ. Le spicule mesure 800 à 850 μ de long; il est cylindroïde, arqué et se termine par une extrémité arrondie; épais de 16 à 20 μ dans sa moitié proximale, il s'amincit jusque 10 μ environ dans sa moitié distale; sa gaine évaginée est courte et s'élargit en une formation campanuliforme entièrement couverte de spinules serrées et petites à la base, plus distantes et volumineuses au sommet.

Femelle : longue de 31.7 à 33.8 millimètres, épaisse de 530 à 560 μ au maximum dans la portion postérieure du corps; le rapport de la partie antérieure à la partie postérieure est de 4 : 3; l'anus est subterminal; la vulve est située à environ 300 μ du début de l'intestin; les œufs mesurent en moyenne 57 μ de long y compris les bouchons operculaires, 40 μ sans ces bouchons, et 30 μ de large.

Cette espèce a été recueillie au Kivu par M. le vétérinaire Carlier dans l'intestin d'un Rat, probablement *Cricetomys gambianus*; elle y était associée à *Heterakis dahomensis* et *Protospirura muricola* signalés plus haut.

Les matériaux helminthologiques récoltés au Congo belge comprenaient donc soixante-huit espèces de Nématodes, dont vingt-sept constituaient des espèces nouvelles pour la science. Ils ont donné l'occasion de revoir certaines espèces au sujet desquelles la littérature ne fournit que des renseignements rares ou discutables : *Ascaris attenuata* Molin, *Crossocephalus viviparus* (v. Linstow), *Subulura otolicni* (P.-J. Van Beneden), *Subulura suctoria* (Molin), *Œsophagostomum pachycephalum* Molin, etc. Nous en avons profité pour soumettre ces espèces à un nouvel examen, et les indications que nous avons recueillies à leur sujet, si elles n'éclaircissent pas définitivement les points douteux, pourront devenir l'objet de vérifications ultérieures.

De l'étude de ces matériaux se dégage le fait, qui a déjà été signalé à différentes reprises, que la faune helminthologique afri-

caine présente des affinités très étroites avec la faune correspondante du Brésil. Si l'explication en est aisée pour des espèces parasites d'animaux domestiques, tels que *Subulura suctoria, Ascaridia lineata*, etc., à raison des échanges directs fréquents qui se sont produits entre les deux continents pendant toute la période de colonisation portugaise et jusque la suppression de la traite des noirs, il n'en saurait plus être de même lorsqu'il s'agit de parasites d'animaux autochtones, comme c'est le cas notamment pour *Ascaris helicina*, qui vit d'une part chez des Crocodiliens américains et d'autre part chez un Crocodile africain. Cette communauté d'espèces entre les deux continents semble exister aussi pour certains genres, tel le genre *Labiduris*, qui, jusqu'ici, n'était connu que par deux espèces parasites d'une Tortue brésilienne ([1]) et dont l'aire de dispersion s'est étendue à l'Afrique par l'existence de *Labiduris africana* chez une Tortue congolaise. Ces faits joints à celui que Fuhrmann a déjà signalé au sujet de *Davainea struthionis* appuient l'hypothèse si débattue du centre antarctique de création.

Parmi les espèces nouvelles que nous avons décrites, il en est une qui présente un très réel intérêt pour la connaissance générale des Nématodes : c'est l'*Ascaris hexametra*, qui deviendra peut-être le type d'un genre nouveau.

Non moins intéressante apparaît la découverte d'une espèce nouvelle de *Necator* chez un Chimpanzé. Ce genre de Singes est déjà renseigné comme hébergeant *Necator exilidens*. Il peut paraître assez extraordinaire de rencontrer deux espèces de *Necator* chez un même hôte. Mais si l'on considère qu'il résulte des travaux de Rothschild et de Matschie que le genre *Anthropopithecus* comprend en réalité plusieurs espèces, le fait n'apparaîtra plus aussi exceptionnel. *Necator exilidens* a été rencontré chez un Chimpanzé de l'Afrique occidentale anglaise, d'espèce non déterminée, mais qui certainement est différente des Chimpanzés qui vivent au Congo belge. Il est probable que les espèces de *Necator* se montreront encore plus nombreuses lorsqu'on recherchera systématiquement

---

([1]) Stossich (50) a signalé la présence de *Labiduris gulosa* chez *Gongylus ocellatus* à Cagliari ; ce fait mériterait d'être confirmé.

les parasites intestinaux des Singes anthropoïdes et autres du Congo. Déjà SMITH (51) a signalé la présence d'un « *Ankylostoma* » chez des petits Singes de l'Afrique occidentale (Sierra-Leone) et LOOSS (36) déclare à ce sujet qu'il n'est pas improbable qu'il s'agisse dans ce cas de *Necator exilidens* ou d'une espèce voisine.

L'existence de *Evansia apiensis* étend le parallélisme qu'on peut établir entre la parasitologie de l'Éléphant d'Afrique et celle de l'Éléphant d'Asie. Lorsque les parasites de l'Éléphant africain seront mieux connus, il est vraisemblable que ce parallélisme se vérifiera d'une manière plus complète encore.

Le nombre relativement élevé d'espèces de *Kathleena* que nous avons rencontrées montre que ce genre est largement représenté dans la faune parasitaire du Congo. On en trouvera peut-être des représentants chez la plupart, sinon chez tous les mammifères et oiseaux ichthyophages.

Signalons enfin les nombreuses espèces de Nématodes rencontrés chez les Caméléons. Quand on parcourt la littérature parasitologique, on est frappé du petit nombre de parasites renseignés chez ces reptiles : aucun Cestode, six Trématodes, et six Nématodes qui sont :

Ascaris applanata v. LINSTOW, 1899, chez. .	*Chamaeleon melleri.*
Oxysoma perezi GENDRE, 1911, id.	*Chamaeleon gracilis.*
Heterakis sonsinoi v. LINSTOW, 1894, id. .	*Chamaeleon vulgaris.*
Heterakis (Strongyluris) elegans (GENDRE, 1909), id.	*Chamaeleon gracilis.*
Filaria furcata v. LINSTOW, 1899, id. . .	*Chamaeleon oustaleti.*
Thubunaea pudica SEURAT, 1914, id. . . .	*Chamaeleon sp.*

De ces six espèces, nous en avons rencontré deux, auxquelles viennent s'ajouter les cinq espèces nouvelles suivantes :

Ascaris hexametra, chez	*Chamaeleon dilepis.*
Ascaris involuta, id.	*Chamaeleon dilepis.*
Heterakis acuticeps, id.	*Chamaeleon gracilis* et *Ch. dilepis.*
Heterakis brodeni, id.	? *Chamaeleon gracilis.*
Physaloptera chamaeleontis, id.	*Chamaeleon gracilis.*

Nous avons recueilli en outre trois espèces nouvelles de Trématodes et deux de Cestodes, ce qui porte à vingt-deux le nombre de parasites des Caméléons. On peut prévoir que lorsqu'on s'occupera systématiquement de rechercher les parasites de ces animaux, leur nombre augmentera dans une large proportion.

Les résultats que nous a fournis l'examen de ces matériaux scientifiques recueillis au hasard du jour, grâce au zèle de quelques naturalistes de bonne volonté, laissent entrevoir l'abondante récolte de faits nouveaux et intéressants que nous réserve l'étude de la parasitologie congolaise le jour où cette étude sera entreprise d'une manière méthodique.

Juillet 1916.

NOTE ADDITIONNELLE.

Au cours de l'impression de notre travail, nous avons réussi à prendre connaissance de quelques publications parasitologiques, dont nous devons la communication à notre collègue et ami le Prof[r] BOLSIUS, de Oudenbosch (Hollande), auquel nous réitérons ici nos plus vifs remerciements pour sa grande obligeance.

Dans une note parue au début de l'année 1916, RAILLIET et HENRY (52) ont dressé un tableau synoptique de la famille des *Oxyuridae*, dans lequel les différentes formes sont réparties en cinq sections principales établies d'après les spicules et la situation de la vulve. Nos collègues d'Alfort y rangent les genres *Labiduris* et *Atractis* dans deux sections différentes, ce qui tendrait à faire admettre qu'ils leur attribuent des affinités moins étroites que celles que nous leur avons reconnues dans notre travail. Nous croyons

que ce désaccord est plus apparent que réel. Le groupement proposé par ces auteurs, basé sur un trop petit nombre de caractères, n'est pas destiné à marquer les affinités réelles des différents genres d'*Oxyuridae*. Comme ils le disent explicitement, dressé pour leur usage personnel, « il répond évidemment à un système et n'a par suite qu'une valeur toute provisoire, mais il représente un cadre dans lequel il sera facile d'introduire les formes à étudier ultérieurement ». Tout groupement basé sur des caractères plus nombreux constituera donc un progrès et fera apparaître plus clairement les affinités des différentes formes entre elles. A titre d'essai, nous proposons le classement suivant, dans lequel nous tenons compte des caractères déjà retenus par RAILLIET et HENRY et de la conformation de l'appareil génital femelle.

1re **Section :** *Oxyuridae* à appareil génital femelle simple, à vulve plus ou moins rapprochée de l'anus.

Atractis DUJARDIN, 1845 ; type *A. dactyluris* (RUDOLPHI, 1819).

Labiduris SCHNEIDER, 1866 ; type *L. gulosa* (RUDOLPHI, 1819).

Crossocephalus RAILLIET, 1909 (*Pterocephalus* VON LINSTOW, 1899, non SCHNEIDER, 1887) ; type *C. viviparus* (V. LINSTOW, 1899).

Macracis g. n. ; type *M. monhystera* (V. LINSTOW, 1902).

Dans la même section se rangent en outre deux formes parasites des Diplopodes, *Oxyuris sphaeropoei* PARONA, 1896, et *Isakis modiglianii* PARONA, 1896, chez lesquelles la vulve se trouve rapprochée du milieu du corps, et deux autres oxyuridés, parasites des Orthoptères, *Oxyuris blatticola* GALEB, 1878, et *Oxyuris aegyptiaca* GALEB, 1878, chez lesquels la vulve est reportée en arrière non loin de l'anus.

2e **Section :** *Oxyuridae* à appareil génital femelle double.

Cette section comprend, à titre de subdivision, les sections I à IV du tableau de RAILLIET et HENRY.

Dans une seconde note consacrée au genre *Protospirura*, SEURAT (53) signale que le *Protospirura numidica* constitue un parasite normal de *Arvicanthis barbarus* L., égaré chez *Felis ocreata* GMEL. Le genre *Protospirura* se révèle ainsi comme un genre parasite exclusif des *Muridae*, les quatre espèces que nous

pouvons y ranger actuellement se rencontrant chez des représentants de cette famille de Rongeurs ; ce sont :

Protospirura numidica SEURAT, 1914, parasite de *Arvicanthis barbarus* L.

Protospirura muris (WERNER, 1782) (Syn. : *Spiroptera obtusa* RUDOLPHI, 1819; *Filaria obtusa* SCHNEIDER, 1866), parasite de *Mus decumanus* PALLAS.

Protospirura labiodentata (v. LINSTOW, 1899), parasite de *Mus navalis (?)*.

Protospirura muricola GEDOELST, 1916, parasite de *Cricetomys gambianus* WTRH. (?).

BIBLIOGRAPHIE.

(1) VON LINSTOW, O., Nematoden aus der Berliner zoologischen Sammlung. (*Mitt. a. d. zool. Sammlung d. Museums f. Naturkunde.* Berlin, I, 2, 1899, p. 3.)

(2) STOSSICH, M., Il genere *Ascaris* LINNÉ. Lavoro monografico. (*Boll. Soc. Adriat. di Sc. nat.* Trieste, XVII, 1896, p. 9.)

(3) RAILLIET, A., et HENRY, A., Sur quelques helminthes du « *Python Sebae* » (GMELIN). (*Bull. Soc. Path. exot.,* III, 2, 1910, p. 94.)

(4) RETZIUS, A., Beschreibung einer neuen Spulwurm-Art, gefunden im *Python bivittatus,* nebst vergleichenden Bemerkungen. (*Arch. f. Naturg.,* 14. Jahrg., I, 1848, p. 166.)

(5) DUJARDIN, F., Histoire naturelle des Helminthes ou Vers intestinaux. Paris, 1845, p. 221.

(6) LEIPER, L. T., et ATKINSON, E. L., Helminths of the British Antarctic Expedition, 1910-1913. (*Proc. Zool. Soc. London,* 1914, part I, p. 222.)

(7) VON DRASCHE, R., Revision der in der Nematoden-Sammlung d. k. k. zool. Hofcabinetes befindlichen Original-Exemplare DIESING'S u. MOLIN'S. (*Verhandl. d. k. k. zool.-bot. Ges.* Wien, 1882, XXXII, p. 117.)

(8) SHIPLEY, A., On a collection of Parasites from the Soudan. (*Archives de Parasitologie*, VI, 4, 1903, p. 604.)

(9) FUHRMANN, O., Die Cestoden der Vögel. (*Zool. Jahrbücher*, Suppl. X, 1, 1908, p. 1.)

(10) RAILLIET, A., et HENRY, A., Quelques Nématodes parasites des Reptiles. (*Bull. Soc. Path. exot.*, V, 4, 1912, p. 251.)

(11) STOSSICH, M., Notizie elmintologiche. (*Boll. Soc. adriat. di Sc. nat.*, Trieste, XVI, 1895, p. 33.)

(12) SONSINO, P., On the Entozoa of the Horse in relation of the late Egyptian equine Plague. (*The Veterinarian*, L, n° 590 [4e sér., n° 266], 1877, p. 49.)

(13) BLAISE, Mort d'un Cheval occasionnée par des Oxyures. (*Revue vétérinaire*. Toulouse, 1893, p. 405.)

(14) VON LINSTOW, Neue Helminthen aus Deutsch-Südwest-Afrika. (*Centralbl. f. Bakter.*, I. Abt., L, Orig., 1909, p. 448.)

(15) LEIPER, R., Nematodes. (*Sjöstedts Kilimandjaro-Meru Expedition*. Stockholm, XXII, 3, 1909, p. 23.)

(16) VON LINSTOW, Helminthologische Untersuchungen. (*Jahresh. d. Ver. f. vaterl. Naturk. in Württemb.*, XXXV, 1879, p. 313.)

(17) RUDOLPHI, C. A., Entozoorum Synopsis. Berolini, 1819, p. 271.

(18) SCHNEIDER, A., Monographie der Nematoden. Berlin, 1866, p. 123.

(19) LEIPER, R., Check-List of Helminthes Parasitic in Equines. (*The Journal of the London School of Trop. Med.*, I, 1911, p. 22.)

(20) GENDRE, E., Sur quelques espèces d'Hétérakis du Dahomey. (Extraits des *Procès-verbaux des séances de la Soc. Linn.* Bordeaux, 1911, p. 68.)

(21) GENDRE, E., Notes d'Helminthologie africaine (Deuxième note). (Extraits des *Comptes rendus des séances de la Soc. Linn.* Bordeaux, 1909, p. XXXIII.)

(22) GENDRE, E., Notes d'Helminthologie africaine (Troisième note). (Extraits des *Comptes rendus des séances de la Soc. Linn.* Bordeaux, 1909, p. LXXIV.)

(23) RAILLIET, A., et HENRY, A., Essai de classification des « Heterakidae ». (*IXe Congrès Internat. de Zool.: Monaco, mars 1913*. Rennes, 1914, p. 674.)

(24) SEURAT, L.-G., Sur un nouvel habitat et sur la morphologie du *Subulura allodapa* (CREPLIN). (*Comptes rendus Soc. Biol.*, LXXVII, 22, 1914, p. 154.)

(25) SONSINO, P., Un nuovo Heterakis del Gallus domesticus, Heterakis differens mihi. (*Atti Soc. tosc. di Sc. nat.* Pisa, proc.-verb., VII, 1889-1891, p. 136.)

(26) VAN BENEDEN, P.-J., Un Nématode nouveau d'un Galago de la côte de Guinée. (*Bull. Acad. roy. Sc. Belgique,* 3e sér., XIX, 1890, p. 389.)

(27) BRANDES, G., Centralblatt f. Bakter., IX, 15, 1891, p. 509.

(28) RODENWALDT, E., Filaria kuelzii n. sp. (*Arch. f. Schiffs- u. Trop. Hyg.,* XIV, 1910, p. 529.)

(29) RAILLIET, A., HENRY, A., et SISOFF, P., Sur les affinités des Dispharages (*Acuaria* BREMSER), Nématodes parasites des Oiseaux. (*Comptes rendus Soc. Biol.,* LXXIII, 1912, p. 622.)

(30) BRIDRÉ, J., Un Dispharage du Pigeon. (*Bull. Soc. Path. exot.,* III, 1910, p. 38.)

(31) SEURAT, L.-G., Sur un nouveau Spiroptère du Chat ganté. (*Comptes rendus Soc. Biol.,* LXXVII, 25, 1914, p. 344.)

(32) SEURAT, L.-G., Sur la morphologie de l'ovijecteur de quelques Nématodes. (*Comptes rendus Soc. Biol.,* LXXII, 18, 1912, p. 778.)

(33) RAILLIET, A., HENRY, A., et JOYEUX, C., Un nouveau Strongylidé des Singes. (*Bull. Soc. Path. exot.,* VI, 4, 1913, p. 264.)

(34) EVANS et RENNIE, Notes on some Parasites in Burma. III. A few common parasites of Elephants. (*The Journ. of Trop. Vet. Science,* V, 1910-1911, p. 243.)

(35) RAILLIET, A., et HENRY, A., Quelques Helminthes nouveaux ou peu connus du groupe des Bunostomiens. (*Bull. Soc. Path. exot.,* III, 5, 1910, p. 311.)

(36) LOOSS, A., The Anatomy and Life History of Agchylostoma duodenale DUB. A Monograph, Part II. (*Records of the School of Medicine,* Cairo, IV, 1911.)

(37) STILES, CH. W., Report upon the Prevalence and geographic Distribution of Hookworm Disease in the United States. (*Bull. n° 10, Hyg. Lab., U. S. Pub. Health a. Mar.-Hosp. Serv.* Washington, 1903.)

(38) LOOSS, A., The Anatomy and Life History of Agchylostoma duodenale DUB. A Monograph, Part I. (*Records of the Egyptian Government School of Medicine.* Cairo, III, 1905, p. 5.)

(39) VON LINSTOW, O., Zwei wenig bekannte Ankylostomen und Œsophagostomum dentatum. (*Centralbl. f. Bakter.,* I. Abt., Orig., XLIII, 1, 1906, p. 89.)

(40) Cole, C. L., Necator americanus in Natives of the Philippine Islands. (*The Philippine Journ. of Science, B. Med. Sciences,* II, 4, 1907, p. 333.)

(41) Stiles, Ch. W., The Significance of the recent American cases of Hookworm disease (Uncinariasis or Anchylostomiasis) in Man. (*18th Ann. Rep. Bureau Animal Industry, U. S. Dept. Agric.,* Washington, 1902, p. 183.)

(42) Leiper, R. T., Seven Helminthological Notes : (*g*) Note on the Spicules of *Necator americanus*. (*The Journ. of the London School of Trop. Med.,* II, 1912-1913, p. 178.)

(43) Tayler, L., Our present Knowledge of the Kidney Worm (Sclerostoma pinguicola) of Swine. (*16th Ann. Rep. Bureau of Animal Industry, U. S. Dept. Agric.* Washington, 1900, p. 612.)

(44) Diesing, K. M., Neue Gattungen von Binnenwürmern nebst einem Nachtrage zur Monographie der Amphistomen. (*Ann. d. Wien. Mus. d. Naturg.,* II, 2, 1839, p. 219.)

(45) Molin, R., Il sottordine degli acrofalli. (*Mem. R. Istituto Veneto di Sc., Lett. ed Arti,* IX, 1861, p. 208.)

(46) Verrill, A. E., The Internal Parasites of the Domestic Animals, their Effects and Remedies. (*Rep. Conn. Board of Agric.* [1869], 1870, p. 162.)

(47) Fletcher, W. B., Observations on the structure and habitat of the *Stephanurus dentatus* Diesing or *Sclerostoma pinguicola* Verrill. (*Amer. Journ. of Science and Arts,* 3d. Ser., I, 1871, p. 435.)

(48) Magalhães, P. S., Ueber einen Strongylus in der Niere des Schweines (*Sclerostoma pinguicòla* Verr. — *Stephanurus dentatus* Dies.). (*Centralbl. f. Bakter.,* XVI, 7, 1894, p. 292.)

(49) Morris, W., A Letter to the President of the Royal microscopical Society. (*Monthly Microscopical Journal,* VI, 1871, p. 243.)

(50) Stossich, M., Sopra alcuni Nematodi della collezione elmintologica del prof. dott. Corrado Parona. (*Boll. dei Musei di Zool. e Anat. compar. d. R. Università di Genova,* n° 116, 1902, p. 8.)

(51) Smith, F., The Ankylostomum, the Strongylus, the Trichocephalus, the Ascaris, and an associated Infusorian in West Africa — chiefly in regard to military inefficiency; modes of infection and life-history of the parasites; also a note on an unidentified worm. (*The Journ. Roy. Army Med. Corps,* IV, 1905, n°s 1, 2 et 3, pp. 6, 189 et 335.)

(52) RAILLIET, A., et HENRY, A., Sur les Oxyuridés. (*Comptes rendus des séances de la Soc. de Biol.* Paris, LXXIX, 3, 1916, p. 113.)

(53) SEURAT, L.-G., Sur l'habitat normal et les affinités du *Protospirura numidica* SEUR. (*Comptes rendus des séances de la Soc. de Biol.* Paris, LXXIX, 3, 1916, p. 143.)

LISTE DES HOTES

avec l'indication des Nématodes observés chez eux.

MAMMALIA.

I. — SIMIAE.

1. Anthropomorphidae.

Anthropopithecus sp.

Oxyuris anthropopitheci sp. n.
Necator congolensis sp. n.

2. Cercopithecidae.

Cercopithecus patas SCHREBER, 1775.

Subulura distans (RUDOLPHI, 1809).
Œsophagostomum pachycephalum MOLIN, 1861.

Cercopithecus brazzae A. MILNE-EDWARDS, 1886.

Subulura distans (RUDOLPHI, 1809).

Cercopithecus sp.

Subulura distans (RUDOLPHI, 1809).
Œsophagostomum pachycephalum MOLIN, 1861.

Petit Singe noir.

Oxyuris bipapillata sp. n.

II. — PROSIMIAE.

Galagidae.

Galago mossambicus PETERS, 1876.

Subulura otolicni (P.-J. VAN BENEDEN, 1890).

III. — PROBOSCIDEA.

Elephantidae.

Elephas africanus BLUMENBACH, 1779.

Evansia apiensis sp. n.

IV. — ARTIODACTYLA.

1. Suidae.

Sus scrofa LINNÉ, 1766.

Stephanurus dentatus DIESING, 1839.

Potamochoerus porcus LINNÉ, 1766.

Setaria congolensis RAILLIET et HENRY, 1911.

Phacochoerus africanus GMELIN, 1788.

Ascaris phacochoeri sp. n.

2. Hippopotamidae.

Hippopotamus amphibius LINNÉ, 1758.

Cobboldina vivipara (LEIPER, 1910).

3. Camelidae.

Camelus dromedarius LINNÉ, 1766.

Trichuris globulosa (v. LINSTOW, 1901).

4. Bovidae.

a. CEPHALOPHINAE.

Antilope non déterminée.

Dirofilaria kuelzi (RODENWALDT, 1910).

b. CAPRINAE.

Capra hircus LINNÉ, 1766.

Œsophagostomum columbianum (CURTICE, 1890).
Bunostomum trigonocephalum (RUDOLPHI, 1808).
Haemonchus contortus (RUDOLPHI, 1803).
Trichuris ovis (ABILDGAARD, 1795).

Ovis aries LINNÉ, 1766.

Œsophagostomum columbianum (CURTICE, 1890).
Gaigeria pachyscelis RAILLIET et HENRY, 1910.
Haemonchus contortus (RUDOLPHI, 1803).
Trichuris ovis (ABILDGAARD, 1795).

c. BOVINAE.

Bos taurus LINNÉ, 1766.

Ascaris vitulorum GOEZE, 1782.
Setaria labiato-papillosa (ALESSANDRINI, 1838).
Œsophagostomum radiatum (RUDOLPHI, 1803).
? *Bunostomum phlebotomum* (RAILLIET, 1900).
Haemonchus contortus (RUDOLPHI, 1803).

V. — PERISSODACTYLA.

Equidae.

Equus burchelli crawshayi DE WINTON, 1896.

Oxyuris equi (SCHRANK, 1788).
Crossocephalus viviparus (V. LINSTOW, 1899).
Cylindropharynx longicauda LEIPER, 1911.

Equus asinus LINNÉ, 1766.

Oxyuris equi (SCHRANK, 1788).
Habronema muscae (CARTER, 1861).
Habronema microstoma (SCHNEIDER, 1866).
Triodontophorus serratus LOOSS, 1901.
Triodontophorus minor LOOSS, 1901.
Cylicostomum auriculatum (LOOSS, 1900).
? *Cylicostomum elongatum* (LOOSS, 1900).

VI. — CARNIVORA.

Canidae.

Canis familiaris LINNÉ, 1766.
Acanthocheilonema dracunculoides COBBOLD, 1870.
Ankylostoma caninum (ERCOLANI, 1859).

VII. — RODENTIA.

Muridae.

? Cricetomys gambianus WATERHOUSE, 1840.
Heterakis dahomensis GENDRE, 1911.
Protospirura muricola sp. n.
Trichuris carlieri sp. n.

VIII. — INSECTIVORA.

Macroscelididae.

Nasilio brachyrhynchus (A. SMITH, 1838).
Physaloptera nasilionis sp. n.
Petrodromus tetradactylus PETERS, 1846.
Grammophora katangensis g. n., sp. n.

AVES.

I. — CICONIIFORMES.

1. Phalacrocoridae.

Plotus rufus LACÉPÈDE et DAUDIN, 1802.
Kathleena rodhaini sp. n.

2. Ardeidae.

Ardea sp. (grand Héron bleu-gris).
Kathleena arcuata sp. n.
Kathleena tricuspis sp. n.

3. Ciconiae.

Leptoptilus crumenifer LESSON, 1831.
Echinuria leptoptili sp. n.

? **Pseudotantalus ibis** (LINNÉ, 1766).
Kathleena punctata sp. n.

Grue [?**Balearica regulorum** (BENNETT, 1833)].
Ascaridia cristata (v. LINSTOW, 1900).

II. — GALLIFORMES.

Gallidae.

Gallus gallus (LINNÉ, 1758) **domesticus**.
Heterakis brevispiculum GENDRE, 1911.
Subulura suctoria (MOLIN, 1860).
Ascaridia lineata (SCHNEIDER, 1866).
Dispharynx spiralis (MOLIN, 1858).

REPTILIA.

I. — SAURIA.

Chamaeleontidae.

Chamaeleon dilepis LEACH, 1819.
Ascaris applanata v. LINSTOW, 1899.
Ascaris hexametra sp. n.
Ascaris involuta sp. n.
Heterakis acuticeps sp. n.
Heterakis (Strongyluris) elegans (GENDRE, 1909).

Chamaeleon gracilis HALLOWELL, 1842.
Heterakis acuticeps sp. n.
? *Heterakis brodeni* sp. n.
Physaloptera chamaeleontis sp. n.

II. — OPHIDIA.

1. Boidae.

Python sebae (GMELIN, 1788).
Ascaris filaria DUJARDIN, 1845.
Ascaris (Polydelphis) pythonis (RETZIUS, 1830).
Ascaris (Polydelphis) attenuata (MOLIN, 1858).
Dracunculus dahomensis (NEUMANN, 1895).

2. **Colubridae.**

Psammophis sibilans (LINNÉ, 1766).
Physaloptera affinis sp. n.

Naia nigricollis REINHARDT, 1843.
Ascaris naiae sp. n.

3. **Viperidae.**

Bitis sp.
Ascaris intorta sp. n.

III. — CHELONIA.

Testudinidae.

Cinixys erosa (SCHWEIGGER, 1814).
Labiduris africana sp. n.

IV. — CROCODILIA.

? Crocodilus niloticus LAURENTI, 1768.
Ascaris helicina MOLIN, 1860.
Ascaris nigra sp. n.

AMPHIBIA.

BATRACHIA

Crapaud géant (?).
Ascaris bufonis sp. n.
Filaria duboisi sp. n.

Grenouille (?).
Filaria duboisi sp. n.

PISCES.

TELEOSTEI.

Siluridae.

Espèce indéterminée.
Ascaris siluricola sp. n.

LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES.

I. — ASCARIDAE Cobbold, 1864.

1. Ascarinae Railliet et Henry, 1912.

2. Heterocheilinae Railliet et Henry, 1912.

II. — OXYURIDAE.

III. — HETERAKIDAE Railliet et Henry, 1914.

IV. — DRACUNCULIDAE LEIPER, 1912.

V. — FILARIIDAE CLAUS, 1885.

1. **Filariinae** STILES, 1907.

2. **Onchocercinae** LEIPER, 1911.

VI. — ACUARIIDAE SEURAT, 1913.

1. **Acuariinae** RAILLIET, HENRY et SISOFF, 1912.

2. **Physalopterinae** SEURAT, 1913.

VII. — SPIRURIDAE OERLEY, 1885.

Spirurinae RAILLIET, 1914.

VIII. — STRONGYLIDAE Cobbold, 1864.

1. Œsophagostominae Railliet, 1914.

2. Strongylinae Stiles, 1903.

3. Bunostominae Looss, 1911.

4. Cylicostominae Railliet, 1914.

5. Genre non classé.

IX. — TRICHOSTRONGYLIDAE Leiper, 1912.

X. — TRICHURIDAE.

Trichurinae Ransom, 1911.

SUR QUELQUES *SYNAGRIS* DU CONGO BELGE

(HYMENOPTERA EUMENIDAE)

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN
(Musée du Congo belge, Tervueren).

Les collections du Musée du Congo renferment un nombre déjà important de *Synagris* congolais. Étudiant ceux-ci à l'aide de la belle Monographie de ces Euménides publiée, en 1914, par le Dr Maidl, j'ai rencontré, notamment parmi les *Synagris* vrais, un certain nombre de formes intéressantes que je signale ici.

Synagris aterrima Maidl.

Cette espèce a été décrite de Moera par Maidl. J'y rapporte, avec quelque doute cependant, un spécimen récolté dans la vallée de la Lukuga par le Dr Schwetz, en XI.

Synagris vicaria Stad.

De cette intéressante espèce, nous possédons deux spécimens, provenant l'un de Lofoi (Verdick), l'autre du Bas-Katanga (Ternest XII). Le premier a, par erreur, été indiqué par Maidl, dans sa Monographie, comme appartenant au Musée de Bruxelles.

Synagris analis Sss.

Les spécimens que nous possédons proviennent de : Bunkeya (Neave X), Kambove-Dikulwe (Neave VI), Sakania (Coulon), Lukuga (Schwetz), kil. 345 de Kindu (Russo), et du Mayumbe (Cabra), ainsi que de Banana (Étienne IV, Verschueren IV). Ces dernières localités ont un intérêt particulier, la seule localité aussi occidentale qu'ait pu indiquer Maidl étant Chinxoxo, provenance tout isolée !

Synagris spiniventris Ill.

De ce *Synagris,* dont la distribution s'étend de l'Afrique occidentale à l'Uganda, en passant par le Tchad, nous possédons un unique exemplaire congolais récolté à Surango (Uelé) par M. Degreef.

Synagris calida L.

Avec le *S. cornuta,* c'est l'espèce la plus commune au Congo. Nos collections en renferment plus de 70 individus, dont les localités d'origine se répartissent sur toute notre colonie, à l'exception du Katanga et des régions voisines.

Synagris abyssinica Guér.

La localité la plus occidentale indiquée par Maidl pour ce *Synagris,* est la Semliki. M. Degreef nous en a envoyé un spécimen de Dungu, dans le Haut-Uelé.

Synagris abyssinica emarginata Sss.

Maidl indique déjà cette espèce du Katanga. Nous le possédons d'Élisabethville (Ternest III), Kambove à Ruwe (Neave II-III), Bunkeya à Kambove IX (Neave), — et, en outre, de Vieux-Kassongo (Pons) et de Kwamouth (Maes VI). Cette dernière localité est tout particulièrement intéressante, reportant l'aire de distribution considérablement vers l'Ouest !

Synagris mirabilis Guér.

Ce *Synagris* se retrouve dans le Katanga et jusque dans la vallée de la Lukuga (Schwetz II !). Du Katanga, nous l'avons de Bunkeya (Neave X), Mpika (Neave I), Kambove (Neave IX), Élisabethville (Swalue), Bas-Katanga (Ternest XII).

Synagris aestuans Sss.

De cette espèce, qui s'étend de l'Afrique occidentale à l'Uganda, Maidl n'en a vu que deux exemplaires congolais, de la Haute-Maringa et de Mawambi-Irumu. Nous en possédons trois femelles provenant de Dima (Koller IX), Kondué (Léonhard) et Dungu (Degreef), — et un mâle récolté à Hemptinne-Saint-Benoît par le P. Callewaert. Trois d'entre eux proviennent donc du Kasai, ce qui étend considérablement l'habitat de l'espèce.

Synagris Huberti var. bimaculata Maidl.

M. Hutereau a récolté un exemplaire de ce rare *Synagris* sur le trajet Poko-Nala-Rungu, I, en même temps donc que le *Synagris cornuta basalis* cité plus loin et qui, comme lui, a le deuxième segment orné de grandes taches ivoirées. Maidl l'a vu d'Irumu et Mawambi.

Synagris cornuta L.

Ce *Synagris* est l'un des plus communs au Congo, et ses nids en terre maçonnés contre les huttes, les maisons, les supports les plus divers, sont bien connus de tous. Alors que Maidl n'en a vu que 22 exemplaires provenant de notre colonie, notre Musée en possède 75 spécimens, dont je note ici l'origine :

Mayumbe (Cabra), Léopoldville (Duchesne, Dubois V), Boma, Yanga (Verschueren), Banana (Étienne et Verschueren IV), Lukula (Daniel), Tua (Dubois VI, Maes VII), Malela (Verschueren I), Bongo (Maes IV), Seke (Mayné VI), Tolo (Maes XI), Bokala (Maes VII-VIII), Kwamouth (Maes), Oshwe (Maes XII), Léopoldville (Mouchet III), Kisantu (Gillet), Kondué

(Léonhard, Luja), Wombali (Vanderijst), Lukombe (Koller X), Kasai (Cie du Kasai), Kindu (Burgeon III), Stanleyville (Christy VIII), Tshoppo Falls (Christy VII), Lox Léo à Stanleyville (Weyns), Province orientale (Weyns), Beni (Borgerhoff), Bambili (Rodhain VII).

Ainsi que le note Maidl, l'espèce, d'après ce relevé, paraît moins répandue dans les régions orientales du Congo; mais le fait ne tiendrait-il pas à ce que moins de collections ont été reçues de ces régions?

Au point de vue de la coloration, deux exemplaires seulement (de Malela) peuvent se rapporter à la première catégorie de Maidl, à vertex et dorsulum entièrement (ou peu s'en faut) roux. Deux exemplaires de Banana ont le dorsulum noir, sauf deux taches antérieures et une basale. De même pour un exemplaire de Stanleyville, tandis qu'un spécimen provenant des Tshoppo Falls a le dorsulum roux, à l'exception d'une bande longitudinale médiane antérieure.

Les autres exemplaires se répartissent entre les catégories II et III. De Malela, Stanleyville et Tshoppo Falls, nous n'avons que les 4 exemplaires cités ci-dessus. De Banana, nous possédons un individu à dorsulum noir, mais recueilli par un autre chasseur et en une autre année que ceux indiqués plus haut.

Synagris cornuta Didieri Buyss.

Maidl n'a vu que 8 spécimens de *Didieri*, provenant tous du Congo belge (Bangalas et Équateur) comme le type de du Buysson (embouchure de l'Irebu).

Le Musée de Tervueren possède de cette rare forme 19 exemplaires, dont 10 mâles : 13 d'entre eux ont été récoltés par mon collègue le Dr J. Maes au cours de sa mission ethnographique au lac Léopold II. Notre série est donc fort intéressante.

La provenance de nos spécimens est la suivante : Ikengé (Mayné IV), Inongo (Maes VIII), Bongo (Maes IX), Tolo (Maes XII), Lukombé (Koller X), Busira (Waelbroeck IV et X), Surango (Degreef).

Une partie d'entre eux a donc été récoltée en même temps que

cornuta typique, à Bongo, Tolo, Lukombé. Mon collègue le Dr Maes n'a malheureusement pu me dire si les exemplaires récoltés par lui provenaient de mêmes nids.

Des 19 *Didieri* que nous possédons, 16 ont les taches jaunâtres de l'abdomen très nettes, relativement grandes, 2 les ont petites mais encore nettes (de Bongo et Surango), 1 les a punctiformes et peu distinctes (de Tolo). De Tolo et de Surango, nous ne possédons pas d'autres exemplaires; de Bongo, nous en avons 7 normaux, à grandes taches.

L'exemplaire recueilli par M. Degreef à Surango [1], dans le Haut-Uelé, reporte considérablement vers l'Est la distribution géographique de *Didieri*. Vers le Sud elle s'étend jusque dans le district du Kwango : Lukombe, en étant abondante dans celui du lac Léopold II : Inongo, Bongo, Tolo.

L'habitat de *Didieri* est donc plus étendu qu'on ne le supposait et se confond partiellement avec celui de *cornuta* vrai. Je suis du reste de l'avis de Maidl quand il dit que ce fait ne pourrait l'empêcher de considérer *Didieri* comme une forme géographique de *cornuta*.

Synagris cornuta basalis Mocs.

Maidl cite cette forme de la région s'étendant entre le Victoria-Nyanza et l'Ituri; de l'Ituri même il n'en a vu qu'un seul individu provenant de Mawambi.

Parmi les Insectes récoltés par la Mission ethnographique du commandant Hutereau, j'ai trouvé un exemplaire de *basalis* récolté, en janvier, durant le trajet Poko-Nala-Rungu, donc dans le Haut-Uelé, district voisin de l'Ituri. L'habitat de cette forme est donc reporté vers l'Ouest, et précisément dans une région voisine de celle d'où nous venons de signaler *Didieri*, c'est-à-dire de Surango. Or, d'autre part, j'ai indiqué que le lieutenant Borgerhoff nous a envoyé *cornuta* typique de Beni, non loin de Mawanbi

---

(1) Cet individu de Surango a le dorsulum noir marqué de trois taches rousses : deux antérieures, une basale. Tous les autres ont le dorsulum noir en entier.

par conséquent, et que le Dr Rodhain l'a récolté à Bambili, à la limite du Haut-Uelé.

Dans cette région, Haut-Uelé et Ituri, nous rencontrons donc les trois formes que Maidl rattache à *cornuta*. Mais, comme pour *Didieri*, il est évident que *basalis* peut être malgré cela considérée comme une forme géographique distincte.

Synagris proserpina niassae Stad.

Cette intéressante espèce a déjà été signalée du Katanga par Maidl (d'après Meade-Waldo). J'en noterai ici un exemplaire recueilli à Kapiri par la Mission agricole Leplae, en octobre.

NOTES

SUR

QUELQUES OISEAUX INTÉRESSANTS

DE

L'AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE

PAR

le Prof^r Dr Einar LÖNNBERG

[Mon excellent ami le Dr LÉON BAYER, à qui le Musée de Tervueren doit déjà de si nombreuses séries d'Animaux récoltées au cours de ses expéditions de chasse en Afrique orientale, a formé à notre intention, au début de 1914, une intéressante collection dans la zone de l'Elgon. Rentrant en Europe, le Dr BAYER fut surpris, en août 1914, par la guerre; les collections qu'il rapportait avec lui (Oiseaux, petits Mammifères, Insectes) ont pu être dirigées vers la Norvège; les séries de grands Mammifères, restées en Afrique, échapperont, nous l'espérons, à la destruction. M. le Prof^r D^r TH. ODHNER, du Musée Zoologique de Christiania, a bien voulu, ce dont je tiens à le remercier encore, veiller à la bonne conservation des collections confiées à sa garde, en attendant qu'elles puissent nous être remises. Classant les Oiseaux, il a trouvé parmi eux divers types intéressants qu'il a communiqués à notre éminent collègue du Musée d'Histoire naturelle de Stockholm, le

Prof[r] D[r] EINAR LÖNNBERG. Telle est l'origine des notes (1) que je reproduis ici avec l'aimable autorisation de l'auteur.]

D[r] H. SCHOUTEDEN
(Musée du Congo, Tervueren).

1. — **Turturoena Sharpei** SALVADORI.

Un spécimen étiqueté « Junction Camp, B. E. A., 5-V-1914. Iris orange, legs pink », de la main de M. H.-J. TURNER. Ce bel exemplaire répond bien aux descriptions et figures données par SALVADORI et ROTSCHILD. C'est sans aucun doute un mâle, bien que marqué « ♀ » par un lapsus calami. Longueur de l'aile : 176 millimètres.

Un autre exemplaire, de « Ziwani Swamp, Elgon, B. E. A., 29-III-1914 », est également étiqueté « ♀ » et représente réellement, je pense, la femelle encore inédite de l'espèce. Tête et cou brun minéral (DAUTHENAY, Rép. des Coul., 339, 2), avec sous certaines incidences de lumière un reflet bronzé doré à peine perceptible sur la nuque. Le front plus sombre, un peu plus grisâtre, mais sans ligne de démarcation ; les couvertures de l'oreille brun plus foncé. Partie inférieure de la région cervicale et côtés du cou noirs avec fort reflet métallique qui, sous certains aspects, est améthyste, sous d'autre vert. Le restant du dessus, ailes et queue d'un noir ardoise, les rémiges alaires un peu plus brunâtres. Les plumes noires de la queue offrent une étroite bande apicale gris foncé, mal délimitée vers le haut, un peu mieux vers le bas. Gorge grise avec une teinte de brun minéral produite par de fines mouchetures. Dessous pour le reste gris ardoise, extrêmement finement semé de brun minéral. Ces mouchetures donnent au haut de la poitrine une teinte brune nette, mais ailleurs elles sont moins denses, et tout en rendant la coloration moins pure, ne sont visibles nettement qu'à la loupe. A l'extrémité des couvertures inférieures de la queue, elles se condensent également, formant des bordures brunes plus ou moins

(1) Notes on some interesting East-African Birds (Arkiv för Zoologi, II, 5, 1916).

apparentes. Couvertures inférieures de l'aile et flancs d'un noir ardoise. « Iris scarlet, legs pale crimson. » Longueur de l'aile : 172 millimètres.

La femelle du *Turturoena Sharpei* est, de façon générale, plus sombre en dessus et moins brune en dessous que celle du *T. Delegorguei*.

2. — **Francolinus mulemae** GRANT.

Trois spécimens provenant probablement tous trois de l'Elgon, bien qu'un seul porte l'étiquette : « Ziwani Swamp, Elgon, B. E. A., 2-IV-1914. Iris brown, legs yellowish drab ».

Ayant identifié ces spécimens comme *mulemae* GRANT, j'en ai soumis un au Prof[r] REICHENOW, qui l'a aimablement déterminé comme étant son *Fr. Adolfi-Friderici*. Il est donc établi de façon certaine que ce dernier est bien identique au *Fr. mulemae*, ainsi qu'il avait été supposé.

3. — **Astur tachiro tenebrosus** n.

Un mâle provenant de Londiani, 14 mars 1914.

Tout l'Oiseau, en dessus et en dessous, noir. Le dessous plus foncé que la teinte la plus intense de « sépia chaud » dans DAUTHENAY, Rép. des Coul., 305, 4, et sans aucun dessin. Le dessus encore plus sombre, mais avec la base des plumes de la nuque blanche. Les rémiges alaires d'un « sépia chaud » un peu plus pâle (305, X 2), de telle sorte que l'on discerne des bandes transversales plus foncées, mieux visibles sur la face inférieure, plus grisâtre, de ces rémiges. Les caudales, brun foncé, ont trois petites taches transversales blanches sur la zone interne, s'effaçant graduellement sur les plumes externes. Trois ou quatre bandes transversales noires, larges mais mal définies, se distinguent également sur les caudales centrales, mais s'effacent également plus ou moins sur les externes.

Longueur de l'aile : 212 millimètres; cette dimension est probablement trop faible, les rémiges de l'exemplaire décrit étant déjà fort usées. Le culmen, à partir de la cire : 15^{mm}3; tarse : 63 millimètres; queue : 183 millimètres.

Cet Autour est évidemment un Oiseau adapté à la vie dans des forêts sombres. Il est toutefois difficile de décider s'il représente une race locale constante ou s'il ne constitue qu'une aberration mélanique. Contre cette dernière interprétation plaide le fait que les dessins blancs de la nuque et des caudales ne sont pas obscurcis. J'ai donc jugé bon de lui donner un nom subspécifique.

4. — **Campephaga Martini** JACKSON.

Deux femelles de Londiani, 1er avril 1914. Ce Campéphagide n'a été décrit qu'il y a peu d'années, de Nandi, c'est-à-dire pas fort loin de la localité indiquée ici ; il mérite néanmoins d'être signalé. Comme JACKSON ne décrit la coloration jaune du dessous que par les mots : « Differs from the female of *C. quiscalina* in having the chest and rest of underparts much paler yellow... », on pourrait interpréter cela dans ce sens que le dessous de *C. Martini* est jaune pâle. Il n'en est rien. Dans la nomenclature de DAUTHENAY, Rép. des Coul., la couleur peut être définie « jaune d'auréoline (jaune de Bouton d'or) », n° 22,3.

Un des exemplaires, probablement jeune, a la gorge lavée d'isabelle, tandis que le vertex et la nuque ont une teinte vert-olive produite par d'étroites bordures aux plumes.

Longueur de l'aile des deux spécimens : 99 millimètres.

5. — **Zosterops Bayeri** n. sp.

La collection renferme deux spécimens typiques du *Zosterops Jacksoni* NEUM., provenant de l'Elgon, et un troisième exemplaire, mâle, de Londiani, qui diffère d'eux sous divers rapports représentant probablement une forme distincte que j'ai dédiée à son récolteur.

Dessus un peu plus jaunâtre que la teinte la plus claire de « vert de vessie » (280, I) de DAUTHENAY, mais plus concentré et moins jaunâtre que les parties correspondantes chez *Z. Jacksoni*. La bande frontale jaune répond au « jaune de chrome moyen (jaune d'or) » (26,2) de DAUTHENAY, et est donc très distincte de celle du *Z. Jacksoni* qui est « jaune Primevère » (19, X 3). Dans la nouvelle

forme, la bande du front est moins large mais plus nettement tranchée en arrière que chez *Z. Jacksoni*, chez qui elle passe plus graduellement au vert-pyrite (loc. cit., p. 292) de la couronne. Menton jaune d'or, le devant du cou, le ventre et les couvertures sous-caudales « jaune Primevère » (19,4). Le vert-jaune des flancs couvre presque toute la poitrine. Couvertures sous-alaires jaune clair. Bec plus grand que chez *Z. Jacksoni*, le culmen mesurant 11mm7. Aile : 65 millimètres, tandis que chez *Z. Jacksoni* elle mesure de 58 à 62 millimètres (dans les spécimens que je viens de citer de l'Elgon, 59 et 61 millimètres).

6. — **Apalis porphyrolaema** Rchw. Neum.

Deux exemplaires de l'Elgon, récoltés à l'altitude de 11,000 pieds le même jour, 3 mai 1914.

L'un répond absolument à la description, sauf qu'il est peut-être plus sombre (gris de fer) sur le dos, de telle sorte que la différence de coloration entre le dos et la queue n'est pas aussi marquée que ne semble l'indiquer la figure coloriée donnée par Reichenow (Vögel Afrikas, pl. 21). Je ne pense toutefois pas que cette différence ait quelque importance. L'autre spécimen est plus aberrant. Les parties grises du dessus ont une légère teinte olivâtre, et de même le dessous est légèrement teinté de jaunâtre. La gorge n'a que d'un côté quelques plumes colorées en « ochre d'Oran » (Dauthenay, 322, I), et pour le reste est entièrement blanchâtre avec légère teinte jaunâtre. Suivant Jackson (The Ibis, 1901), les sexes de cette espèce sont semblables. Les différences indiquées ci-dessus doivent donc sans aucun doute être considérées comme caractéristiques du plumage juvénile, non encore décrit. L'apparence des pattes et le bec un peu plus pâle indiquent du reste également un Oiseau jeune.

7. — **Pratincola torquata salax** Verr.

Deux mâles récoltés sur l'Elgon à l'altitude de 11,000 pieds, le 29 mars et le 3 mai 1914. Ces deux spécimens sont intéressants, car ils montrent la variabilité de l'Oiseau. L'exemplaire tué le

29 avril a la tache pectorale rougeâtre bien développée et des bordures pâles (blanchâtres) aux rémiges. Chez l'autre spécimen cette coloration manque presque complètement et n'est indiquée que par l'extrémité de quelques barbes des plumes; les rémiges ont des bordures brunes, les couvertures sous-alaires sont noires. Cet exemplaire se rapproche évidemment de *pratincola albofasciata* comme ceux qu'HARTERT (Journ. für Ornithol., Bd 58, 1910, p. 178) a signalé de Buguera et Nandi. Par suite cet auteur a rapporté *salax* et *albofasciata* à *torquata,* comme sous-espèces, et l'existence de tels spécimens intermédiaires démontrent bien que les deux formes n'ont qu'une valeur subspécifique. HARTERT sépare aussi *axillaris* et *salax* comme sous-espèces distinctes, en notant que la première a des bordures sombres aux rémiges et la deuxième des bordures pâles. Le fait que les spécimens que je signale ici d'une même localité de l'Elgon présentent les deux types, démontre toutefois que l'opinion de REICHENOW, les unissant sous le nom *salax,* est mieux fondée. En ce qui concerne la taille, les spécimens de l'Elgon sont semblables, la longueur de l'aile étant chez tous deux 71 millimètres.

ODONATES

RÉCOLTÉS PAR LE Dr J. MAES

DANS

LA RÉGION DU LAC LÉOPOLD II

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN
(Musée du Congo belge, Tervueren).

Au cours du voyage d'études ethnographiques qu'il fit en 1913-1914 dans la région du Lac Léopold II du Congo belge, mon collègue du Musée de Tervueren, M. le Dr J. Maes, a recueilli un certain nombre d'Odonates. Dans une petite collection formée à Inongo, Bongo, Mpa, j'ai trouvé diverses formes très intéressantes, notamment deux espèces nouvelles, l'une du genre *Gynacantha,* l'autre du genre *Macromia,* représentées toutes deux par un couple ♂♀. M. Maes a, en outre, récolté un exemplaire du rarissime *Trithemis africana,* dont l'on ne connaissait jusqu'ici, d'après Ris (Libelluliden, XIV, p. 780, 1912), que deux spécimens défectueux : le type, au Musée de Vienne, et un jeune mâle rapporté par S. M. le Roi Albert de son voyage au Congo et qui fait également partie de nos collections.

A titre documentaire, je donne ici la liste de toutes les espèces qui nous ont été envoyées par le Dr Maes.

Fam. Aeschnidae.

1. — Gynacantha Maesi n. sp. (fig. 1).

Cette nouvelle espèce est représentée par un couple, mâle et femelle, le mâle étiqueté « Inongo »; la femelle, « région d'Inongo-Bongo-Mpa ». Elle appartient au groupe *bullata-usambarica-manderica,* et se rapproche surtout, par la forme des appendices, de cette dernière espèce.

♂. Face d'un brun olive, l'épistome foncé, les mandibules noirâtres; le front à grossière ponctuation rugueuse, le vertex à ponctuation plus fine, plus nette, en avant; vésicule noire; un épais T; bord antérieur du vertex en angle obtus. Thorax olivâtre, un peu plus foncé en dessus, les crêtes noirâtres; une pubescence assez dense et concolore. Pattes d'un brun olivâtre, les ongles noirâtres, les épines des tibias brun foncé aux tibias antérieurs, d'un noir plus ou moins accentué aux autres. Abdomen brunâtre, les sutures et la carène dorsale noirâtres plus ou moins; les 2 premiers segments olivâtres, de même que la base de 3-5, la suture et la crête transversale de 2 noirâtres; les 2 premiers segments fortement renflés, le troisième étranglé; oreillettes offrant en arrière 4 denticules au bord interne. Les appendices (fig. 1) sont plus longs que les 2 derniers segments mais plus courts que 2 $^{1}/_{2}$; appendices supérieurs longs, assez grêles, s'élargissant dès la base, fortement sinués après le milieu, l'extrémité oblique et prolongée en dehors en une petite pointe aiguë continuant le bord externe, vers l'intérieur une longue pubescence raide; appendice inférieur en triangle allongé, creusé en dessus, à sommet obtus arrondi, de profil un peu arqué, l'apex recourbé légèrement vers le haut. Ailes ayant l'espace sous-costal et l'espace costal enfumés, jusqu'au ptérostigma, plus fortement à la base; le bord des ailes légèrement enfumé; le ptérostigma brun noirâtre; la base des secteurs médian et basilaire brièvement enfumée également; aux postérieures, le triangle anal est également enfumé; fourche du secteur du radius commençant peu avant le ptérostigma, avec 7 cellules en dessous à ce niveau. Ailes antérieures offrant 28 anténo-

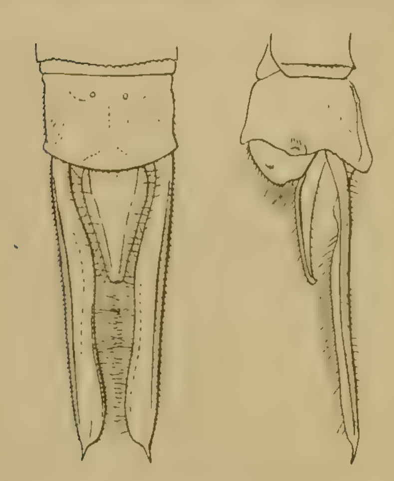


Fig. 1. — Appendices de *Gynacantha Maesi* Schout., ♂.

dales à droite (31 à gauche), 25 (23) postnodales, 7 (8) cellules dans le triangle, 10 (9) nervures dans l'espace supertrigonal, 8 (8) dans le submédian. Ailes postérieures : 25 (24) anténodales, 27 (29) postnodales, 9 (8), 8 (8), 7 (7) et 5 (4) cellules dans le triangle anal.

♀. La coloration de la face est plus vive, plus ocrée. La carène dorsale de l'abdomen n'est noirâtre nettement qu'en avant (les 2 types, mâle et femelle, sont malheureusement en assez mauvais état de conservation, ayant macéré, et la coloration est assez mal distincte !). Les appendices en fer de lance allongé, elliptique, allant en s'élargissant jusqu'aux $^3/_5$ de leur longueur environ, puis se rétrécissant et se terminant en pointe. Ailes à fourche du secteur du radius commençant un peu avant le ptérostigma, avec 8 cellules en dessous à ce niveau. Ailes antérieures offrant 32 anténodales à droite (30 à gauche), 25 (25) postnodales, 10 (10) cellules dans le triangle, 10 (9) nervures dans l'espace supertrigonal, 9 (8) dans le submédian. Ailes postérieures : 23 (25), 29 (27), 9 (7), 10 (8), 7 (8).

	♂	♀
Longueur du corps	79 mm.	76,5 mm
Abdomen.	63 »	59 »
Appendices supérieurs	6,25 »	—
Aile antérieure droite.	49,5 »	50 »
Aile postérieure droite	50 »	51 »
Largeur de l'aile antérieure au nodus	16,5 »	16,5 »
Ptérostigma	3,5 »	3,5 »

Fam. **Corduliidae**.

2. — **Macromia Maesi** n. sp. (fig. 2).

Représentée par un couple également, dont la coloration alaire est assez différente, mais qui a été capturé *in copula* par le Dr Maes, à Inongo, le 9 octobre 1913.

♂. Corps grêle, élancé. Face d'un brun acajou foncé, tendant au noir, le labre plus rouge au milieu, pubescence dense noirâtre; front et vésicule à fort reflet métallique vert; lèvre inférieure fortement envahie de jaune, formant vaguement 4 bandes longitudinales, la partie postérieure est même jaune, à l'exception d'une bande médiane noire, qui va en s'élargissant vers l'avant; triangle postérieur noir, le contour des yeux très finement jaune. Thorax à face antérieure brun avec reflet vert métallique, la carène

médiane jaune (plus étroitement vers le haut); de chaque côté une bande jaune atteignant presque le sinus antéalaire, et partant de la base du fémur antérieur; en dessus une autre bande jaune, transversale; côtés du thorax jaunes, avec deux bandes brunes à reflet vert métallique allant des fémurs 2 et 3 aux ailes; dessus avec entre les ailes postérieures une tache jaune arrondie, échancrée en avant, et précédée d'une plus petite, de chaque côté de laquelle se trouve la zone jaune séparant les deux bandes foncées latérales; pubescence noirâtre. Abdomen à base un peu renflée, le troisième graduellement rétréci; deuxième segment à longue pubescence blanche; noir, deuxième segment à anneau en dessus et en dessous en grande partie jaune, de même que l'extrême base et deux taches médianes sur 3 et sur 4, la base de 7 et une tache de chaque côté de celui-ci. Ailes à base à peine jaunâtre, nervation noire, y compris le ptérostigma; membranule brun foncé; ailes antérieures avec 19 anténodales à droite (22 à gauche), 11 postnodales (10), 6 nervures supertrigonales (5), 7 nervures submédianes (6); ailes postérieures : 13 anténodales (13), 14 postnodales (13), 2 supertrigonales (2), 4 submédianes (4), 2 cellules dans le triangle anal; arculus se trouvant près de la deuxième anténodale ou à peine après elle; 4 rangs de cellules en arrière du triangle. Appendices (fig. 2) supérieurs courbés en S étiré, la base et l'extrémité plus épaisses, l'extrémité à poils raides en dedans, arrondie en dedans, avec une petite épine en dehors (épine se trouvant en dessus quand l'appendice est vu de profil); appendice inférieur arqué vu de côté, en triangle long à sommet échancré quand il est vu de dessus, d'un brun-poix bordé de noir. Sur le dixième segment, une saillie conique comprimée latéralement, à sommet aigu formé, semble-t-il, de poils agglutinés, à pubescence noire, et portant sur la tranche postérieure une saillie poilue également.

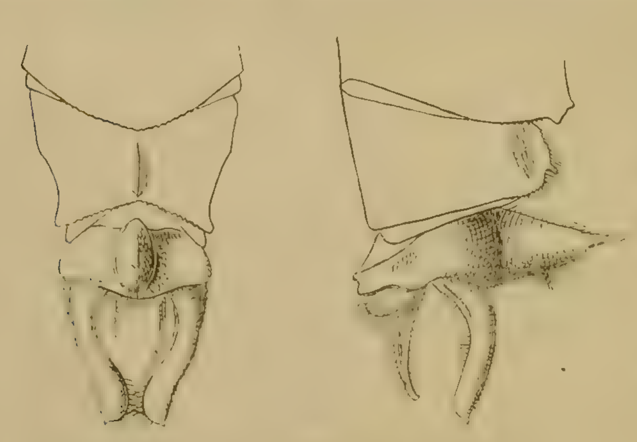


Fig. 2. — Appendices de *Macromia Maesi* Schout., ♂.

♀. Ailes fortement envahies de brunâtre, laissant le centre des aréoles plus ou moins clair; la base des deux ailes d'un brun poix, surtout dans les secteurs sous-costal et cubital. Ailes antérieures avec 21 anténodales à droite (20 à gauche), 9 (8) postnodales, 6 (6) nervures supertrigonales,

7 (7) submédianes. Ailes postérieures avec 16 (13) anténodales, 13 (12) postnodales, 2 (2) supertrigonales, 5 (4) submédianes. Abdomen à base et ligne médiane de 2, étroite bande suturale 2-3, vagues taches de 3 et 4, fascie médiane et ligne médiane de 7, jaunes

	♂		♀	
Longueur du corps	71	mm.	72	mm.
Abdomen	54	»	55,5	»
Aile antérieure droite	44,5	»	50	»
Aile postérieure droite	42	»	48	»
Plus grande largeur de l'aile droite .	11,5	»	12	»
Largeur au ptérostigma	6	»	6	»
Ptérostigma (égalant 2 cellules) . .	25×0,6	»	3×0,75	»
Appendices supérieurs.	2,25			

Fam. **Libellulidae**.

3. — **Hadrothemis versuta** Karsch.

Quatre ♂ récoltés à Inongo, au début du mois d'août, et entre Inongo et Mpa.

4. **Hadrothemis infesta** Karsch.

Le D[r] Maes a rapporté un mâle de cette espèce capturé à Inongo. Dans ses *Libelluliden* (Catal. Selys, X, p. 168, 1909), Ris ne la cite que de Nigérie.

5. — **Orthetrum chrysostigma guineense** Ris : un seul mâle.

6. — **Orth. stemmale capense** Calv.

Espèce la plus abondante dans la collection (24 exemplaires).

7. — **Palpopleura lucia** Dr.

8. — **Chalcostephia flavifrons** Kirby.

9. — **Hemistigma albipuncta** Ramb.

10. — **Acisoma trifidum** Kirby.

11. — **Trithemis africana** Pal. Beauv.

Un mâle récolté à Bongo en septembre 1913, complet, bien qu'ayant un peu souffert. C'est, ainsi que je l'ai dit, le troisième exemplaire connu de cette belle espèce, et le premier intact.

Il correspond bien à l'exemplaire récolté par S. M. le roi Albert durant son voyage au Congo et que possède notre Musée, spécimen qu'a décrit Ris dans sa « Monographie des Libellulides ». Les ailes sont simplement plus enfumées et plus chaudement colorées. L'abdomen est noir, avec tache médiane ventrale et taches latérales dorsales au segment 3; dessins de la base comme les indique Ris. Dos du thorax et base de l'abdomen à forte pruinosité d'un bleu mat, couvrant aussi les côtés du thorax en avant, et rappelant celle de certains *Orthetrum*. Tache de l'aile postérieure couvrant presque tout l'Analschleife. Front violet, la vésicule bleue, métalliques. Chez cet exemplaire le lobus a la même forme que chez celui recueilli par notre Souverain, c'est-à-dire qu'il est plus obtusément arrondi que ce n'est le cas chez le type ainsi que le figure Ris.

13. — **Pantala flavescens** Fabr.

Un seul spécimen, provenant de Bongo également.

Post-Scriptum. — Parmi d'autres Insectes envoyés par le Dr Maes, j'ai encore trouvé cinq exemplaires (1 ♂, 4 ♀) du *Gynacantha Maesi* décrit ci-dessus, et ayant exactement la même provenance.

UN NOUVEAU *PALOPHUS*

DE

L'AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE

PAR

le D[r] H. SCHOUTEDEN
(Musée du Congo belge, Tervueren)

Parmi les Insectes récoltés en 1914 dans la région du mont Elgon et l'Afrique orientale anglaise par mon ami le D[r] L. BAYER et dont il a enrichi les collections du Musée de Tervueren, j'ai trouvé un bel exemplaire d'un nouveau *Palophus*, que je me fais un plaisir de dédier au D[r] BAYER. Moins grand que le *P. Leopoldi* que j'ai décrit récemment, ce type nouveau atteint néanmoins déjà la taille respectable de 21 centimètres (♀).

Palophus Bayeri n. sp.

D'un gris blanchâtre, un peu crémeux, sous lequel perce la coloration foncière sombre ou noire; les fémurs et tibias avec l'indication plus ou moins vague de fascies irrégulières assombries. Élytres à réticulation foncée. Ailes à partie coriace claire à la base même, puis noire sur une longueur de 1 centimètre environ, le restant gris brunâtre à réticulation plus ou moins foncée, et laissant deviner des taches plus claires; la partie non coriace d'un noir

bleuté brillant, avec des taches flaves nettes dans la région longeant la partie coriace, ces taches se devinant à peine ailleurs.

Les cornes arquées en arrière, longues, à bords subparallèles et pubescents, sommet angulé. Vertex offrant quelques petites épines, notamment une plus forte de chaque côté en dehors et en arrière des cornes, et une plus petite, suivie d'une deuxième, en arrière de chacune de celles-ci. Pro- et mésonotum à tubercules ou saillies mousses, plus fortes sur le pronotum. Le mésonotum à fine carène médiane et offrant de chaque côté vers les $^{3}/_{4}$ de sa longueur une épine aiguë assez longue et vers les $^{3}/_{8}$, un peu plus en dedans, une épine plus courte, celle de gauche un peu plus en arrière que celle de droite; peu avant le milieu, une petite épine latérale, de chaque côté.

Élytres offrant au $^{1}/_{4}$ basal une forte saillie ou tubercule conique, comprimée longitudinalement; l'élytre en ovale allongé, graduellement rétréci distalement. Ailes atteignant presque le milieu du quatrième segment abdominal.

Fémur antérieur gauche présentant peu après le milieu, en dessus, 1 lobe très net, qui n'existe pas sur le fémur droit; extrémité du fémur avec 1 lobe subapical obtusangulé et 1 autre plus petit apical. Tibia antérieur gauche avec en dessus 2 lobes vers les $^{2}/_{7}$ basilaire et apical; tibia droit avec 4 lobes, dont 3 plus forts sur les $^{3}/_{7}$ médians (le deuxième à peu près au milieu), le quatrième plus petit et antéapical. — Fémur intermédiaire gauche avec en dessus 2 lobes, l'un avant, l'autre après le milieu; les bords inférieurs un peu étalés en lame à la base; extrémité des fémurs avec 1 lobe anguleux dentiforme subapical et 1 lobe apical plus large. Tibias intermédiaires avec 1 lobe en dessus vers le $^{1}/_{4}$ basal et 1 autre vers le $^{1}/_{4}$ apical; bord inféro-interne avec un léger lobe un peu au delà de ceux-ci. — Fémurs postérieurs avec 1 lobe au $^{1}/_{4}$ et 1 à la $^{1}/_{2}$ en dessus. Tibia gauche avec les mêmes lobes que les tibias intermédiaires; le tibia droit en outre avec 1 lobe intercalaire; le bord inféro-interne lobulé peu après celui-ci.

La partie du dos de l'abdomen non cachée par les ailes est semée de petites saillies mousses vaguement disposées en lignes longitudinales. Le cinquième segment en arrière avec de chaque côté 1 lobe assez fort; sixième segment à crêtes postérieures longitudi-

nales, arquées et échancrées au bord apical; quatrième également avec oreillettes postérieures. Segment anal lobé latéralement et échancré distalement; opercule à forte carène postérieure et bord apical largement arrondi.

L'Insecte (♀) mesure 21 centimètres. Cornes : 8-8.5 mm. Antennes (l'extrémité manque) : 55 . . .; le 1[er] article : 2.5 mm. (1). Tête : 8 mm. Pronotum : 10 mm. Mésonotum : 39 mm. Élytre : 27 mm. Aile : 69 mm. Fémur antérieur : 62 mm.; intermédiaire : 48 mm.; postérieur : 60 mm.

Le *Palophus Bayeri* se distinguera aisément des espèces dont le rapproche sa grande taille, par la présence des 6 épines méso-notales, l'absence de brève spinulation, remplacée par des saillies granuleuses, par la coloration des ailes, la répartition des lobules des pattes.

Le type en a été recueilli par le Dr L. Bayer dans la région de Londiani.

---

(1) Dans la description du *Palophus Leopoldi* Schout (Rev. Zool. Afr., IV, 1916, p. 265), il a été imprimé par erreur (p. 267) : « le 1[er] article : 32.5 mm. », au lieu de 3-3.25 mm.

NOTES

SUR

QUELQUES *BITTACUS* CONGOLAIS

(NÉVROPTÈRES-MÉCOPTÈRES)

PAR

J.-A. LESTAGE

de la Société Entomologique de Belgique.

M. le D[r] SCHOUTEDEN a bien voulu me confier, pour les déterminer, quatre exemplaires de *Bittacus* du Congo belge; ces exemplaires se rapportent tous à des espèces déjà connues.

Leur examen m'avait bien montré des points fort intéressants, mais cependant je ne comptais pas les signaler encore. Ayant eu l'occasion d'examiner les autres exemplaires que possède le Musée du Congo et, avec eux, les types déterminés par mon savant confrère et ami M. ESBEN PETERSEN, j'ai étudié consciencieusement ce matériel, et c'est l'examen comparatif de tous ces exemplaires qui m'a suggéré les notes suivantes :

1. — **Bittacus Weelei** PETERS.

B. testaceus WEELE (nec KLUG), SJÖSTEDTS Kilimandjaro-Meru Expedition. Neuroptera, 1909, pag. 21, fig. 3.
B. Weelei PETERSEN, Revue Zoologique Africaine, 1913, III, pag. 142, fig. 7 et 8.

Un exemplaire ♀ capturé pendant la nuit par le D[r] RUSSO, au kil. 345 de Kindu (Musée du Congo).

Cet exemplaire est en tout point conforme aux deux autres que possède le Musée du Congo, mais il est beaucoup plus fortement coloré.

Comme l'a bien démontré PETERSEN, cette espèce n'a rien de commun avec le *B. testaceus* KLUG : sa grande envergure, la forme spéciale de son ptérostigma et des genitalia du ♂ la font immédiatement reconnaître; le *B. testaceus* KLUG n'a pas encore été capturé au Congo.

La nervation du *B. Weelei* est bien constante; du moins n'ai-je pas trouvé la moindre variation chez les trois exemplaires (1 ♂, 2 ♀♀) que j'ai vus.

2. — **Bittacus montanus** WEELE.

B. montanus WEELE, SJÖSTEDTS Kilimandjaro-Meru Expedition, 1909, pag. 21, fig. 4.
B. montanus PETERSEN, Revue Zoologique Africaine, 1913, III, pag. 141, fig. 6.
B. Schoutedeni PETERSEN, ibidem, pag. 143, fig. 9 et 10.

Trois exemplaires : 1 ♂ capturé par le Dr RUSSO, pendant la nuit, au kil. 345 de Kindu, 1 exemplaire (sexe ?, le sommet de l'abdomen manque) de même provenance, 1 ♂ capturé par le Dr PONS, en 1910, à Vieux-Kassongo (Musée du Congo).

VARIATIONS ALAIRES. – D'après la figure 6 de PETERSEN (1), faite sur l'exemplaire unique que lui avait envoyé le Musée du Congo, la formule alaire est la suivante :

Exemplaire n° 1 (2).

3 cellules entre R^2 et R^3; 5 cellules entre R^3 et R^4; 4 cellules entre R^4 et R^5; cellule sous-ptérostigmatique pentagonale avec position bien définie des nervules qui la forment (fig. 1 A). Malheureusement cette formule

(1) PETERSEN, op. cit., p. 141.
(2) Pour plus de clarté, j'appelle exemplaire n° 1 celui déterminé et figuré par PETERSEN; n° 2 l'exemplaire ♂ de Kindu; n° 3 l'exemplaire privé du bout de l'abdomen; n° 4 l'exemplaire du Vieux-Kassongo.

est loin d'être constante, même dans le cas de symétrie droite et gauche; en voici la preuve :

Exemplaire n° 2.

Entre R^2 et R^3, 3 cellules symétriques à droite et à gauche (comme *Schoutedeni* type ♀); entre R^3 et R^4, 5 cellules symétriques à droite et à gauche;

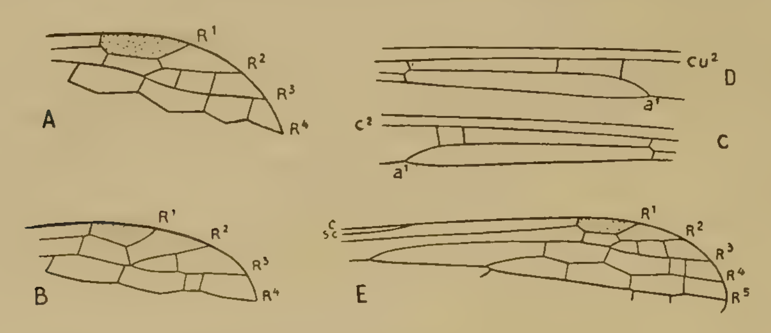


Fig. 1. — Variations alaires de *B. montanus*.

A = partie apicale de l'aile supérieure de l'exemplaire figuré par Petersen; B = id. de l'exemplaire n° 4; C, D = champ cubito-anal des ailes postérieures de l'exemplaire n° 4 (C, aile gauche; D, aile droite); E = partie apicale de l'aile supérieure de l'exemplaire déterminé par Petersen comme *B. Schoutedeni* ♀ type.

entre R^4 et R^5, 3 cellules à droite, 4 à gauche; ptérostigma conforme au n° 1 (fig. 1 A).

Exemplaire n° 3.

Entre R^2 et R^3, 3 cellules à droite (comme *Schoutedeni* type ♀), 1 à gauche; entre R^3 et R^4, 4 cellules à droite et à gauche (comme *Schoutedeni* type ♂); entre R^4 et R^5, 4 cellules à droite et à gauche (comme *Schoutedeni* type ♂); ptérostigma conforme au n° 1 (fig. 1 A).

Exemplaire n° 4.

Entre R^2 et R^3, 2 cellules à droite et à gauche (comme *Schoutedeni* type ♂); entre R^3 et R^4, 5 cellules à droite, la quatrième très petite (fig. 1 B), 4 à gauche; entre R^4 et R^5, 4 cellules à droite et à gauche (comme *Schoutedeni* type ♂); ptérostigma anormal (fig. 1 B), assez semblable à celui du *Schoutedeni* type ♂, plus petit que celui du *montanus* (fig. 1 A); la forme de la cellule sous-jacente varie en proportion (cfr. fig. 1 A et B); la nervule interne n'aboutit pas dans le ptérostigma, ni même à son point initial comme chez *Schoutedeni*, mais nettement avant la nervule interne du ptérostigma (fig. 1 B); la forme même du ptérostigma n'est pas toujours symétrique, car la nervule externe peut être tantôt rectiligne (fig. 1 A), tantôt un peu arquée (fig. 1 B). Autre anomalie : aux ailes postérieures de l'exemplaire 4, il y a,

entre CU^2 et A^1, 2 nervules apicales voisines; si la juxtaposition de ces nervules eût été symétrique, le cas aurait été fort embarassant, étant unique pour moi, mais vu le manque de symétrie dans la position de ces nervules [l'interne supplémentaire est plus rapprochée de l'externe normale à gauche (fig. 1 C) qu'à droite (fig. 1 D)], je laisse cet exemplaire parmi les *montanus*.

VARIATION DES ÉPERONS. — Le caractère donné par VAN DER WEELE, que « ... tibial spurs equal in length : in *testaceus* is the inner spur somewhat shorter... », n'a aucune valeur spécifique : ainsi chez un des exemplaires du Musée du Congo, l'éperon interne est nettement plus court que l'externe.

GENITALIA ♂. — Les genitalia des ♂ sont absolument identiques à ceux décrits par PETERSEN [1]; mais le savant danois s'en est tenu à la description de VAN DER WEELE et n'a pas figuré ces appendices; chez l'exemplaire déterminé par lui, comme chez tous les autres, la dent sous-médiane n'est pas « obtuse », mais nettement aiguë, l'apex des appendices supérieurs n'a pas la forme arrondie que lui donne VAN DER WEELE; il est plus nettement acuminé; l'aspect général de ces appendices m'a toujours paru rappeler la forme d'un harpon; le penis est plus ou moins long mais toujours fortement recourbé entre les appendices supérieurs; les valvules peuvent probablement changer d'aspect selon qu'elles sont plus ou moins recroquevillées, mais, *chez aucun des exemplaires que j'ai vus,* elles n'ont la forme que leur donne VAN DER WEELE. N'ayant pas eu en mains le *montanus* type, je ne puis décider la question; je m'en rapporte pleinement à la détermination de PETERSEN, me contentant de donner ci-contre une figuration exacte des genitalia du *montanus* déterminé par lui, figuration absolument concordante avec la forme des genitalia des autres ♂ (fig. 2).

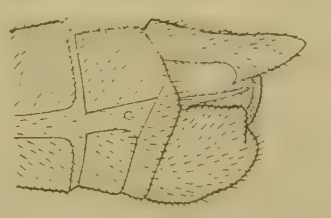


FIG. 2. — Genitalia du *B. montanus* ♂ (dét. PETERSEN).

---

(1) J'ai comparé les nouveaux exemplaires à celui déterminé par PETERSEN.

COLORATION. — On ne peut guère, à mon avis, en tirer un parti absolu; selon la maturité de l'insecte, elle varie du plus clair au plus foncé et, d'ailleurs, il n'y a rien de bien tranché entre un *montanus* et un *Schoutedeni;* les fémurs et tibias sont rembrunis au sommet, l'espace interocellaire est noir; la nervation est brunâtre, etc.

La question se pose donc d'elle-même? Comment reconnaître la ♀? A quelle espèce attribuer un exemplaire privé de ses genitalia? C'était le cas de l'exemplaire mutilé n° 3, dont le facies concordait absolument avec la description du *Schoutedeni,* sauf, il est vrai, pour quelques parties de la nervation.

C'est alors que je priai M. le Dr SCHOUTEDEN de bien vouloir me confier les types du *B. Schoutedeni* pour les comparer, au point de vue nervation, avec les *B. montanus,* ce qu'il eut l'obligeance de faire immédiatement.

Bittacus Schoutedeni. — L'examen des deux exemplaires-types ♂ ♀ me montra que la nervation de cette espèce était sujette elle aussi à des variations en tout point semblables à celles du *montanus*. Je donne ci-dessous les variantes entre les deux types :

Type ♂.	Type ♀ (fig. 1 E).
Entre R^2 et R^3, 2 cellules.	Entre R^2 et R^3, 3 cellules à droite et à gauche.
Entre R^3 et R^4, 4 cellules.	Entre R^3 et R^4, 5 cellules à droite par addition d'une nervule supplémentaire à côté de la nervule externe normale.
Entre R^4 et R^5, 4 cellules.	Entre R^4 et R^5, 5 cellules à gauche par addition d'une semblable nervule supplémentaire.

La petite « furca », visible sur la figure 10 de PETERSEN, est évidemment anormale; elle manque à l'aile gauche du ♂ et aux deux ailes de la ♀ (fig. 1 E).

Dans le cas d'asymétrie manifeste, il ne saurait y avoir de source d'erreur, bien que l'on puisse toujours se demander où est la

symétrie et où l'asymétrie! Le cas est évidemment plus complexe quand la nervation présente une symétrie droite et gauche absolue mais cependant asymétrique par rapport à la figuration primitivement donnée ; c'est le cas ici ; comme je l'ai dit plus haut, Petersen a figuré l'aile droite du ♂ ; cette aile offre cette première asymétrie de la « furca » qui n'existe pas à l'aile gauche, et cette deuxième asymétrie, plus considérable, des formes des cellules radiales avec celles de la ♀ type. Laquelle des deux est la bonne, la symétrique? Y a-t-il une nervation spéciale pour chaque sexe? Évidemment non! Alors, puisqu'il y a mélange entre *montanus* et *Schoutedeni* (cfr. plus haut), comment les différencier?

La chose a son importance! Les matériaux d'étude provenant de pays lointains sont souvent en fort mauvais état et tout détail devrait être fixé pour prémunir contre toutes les chances d'erreur et pouvoir, au contraire, assurer autant que possible l'identification certaine d'une espèce, non seulement quand il lui manque un organe aussi important qu'une aile ou les genitalia, mais encore dans le simple cas d'une ♀ provenant d'une localité identique à celle d'une autre ♀ et offrant, par exemple, une de ces variantes que j'ai signalées chez *montanus* et *Schoutedeni ;* car c'est un fait curieux à noter que ces variations dextres ou sénestres chez ces deux espèces! Faisant toujours abstraction des genitalia, je recherchai si la forme du ptérostigma et de la cellule sous-jacente ne pourrait pas fournir un apport quelconque pour différencier les deux espèces ; si l'on compare les figures 6 et 10 de Petersen, les différences sont notoires; mais j'ai montré que cette morphologie était loin d'être constante chez *montanus,* et que si parfois elle diffère de celle de *Schoutedeni,* parfois aussi elle s'en rapproche.

La taille même ne peut entrer en jeu; si l'exemplaire déterminé par Petersen comme *montanus* est assez grand (21 mm.), les nouveaux exemplaires ne dépassent guère l'envergure du *Schoutedeni* (ailes antérieures : 19 à 20 mm.).

Enfin il y avait cette identité de lieu de capture et de chasseur, les types du *Schoutedeni* provenant exactement de la même localité que deux des nouveaux *montanus.*

Ma conclusion était que ces deux espèces étaient tellement voi-

sines que, en dehors des genitalia, rien ne les pouvait différencier d'une façon adéquate.

J'étudiai soigneusement les genitalia du *Schoutedeni;* au premier abord, les appendices supérieurs sont bien tels que les a dessinés PETERSEN : étroits, grêles, inermes en dessous; mais ces appendices, par suite d'une dessication plus prononcée, sont manifestement recroquevillés; la dent sous-médiane s'est contractée et repliée un peu en dedans; si l'on examine cette partie de dessus et un peu de biais, la dent apparatî très nette et telle que l'indique la figure ci-contre (fig. 3); même forme en harpon des appendices supérieurs, même dent sous-médiane, même apex acuminé, etc., que chez *montanus.*

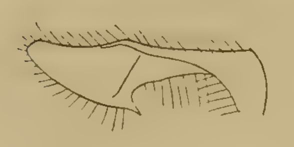


FIG. 3. — Un des appendices supérieurs du *B. Schoutedeni* (dét. PETERSEN).

Le doute n'était pas possible; du même coup se trouvaient expliquées la parenté plus qu'étroite de ces deux espèces, ces similitudes de nervation, même dans leurs parties asymétriques, cette possibilité d'éperons égaux ou inégaux, cette morphologie, tantôt dissemblable, mais tantôt si voisine, du ptérostigma et de la cellule sous-jacente, enfin ce mélange de variantes symétriques ou asymétriques des cellules radiales, qui prouvent tout simplement, à mon avis du moins, que le *Bittacus Schoutedeni* ne fait qu'un avec le *B. montanus* et que ce dernier doit être une espèce fort commune et, par là même, sujette à ces variations qui sont le cas général des espèces répandues.

Il serait intéressant de savoir si de pareils cas de variations alaires existent chez d'autres espèces de *Bittacus;* je ne crois pas que ce fait ait été encore signalé et c'est ce qui m'a engagé à le faire connaître.

Je remercie bien sincèrement M. le Dr SCHOUTEDEN de m'y avoir aidé.

*
* *

On pourrait donc remanier comme à la page suivante le tableau des *Bittacus* africains connus.

I. — Pas de cellule sous-jacente ptérostigmatique (s. g. *Haplodictyus* NAV.) (¹).

A. Bifurcation de SR et M au même niveau que le point d'arrivée de A^1 sur la marge inférieure . . . . *B. Pobeguini* NAV.

B. Bifurcation de SR et M plus rapprochée de la base des ailes que le point d'arrivée de A^1 sur la marge inférieure *B. Peringueyi* PETERS.

II. — Une cellule en dessous du ptérostigma (*Bittacus* s. str.).

A. Ptérostigma très étroit et très long, au moins 8 fois plus long que large. Envergure très grande : 48 à 60 mm. *B. Weelei* PETERS.

B. Ptérostigma plus large et plus court, au plus 3-4 fois plus long que large; envergure beaucoup plus petite :

a. Bifurcation de RS et M nettement plus rapprochée de la base des ailes que le point d'arrivée de A^1 sur la marge postérieure . . . . *B. nebulosus* KLUG.

b. Bifurcation de RS et M pas plus rapprochée de la base des ailes que le point d'arrivée de A^1 sur la marge postérieure :

c. Deux nervules (une basale, une apicale) dans le champ compris entre CU^2 et A^1 :

d. Une large bande noire interoculaire enclosant les ocelles et l'insertion des antennes. . . . . . *B. capensis* THUNB.

d'. Pas de bande noire interoculaire, mais une simple tache noire interocellaire :

e. Appendices supérieurs ♂ 2 fois plus longs que les valvules *B. testaceus* KLUG.

e'. Appendices supérieurs ♂ pas plus longs que les valvules :

f. Appendices supérieurs grêles, en forme de harpon, avec une dent médiane en dessous (fig. 3) *B. montanus* WEELE.

(¹) Je suis d'avis de conserver ce nom, au moins comme sous genre, momentanément; car l'absence de la cellule sous-ptérostigmatique, là où ce caractère est constant, a une valeur générique certaine; la chose ne se pourra décider que quand l'abondance des matériaux permettra l'étude détaillée de la morphologie complète de cette cellule. Alors seulement on pourra juger s'il doit être conservé ou rejeté; en attendant, je le conserve pour les deux espèces où il est reconnu constant (cfr. PETERSEN, loc. cit., fig. 5, et p. 144, ligne 20).

f'. Appendices supérieurs larges, hastiformes, sans dent médiane en dessous
B. Sjöstedti WEELE.

c'. Une seule nervule à la base du champ compris entre CU^2 et A^1; 3 cellules dans le champ entre M^1 et M^2 :

g. Point d'arrivée de A^1 sur la marge inférieure à égale distance de A^2 et de CU^2; pas de nervule entre SC et R et entre A^1 et la marge postérieure
B. Chevalieri NAV.

g'. Point d'arrivée de A^1 sur la marge inférieure plus rapproché de CU^2 que de A^2; une nervule subapicale entre SC et R et une nervule entre A^1 et la marge postérieure près du point d'arrivée de A^2
B. fumosus PETERS.

MISSION STAPPERS AU TANGANYIKA-MOERO

DEUXIÈME CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DES

LARVES DES ÉPHÉMÈRES ET PERLIDES

(PSEUDO-NÉVROPTÈRES)

DU

CONGO BELGE

PAR

J.-A. LESTAGE

de la Société Entomologique de Belgique.

Le matériel recueilli par la Mission Stappers n'est pas fort abondant et plusieurs exemplaires sont malheureusement en fort mauvais état; tel quel, cependant, il fournit un apport précieux pour nous documenter sur cette partie de la faune congolaise encore si peu connue et pourtant vraisemblablement d'une richesse extrême.

I. — EPHEMEROPTERA.

Toutes les larves examinées appartiennent aux familles des *Oligoneuriidae* et *Baetidae*.

Fam. 1. — Oligoneuriidae.

1. — Elassoneuria trimeniana Mc Lachl. (fig. 1).

Trois exemplaires provenant de la rivière Maba, près de Mlonda, 12 octobre 1912 (L. Stappers), n° 1561 (Musée du Congo).

Ces exemplaires sont entièrement identiques à ceux que j'ai décrits précédemment [1].

L'attribution de cette larve à l'espèce en question me semblait assez probable, car l'*Elassoneuria trimeniana,* décrite par Mc Lachlan, du Natal [2], et Petersen, du Zoulouland [3], se trouvait être assez commune dans tout le bassin du Congo [4]; une première fois, M. le Dr G. Ulmer m'avait également fait entrevoir la probabilité de cette identification; lui ayant envoyé depuis plusieurs exemplaires de cette larve, il a eu l'obligeance d'en étudier la nervation, en partie visible déjà dans les fourreaux alaires, et m'a fait savoir que la supposition première se trouvait pleinement vérifiée. J'en remercie d'autant plus vivement M. Ulmer que, grâce à lui, nous connaissons maintenant, en partie du moins, les premiers états de cette éphémère, dont la découverte remonte à 1868 [5].

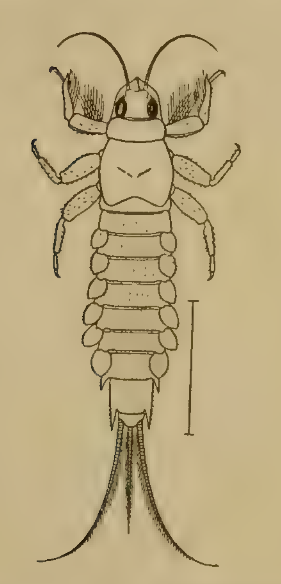


Fig. 1. — Larve de *Elassoneuria trimeniana.* (Musée du Congo.)

Comme je l'ai dit précédemment [6], cette larve semble donc bien rapprocher *Oligoneuria* et ses dérivés

(1) Cfr. Revue Zool. Afr., 1916, t. VI, fasc. 3, pp. 314-319, fig. 1 à 5.

(2) Mc Lachlan, Ent. Month. Mag., 1868, IV, p. 177.

(3) E. Petersen, Ann. South Afric. Museum, 1913, X, p. 178.

(4) Cfr. Ulmer, Ephemeropt. von Æquat. Afrika (Arch. f. Naturg 1915. p. 4), où sont mentionnées les localités nombreuses où cette espèce a été capturée.

(5) Il a donc fallu près de cinquante ans pour arriver à connaître la larve de cette espèce, commune cependant. Espérons que l'évolution larvaire mettra moins de temps pour être étudiée !!

(6) Cfr. Rev. Zool. Afric., loc. cit., p. 319.

des *Chirotonetes* ([1]); cependant, tout en avouant cette proche parenté, *je ne pense pas encore néanmoins d'une façon absolue,* qu'il faille l'englober, pas plus que *Prosopistoma,* dans le groupe des *Baetinae,* à qui NEEDHAM donne comme caractère « eyes lateral », ce qui n'est le cas ni pour *Oligoneuria* ni pour *Prosopistoma.* L'état actuel de nos connaissances est trop incomplet à ce sujet, et je crois que, momentanément du moins, on peut conserver *Oligoneuria* comme type de la famille des *Oligoneuriidae, Prosopistoma* comme type des *Prosopistomidae,* et laisser *Chirotonetes* avec les *Baetidae;* mais je déplace les *Oligoneuriidae* pour les mettre immédiatement avant les *Baetidae.*

FAM. 2. — **Baetidae.**

2. — **Baetis sp.** — NYMPHE (fig. 2).

Facies typique du genre; corps convexe en dessus, déprimé en dessous; tête triangulaire; antennes longues, atteignant en arrière le sommet des fourreaux alaires; scape et pédicelle très gros, flagellum glabre, de 40 articles environ augmentant graduellement en longueur jusqu'aux derniers qui sont très longs.

Labre arrondi aux angles antérieurs, émarginé au milieu du bord antérieur, cilié en avant; mandibules assez robustes; canines analogues à celles de *B. rhodani;* prosthéca remplacé par une dent chitineuse portant une autre dent plus petite à son bord interne (fig. *2 a*); en avant des molaires, une saillie arrondie.

Maxilles grêles, allongées, subtriangulaires, arrondies au bord externe, arquées en dedans au bord interne, terminées par une dent longue et aiguë; une double série de soies longues et denses au sommet du bord interne (fig. *2 b*); palpes maxillaires grêles, allongés, aussi longs que les lacinia, de 2 articles, le premier plus court, le deuxième plus long, plus large, la partie apicale arquée et finement ciliée (fig. *2 b*).

([1]) J'ai dit (loc. cit., p. 319) que NEEDHAM maintenait *Oligoneuria* parmi les *Ephemerinae* et transportait *Chirotonetes* parmi les *Baetinae;* ayant étudié de nouveau cette partie du bel ouvrage du savant maître américain, je crois que sa pensée est autre, et que, pour lui, *Oligoneuria* et *Chirotonetes* font partie du groupe *Baetinae,* avec *Baetis, Baetisca, Prosopistoma* et les nymphes chiliennes d'EATON (pl. 53), chacune de ces larves constituant le type d'un groupe spécial, et formant ensemble la sous-famille des *Baetinae* de NEEDHAM. Ceci rectifie donc mon assertion antérieure.

Lèvre inférieure plus longue que large; lobes internes courts et petits; lobes externes plus grands, plus larges, longuement et densément ciliés au sommet; palpes labiaux de 3 articles, le premier symétrique, le deuxième fortement dilaté au sommet, le troisième le plus court et formant avec le deuxième une échancrure interne très prononcée, en forme de pince (fig. 2 *c*).

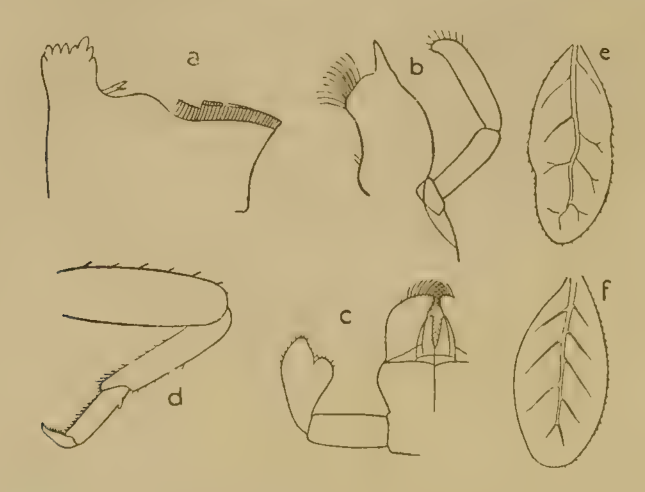


FIG. 2. — Larve de *Baetis sp.*
a. mandibule; *b.* maxille; *c.* lèvre inférieure; *d.* patte; *e* et *f.* branchies.
(Musée du Congo.)

Pronotum 2 fois plus large que long; abdomen largement explané sur les côtés; angle inféro-externe des segments terminé par une fine spinule; 3 cerques nettement inégaux, le médian un quart plus court, densément frangé des deux côtés, les latéraux un peu plus longs que l'abdomen, ciliés au bord interne seulement, le quart apical filiforme et glabre.

Pattes très grêles, graduellement plus longues; fémurs un peu dilatés, à peine plus longs que les tibias, éparsément spinuleux au bord externe; tibias grêles, subcylindriques, plus densément spinuleux au bord externe, beaucoup plus courtement au bord interne, l'apex prolongé légèrement sur la base du tarse; tarses $^1/_2$ plus courts que les tibias, le bord externe armé de spinules courtes, régulières, serrées, croissant en longueur de la base au sommet du tarse; aux tibias antérieurs, un peu après la base, une saillie en forme d'éperon émoussé (caractère sexuel?); ongles assez grands, robustes, dilatés à la base, acuminés et arqués au sommet, fortement pectinés en dessous (fig. 2 *d*).

Sept paires de branchies latéro-abdominales, analogues à celles de *B. rhodani,* mais plus longues et plus étroites, de grandeur décroissante, avec des sinus bilatéraux (fig. 2 *e*) ou entières (fig. 2 *f*); trachéation peu visible,

sauf chez les nymphes venant de muer où elle est très nette mais assez maigre.

Coloration brun clair uniforme; antennes et pattes plus claires. Longueur du corps : 6 à 8 mm.; des cerques : 4 à 5 mm.

MATÉRIEL. — 3 larves provenant de la rivière Likamba, à Kalabu, 29 octobre 1912 (n° 1573), et 3 larves du lac Moero, devant Kibu, 26 novembre 1911 (n° 1820) (Musée du Congo).

OBSERVATION. — Un exemplaire est arrivé au dernier point du stade larvo-nymphal; la segmentation des articles des antennes et des pattes est bien visible; le cerque médian, entièrement décoloré, montre le point de rupture, les fourreaux alaires décèlent en partie la nervation future.

Cette larve fait partie des *Baetis* vraies, caractérisées non seulement par la forme de leurs branchies arrondies au sommet, mais surtout par leurs palpes labiaux qui ont conservé la forme typique; chez cette larve cependant la dilatation du deuxième article est remarquable et s'éloigne fortement du simple lobe arrondi des *Baetis,* connues jusqu'alors (1).

3. — **Baetis sp.** — NYMPHE (fig. 3).

Forme typique; antennes courtes, à peine plus longues que la tête et le pronotum réunis, glabres; scape gros et court; pédicelle un peu moins gros mais 2 fois plus long; flagellum filiforme, de 40 articles environ, les 6 premiers segments 2 fois plus larges que longs, les suivants graduellement plus longs, les derniers plus longs que larges, ceux du sommet redevenant graduellement subcarrés.

Labre subquadrangulaire, le bord antérieur profondément échancré, les angles antérieurs fortement arrondis, les côtés convergents légèrement en arrière, la partie antérieure avec 2 séries de poils subparallèles, la partie dorsale avec d'autres poils irrégulièrement disposés (fig. 3*e*).

Mandibules subtriangulaires, asymétriques; celle de gauche offrant au bord supérieur des canines tricuspides, simples; prostheca formé d'un appendice chitineux, sinueux, denticulé au bord interne, pourvu d'un faisceau

---

(1) Une forme semblable, trouvée récemment en Belgique par M. le Dr SCHOUTEDEN, a été décrite et figurée dans les Annales de Biologie Lacustre, t. VIII, 1917, p. 419, fig. 50.

de longs poils au bord postérieur; avant les molaires, une saillie dentiforme très forte; molaires grandes, grêles, distantes, simples, ni pectinées, ni denticulées (fig. 3 *b*, *c*); mandibule droite avec des canines plus ou moins denticulées au sommet; prostheca semblable mais denticulé au bord supérieur, simple aux bords interne et postérieur; pas de saillie avant les molaires, mais un simple petit bouquet de poils très courts; molaires courtes, serrées, contiguës, couvrant une plus grande partie du bord supérieur des mandibules (fig. 3 *a*).

Maxilles assez robustes, le bord externe fortement bidenté, le bord supérieur couvert de soies serrées croissant en longueur du sommet à la base; palpes maxillaires de 2 articles, le deuxième à peine plus court que le premier, acuminé et cilié au sommet, l'apex finement échancré au bord interne (fig. 3 *d*).

Lèvre inférieure subquadrangulaire; lobes internes courts et minces, ciliés au bord interne; lobes externes plus larges, plus grands, plus gros, longuement et densément ciliés au bord supérieur (fig. 3 *f*); deuxième article des palpes labiaux plus court que le premier, formant avec le troisième un appen-

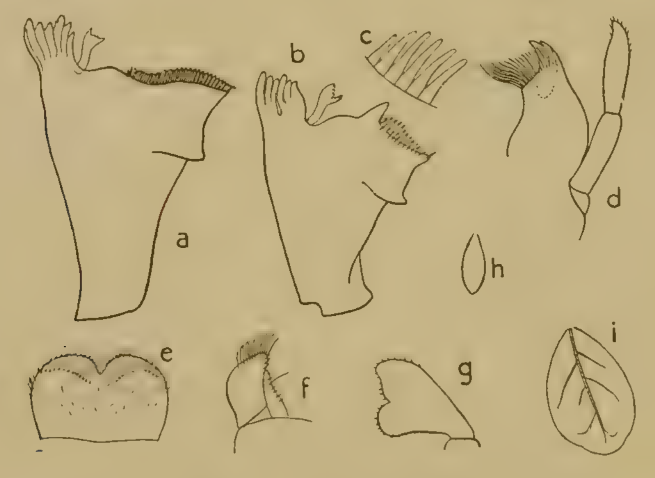


Fig. 3. — Larve de *Baetis sp.*

a. mandibule droite; *b.* mandibule gauche; *c.* molaires de la mandibule gauche; *d.* maxille; *e.* labre; *f.* lobes (interne et externe) de la lèvre inférieure; *g* palpes labiaux; *h.* branchie de la première paire; *i.* branchie de la troisième paire.
(Musée du Congo.)

dice très large, finement et éparsément cilié; l'échancrure entre les 2 articles moins profonde que chez la nymphe précédente, le sommet du troisième article plus aigu (fig. 3 *g*); hypopharynx avec le lobe médian nettement saillant en avant comme chez *Baetis Rhodani*.

Pronotum 2 fois plus large que long, subdroit en avant, arrondi latéra-

lement, concave en arrière; meso- et metanotum en forme de grande plaque oblique en dehors sur la première moitié, en dedans sur la deuxième, rétrécie au sommet. Espace entre les fourreaux alaires tronqué droit; fourreaux alaires allongés, arrondis au sommet.

Abdomen convexe en dessus, déprimé en dessous, explané latéralement; angle postéro-externe des segments terminé par une fine spinule; bord postérieur des segments suboblique sur les côtés, subdroit en arrière; dixième segment prolongé du côté dorsal en une fine saillie triangulaire arrondie au sommet.

Trois cerques aussi longs que l'abdomen, le médian plus court que les latéraux, longuement et densément frangé des deux côtés, sans pointe filiforme glabre; les latéraux environ $^1/_4$ plus longs, frangés seulement au bord interne, le dernier quart filiforme, très mince, glabre.

Pattes grêles, graduellement plus longues; fémurs un peu plus larges, convexes en dessus, déprimés sur les côtés; le bord supérieur avec une série de 15 spinules robustes, espacées, entre lesquelles sont insérées de fines et courtes sétules; bord inférieur avec des spinules plus courtes et plus nombreuses; tibias un peu plus courts que les fémurs, plus grêles, spinuleux des deux côtés, plus fortement au bord externe; tarses moitié plus courts que les tibias, la base en partie recouverte par le sommet du tibia, symétriquement spinuleux au bord inférieur; ongles petits, pectinés en dessous.

Sept paires de branchies insérées dans une fine échancrure un peu en dedans de l'angle postéro-interne des segments 1 à 7; la première paire très petite, $^1/_3$ à peine aussi grande que la suivante, 3 fois plus longue que large, paraissant déchiquetée sur ses bords [1], sans trachéation visible (fig. 3*h*); les paires 2 à 5 graduellement plus grandes, les 2 dernières paires plus petites, la septième cependant beaucoup plus grande que la première paire; chacune de ces branchies est formée d'une lamelle en ovale renversé, arrondie au sommet et pourvue de chaque côté d'une fine échancrure dont l'emplacement est asymétrique (fig. 3*i*); trachéation pauvre, réduite au tronc trachéen principal avec quelques ramifications secondaires assez courtes.

Coloration fauve clair; tête un peu plus foncée; une ligne médio-longitudinale claire sur tout le thorax; articulation du fémur sur le tibia noirâtre; cerques annelés de foncé.

Longueur du corps : 6 à 7 mm.; des cerques latéraux : 4 à 4 $^1/_2$ mm.

MATÉRIEL. — 3 exemplaires de Nou, près de la Lubumsbashi, Élisabethville, 27 septembre 1911 (STAPPERS), n° 175 (Musée du Congo).

---

[1] Ce déchiquetage ne se voit qu'à un très fort grossissement.

Observation. — De ces 3 exemplaires, un a atteint le stade larvo-nymphal, c'est celui dont j'ai donné la description ci-dessus; les 2 autres exemplaires sont au stade larvaire; leur coloration est d'un jaune uniforme très clair ; les branchies sont 3 fois plus longues que larges et sans trachéation apparente, comme chez les branchies de la première paire de la nymphe qui n'ont pas encore complètement mué probablement; chez un de ces derniers exemplaires, d'un stade plus avancé, la trachéation des branchies (sauf chez les premières paires) est cependant apparente, mais on n'aperçoit que le tronc trachéen principal sans aucune ramification secondaire; l'échancrure des branchies est déjà visible.

Cette larve appartient également au vrai type *Baetis*.

4. — ? [**Baetis sp.**] — Nymphe (fig. 4).

Corps subconvexe en dessus, déprimé en dessous. Tête allongée, triangulaire, inclinée en dessous. Antennes un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis, robustes; scape gros et long; pédicelle $^{1}/_{2}$ moins large et plus court; premiers articles du flagellum beaucoup plus larges que longs, les médians subcarrés, les derniers plus longs que larges.

Labre analogue à celui de la nymphe précédente; mandibules robustes, chitineuses, triangulaires; canines bien développées, mais moins cependant que dans l'espèce précédente, avec 3 ou 4 dents au sommet; au bord interne de la canine interne, un appendice pectiniforme (prostheca); entre les canines et les molaires, un bouquet de poils en éventail; avant les molaires, un deuxième bouquet de poils à direction externe; molaires fines, terminées par un bouquet de poils très fins; bord interne des mandibules, en dessous des molaires, fortement incurvé et limité par 2 fortes carènes chitineuses saillantes sous forme de denticulations (fig. 4 *c*).

Maxilles assez robustes, longuement triangulaires; stipes subquadrangulaires; lacinia arquées au bord externe, terminées par 2 dents robustes, le sommet interne pourvu d'une série de soies de grandeur croissante et terminé par un petit faisceau pileux formé de soies plus grandes (fig. 4 *a*).

Palpes maxillaires de 2 articles, le premier un peu plus large, le deuxième très grêle, subfiliforme, plus long, velu (fig. 4 *a*).

Lèvre inférieure 2 fois plus longue que large; lobes internes en triangle allongé, plus étroits et plus minces que les externes, ciliés des deux côtés, comme serrulés au bord interne; lobes externes surplombant les internes, plus larges, longuement mais éparsément ciliés au bord externe, plus densément au sommet; palpes labiaux de 3 articles, les deux premiers subégaux, le premier de largeur uniforme, le deuxième graduellement plus large

de la base au sommet, le troisième extrêmement petit et formant au sommet du deuxième comme un minuscule lobe hémisphérique, subacuminé au sommet, faiblement cilié (fig 4 *b*).

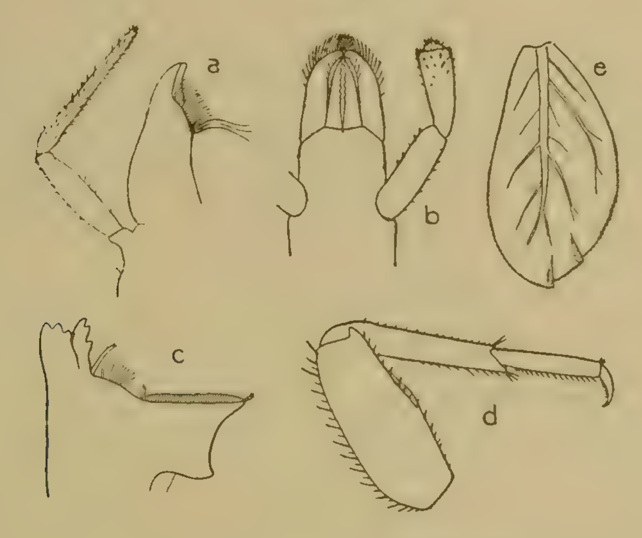


Fig. 4. — Larve de ? *Baetis sp.*
a. maxille; *b.* lèvre inférieure; *c.* mandibule; *d.* patte; *e.* branchie.
(Musée du Congo.)

Pronotum subquadrangulaire, rétréci en avant, élargi en arrière, le bord postérieur subdroit. Fourreaux alaires courts et larges, ne dépassant pas le mésothorax qui est en partie visible.

Segments abdominaux tous visibles, les médians un peu plus larges; le bord externe faiblement explané, l'angle postéro-externe simple et entier, sans échancrure ni spinule; bord postérieur subdroit; dixième segment prolongé du côté dorsal en une fine plaque triangulaire arrondie au sommet.

Trois cerques inégaux, le médian gros et court, $^1/_2$ plus court que les latéraux, cilié des deux côtés, mais moins longuement et moins densément que chez les nymphes précédentes; cerques latéraux plus longs que l'abdomen, ciliés au bord interne seulement, terminés en une pointe glabre très longue.

Pattes grêles, graduellement plus longues; fémurs fortement dilatés, lamelliformes, déprimés, le bord supérieur pourvu de spinules assez longues avec d'autres intermédiaires plus courtes; bord inférieur avec des spinules plus courtes mais plus nombreuses; tibias un peu plus longs que les fémurs, beaucoup plus grêles, subcylindriques, spinuleux sur les bords, le sommet pourvu d'épines fortes, calcariformes; tarses $^1/_4$ plus courts que les tibias avec une série de spinules régulières au bord interne; ongles longs, grêles, aigus, pectinés en dessous (fig. 4 *d*).

Sept paires de branchies à insertion latéro-abdominale, formées d'une lamelle ovalaire simple augmentant de grandeur de la première à la sixième, la septième aussi grande que la deuxième; toutes ces branchies sont un peu opaques, arrondies au sommet, plus longues que larges, serrulées sur la $^1/_2$ postérieure; certaines présentent une fine échancrure, ou plutôt un repli, au sommet de l'axe longitudinal (fig. 4 *e*); trachéation grosse mais peu ramifiée.

Coloration fauve foncé uniforme; tête un peu plus foncée; antennes et cerques plus clairs; bord postérieur du pronotum marginé de clair; membrane entre les segments abdominaux blanchâtre. Pattes concolores.

Longueur du corps : 6 mm.; des cerques latéraux : 3 $^1/_2$ mm.; du cerque médian : 2 mm.; des antennes : 2 $^1/_2$ mm.

MATÉRIEL. — 1 exemplaire provenant de Mbolula, rivière Kitutu, 15 octobre 1912 (STAPPERS), n° 1565 (Musée du Congo).

OBSERVATION. — Cette larve offre quelque analogie avec celle que EATON a figurée planche 45, mais les branchies ne sont pas du type *Centroptilum;* par ses palpes labiaux, elle rappelle un peu la *Callibaetis* d'EATON [1], mais surtout la *Baetis* argentine de PETERSEN [2].

Je la laisse provisoirement parmi les *Baetis,* car ce genre ne compte encore aucun représentant dans la faune congolaise ni même dans la faune africaine [3], en tant qu'imago bien entendu, car ULMER connaît depuis longtemps des larves de ce genre [4], rapportées par l'expédition en Afrique du grand-duc Adolphe-Frédéric de Mecklembourg.

5. — **Baetis sp.** — NYMPHE (fig. 5).

Cette espèce est représentée par 2 exemplaires en mauvais état, arrivés au dernier terme du stade larvo-nymphal; l'emphysème est général et la pellicule épidermique enclôt tout le corps; les modifications qui précèdent

---

(1) EATON, Revis. monog., pl. 48.

(2) PETERSEN, Deutsch. Entom. Zeitsch., 1912, p. 341, fig. 13.

(3) Ni ULMER ni PETERSEN n'en signalent dans leurs listes de l'Afrique équatoriale et de l'Afrique du Sud.

(4) Cfr. ULMER, op. cit., p. 2.

le stade subimaginal sont en voie d'achèvement; les ailes sont fortement développées dans leurs fourreaux, les pattes futures ont pris un accroissement plus grand et apparaissent comme « boudinées » à l'intérieur; les pièces buccales sont déjà réduites et leurs parties chitineuses sont fortement ramollies; elles offrent une grande ressemblance avec les pièces buccales de la précédente (n° 3); les cerques manquent en partie, mais le médian offre encore quelques segments incolores devant disparaître durant l'ultime métamorphose; les branchies cependant diffèrent fortement de celles des nymphes précédentes; elles sont proportionnellement très longues, 2 fois et $^1/_4$ plus longues que larges, en ovale régulier, le sommet nettement arrondi, les bords finement serrulés et ciliés (fig. 5).

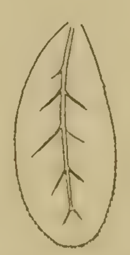


FIG. 5. — *Baetis sp.* Branchie. (Musée du Congo.

MATÉRIEL. — 2 exemplaires du lac Moero, devant Lukonzolwa, 12 septembre 1911 (STAPPERS), n° 167 (Musée du Congo).

6. — **Cloëon sp.** — NYMPHE (fig. 6).

Facies typique du genre; antennes longues, atteignant le sommet des fourreaux alaires; scape gros et $^1/_2$ plus long que le pédicelle; flagellum filiforme, de 35 articles environ, le premier aussi long que les 2 suivants réunis, les articles 2 à 5 subcarrés, les suivants graduellement plus longs, 5 à 7 fois plus longs que larges, tous glabres.

Yeux gros, latéraux; mandibules triangulaires, asymétriques; celle de droite avec 2 canines robustes asymétriquement denticulées au sommet; prosthéca pectiné au sommet interne, la série des pectinations terminée par une dent spinuleuse très longue (fig. 6*e*); entre le prosthéca et les molaires, une série de soies à direction interne; avant les molaires, une saillie dentiforme inclinée en dedans; molaires non contiguës, très longues, finement serrulées au bord externe, fortement pectinées au bord interne (fig. 6*d*); mandibule gauche asymétriquement tricuspide au sommet des canines; prosthéca en forme de dent sinueuse très finement tricuspide au sommet du bord interne (1 dent supérieure plus grande, 2 petites internes); la série des soies suivant le prosthéca plus longue mais moins étendue; la saillie avant les molaires moins forte, les molaires petites, serrées, simples, ni pectinées ni serrulées (fig. 6*c*).

Maxilles grêles terminées au bord externe par 2 dents chitineuses longues et aiguës; bord supérieur longuement et densément frangé; palpes maxillaires grêles, de 2 articles, le premier plus court que le deuxième, celui-ci

faiblement arqué, brusquement rétréci avant le sommet qui se termine en une pointe très nette (fig. 6*b*) ([1]); quelques poils épars au bord externe des 2 articles, la pointe du deuxième bilatéralement ciliée (fig. 6*a*).

Lèvre inférieure subquadrangulaire; lobes internes un peu plus petits que les externes, de largeur égale, offrant au bord interne des soies qui s'entre-croisent et donnent à cette partie un aspect serrulé; lobes externes un peu plus longs que les internes, arqués en dedans, ciliés au bord externe et interne, plus longuement au sommet (fig. 6*g*); palpes labiaux de 2 articles subégaux, le premier un peu plus large, le deuxième en courbe régulière au bord externe, dilaté après le milieu qui offre comme une fine échancrure médio-interne, obliquement tronqué au sommet, acuminé à l'apex, éparsément cilié au bord externe, plus longuement et plus densément sur la troncature terminale (fig. 6*g*).

Hypopharynx cordiforme; la plaque médiane arrondie au sommet mais très légèrement saillante au milieu du bord antérieur, finement ciliée en

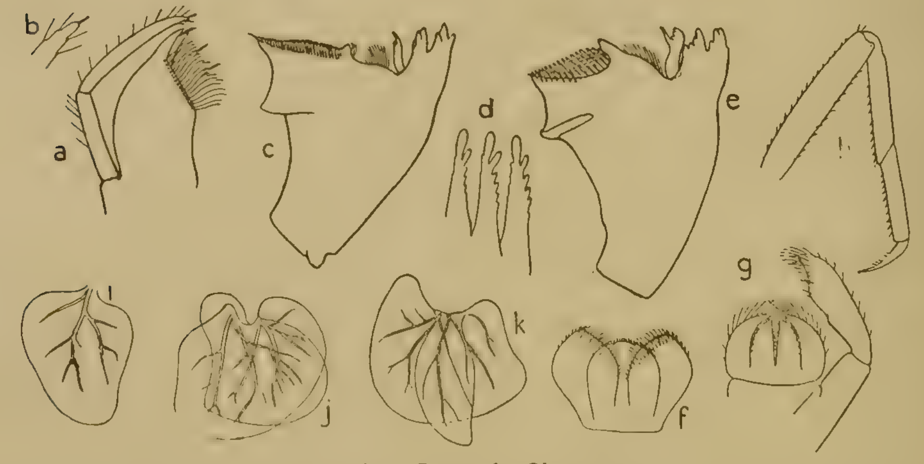


Fig. 6. — Larve de *Cloëon sp.*

a. maxille; *b.* extrémité du deuxième article des palpes labiaux; *c.* mandibule gauche; *e.* mandibule droite; *d.* molaires de la même (grossies); *f.* hypopharynx; *g.* lèvre inférieure; *h.* patte; *i.* branchie de la septième paire; *j.* branchie de la troisième paire; *k.* branchie de la première paire. (Musée du Congo.)

avant; ailes latérales en forme d'oreillettes, rétrécies à la base, dilatées au milieu, puis rétrécies de nouveau, le sommet finement acuminé au milieu;

([1]) Cette conformation se voit très bien à un fort grossissement.

ciliation très maigre au bord externe, très riche sur la moitié supéro-interne (fig. 6*f*).

Labre subquadrangulaire, arrondi aux angles antérieurs, émarginé au milieu en avant, cilié au bord antérieur, le long du sillon médio-longitudinal, et sur les côtés.

Prothorax 2 fois plus large que long; abdomen graduellement rétréci de la base au sommet, chacun des segments explané au bord externe et pourvu le long des côtés de fines spinules croissant en longueur de la base au sommet du segment.

Trois cerques inégaux, le médian plus court que les latéraux, frangé des deux côtés; les latéraux aussi longs que l'abdomen, ciliés seulement au bord interne, le quart apical filiforme et glabre.

Pattes grêles, graduellement plus longues; fémurs un peu dilatés, $^1/_2$ plus longs que les tibias, éparsément spinuleux des deux côtés; tibias grêles, cylindriques avec 2 séries de spinules semblables à celles des fémurs mais plus éparses; tarses un peu plus courts que les tibias, assez longuement et régulièrement spinuleux au bord inférieur; ongles longs, arqués, pectinés en dessous (fig. 6*h*).

Sept paires de branchies dissemblables : les 6 premières doubles, la septième simple; lamelle supérieure de la première paire étroite, longue, linguiforme (fig. 6*k*); celle de la deuxième à la sixième paire graduellement plus large et devenant aussi large que la lamelle inférieure (fig. 6*j*); lamelle inférieure de la première paire grande, large, subquadrangulaire, saillante aux deux extrémités antérieures, en courbe assez régulière au bord externe, sauf au milieu du bord interne qui est subdroit (fig. 6*k*); lamelle inférieure des paires suivantes de forme assez semblable, grande, ovalaire ou subtransverse, moins largement échancrée à son point d'insertion (fig. 6*j*); septième paire formée d'une lamelle simple, en ovale allongé, plus longue que les lamelles inférieures des paires précédentes, dilatée à la base qui n'offre aucune échancrure, rétrécie après le milieu, arrondie au sommet (fig. 6*i*); trachéation assez riche, plus ou moins palmatisiquée.

Coloration d'un fauve clair uniforme.

Longueur du corps : 5 à 6 mm.; des antennes : 2 $^1/_2$ à 3 mm.; des cerques latéraux : 3 mm.; du cerque médian : 2 à 2 $^1/_2$ mm.

MATÉRIEL. — 4 exemplaires provenant du lac Moero, devant Lukonzolwa, 6 octobre 1911 (STAPPERS), n° 1575 (Musée du Congo); 2 exemplaires du lac Tanganyika, lagune de Kilewa, 20 septembre 1912 (STAPPERS), n° 1520 (Musée du Congo); 3 exemplaires du lac Moero, devant Lukonzolwa, 12 septembre 1911 (STAPPERS), n° 167 (Musée du Congo).

Observation. — Cette larve offre une très grande analogie avec celle que les Drs Rousseau et Schouteden ont capturée récemment en Belgique et que j'ai classée parmi les *Procloëon* [1]; peut-être fait-elle également partie de ce groupe? L'avenir seul en décidera; provisoirement on peut la classer parmi les *Cloëon* à palpes maxillaires biarticulés, et peut-être pourrait-on l'attribuer à *Cloëon marginale* Hag (?), de provenance congolaise également [2]; ceci à titre de simple supposition évidemment.

II. — PLECOPTERA.

Si l'étude des Perlides d'Afrique est à peine dans l'enfance, celle de leurs larves est encore absolument embryonnaire.

Quelques rares espèces ont été étudiées par Klapalek [3] et Enderlein [4]; 3 nymphes seulement ont été décrites par le premier [5]; les diverses expéditions dans l'Afrique centrale n'ont donné aucun résultat sous ce rapport [6], et l'étude de ce groupe est encore aussi « vierge », si pas plus, que le « mystérieux » continent.

Il faut donc se féliciter que la Mission belge Stappers ait pu contribuer à nous documenter sur cette partie de la faune congolaise, et je remercie M. le Dr Schouteden de m'avoir autorisé à étudier ce matériel.

---

(1) Cfr. Ann. Biol. lac., 1917, t. VIII, p. 400, fig. 44.

(2) Cfr. Ulmer, Ephemeropt. von Æquatorial Afrika (Archiv. f. Naturg., 1915, p. 17).

(3) Klapalek, W. E. Z., 1909, XXVIII, p. 218. *Neoperla laticollis, nigricauda, Sjostedti, excisa, africana, dubia,* avec critique des espèces d'Enderlein.

(4) Enderlein, Plecopterologische Studien, II (Stettin. entom., 1909, pp. 324-352, pl. 1). *Ochtopetina Conradti, camerunensis, didita,* au sujet desquelles cfr. Klapalek, W. E. Z., 1909, XXVIII, p. 218.

(5) Klapalek, Wissensch. Ergebnisse der Deutsch. Zentral-Afrika Expedit., 1907-1908, Bd III, Zool. I, Liefer. 13, 1911, pp. 448-451. *Neoperla* sp.?, nymphes 1, 2, 3; c'est tout ce qui est connu.

(6) Ainsi la mission Sjöstedt au Kilimandjaro a rapporté quarante mille Insectes, parmi lesquelles un seul représentant de la famille des *Plécoptères*.

1. — **Neoperla sp.** — NYMPHE (fig. 7).

Dessus du corps d'un brun rougeâtre uniforme, sauf une tache jaune clair en avant du clypeus; ocelles et yeux noirs; bord externe des pro-, meso- et metanotum brun noirâtre; abdomen rougeâtre foncé en dessus, la membrane entre les segments plus claire, les spinules du bord postérieur des segments fauves; cerques rougeâtres, plus clairs au sommet; pattes rouge-brun clair, la tranche externe des fémurs et les tibias plus foncés; antennes rougeâtres, le sommet du premier article et le dernier quart du flagellum plus clairs; palpes blanchâtres; ventre rose foncé, les 3 premiers segments plus rougeâtres, les derniers brun rougeâtre foncé. Branchies blanchâtres.

Corps subconvexe en dessus, déprimé en dessous. Tête plate, grande, arquée depuis le clypeus jusqu'à la crête occipitale; tempes bien développées, saillantes en angle aigu, terminées par un fin bouquet de poils clairs. Yeux assez gros; ocelles très rapprochés, insérés un peu en avant de la crête occipitale (fig. 7*a*).

Antennes grêles, filiformes, aussi longues que la tête, le thorax et les fourreaux alaires réunis, insérées dans une petite échancrure antéoculaire; scape 2 fois plus long et plus large que le pédicelle; flagellum diminuant de grosseur de la base au sommet, les articles de la première moitié plus larges que longs, ceux de la moitié terminale graduellement plus longs que larges.

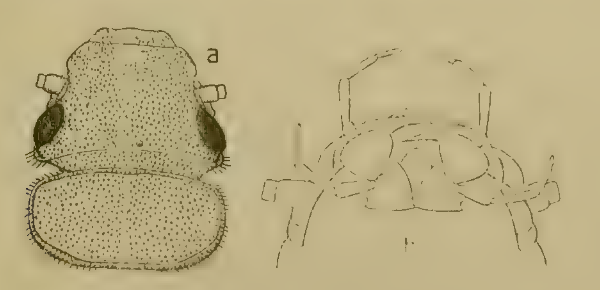


FIG. 7. — Nymphe de *Neoperla sp.*
a. tête et pronotum; *b.* pièces buccales. (Musée du Congo.)

Pronotum elliptique, convexe en avant, légèrement arrondi sur les côtés, subdroit en arrière; angles antérieurs arrondis, les postérieurs obliques, la périphérie garnie de spinules, sauf une partie aux bords antérieur et postérieur et au milieu des côtés; ligne médio-longitudinale peu visible (fig. 7*a*).

Fourreaux alaires courts, triangulaires, arrondis au sommet, obliques en dehors.

Abdomen graduellement rétréci de la base au sommet, le bord postérieur des segments avec une série de spinules courtes et raides, plus longues sur

le dernier segment; dixième segment prolongé du côté dorsal en une saillie légère, arrondie au sommet, spinuleuse en arrière.

Pattes robustes; fémurs dilatés, le bord supérieur pourvu de soies longues et denses et de spinules robustes et éparses; le bord inférieur finement spinuleux, le sommet fortement échancré longitudinalement pour recevoir la base du tibia; les bords de cette échancrure finement spinuleux; tibias un peu plus longs que les fémurs, moitié moins larges, plus densément frangés, terminés par des épines robustes, calcariformes; tarses frangés de 3 articles. le premier plus court que le deuxième, le troisième environ 5 fois plus long que les 2 premiers réunis; ongles robustes, courts, dentés en dessus au milieu.

Cerques assez robustes, plus longs que l'abdomen, finement verticillés, plus finement à la base; les premiers articles beaucoup plus larges que longs, les suivants subcarrés, les derniers graduellement plus longs que larges.

Cinq paires de branchies en forme de houppes : une en avant des pattes antérieures, une plus grosse, double, entre les pattes antérieures et médianes, une semblable entre les pattes médianes et postérieures, une plus petite, simple, en dessous des hanches postérieures, une enfin au sommet de l'abdomen, entre les cerques.

Cette espèce n'étant représentée que par 1 seul exemplaire, je n'ai pas disséqué les pièces buccales pour en étudier la morphologie; mais la grandeur de ces pièces permet de les examiner facilement et d'en reconnaître la structure (fig. 7*b*); le labre est finement cilié en avant et subdroit au bord antérieur; les mandibules sont robustes, bidentées au sommet et ciliées au bord interne; la galea est moins longue que la dent externe et bisegmentée; les palpes maxillaires ont les premier et dernier articles subégaux; les lobes internes de la lèvre inférieure sont arrondis au sommet, sinueux au bord externe, les lobes externes en ovale arrondi et dilatés; l'hypopharynx oviforme, arrondi au sommet; le deuxième article des palpes labiaux est le plus long (fig. 7*b*).

Longueur du corps : 13 mm.; des antennes : 5 mm.; des cerques : 11 mm.

MATÉRIEL. — 1 exemplaire de la rivière Maba, près de Mlonda, 12 septembre 1912 (STAPPERS), n° 1561 (Musée du Congo).

2. — **Neoperla sp.** — NYMPHE (fig. 8).

Corps brun rougeâtre; labre brun rougeâtre avec 2 points foncés au bord antérieur; tête brun rougeâtre avec une bande étroite, une fine saillie antéoculaire et une tache discale assez grande, arrondie, claires; près de l'insertion des antennes, une petite tache noire, précédée d'une autre tache claire plus grande, arrondie, un peu transverse, située aux angles antérieurs en dessous

de la bande tranverse pâle; bord latéral brunâtre; yeux et ocelles noirs, ces derniers enclos dans une tache foncée; antennes brun clair.

Pronotum brun foncé avec un dessin discal un peu anchoriforme, formé d'une large bande médiane atteignant le bord postérieur du pronotum et s'arrêtant au milieu du segment; marge plus claire; meso- et metanotum avec un dessin brun clair formé d'une tache transversale discale dont les angles antérieurs se dirigent vers les angles antérieurs des segments.

Abdomen brun foncé sur les premiers segments, les 3 derniers plus clairs mais rembrunis au bord postérieur.

Cerques brun foncé finement annelés de grisâtre.

Pattes brun clair, sommet des fémurs et ongles noirâtres.

Dessous brun clair; segments ventraux plus clairs que les dorsaux.

Corps plus petit et plus fortement aplati dorso-ventralement que la nymphe précédente. Tête déprimée, grande, large, arquée depuis le clypeus jusqu'à la crête occipitale (fig. 8 *b*); yeux gros, mais peu convexes; ocelles rapprochés; tempes saillantes, avec un petit bouquet de poils.



Fig. 8. — Nymphe de *Neoperla sp.*
a. lèvre inférieure; *b.* tête et pronotum; *c.* mandibule; *d.* maxille.
(Musée du Congo.)

Pronotum aussi large que la tête, convexe en avant, arrondi sur les côtés, concave en arrière, les angles antérieurs un peu saillants, les postérieurs fortement rétrécis en arrière; quelques spinules aux angles antérieurs; ligne médio-longitudinale bien visible (fig. 8 *b*); meso- et metanotum avec des soies raides et courtes sur les côtés.

Segments abdominaux subégaux, beaucoup plus larges que longs, terminés par une série de spinules fauves; dixième segment prolongé du côté dorsal en une fine plaque triangulaire arrondie au sommet et spinuleuse en arrière.

Pattes robustes, longuement et densément frangées, plus courtement sur

les tarses; fémurs plus courts que les tibias, sublamelliformes, profondément échancrés longitudinalement en dessous pour recevoir la base du tibia, courtement et asymétriquement spinuleux au bord inférieur, avec des épines longues mais éparses, sauf sur la $^1/_2$ basilaire, au bord supérieur; tibias grêles terminés par de véritables éperons; tarses de 3 articles, les 2 premiers très petits, subégaux, le troisième beaucoup plus long que les 2 premiers réunis; ongles courts, robustes, dentés à la base en dessous.

Cerques plus longs que l'abdomen, assez robustes, chacun des segments verticillés avec quelques longues soies éparses au bord interne.

Labre concave au milieu du bord antérieur qui est nettement cilié.

Mandibules courtes, robustes, avec 5 dents terminales, l'externe longue et forte; bord externe en courbe presque régulière, bord interne bombé en dessous de la dent interne, puis saillant en forme de protubérance chitineuse; 2 séries de soies longues et raides, l'externe plus longue mais composée de soies plus courtes (fig. 8*c*).

Maxilles allongées, en courbe régulière au bord externe, le sommet terminé par 2 dents asymétriques, l'interne plus grêle et plus courte; galea plus courte que la dent externe, aussi longue que l'interne, de 2 articles inégaux, le premier dilaté et plus court que le deuxième, celui-ci beaucoup plus grêle et cilié au sommet; stipes pourvues d'une série régulière longitudinale de fines spinules au bord externe; bord interne offrant des soies asymétriques : les premières, à partir de la dent interne, longues et raides, les deuxièmes beaucoup plus fines, en série décroissante. Palpes maxillaires plus longs que les lacinia; le premier article, très court, le deuxième, 3 fois plus long, le troisième, double du deuxième et un peu plus court que le quatrième, le cinquième plus court et plus grêle que le précédent (fig. 8*d*).

Lèvre inférieure grande; lobes externes moins dilatés que chez la nymphe précédente, longuement ciliés au bord externe; lobes internes anguleux au sommet; hypopharynx triangulaire, densément velu; palpes labiaux de grosseur décroissante, ciliés finement sur les bords (fig. 8*a*).

Cinq paires de branchies : une courte en avant des pattes antérieures; une grosse entre les pleures pro-mésosternales; une plus maigre entre les pleures méso-métasternales; une petite à la base des hanches postérieures et une au sommet de l'abdomen.

Longueur du corps : 8 mm.; des antennes : 4 $^1/_2$ mm.; des cerques : 5 mm.

Matériel. — 1 exemplaire, rivière Maba, près de Mlonda, 12 septembre 1912 (Stappers), Musée du Congo.

Observation. — Cette larve diffère de la précédente par la petitesse de sa taille, sa coloration bien tranchée, la forme de son labre, la différence des cerques, l'aplatissement plus prononcé du

corps, la moindre spinulosité du pronotum et la concavité très nette de son bord postérieur, la morphologie des pièces buccales, etc.

3. — **Neoperla sp.** — NYMPHE (fig. 9).

Corps fauve rougeâtre clair; labre un peu plus pâle; tête avec un soupçon de maculatures un peu foncées; antennes claires, les 2 premiers articles rougeâtre pâle; yeux et ocelles noirs; palpes blanchâtres.

Pronotum fauve rougeâtre clair avec un dessin obscur difficile à préciser; bord externe plus clair; mesonotum rembruni sur la partie antémédiane; metanotum avec une bande longitudinale médiane n'atteignant pas le bord postérieur, et 2 lignes latérales obliques.

Abdomen fauve rougeâtre clair, le bord postérieur des segments rembruni, les spinules postérieures fauves.

Pattes claires, le bord externe des fémurs, les articulations tibio-fémorale et tarso-tibiale noirâtres.

Cerques clairs avec des spinules noires formant verticille.

Dessous du corps concolore mais plus clair que le dessus.

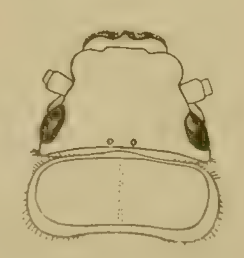


FIG. 9. — Nymphe de *Neoperla sp.* Tête et pronotum. (Musée du Congo.)

Corps fortement aplati dorso-ventralement; tête déprimée, grande, les angles antérieurs arrondis, le bord antérieur sinueux avec un lobe médian tronqué droit, les côtés subdroits et divergents en arrière, les tempes relativement assez marquées, les angles postérieurs ciliés. Antennes insérées dans un renfoncement en dessous des angles antérieurs; scape gros et plus long que large; pédicelle $^1/_2$ plus court et $^1/_2$ moins gros; flagellum formé d'articles plus larges que longs, puis subcarrés, enfin un peu plus longs que larges (la moitié terminale manque); yeux médiocres, peu convexes; les 2 ocelles rapprochés et insérés un peu en avant de la crête occipitale.

Pronotum ellipsoïde, velu, 2 fois plus large que long ($2\ ^3/_4 \times 1\ ^1/_2$ mm.), subdroit en avant, concave au milieu en arrière, arrondi latéralement; angles antérieurs moins fortement arrondis que les postérieurs; marge externe explanée, finement aux angles antérieurs, largement aux postérieurs; périphérie en partie pourvue de spinulés, sauf au milieu des bords antérieur et postérieur; la plus grande largeur du pronotum est un peu après le milieu où elle surpasse sensiblement le bord postérieur de la tête; mesonotum aussi long que le pronotum et moins large, la partie médiane antérieure excavée en rectangle; metanotum plus étroit et plus court, excavé comme le mesonotum.

Segments abdominaux subégaux, beaucoup plus larges que longs, terminés chacun par une couronne de spinules; dixième segment prolongé du côté dorsal en une petite saillie triangulaire arrondie au sommet et également spinuleuse.

Cerques (un seul est en partie présent) avec les 7 à 8 premiers segments glabres, les suivants pourvus d'un verticille de quelques spinules, plus nombreuses sur les segments suivants.

Pattes assez robustes, longuement et densément frangées sur les fémurs et tibias, plus courtement sur les tarses; fémurs très gros, sublamelliformes, subconvexes en dessus, explanés sur les bords, plans en dessous, couverts de spinules fines et courtes, plus longues au bord externe; tibias un peu plus longs que les fémurs, grêles, cylindriques, velus, avec 2 séries de spinules externes courtes et robustes et de spinules internes plus courtes; au sommet, des spinules plus longues, subcalcariformes; tarses $^1/_2$ plus courts que les tibias, pubescents, courtement frangés au bord inférieur, régulièrement spinuleux au bord interne; ongles robustes, dilatés à la base, dentés au milieu en dessous.

Branchies comme chez les larves précédentes, les médianes les plus fournies.

Ne possédant qu'un seul exemplaire, je n'ai pas disséqué les pièces buccales; elles ressemblent beaucoup à celles de la *nymphe n° 1;* cependant le labre est nettement trilobé en avant et le lobe médian forme comme une saillie triangulaire; le bord antérieur est longuement et densément cilié; l'avant-dernier article des palpes maxillaires est plus court que chez la *nymphe n° 1;* les lobes internes du labium sont nettement arrondis au sommet, l'hypopharynx est moins saillant, moins oviforme.

Longueur du corps : 9 mm.

Matériel. — 1 exemplaire de la rivière Maba, près de Mlonda, 12 septembre 1912 (Stappers), Musée du Congo.

Observation. — Quoique, dans l'ensemble, cette nymphe ait beaucoup de ressemblance avec les précédentes, elle en diffère par l'absence de tout dessin tranché, la forme du labre, du bord antécéphalique, du thorax, etc.

GRYLLIDES

RÉCOLTÉS AU KATANGA PAR LE D[R] SHEFFIELD NEAVE

PAR

le Prof. Yngve SJOSTEDT (Stockholm).

Les Gryllides que j'énumère ici ont été récoltés dans le Katanga en 1907 (¹) par le D[r] Sheffield Neave et font actuellement partie des séries du Musée du Congo à Tervueren. La collection renferme 14 espèces, dont 4 complètement inédites.

Plusieurs des formes récoltées ont une vaste distribution en Afrique et l'on devait s'attendre à les voir découvrir au Katanga : c'est le cas pour *Gryllotalpa africana, Achaeta morio* et *Gryllus quadristrigatus*. De même la découverte des *Gryllodes conspersus* et *scenicus* et du *Scapsipedus marginatus,* connus du Mozambique ou de Zanzibar, était probable. D'autres espèces, décrites du Kilimandjaro ou des régions voisines de l'Afrique orientale, ont également été capturées par le D[r] Neave et ont ainsi vu leur habitat étendu considérablement vers le sud : *Gryllus xanthoneurus, Gryllodes physomerus* et *massaicus*. Intéressante aussi est la découverte du rare *Gymnogryllus miurus*, connu jusqu'ici en 2 exemplaires seulement, du Gabon et du Congo. Quant

---

(¹) Par suite de circonstances imprévues, ce travail, terminé en 1909, n'a pu être livré à l'impression qu'actuellement (1917).

au nouveau genre *Leptonemobius* que je décris ici, il a ses plus proches parents en Asie.

GRYLLOTALPIDÆ.

Gryllotalpa africana Beauv.

Saussure, Mém. Soc. Genève, XXV, 1877, p. 31. — Sjöstedt, Sjöst. Kilim Exp., 17 : 5, p. 96, 1908. — Kirby, Cat. Achet., p. 6, 1906 (*Curtilla africana*).

Récoltée à Bunkeya, Kambove à Chitura; mars, septembre et surtout octobre.

Leptonemobius n. gen.

Subgracilis. Tarsi compressi, articulo secundo minuto, compresso; tibiae anticae in latere externo foramine instructae; tibiae posticae parte apicali spinis 3 : 3 elongatis, mobilibus pilosisque armata, in canthis non serratae; metatarsus posticus gracilis, elongatus, cylindricus, nec sulcatus nec serratus, calcar superius latere inferiore longitudine circiter metatarsi ; frons concaviuscula, inter antennas paulo rastrata et medio longitudinaliter impressa; antennae elongatae, setaceae; pronoti lobi laterales margine inferiore medio incurvati, retrorsum vix ascendentes; elytra abbreviata, alae nullae; elytrum dextrum ♂ absque tympano, elevate reticulatum, sinistrum medio tympano hyalino instructum, vena diagonalis crassa, in angulum fere rectum rotundate flexa, venae obliquae nullae; elytra ♀ valve abbreviata, segmentum primum vix tegentia; ovipositor longitudine fere femorum posteriorum; lamina subgenitalis ♂ triangularis, apice rotundate excavata.

Ce nouveau genre est très voisin de *Pseudonemobius* Sauss. (Mém. Soc. Genève, 25, 1877, p. 66. — Bolivar, Ann. Soc. Ent. France, 68, 1899, p. 793), mais en diffère par la présence d'un tympan à l'élytre gauche, manquant à l'élytre droit. Bord inférièur des lobes du pronotum droit, s'élevant à peine vers l'arrière, nettement échancré au milieu. L'élytre droit du ♂ recouvre toute la partie dorsale de l'élytre gauche. De *Nemobius* ce genre se distingue par la présence d'un tympan sur un élytre seulement, par le front un peu excavé, et par le rostre court et concave le long de la ligne médiane, qui s'avance entre les antennes;

le bord inférieur des lobes du pronotum est nettement arqué au milieu, tout l'Insecte est plus grêle, à pattes plus longues, et rappelle un peu par là, ainsi que par la coloration formée de bandes et de taches, les Phalangopsides.

Leptonemobius variegatus n. sp.

Tête, corps et pattes jaune brunâtre clair ou blanchâtres, à taches et bandes brun-noir; la partie supéro-externe des fémurs postérieurs à raies noires; tous les tibias avec 3 anneaux blancs, les longs métatarses et le protarse des pattes postérieures avec un anneau blanc; la moitié inférieure des fémurs postérieurs moins tachée; les longues épines au côté supérieur des tibias postérieurs, ainsi que les éperons, noirs à pointe claire; tête en triangle arrondi, avec de grands yeux ovalaires, à peine visiblement rétrécis en dessous; bord supérieur du vertex faiblement arqué, un peu plus élevé que celui des yeux; article basal des antennes très grand, aplati, noir-brun, un peu jaunâtre au bout, au long du milieu de la face postérieure une ligne jaune qui n'atteint pas le sommet; cet article basal est bien plus long que la partie intermédiaire, un peu comprimée et élevée, du front; ocelles petits mais nets, placés en triangle, l'inférieur délimitant la dépression allongée se trouvant à l'extrémité de la partie élevée du front; pronotum un peu plus étroit en avant qu'en arrière, à bord antérieur droit, délimité par un sillon et bord postérieur coupé droit; en dessus avec une figure déprimée en *x*, plus ou moins nette. Élytre droit brun foncé, à réticulation saillante jaunâtre, sans tympan, avec simplement une dépression angulaire sur la moitié basale; champ latéral avec 3 ou 4 nervures simples; élytre gauche avec au milieu un tympan hyalin; vena diagonalis forte, dessinant un angle droit arrondi; la partie postérieure hyaline, correspondant au miroir, à limite externe en angle droit arrondi; champ latéral des élytres un peu oblique en arrière, coupé droit, champ dorsal arrondi en arrière. Élytres ♀ encore plus courtes, ne cachant que le premier segment de l'abdomen, à bord postérieur très droit, coupé obliquement en dedans, le bord interne de moitié aussi long que le bord inférieur, champ dorsal réticulé, champ latéral à 3 nervures simples; les élytres se recouvrent un peu au bord interne; pas d'ailes postérieures; tout l'Insecte à fine et dense pubescence. Cerques longs, chez la ♀ aussi longs que la tarière, à longue pubescence blanche, brun-noir, un peu tachés de jaunâtre; tarière droite, un peu plus courte que le fémur postérieur; vertex, pronotum, fémurs des pattes antérieures et intermédiaires et apex des fémurs postérieurs avec quelques longs poils noirs. Lamina subgenitalis du ♂ brun-noir, largement bordée de jaune brunâtre au sommet; segments ventraux brun-noir, le bord postérieur plus ou moins jaune brunâtre.

♂. Long. : 8-8.5; pronotum : 1.5-1.6 × 2.5; élytre : 2-2.5; fémur post. : 7; tibia post. : 5-5.3; cerques : 5.5 millimètres.

♀. Long. : 8; pronotum : 1.5 × 2.5; élytre : 1; fémur post. : 7; tibia post. : 5.5-5.8; cerques : 6-7; tarière : 6-7 millimètres.

PROVENANCE. — Kilwa-Lukonzolwa; août 1907. Plusieurs exemplaires (♂, ♀, larves).

Gymnogryllus miurus SAUSS.

Brachytrypus miurus SAUSSURE, Mém. Soc. Genève, XXV, 1877, p. 131. — *Gymnogryllus miurus* KIRBY, Cat. Achet., p. 23, 1906.

Quatre larves rapportées par le Dr NEAVE correspondent bien à une ♀ adulte de cette espèce (décrite du Gabon) que le Musée de Stockholm a reçue du Congo (collection DANNFELT), mais la coloration brun foncé des pattes antérieures est un peu plus étendue. Les antennes, quand elles sont intactes, offrent, outre la base pâle, un large anneau vers le milieu.

PROVENANCE. — Kambove, Bunkeya; septembre, octobre.

Achaeta morio FABR.

Liogryllus morio FABR. — SAUSSURE, Mém. Soc. Genève. XXV, 1877. p. 136, pl. 12 fig. 9bis. — *Achaeta morio* FABR. — KIRBY, Cat. Achet., p. 24, 1906. — SJÖSTEDT, Sjöst. Kilim. Exp., 17 : 5, p. 98, 1908.

Récoltés à Kaparowe, Bunkeya, Khoru-Lukafu; septembre, mars.

Gryllus quadristrigatus SAUSS.

SAUSSURE, Mém. Soc. Genève, XXV, 1877, p. 166. — KIRBY, Cat. Achet., p. 31, 1906.

Une partie des exemplaires récoltés dans le Katanga par le Dr SH. NEAVE, sont plus pâles et ont (comme l'indique SAUSSURE) 6 courts traits jaunes nets sur le vertex; mais la plupart sont plus foncés en dessus, la tête entièrement d'un noir brillant, avec seulement les ocelles jaunes et les pièces buccales un peu jaunâtres; nuque mate, à fine pubescence, comme le pronotum. Les ♀ ont

une tarière un peu plus courte que ne l'indique SAUSSURE, plus courte que les fémurs postérieurs; mais comme ce caractère est souvent fort variable, il me paraît ne pas avoir une importance suffisante pour les séparer de *quadristrigatus*, d'autant plus que certains des ♂ tout au moins répondent fort bien à la description de cette espèce.

♂. Long. : 17.5-20; pronotum : 3.5-4 × 5-5.5; élytre : 10.5-11; fémur post. : 10.5-12; tibia post. : 7.5-7.8 millimètres.

♀. Long. : 19-20; pronotum : 4.5 × 5.5-6; élytre : 8.5-10; fémur post. : 12-13; tibia post. 8-9; tarière : 9-12 millimètres.

PROVENANCE. — Plusieurs ♂, ♀ et larves de Kipaila-Kisinga, Bunkeya, Kiamakosa, Quamboia-Kaloa, Kaparowe; septembre, novembre.

OBSERVATION. — La forme à coloration presque noire ressemble fort à *Gryllus meruensis* SJÖST. (SJÖSTEDT's Kilim. Meru Exped., 17 : 5, p. 98). Mais chez *meruensis* l'éperon supérieur de la face interne des tibias postérieurs est un peu plus court que le médian, tandis qu'ici il est un peu plus long. La ♀ du *meruensis* a des élytres beaucoup plus courts, en lobes uniformément noirs, à côtés graduellement arqués, et a une tarière bien plus longue.

Gryllus xanthoneurus GERST.

GERSTAECKER, Deckens Reise, III, 2, 1873, p. 22, pl. 1, fig. 10-10a. — KIRBY, Cat. Achet., p. 32. — SJÖSTEDT, Sjöst. Kilim. Exp., 17 : 5, p. 100, 1908.

Représenté par de nombreuses larves, en général petites, qui correspondent bien à des larves du Kilimandjaro.

PROVENANCE. — Lukafu, Bunkeya, Kundelungu, Kambove; septembre, octobre.

Gryllus katangensis n. sp.

♂ ad. — Tête noir-brun, avec une bande très apparente entre les ocelles, l'ocelle inférieur et les pièces buccales jaunes, nuque rouge-brun. Pronotum

droit en avant et en arrière, à peine visiblement rétréci en arrière; en dessus d'un rouge-brun, les côtés noirs, le bord inférieur des lobes latéraux étroitement jaune en dedans de la fine bordure noire; bord inférieur droit, s'élevant obliquement en arrière, l'angle antérieur très droit, l'angle postérieur obtus, largement arrondi. Élytres égalant environ 2/3 de la longueur de l'abdomen, brun-noir, un peu jaune aux angles antérieurs; 2 nervures obliques, l'externe brusquement coudée à angle droit au milieu; vena discoidalis régulièrement arquée; l'espace séparant ces nervures grand, à striation dense saillante, plus large que la longueur du miroir; ce dernier triangulaire à bord antérieur droit, bord interne arqué, et bord externe très droit, un peu courbé en angle au milieu, coupé par une nervure en Y en 3 pièces, dont l'interne est la plus grande; entre le miroir et la chorda 1 une série de 4 cellules, dont l'interne est unie à la chorda 1 par une fine nervure; partie apicale courte, avec 2 séries de cellules; côtés des élytres avec 5 nervures simples claires, presque droites, un peu courbées à la base; nervure médiastine non divisée. Fémur postérieur à raies brunes denses en dehors.

♀ ad. — De l'ocelle inférieur partent 2 raies jaunes disposées en angle, allant vers l'épistome; pièces buccales jaunes, un peu tachées de sombre; en arrière des yeux, une bande jaune, traversant toute la tête, n'atteignant pas le bord antérieur du pronotum. Pronotum en dessus brun foncé, varié de jaune, lobes latéraux à large bande latérale brun-noir, jaunes en dessous de celle-ci. Élytres très longs, un peu plus courts que l'abdomen; ailes inférieures largement 2 fois aussi longues que les élytres. Fémurs postérieurs à raies sombres denses en dehors. Tarière aussi longue que le corps avec la tête. Vena mediastina à 3 rameaux.

Larves. — Nuque jaune à rouge-brun ou ornée de plusieurs courts traits longitudinaux jaunâtres, tantôt si forts et si larges que la nuque apparaît transversalement jaune rougeâtre, comme chez le ♂ adulte, et tantôt faibles et indistincts.

♀. Long. : 14; pronotum : 2.8; élytre : 9; fém. post. : 8.2; tarière : 13 millimètres.

Larve : 14-15; pronotum : 3-3.5; fém. post. : 10; tarière : 7-10 millimètres.

La coloration foncière est tantôt jaune brunâtre clair, tantôt plus sombre, passant au brunâtre sombre.

Provenance. — Un ♂ en mauvais état de Kambove, une ♀ (se rapportant apparemment à la même espèce) de Moneka, et de nombreuses larves, de diverses localités.

Cette espèce est très voisine de *Gr. conspersus* Schaum tant

par la coloration que par la taille et a, comme celui-ci, une bande jaune entre les ocelles supérieurs, 2 venae obliquae à l'élytre du ♂, la nuque uniformément rouge-rouille ou à raies jaunes plus ou moins nettes, parfois à peine visibles cependant. Chez la ♀ adulte, la coloration jaune de la nuque forme une bande étroite traversant toute la tête en arrière des yeux, et largement séparée du bord antérieur du pronotum. La chorda 1 envoie chez l'espèce ici décrite un court rameau vers le miroir. La nervation élytrale du ♂ est très distincte de celle de *Gr..conspersus;* la vena obliqua externe n'est pas faiblement ondulée en S mais dessine au milieu un angle brusque à peu près droit, l'espace entre cette nervure et la nervure discoïdale offre des raies très saillantes et est bien plus large que la longueur du miroir, tandis que chez *Gr. conspersus* cet espace est bien plus étroit (voir DECKEN's Reise, III, 2, pl. I, fig. 12).

Gryllus conspersus SCHAUM.

SAUSSURE, Mém. Soc. Genève, XXV, 1877, p. 183. — KIRBY, Cat. Achet., p. 32. — SJÖSTEDT, Sjöst. Kilimandj. Exped., 17 : 5, p. 101, 1908.

Un vieux ♂ en mauvais état, 3 ♀ et quelques larves, de Bunkeya, Madona au Bangweolo, et peut-être d'autres localités encore, les larves jeunes des 3 espèces voisines à bande jaune entre les ocelles signalées ici ne pouvant guère se distinguer entre elles. Les ♀ ont des élytres un peu plus longs que les nombreux exemplaires provenant de mon expédition au Kilimandjaro et au Meru; ils couvrent environ $^2/_3$ de l'abdomen chez les spécimens du Katanga, la moitié seulement chez les autres; leur longueur est de 6-7.5 millimètres pour les ♀ du Katanga, 5 millimètres environ chez celles du Kilimandjaro. Les miroirs des ♂ des deux formes sont par contre identiques.

Gryllodes scenicus GERST.

SAUSSURE, Mém. Soc. Genève, XXV, 1877, p. 204. — KIRBY, Cat. Achet., p. 41.

Cette espèce, représentée par de nombreux exemplaires, varie notablement sous le rapport de la taille, la coloration et la nerva-

tion des élytres. Les côtés du pronotum, chez des exemplaires âgés, sont tout à fait noirs; chez les larves, par contre, ils sont blanc jaunâtre avec une bande noire, un peu irrégulière, bien marquée. Les élytres ont le miroir parfois non divisé, mais le plus souvent il est coupé en longueur par une ou deux nervures. Venae obliquae au nombre de 4 ou 5, la basale disparaissant parfois.

♂. Long. : 13-15; pronotum : 3-3.8; élytre : 6-7.5; fémur post. : 10-11; tibia post. : 6-6.5 millimètres.

♀. Long. : 12-17; pronotum : 3.5-4.5; élytre : 5-6; fémur post. : 10.5-13; tibia post. : 6-8; tarière : 14-22 millimètres.

Provenance. — Bunkeya, Kaparowe, Mpika, Kiamokosa, Kilwa, Kundelungu, Lukafu; surtout septembre, octobre.

Gryllodes physomerus Gerst.

Gryllus physomerus Gerst., v. d. Deckens Reise, III, 2, 1873, p. 21. — *Cophogryllus physomerus* Sauss., Mém. Soc. Genève, XXV, 1877, p. 233; Kirby, Cat. Achet., p. 44. — *Gryllodes physomerus* Sjöst., Kilim. Meru Exped., 17 : 5, p. 102, 1908.

Une unique larve ♂, répondant bien à mes exemplaires du Meru (loc. cit.), récoltée en janvier 1908 à Chaka Kundigangu. La coloration est simplement un peu plus pâle, le pronotum et le dessus de l'abdomen légèrement teintés de rougeâtre; 6 ou 7 (8) épines aux tibias postérieurs en dessus, 5 ou 6 chez les exemplaires du Meru.

Gryllodes massaicus Sjöst.

Sjöstedt, Sjöst. Kilim. Exped., 17 : 5, p. 101, 1908.

Deux ♂ âgés et quantité de larves à divers stades.

Les ♂ correspondent bien au ♂ type de *massaicus,* à part que le miroir élytral est un peu plus grand et les métatarses postérieurs un peu moins pubescents, tandis qu'ils le sont densément chez *massaicus.* La tête n'offre pas de raies jaunes sur le vertex, mais elles existent chez les exemplaires jeunes. L'éperon moyen du côté interne des tibias postérieurs est chez le type un peu plus long que

le supérieur, tandis qu'ici il est un peu plus court chez les individus âgés, mais l'étude des larves montre que ce caractère est variable.

Les larves sont presque aptères, n'ayant que de courts rudiments alaires, les inférieurs d'abord plus courts que les supérieurs. Elles n'ont pas de foramina aux deux faces des tibias antérieurs et, par leur aspect général, rappellent les larves des *Gryllodes (Cophogryllus) physomerus,* et si l'on n'avait en même temps sous les yeux d'autres stades, on les rapporterait aisément au genre *Cophogryllus*. *Gryllodes physomerus,* connu d'abord à l'état larvaire seulement, a, du reste, été rapporté par SAUSSURE à *Cophogryllus,* et ce ne fut que lorsque je pus recolter, au Meru, en même temps que les larves, un ♂ à élytres normalement développés, que la position systématique de l'espèce put être déterminée (loc. cit., p. 102); le ♂ a un grand foramen bien net au côté externe des tibias antérieurs et l'indication d'un autre au côté interne; cela nous indique nettement un *Gryllus* ou un *Gryllodes*. J'ai attribué (loc. cit.) l'espèce à *Gryllodes*. Si l'étude de plus ample matériel de ♂ âgés montrait que ce foramen est net, il faudrait le ranger sous *Gryllus*.

Les larves sont marquées de jaune, noir et brun-marron. La tête, presque circulaire en avant, est jaune; le vertex brun-marron avec 4 raies jaunes; la coloration brun-marron peut devenir graduellement plus foncée et les raies s'effacer peu à peu. Pronotum jaune, en dessus avec 5 grandes taches brun-noir, 2 latérales en avant, 3 au bord postérieur. Ces taches s'étendent graduellement jusqu'à envahir tout le pronotum; on voit persister le plus longtemps le bord jaune inférieur des lobes latéraux. La face, d'abord jaune en dessous des ocelles supérieurs, passe graduellement au brun foncé, d'abord jusqu'à l'ocelle inférieur, puis peu à peu jusqu'aux pièces buccales qui restent néanmoins toujours un peu jaunâtres. Abdomen jaune, avec 3 larges bandes longitudinales dorsales, la médiane plus large; les bandes jaunes intercalaires d'abord très tranchées, puis graduellement assombries, parfois coupées en taches, finissant par ne plus guère ou plus du tout se distinguer. Pattes d'abord jaunes avec faibles bandes sombres aux fémurs postérieurs et tache sombre à leur extrémité

interne; plus tard les pattes, surtout les postérieures, deviennent plus sombres, ainsi qu'il a été noté pour l'Insecte adulte.

Long. : 8-13; pronotum : 2-3.5; fémur post. : 6-10; tibia post. : 4-7; tarière : environ 4 millimètres.

PROVENANCE. — Bunkeya, Mpika, Kambove, Madona au Bongweolo, Lukafu à Bunkeya; octobre principalement.

Scapsipedus marginatus AFZ. et BREN.

SAUSSURE, Mém. Soc. Genève, XXV, 1877, p. 243. — KIRBY, Cat. Achet., p. 45. — SJÖSTEDT, Bih. Vet. Akad. Handl., Bd 25, Add. IV, N° 6, 1900, p. 31.

En nombre, adultes et larves.

PROVENANCE. — Bunkeya, Moneka, Kaparowe, Mpika; janvier, octobre.

Scapsipedus vittifrons n. sp.

Proche parent de *Sc. micado* SAUSS. (Mém. Soc. Genève, 25, 1877, p. 247), du Japon, mais s'en distingue par le pronotum plus long, la nervure médiastine non ramifiée, le miroir indistinctement délimité, étant comme toute la partie apicale de l'élytre couvert d'un réseau de fines nervures.

Tête d'un noir brillant, à pièces buccales jaunes, parfois un peu brunâtres; entre les ocelles supérieurs une bande droite et large jaune, très apparente; nuque ou bien brun-rouge, ou bien noire avec quelques lignes jaunes; dans la partie brun-rouge on devine aussi parfois des traits jaunes. Pronotum droit en arrière, un peu échancré en avant, jaune en dessus, souvent fortement maculé de brun en dessus, avec une bande foncée sur les côtés, les lobes latéraux jaunes au bord inférieur; parfois tout le pronotum brun foncé; bord inférieur presque droit, un peu relevé obliquement vers l'arrière; angle antérieur un peu obtus, arrondi, angle postérieur largement arrondi. Pattes jaune brunâtre clair ou plus ou moins variées de sombre, les fémurs postérieurs rayés dans ce cas; le foramen au côté externe des tibias antérieurs est grand, blanc, en ovale allongé, celui du côté interne est petit, ovale. Élytre du ♂ avec 2 venae obliquae, la basale faiblement en S, l'externe brusquement courbé en S; vena diagonalis arquée, l'espace intercalaire à stries

saillantes denses; miroir indistinctement délimité, réticulé comme la partie apicale de l'élytre réuni en haut à la chorda 1 par une nervure transversale; pas de nervure entre la chorda 1 et la vena diagonalis.

Les ♀ correspondent absolument à celles de *Sc. marginatus* tant par leurs caractères plastiques que par leur morphologie, mais sont plus petites.

♂. Long. : 15-16; pronotum : 3.5-3.8 × 5; élytre : 6-7; fémur post. : 10.2-11; tibia post. : 7-7.5 millimètres.

♀. Long. : 17-18.5; pronotum : 3.8-4 × 4.7-5; élytre : 7-8; fémur post. : 11.5-13; tibia post. : 8.5-9.2 millimètres.

PROVENANCE. — Kambove, Bunkeya, Kaparowe, Moneka, Kamfua, Luena; 3 ♂, 8 ♀; janvier, mars, septembre, octobre.

Outre par sa taille plus faible, le *Sc. vittifrons* se distingue aisément de l'espèce suivante par le front noir à bande jaune très tranchée, large et droite, entre les ocelles supérieurs.

Scapsipedus Neavei n. sp.

Cette espèce est également très proche de *Sc. micado* SAUSS., du Japon, mais est un peu plus grande, à pattes postérieures un peu plus longues, à pronotum plus long et plus large. La coloration foncière du vertex est rouge-brun et non presque noire, les pièces buccales jaunes ou à peu près.

Tête jaune clair, vertex rouge-brun avec 4 (à 6) raies jaunes, une étroite bande jaune entre les ocelles supérieurs, ou une fine ligne jaune bordée en dessous d'une bande brune; front du ♂ très bombé, région buccale droite vue de côté, les mandibules très robustes; chez la ♀ le front est plus également bombé à partir du vertex, les pièces buccales sont à peine aplaties; tibias antérieurs du ♂ à la face externe avec grand foramen allongé, ovale, à la face interne avec foramen presque rond, petit, mais très net. Pronotum en forme de collier, à bord postérieur droit, bord antérieur nettement et largement réfléchi; lobes latéraux à bord inférieur droit et angles à peu près droits, arrondis; coloration jaune, en dessus plus ou moins tachée de rouge-brun; lobes latéraux à bord inférieur largement blanc jaunâtre. Élytre ♂ avec 2 venae obliquae, l'antérieure très droite; la postérieure plus courbée en S, triangulaire, avec côtés antérieurs droits formant angle droit et bord postérieur arqué, reçoit un rameau transverse de la chorda 1 près de l'angle; un autre rameau aboutit à la nervure diagonale; vena mediastina avec 2 ou 3 rameaux, qui, à la base, n'atteignent souvent pas la nervure; champ

latéral avec 6 ou 7 nervures simples, souvent un peu courbées, réunies par de nombreuses nervures transverses; champ dorsal brun foncé, le champ latéral jaune, brun foncé au bord supérieur. Les ♀ paraissent être encore jeunes; les ailes sont courtes, en lobes longs de 4 à 5 millimètres, et les tibias antérieurs n'ont pas de foramen à la face interne. Pattes très uniformément jaune brunâtre pâle, les fémurs postérieurs à faibles raies brunes. Épines au haut des tibias postérieurs : 5 : 5.

♂. Long. : 19; pronotum : 4 × 6.3; élytre : 9; fémur post. : 13; tibia post. : 8 millimètres.

♀. Long. : 19-21; pronotum : 3.8-4.3 × 6-6.5; élytre : 4.5; fémur post. : 12.5-14; tibia post. : 8; tarière : 12-25 millimètres.

PROVENANCE. — Kaparowe, Kambove, ♂ ad., 4 ♀; mars, septembre, octobre.

ACANTHOPLISTIDÆ.

Acanthoplistus acutus SAUSS.

SAUSSURE, Mém. Soc. Genève, XXV, 1877, p. 321. — SJÖSTEDT, Kilim. Meru Exped., 17 : 5, p. 106, 1908.

Une ♀ adulte et une larve, de Madona et Bunkeya; octobre, novembre. La ♀ est identique aux exemplaires du Kilimandjaro.

NÉMATODES PARASITES

DU

SCIURUS PREVOSTI DE SUMATRA [1]

PAR

L. GEDOELST

Dans les collections helminthologiques du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, nous avons trouvé trois flacons renfermant des Nématodes recueillis dans l'intestin d'un *Sciurus prevosti* de Sumatra. Ces trois flacons étaient inscrits sous les n°s 568, 571 et 572 *b*, Coll. LEBRUN. Nos connaissances sur les Nématodes parasites de cet Écureuil sont fort restreintes; l'unique indication que nous avons relevée dans la littérature est celle de VON LINSTOW (1906), qui a décrit, chez un *Sciurus prevosti* d'origine non indiquée, un Physaloptère, *Physaloptera inermis,* faisant partie des collections du Musée zoologique de Königsberg. Les matériaux que nous avons examinés nous ont révélé l'existence de cinq espèces différentes, dont quatre sont nouvelles pour la science.

---

(1) L'auteur nous en ayant fait la demande, nous publions ce travail dans la *Revue Zoologique Africaine,* bien qu'il ne traite pas d'Animaux d'Afrique, afin d'assurer au Musée d'Histoire naturelle la possession des types des espèces décrites. Dr H. SCHOUTEDEN.

L'Écureuil dont ils provenaient étant originaire de Sumatra, était vraisemblablement *Sciurus prevosti rafflesi* VIGORS et HORSFIELD, 1828.

Physaloptera inermis VON LINSTOW, 1906.

Nous rapportons à cette espèce deux exemplaires, un mâle et une femelle, d'un Nématode, dont les caractères répondent assez exactement à ceux que VON LINSTOW décrit. L'étude que nous en avons faite nous oblige toutefois à apporter à la description du parasitologue de Göttingen quelques additions ou corrections. Nos exemplaires mesuraient : le mâle 17 mm., la femelle 29 mm. Indépendamment de la disposition annelée irrégulière, la cuticule présente une striation transversale très fine et très serrée; la bouche possède la conformation générale que l'on observe chez tous les Physaloptères, c'est-à-dire deux lèvres latérales hémisphériques terminées à leur sommet par une dent externe triangulaire et munies sur leur face convexe de trois papilles, une petite latérale et deux submédianes plus volumineuses; leur face interne est dépourvue de fourchette interne. La queue du mâle porte, outre les papilles décrites par VON LINSTOW, deux papilles au-devant du cloaque et trois en arrière disposées suivant les trois angles d'un triangle à sommet dirigé vers l'extrémité postérieure. Les spicules sont inégaux : nous leur avons trouvé comme mesures 320 μ et 400 μ, c'est-à-dire des dimensions de beaucoup inférieures à celles que renseigne VON LINSTOW (2.37 mm.) ; ils sont incurvés et se terminent en pointe mousse.

Subulura pigmentata sp. n.

Corps cylindroïde, atténué aux deux extrémités, plus longuement en avant qu'en arrière; extrémité céphalique obtuse, arrondie; extrémité caudale conique, aiguë. Coloration blanchâtre. Tégument strié transversalement, les stries étant écartées de 3.3 à 4 μ. L'extrémité antérieure est pourvue d'ailes latérales, qui prennent naissance peu en arrière de la tête et s'étendent dans la région œsophagienne du corps sur une longueur de 1.35 à 1.9 mm.; hautes de 50 à 90 μ au maximum, elles s'abaissent insensiblement en arrière

pour s'effacer en avant de la terminaison de l'œsophage; elles montrent une striation transversale très nette. La bouche est terminale, de forme hexagonale à grand diamètre dorso-ventral et délimitée par un rebord ondulé découpant six petites lèvres saillantes disposées 3 par 3 de chaque côté de son plus grand diamètre; elle est entourée par six papilles bien développées et donne accès dans une cavité buccale, ou vestibule, poculiforme; dans sa partie antérieure étroite, cette cavité est tapissée par une cuticule épaisse qui lui constitue une véritable capsule buccale; sa partie profonde élargie est entièrement occupée par l'appareil tridenté caractéristique des *Subulura*. L'œsophage qui lui fait suite comporte deux parties : une première partie, la plus longue, débute par une portion légèrement renflée, se rétrécit vers son $^1/_4$ ou $^1/_5$ antérieur et se renfle insensiblement en arrière pour se terminer en massue. Cette première partie est séparée par un étranglement profond de la seconde, qui constitue un bulbe œsophagien, subglobuleux, dont le diamètre transversal est plus grand que celui de la partie massuée de l'œsophage; ce bulbe œsophagien renferme un appareil broyeur. L'œsophage, dans sa moitié postérieure, et le bulbe sont chargés d'un pigment brun très abondant. Le collier nerveux enserre l'œsophage au niveau de sa portion rétrécie, soit vers son $^1/_4$ ou $^1/_5$ antérieur. Le pore excréteur s'ouvre un peu en arrière du collier nerveux. L'intestin, dont le diamètre initial est plus large que celui du bulbe œsophagien, se rétrécit rapidement en arrière et se poursuit ainsi directement jusque l'anus.

Mâle : long de 16.5 à 18.6 mm., épais au maximum de 640 à 750 µ. L'œsophage mesure $^1/_9$ à $^1/_{11}$ de la longueur totale du corps, la queue $^1/_{51}$. L'extrémité caudale (fig. 1) est incurvée en crochet et se termine en pointe aiguë. A 1.5 mm. en avant de l'orifice cloacal se voit une ventouse en forme de fente étroite, longue de 200 µ environ et dépourvue de cadre corné. Les papilles génitales sont au nombre de 18 paires : 2 paires en avant de la ventouse, 2 paires au niveau de celle-ci, 6 paires entre elle et l'orifice cloacal, 3 paires adanales, dont une rejetée un peu latéralement, et 5 paires postanales, dont une latérale; il existe en outre une papille impaire médiane au-dessus de l'orifice du cloaque. La dernière papille préanale, les deux adanales ventrales et les deux premières postanales soutiennent de chaque côté une aile caudale faiblement développée. Les deux spicules sont égaux, tubulaires, sans ailes, à paroi striée transversalement; ils débutent par une partie légèrement évasée et se terminent en pointe incurvée; ils mesurent environ 1.9 mm.; ils sont accompagnés d'un gubernaculum long de 295 µ. Le tube génital prend naissance un peu en arrière de l'extrémité antérieure des spicules, se dirige en avant et décrit une anse à 3.9 mm. en arrière du bulbe œsophagien.

Femelle : longue de 27 à 27.6 mm., épaisse au maximum de 0.7 mm. L'œsophage mesure $^1/_{12}$ de la longueur totale du corps, la queue $^1/_{20}$; celle-ci est droite et se termine en cône aigu. La vulve s'ouvre en avant du milieu du

corps et subdivise celui-ci dans le rapport approximatif de 2 : 3. L'appareil génital reproduit dans ses lignes essentielles la conformation que SEURAT décrit et figure chez *Subulura forcipata* : il comporte un ovéjecteur à direction antérieure relativement court, comprenant un vestibule cylindrique long de 640 μ, large de 140 μ, suivi d'une trompe dont l'abouchement dans le vestibule se fait obliquement par l'intermédiaire d'une valvule ; entre la trompe et le vestibule, on observe un renforcement de la tunique musculaire qui fait fonction de sphincter. La trompe est courte, elle mesure 410 μ de long sur 125 μ de large ; elle se continue par un utérus impair, qui, à son origine, décrit une anse et se dirige en arrière. Cet utérus impair constitue un tube très long, environ 10 mm., qui comprend un premier segment large de 200 μ sur une étendue de 2.25 mm. ; à ce premier segment en succède un second à cavité étroite (80 μ), dans lequel les œufs progressent un à un, et qui se subdivise en deux branches dont le calibre ne s'élargit qu'après un parcours de

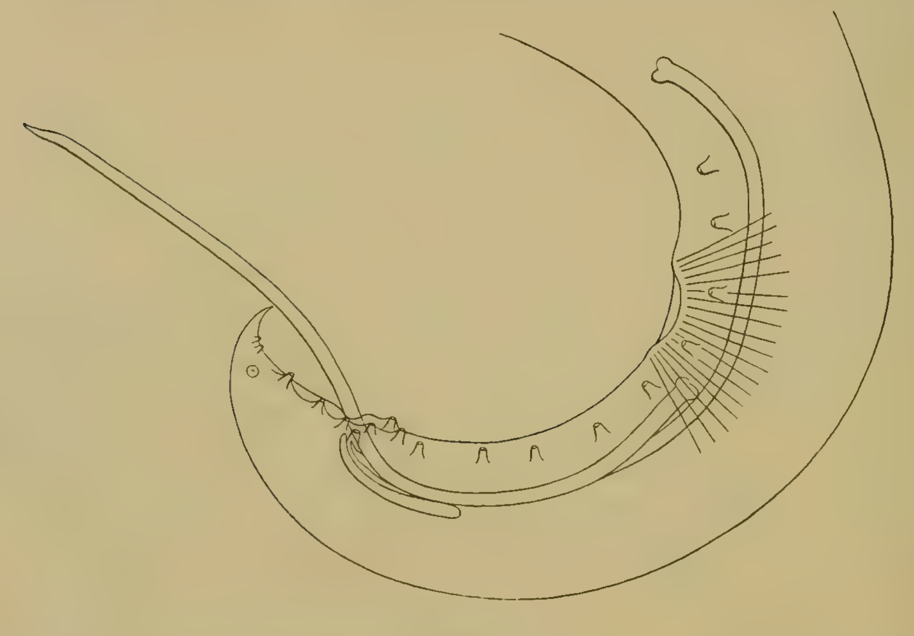


FIG. 1.

2.9 mm., pour se continuer avec deux réservoirs parallèles, d'un diamètre maximum de 200 μ, dans lesquels s'accumulent des œufs innombrables. L'appareil génital étend ses replis en avant jusque 320 μ du bulbe et en arrière jusque 960 μ de la pointe caudale. Les œufs sont subglobuleux et mesurent 72-80 μ de long sur 56-64 μ de large, en moyenne 75 μ sur 61 μ.

Dans leur *Essai de classification des « Heterakidae »*, RAIL-

LIET et HENRY font figurer parmi les *Subulura* des Mammifères *S. (?) andersoni* (COBBOLD, 1876) d'un *Sciurus* sp. du Nord-Est de l'Inde. Il y avait lieu de se demander si le Nématode décrit par COBBOLD ne serait pas identique à notre *Subulura* du *Sciurus prevosti,* d'autant que l'aire de dispersion de cet Écureuil (Bornéo, Sumatra, Bangka, presqu'île Malaise et peut-être même la Chine) avoisine la région d'origine du *Sciurus* qui héberge *S. andersoni.* Une comparaison des caractères attribués par COBBOLD à son *Ascaris andersoni* avec ceux que nous avons reconnus à notre *Subulura,* s'imposait pour résoudre la question de l'identité ou de la non-identité de ces deux parasites. Malheureusement la description de COBBOLD est à ce point insuffisante qu'il serait téméraire de baser sur elle la moindre conclusion définitive ; tout au plus peut-on signaler que les dimensions données par COBBOLD pour le mâle et la femelle, ainsi que pour les œufs, sont notablement inférieures à celles que nous avons trouvées dans notre espèce. Si nous ajoutons que la figure que COBBOLD reproduit pour l'extrémité caudale du mâle montre un spicule qui se termine en hameçon, on sera disposé à reconnaître que *Subulura pigmentata* constitue bien réellement une espèce nouvelle qui ne peut être confondue avec *S. andersoni.*

Trichuris megaloon sp. n.

Un unique exemplaire femelle de cette espèce se trouvait associé aux *Subulura pigmentata,* encore n'était-il pas intact : il était dépourvu de son extrémité caudale. Tel qu'il se présentait, il répondait aux caractères suivants :

Longueur au moins 27.2 mm., dont 23 mm. se rapportent à la partie antérieure effilée du corps ; épaisseur maximum de la partie postérieure 0.7 mm. Coloration blanchâtre. Cuticule finement striée transversalement ; les stries, écartées de 6 μ, sont disposées de telle sorte que, vu en coupe optique, le tégument apparaît denticulé, les dentelures étant dirigées en arrière. La bande bacillaire occupe les $^3/_7$ de la surface de la partie antérieure du corps. L'extrémité céphalique mesure 20 μ de largeur. Les œufs sont ellipsoïdes, à contenu segmenté ; ils mesurent 88-96 μ de long sur 44-48 μ de large, en

moyenne 94 μ × 47 μ; leur longueur se réduit à 78 μ en moyenne, si l'on fait abstraction des bouchons operculaires.

Malgré l'insuffisance du matériel dont nous avons disposé, nous n'hésitons pas à créer une espèce nouvelle caractérisée par les dimensions relativement considérables des œufs.

Ancylostoma gilsoni sp. n.

Corps cylindroïde, droit ou arqué, faiblement atténué vers les deux extrémités, l'antérieure étant relevée vers la face dorsale. Coloration blanchâtre.

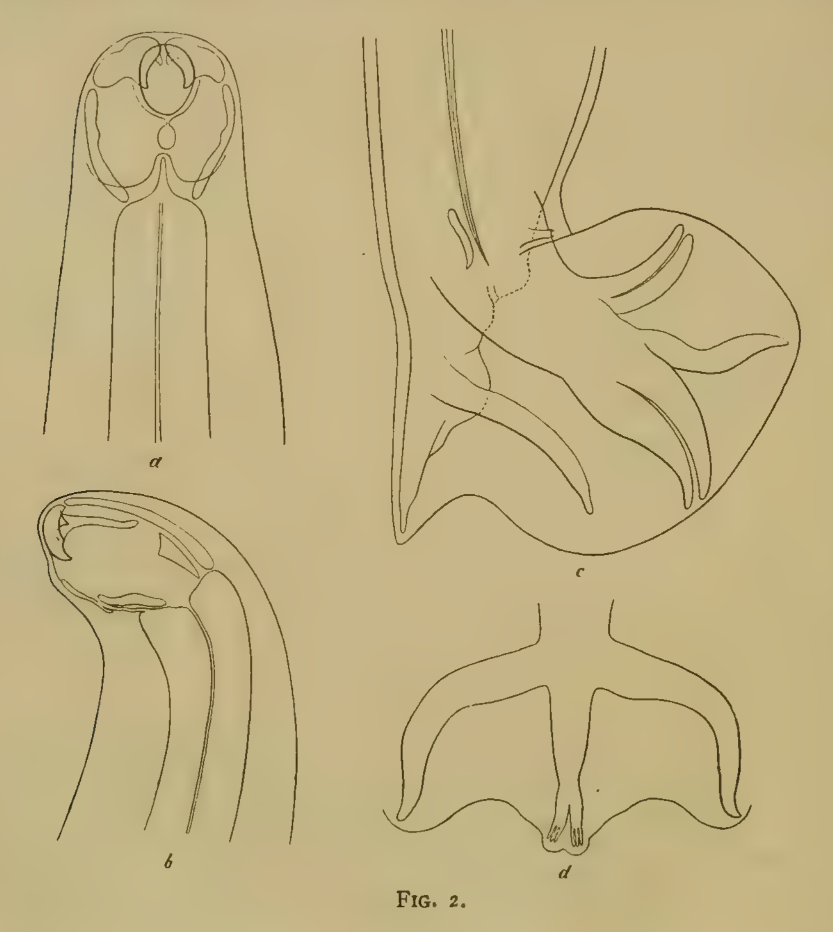


Fig. 2.

Tégument strié transversalement, les stries étant écartées de 5.6 μ chez le mâle, de 6.6-8.6 chez la femelle. La capsule buccale (fig. 2, *b*) est de forme

relativement allongée et étroite; sa paroi médiane ventrale est faiblement incurvée, sa paroi médiane dorsale presque rectiligne; leur rapport de dimensions avec le diamètre maximum de la capsule est 11 : 8 : 7. Le bord oral ventral est garni de deux plaques dentaires portant un fort crochet saillant incurvé en dedans et en arrière; vers leur angle interne et dans un plan plus profond se projette vers l'intérieur de la cavité buccale une dent accessoire plus faible. Sur la ligne médiane dorsale, le bord oral de la capsule (fig. 2, *a*) présente une incision profonde, dont les angles antérieurs subaigus sont presque contigus. Dans la profondeur de la cavité buccale, la paroi ventrale est munie de deux dents ventrales triangulaires, longues de 72 μ, hautes de 30 μ, dont le bord libre antérieur est moitié moins long que le bord libre postérieur. L'œsophage se renfle en massue vers son extrémité postérieure et s'ouvre dans l'intestin par une valvule à trois lobes; il est entouré par le collier nerveux vers ses $^2/_5$ antérieurs, où il subit un léger rétrécissement. Les deux glandes céphaliques sont fort développées et de longueur sensiblement égale (3.3-3.5 mm. chez le mâle, 4 mm. chez la femelle). Une paire de papilles cervicales saillantes, coniques, à sommet mousse, s'observe un peu en arrière du collier nerveux; à un niveau intermédiaire s'ouvre le pore excréteur.

Mâle : long de 5.4 à 6.9 mm., épais au maximum de 345 à 400 μ. L'œsophage mesure environ $^1/_{6.5}$ de la longueur totale du corps. Le cône génital est faiblement développé et dépourvu d'appendices papilliformes. La bourse caudale (fig. 2, *c*) est formée par deux lobes latéraux volumineux plus larges que longs et un petit lobe dorsal bien détaché; le massif des côtes latérales est épais; le tronc commun des côtes dorsales (fig. 2, *d*) émet au niveau de son deuxième $^1/_5$ les côtes dorsales externes, qui sont relativement puissantes, et se subdivise vers son cinquième inférieur en deux branches, qui, à leur tour, se terminent par trois digitations égales et contiguës entre elles. Il existe en outre une paire de papilles prébursales. Le tube testiculaire dispose ses replis jusque 1 mm. en arrière de l'œsophage. Les spicules sont égaux, tubulaires, grêles, légèrement évasés à leur extrémité proximale, subulés à leur extrémité distale; ils mesurent 0.8-0.9 mm. de longueur; ils sont accompagnés d'un gubernaculum, long de 80-88 μ, à extrémité antérieure conique, à extrémité postérieure élargie prolongée en arrière sur ses angles par deux pointes rétrogrades.

Femelle : longue de 6.9 à 7.6 mm., épaisse au maximum de 370 à 510 μ. L'œsophage mesure $^1/_{7.5}$ de la longueur totale du corps. La queue est courte, conique, à sommet mousse terminé par un petit mucron aigu. L'anus s'ouvre à 200 μ en avant de la pointe caudale. La vulve est située vers le $^1/_3$ postérieur du corps, subdivisant celui-ci approximativement dans le rapport de 9 : 5. L'appareil génital étend ses replis en arrière jusque 675 μ de l'anus et en avant jusque 1.35 mm. de l'œsophage. Les œufs sont ellipsoïdes, à coque

mince, à contenu non segmenté; ils mesurent 64 à 68 μ de long sur 40 μ de large.

Cette nouvelle espèce d'Ancylostome, que nous nous faisons un plaisir de dédier à M. GILSON, Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, qui, en nous confiant le travail de détermination des collections helminthologiques du Musée, nous a fourni l'occasion de l'étudier, appartient à ce groupe d'Ancylostomes, dans lequel se rangent déjà *Ancylostoma malayanum* (ALESSANDRINI, 1905), *A. pluridentatum* (ALESSANDRINI, 1905), *A. braziliense* DE FARIA, 1910, et *A. ceylanicum* LOOSS, 1911, et caractérisé par la présence au bord oral ventral de deux plaques dentaires portant chacune une grosse dent saillante et une dent accessoire plus petite, située dans un plan plus profond.

Heligmosomum cristatum sp. n.

Corps cylindroïde, grêle, atténué en avant, contourné soit en spirale régulière, soit de façon variée. La cuticule présente une fine striation transversale, les stries étant espacées de 1-1.5 μ environ; elle est parcourue par de petites crêtes longitudinales disposées en séries multiples; le long des lignes latérales s'observent des ailes qui débutent, comme les crêtes longitudinales, peu en arrière de la vésicule céphalique et s'étendent vers l'extrémité caudale en s'effaçant progressivement; crêtes et ailes sont traversées par la striation cuticulaire, qui apparaît plus marquée à leur niveau; enfin, au-devant de l'anus, la cuticule présente à la face ventrale un notable épaississement. La tête (fig. 3, *a*) est obtuse et munie d'un renflement vésiculeux cylindrique, long de 75 à 80 μ, large de 40 à 48 μ; elle porte 6 papilles. L'orifice buccal qui occupe le pôle antérieur de la vésicule céphalique donne accès directement dans l'œsophage, qui s'élargit légèrement en arrière sans former de bulbe. Le pore excréteur s'ouvre peu avant la terminaison de l'œsophage.

Mâle : long de 4.45 à 4.80 mm., épais au maximum de 85 à 100 μ. L'œsophage mesure $^1/_{16}$ de la longueur totale. L'extrémité caudale est munie d'une bourse à deux lobes latéraux (fig. 3, *b*), larges de 165 à 180 μ, longs de 90 μ, profondément séparés tant sur la ligne ventrale que sur la ligne dorsale; les deux branches de la côte ventrale sont largement séparées, et la branche interne, rapprochée par sa racine du tronc des côtes latérales, semble émaner de ce tronc, qui est volumineux; la côte latérale externe et la côte latérale médiane sont contiguës et épaisses, tandis que la côte latérale postérieure diverge et est plus grêle; la côte dorsale externe naît indépendamment de la

côte dorsale, dont les deux branches naissent également d'une manière indépendante et présentent un renflement au niveau de leur racine. Les spicules sont égaux, grêles, tubulaires, légèrement évasés à leur extrémité proximale, terminés en pointe subulée bifide à leur extrémité distale; ils mesurent 505 à 520 μ de long; ils sont accompagnés d'un gubernaculum long de 40 μ. La cuticule de la région ventrale au-devant de la bourse caudale présente une épaisseur de 21 à 27 μ.

Femelle : longue de 6.25 à 6.75 mm., épaisse au maximum de 95 à 110 μ. L'œsophage mesure environ $^1/_{43}$ de la longueur du corps. L'extrémité postérieure conique se termine en pointe mousse; l'anus s'ouvre à 45-50 μ de la pointe caudale. La vulve, à lèvres légèrement saillantes, est située à 195-210 μ au-devant de l'anus. L'appareil génital est simple; l'ovéjecteur se compose

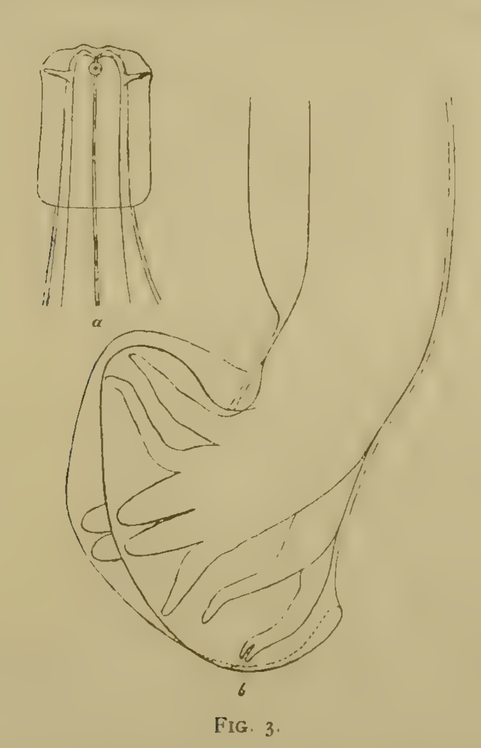


Fig. 3.

d'un vestibule cylindrique, long de 160 μ, débouchant dans un court vagin, et d'une trompe longue de 180 μ, dont la portion distale est différenciée en un sphincter. Les œufs sont ellipsoïdes, à coque mince et à contenu non segmenté; ils mesurent 75-80 μ de long sur 39-42 μ de large. L'épaississement cuticulaire ventral intéresse la région comprise entre l'anus et la vulve et se poursuit au-devant de celle-ci sur une étendue variable.

Ce petit Nématode fait partie de ce groupe de Strongylidés parasites des Rongeurs et des Insectivores, pour lesquels RAILLIET et HENRY (1909) ont créé le genre *Heligmosomum*. Aux six espèces qu'ils y ont rangées : *H. costellatum* (DUJARDIN, 1845), *H. laeve* (DUJARDIN, 1845), *H. polygyrum* (DUJARDIN, 1845), *H. depressum* (DUJARDIN, 1845), *H. minutum* (DUJARDIN, 1845) et *H. gracile* (LEUCKART, 1842), nous pouvons ajouter *H. minutoides* (PARONA, 1907) et *H. cristatum* sp. n.

Mai 1917.

NOTE

SUR

QUELQUES CORÉIDES DU CONGO

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN
(Musée du Congo belge, Tervueren).

---

1. — **Dilycoctha Brouni** n. spec.

Forme générale du *D. tenuicornis* Karsch; les angles latéraux du pronotum sont cependant un peu moins proéminents que ce n'est le cas en général chez celui-ci.

La coloration diffère chez les deux types ♂♀.

♂. Dessous flavescent, y compris les pattes; de même la tête, les côtés antérolatéraux du pronotum, le connexivum. La tête a en dessus la partie basale noirâtre jusqu'aux ocelles, avec sinus entre ceux-ci. Pronotum d'un noir bronzé brillant, tout le disque (sauf la ligne médiane) d'un vert métallique. Écusson également noir plus ou moins bronzé. Élytres de même, avec les nervures à la base, une tache transversale interne au niveau de la pointe de l'écusson, et une autre plus large, arquée en arrière, traversant la corie de part en part après l'extrémité du clavus, d'un flavescent-ivoire, de même que le bord apical du clavus; membrane d'un bleu-violet foncé, mêlé de vert entre les nervures, assez brillante. Fémurs postérieurs noirs apicalement ainsi qu'à l'extrémité des épines; les autres fémurs à peine rembrunis

au sommet; tibias postérieurs également noirs (l'apex à peine plus clair). Antennes noires. Rostre noir à son extrême bout seulement.

Pronotum paraissant un peu plus déprimé que chez *D. tenuicornis,* les angles latéraux sans denticule; sa surface assez densément ponctuée-chagrinée. Épines des fémurs postérieurs nettes dès le tiers basal de ceux-ci (la moitié chez *D. tenuicornis*); ces fémurs plus brillants que chez le type du genre.

♀. Dessous rouge-cinabre, passant au flavescent sur les tibias et les tarses; de même la tête, le connexivum, les côtés antérolatéraux du pronotum. La tête noirâtre à la base comme chez le ♂. Pronotum bronzé verdâtre, avec une ligne longitudinale médiane flavescente allant de la base aux cicatrices. Élytres à nervures flavescentes sur le tiers basal, puis après la moitié, l'extrémité exceptée; une macule de même couleur vers l'apex de l'écusson et une autre après la moitié, externe; pour le reste, l'élytre est, comme l'écusson, d'un brun-chocolat mais passant déjà au noir dans la région externe et basale; membrane d'un noir légèrement bronzé, les nervures bronzées et brillantes. Fémurs postérieurs noirs distalement; les tibias postérieurs noirâtres à la base. Sixième segment du connexivum à base plus pâle.

Long. 19.5 (♂). — 23 (♀) mm.

Récoltés à Bikoro, en décembre 1912, par M. Broun, à qui je dédie cette nouvelle espèce.

Le *D. Brouni* est très voisin du *D. tenuicornis* mais sa coloration est fort différente, notamment celle du pronotum : chez *D. tenuicornis* ni chez l'adulte parfait ni chez l'insecte immature encore on n'observe de coloration métallique.

2. — **Zenkeria tarsalis** Schout.

De cette intéressante espèce, que j'ai décrite d'après un exemplaire ♀ de ma collection, provenant du Congo français, mon collègue du Musée du Congo, M. le Dr J. Maes, a recueilli un spécimen ♂, à Oshwe.

Cet exemplaire est mature et la coloration foncière en est noire, la pubescence (formant des mouchetures et marbrures) dorée. Le 4e article des antennes est flavescent à la base. Les tarses intermédiaires n'ont que le 2e article flave, avec le dessous noirâtre; les tarses postérieurs ont de même le 2e article flave, mais en outre le 2e est flave distalement en dessus. Fémurs postérieurs offrant, outre

les épines indiquées pour la ♀, une paire d'épines plus petites supplémentaire, proximale; la forme de ces fémurs et des tibias correspondants est semblable à celle qu'ils ont chez la ♀, mais les fémurs sont plus robustes et la denticulation des tibias est assez forte.

3. — **Murtula beniensis** Schout.

Dans la description du genre *Murtula* il y a lieu d'ajouter ce caractère important que le pli du 6e segment ventral de la femelle est tronqué, et non pas angulé comme c'est le cas chez les autres *Petascelaria* africains.

Le Dr J. Maes a récolté le *Murtula beniensis* à Oshwe, dans le district du Lac Léopold II. Cette provenance est fort intéressante, les types ayant été recueillis dans l'Ituri.

4. — **Daladeropsis Hutereauae** n. spec.

Très voisin du *D. africana* Dall., que nous possédons de diverses localités congolaises, mais plus petit. S'en distingue à première vue par la forme du pronotum, dont les angles latéraux ne sont pas lobés vers l'avant comme chez *D. africana* : leur bord antérieur est simple et faiblement arqué. Les côtés de l'abdomen (♂) sont également moins dilatés, formant un angle plus obtus, et les antennes sont plus courtes. Les ocelles sont légèrement plus rapprochés des yeux.

La coloration générale est la même, mais la tête en dessus, les côtés du pronotum, les antennes (sauf le 4e article), les pattes (sauf les tarses), la région sternale et la marge de l'abdomen en dessus sont noirs ou noirâtres.

Long. (♂) 35.5 mm.

Un seul exemplaire, ♂, récolté à Adranga par Mme Hutereau, à qui je dédie ce type nouveau.

MISSION STAPPERS AU TANGANYIKA-MOERO

NOTE SUR LES SPONGILLES

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN
(Musée du Congo belge, Tervueren).

Parmi les riches collections zoologiques récoltées par la Mission Stappers au cours de son exploration des lacs Moéro et Tanganyika, les Spongiaires n'étaient représentés que dans deux lots, portant les numéros 77 et 2068. Dans chacun d'eux se trouvaient quelques coquilles de Mollusques envahies par des Spongilles.

Sur la recommandation de l'éminent spongiologue, Profr Dr Weltner, le Dr G. Joffé a bien voulu, en 1913, se charger de l'étude de ces matériaux. Récemment ont paru les résultats de son examen (*Zool. Anz.*, XLVIII, 1916, pp. 6-14), qui l'a conduit à identifier l'une des séries d'échantillons (n° 2068) comme étant la *Spongilla Moorei* d'Evans, tandis que l'autre (n° 77) représente une espèce nouvelle, *Potamolepis Stendelli* Joffé (1).

Dans la note qu'il a consacrée à nos matériaux, le Dr Joffé indique qu'il les a reçus du Musée du Congo, mais bien à tort il dit qu'ils proviennent tous du Tanganyika et que les indications précises de localités font défaut. Ces renseignements étaient en

(1) Ce nom est celui imposé à l'espèce par l'auteur en conclusion de son texte (p. 13); mais les explications des figures 5 et 6 (p. 11), par un *lapsus calami* regrettable, indiquent le nom *P. dura*.

réalité contenus dans la liste des stations explorées qui a été publiée en 1913 par le Dr Stappers, sous le titre que voici : *Mission* Stappers *1911-1913. Exploration hydrographique et biologique des lacs Tanganyika et Moéro. Répertoire général des échantillons d'histoire naturelle recueillis*. Bruxelles, Vromant, 1913.

En nous reportant à ce répertoire, nous constatons qu'en réalité la *Spongilla Moorei*, portant le n° 2068, a seule été recueillie dans le Tanganyika : elle a été obtenue par dragage (drague rectangulaire), dans la baie de la Luvu, par 8-15 mètres de fond, le 15 février 1913. La *Potamolepis Stendelli*, au contraire, ne provient ni du Tanganyika ni du Moéro, mais a été récoltée par dragage (drague triangulaire), sur fond de 0-10 mètres, dans la Luapula, rivière affluent du Congo, à Kasenga, le 25 juillet 1911.

La Mission Stappers n'a donc pas apporté d'additions à la liste des Spongilles connues du Tanganyika (*Spongilla Cunningtoni* Kirkp. 1906, *Sp. Moorei* Evans 1899, *Sp. Tanganyika* Evans 1899, *Potamolepis Weltneri* Moore 1902), mais par contre elle a ajouté un nouveau *Potamolepis* à la faune des Spongiaires du Bassin du Congo, qui, d'après Weltner 1913, comprenait six espèces : *Corvospongilla micramphidiscoides* Weltn. 1913, et *Spongilla (Stratospongilla) Schubotzi* Weltn. 1913 (récoltées toutes deux dans les rapides de l'Aruwimi, à Banalia), *Tubella Pottsi* Weltn. 1895 (récoltée à Chiloango), *Potamolepis chartaria* Marsh. 1883, *Leubnitziae* Marsh. 1883, et *Pechueli* Marsh. 1883 (récoltés dans le Bas-Congo). La provenance du *P. Stendelli*, récolté dans la Luapula, en amont du Moéro, est fort intéressante.

BIBLIOGRAPHIE

A travers l'Afrique équatoriale, par ANDRÉ PILETTE. Bruxelles, 1914; 473 pages, 150 photogravures, 7 héliogravures, 1 aquarelle, 4 cartes, etc. (Lamberty, édit.).

Ce livre, écrit par un chasseur passionné, est assurément l'un des plus intéressants, des plus vivants que nous connaissions. Il nous dépeint admirablement la vie d'Afrique, les mille émotions que traverse le chasseur ami de la Nature, ses succès, ses joies, ses déboires aussi. Sans aucune prétention, l'auteur nous apporte de multiples documents relatifs aux régions si variées qu'il a parcourues au cours d'une année et demie de chasses sur le sol congolais. Quittant en effet la côte orientale d'Afrique en février 1912, M. PILETTE s'embarquait en septembre 1913 à Boma pour regagner l'Europe.

Au point de vue purement zoologique, cet ouvrage renferme bien des détails intéressants, relatifs aux mœurs des Animaux qu'a chassés M. PILETTE. Notons tout particulièrement les belles photographies d'Animaux vivants qui ornent l'ouvrage, de même que celles nous montrant le *Gorilla Beringei*. Tous les clichés accompagnant le texte sont du reste admirablement choisis, et rarement il nous a été donné de voir un ouvrage aussi abondamment, aussi richement illustré.

Au récit de son voyage, si attrayant, M. PILETTE a joint un « Appendice » fort complet, où l'on trouvera tous les renseignements relatifs à l'équipement du voyageur et du chasseur, aux points vitaux et sensibles à atteindre chez les Animaux, etc.

Se rendant en Afrique pour y chercher les émotions de la chasse au gros gibier, M. PILETTE a voulu en même temps, ainsi qu'il le dit, faire œuvre utile et enrichir le Musée colonial belge de multiples spécimens de la faune congolaise. Disons ici qu'il y a remarquablement réussi et que nos collections lui doivent une série vraiment belle des Oiseaux et grands Mammifères des régions explorées par lui. Et souhaitons que son exemple si désintéressé trouve de nombreux imitateurs !

PSOCIDES TISSEURS AU CONGO

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

Depuis quelques années, on sait que certains Psocides des régions tropicales, vivant en sociétés nombreuses, tissent, à l'aide de filières buccales, des toiles ou tissus parfois très étendus, couvrant les troncs d'arbres, les branches, les rameaux, etc.

Le fait a été signalé pour la première fois en 1901 par le naturaliste hongrois BIRO (Rovart. Lapok, VIII, p. 204 [traduit par ENDERLEIN in *Ann. Mus. Hung.*, I, pp. 286-287, 1903]), qui l'avait observé à Singapore (et précédemment en Nouvelle-Guinée). Ses observations se rapportent à l'*Archipsocus recens*, décrit par ENDERLEIN d'après les spécimens rapportés par BIRO.

En 1906, ENDERLEIN décrit (*Zoolog. Jahrb.*, *Syst.*, XXXIV, p. 85, 1906) l'*Archipsocus brasilianus*, de Para (Brésil), et figure les toiles qu'il tisse également. Dans les cas décrits et figurés par ENDERLEIN, ces toiles sont d'un type spécial, tous les filaments partant d'un point commun sur un support vertical et allant s'attacher sur le substrat, formant comme une tente sous laquelle les Psocides se réfugient.

En 1911, ENDERLEIN décrit (*Zoolog. Anz.*, XXXVII, p. 142, 1911) un troisième *Archipsocus*, *Arch. textor*, de l'Afrique orientale allemande, et MORSTATT, en 1912, nous donne une note

détaillée (*Zeitschr. Wiss. Insektenbiol.,* VIII, pp. 142-147, 1912) sur ce Psocide tisseur.

En 1912 également, Enderlein communique (*Notes Leyden Museum,* XXXIV, pp. 157-160, 1912) les observations du naturaliste hollandais Jacobson sur les toiles de l'*Archipsocus recens.* Ces observations ont été faites à Java.

Toutes ces observations se rapportent donc à des espèces du genre *Archipsocus,* qui n'était connu antérieurement que par une seule espèce, de l'Ambre de la Prusse orientale. Des trois espèces récentes on a donc décrit les tissus qu'elles filent.

Disons encore que, en 1915, Strand a décrit (*Arch. Naturg.,* LXXXI, A, 12, pp. 135-136, pl. I, 1915) et figuré des « nids » de Psocides remarquables, observés au Paraguay, mais dont les auteurs sont encore inconnus.

Les données relatives à des tissus filés par les Psocides sont donc encore fort rares. Aussi m'a-t-il semblé utile de signaler ici un cas nouveau, qui, chose très intéressante, ne se rapporte pas à un *Archipsocus.*

Dans les forêts du Kasaï, M. Ed. Luja, à qui notre Musée doit tant de matériaux intéressants et des documents éthologiques si remarquables, a en effet observé que certains arbres étaient plus ou moins recouverts d'une sorte de toile soyeuse, rappelant une toile d'Araignée, d'aspect blanchâtre, brillant au soleil. Les arbres dont le tronc est ainsi tapissé se détachaient nettement dans la forêt et attirèrent l'attention de M. Luja. Sous la toile se trouvaient en abondance de très petits Insectes que notre ami s'empressa de recueillir et qu'il me fit parvenir en même temps qu'un tronc recouvert du tissu soyeux en question. Il s'agissait de Copéognathes. L'éminent spécialiste, D[r] Enderlein, a bien voulu étudier ces Psocides et il a reconnu parmi eux un type nouveau, *Belapha Schoutedeni* End. (nov. gen. nov. spec.).

En décrivant le genre *Belapha,* Enderlein dit : « La position de ce genre est encore douteuse. Peut-être cependant doit-il être placé dans le voisinage du genre européen *Reuterella* Enderl. 1903 (avec *Reut. helvimacula* Enderl. 1901), ou peut-être aussi d'*Archipsocus* Hag. 1882. Il devrait par conséquent être classé dans la famille des Caeciliidae, mais le fait n'est pas certain. »

Les matériaux dont nous disposions, individus aptères, ne permettaient donc pas au Dr Enderlein de déterminer de façon précise les affinités du genre *Belapha*.

Il est donc d'autant plus intéressant de constater que ces Psocides ont la faculté de tisser des toiles tout comme les *Archipsocus* auprès desquels Enderlein serait précisément tenté de les placer. Ce caractère biologique vient donc confirmer le rapprochement établi d'après les caractères morphologiques, et lui donner un poids nouveau.

A côté des *Archipsocus*, nous connaissons donc actuellement un deuxième genre, *Belapha*, dont les représentants tissent des toiles leur servant d'abris et de refuges.

Le tronc que possède notre Musée et les Psocides l'accompagnant nous avaient été envoyés du Congo par M. Luja, ces derniers étant indiqués comme les auteurs de la toile. En 1915, cependant, M. Luja, rentré en Europe, m'a remis un tube renfermant quelques Embiides (*Embia aethiopicorma* Karsch), en me disant que c'étaient ces derniers Insectes qui étaient les auteurs des toiles observées et envoyées par lui. Étant donné que déjà Biro note qu'il a cru d'abord avoir affaire à des tissus filés par des Embiides rencontrés en même temps que les Psocides, je crois qu'il y a eu confusion dans ce cas-ci également. Les tissus recouvrant les troncs du Kasaï sont, du reste, identiques aux descriptions données par Biro, Jacobson, Morstatt, et ce dernier a observé le tissage par les Psocides, *in vitro*. Peut-être aussi M. Luja a-t-il été induit en erreur par le fait qu'il a observé d'autre part des tissus dus réellement à des Embiides et qu'il a crû pouvoir généraliser ces observations?

MAMMIFÈRES

RECUEILLIS DANS LA RÉGION DU MONT ELGON PAR LE Dr BAYER, EN 1914

PAR

le Prof^r Dr Einar LÖNNBERG
(Naturhistoriska Riksmuseum, Stockholm).

Les petits Mammifères que j'énumère ici ont été récoltés par le Dr L. Bayer en 1914 durant une expédition faite dans la région du Mont Elgon (Afrique orientale anglaise). La préparation en a été faite par M. H.-J. Allen Turner.

La collection formée par le Dr Bayer était destinée au Musée du Congo à Tervueren. La guerre ayant éclaté au moment du retour de l'explorateur, celui-ci remit cette collection en dépôt au Musée d'Histoire naturelle de Stockholm. Conformément au désir qui m'en a été exprimé par le Dr Schouteden, du Musée du Congo, j'ai entrepris l'étude de ces spécimens et c'est le résultat de cet examen que je publie ici.

L'étiquetage des dépouilles et crânes était malheureusement parfois défectueux, ce qui a rendu certaines déterminations assez difficiles. D'autre part, la collection renfermait encore quelques crânes auxquels ne correspondait aucune dépouille et qui n'était pas pourvus d'indications de localités, etc. : j'ai pensé, dans ces conditions, ne pas devoir les comprendre dans la liste actuelle, la

détermination subspécifique de ces crânes étant impossible, et l'énumération de noms approximatifs étant sans grand intérêt.

Ainsi qu'il ressort de la liste que je publie, la faune des Mammifères de la région de l'Elgon est très mêlée. Les Animaux qui vivent sur l'Elgon même ont indubitablement un type zoo-géographique occidental et se rapportent en majeure partie, lorsqu'ils n'appartiennent pas à des formes locales, à la région des lacs central-africaine. Par contre, les Animaux de la plaine ont un caractère plus oriental, avec des rappels de la faune sud-africaine ou de celle des pays Somalis-Gallas. Cela est évidemment en rapport avec la nature du pays, qui ne m'est malheureusement pas connue avec précision. Il est toutefois évident que la région de la rivière Kerio doit être sèche, formée de « thornbush », car dans cette région le Dr Bayer a récolté des Écureuils terrestres, etc.

Plusieurs des Mammifères faisant partie de la collection m'ont paru représenter des sous-espèces nouvelles. On en trouvera la description ci-dessous.

La collection comprend les formes suivantes :

Epomophorus minor Dobson.
Lavia frons affinis Andersen et Wroughton.
Elephantulus pulcher Thomas.
Crocidura martienssenî Neumann.
Cr. turba zaodon Osgood.
Genetta stuhlmanni Matschie.
Mungos sanguineus ibeae Wroughton.
Helogale percivali tenebrosa n. subsp.
Ictonyx capensis intermedia Anderson et Winton.
Heliosciurus multicolor elegans Thomas.
H. rufobrachiatus semiliki Thomas.
Xerus dabagala rufifrons Dollman.
Euxerus erythropus leucoumbrinus Rüppell.
Graphiurus microtis saturatus Dollman.
Gr. brockmani internus Dollman.
Tatera nigricauda bayeri n. subsp.
T. cf. iconica Dollman ?

T. philippsi umbrosa Dollman.
Otomys tropicalis elgonis Wroughton.
Dendromys insignis Thomas.
Thamnomys surdaster elgonis Thomas.
✓*Œnomys bacchante* subsp. ?
Mylomys cunninghamei Thomas.
Rattus medicatus Wrougthon.
R. coucha panya Heller.
R. jacksoni De Winton.
Leggada triton Thomas.
Cricetomys gambianus elgonis Thomas.
✓*Cr. gambianus* subsp. nov. ?
Lophuromys aquilus zena Dollman.
Acomys percivali Dollman.
Ac. wilsoni ablutus Dollman.
Ac. ignitus kempi Dollman.
Dasymys savannus Heller.
Arvicanthis abyssinicus praeceps Wroughton.
Arv. abyssinicus nubilans Dollman.
Lemniscomys pulchellus massaicus Pagenstecher.
Rhabdomys pumilio diminutus Wroughton.
Tachyoryctes ruddi Thomas.
T. splendens ibeanus Thomas.
Lepus victoriae Thomas.
L. crawshayi De Winton.
Procavia (Dendrohyrax) crawshayi Thomas.
Pr. (D.) bettoni Thomas et Schwann.

1. — **Epomophorus minor** Dobson.

♂ et ♀ (nos 128 et 129), Baringo, 20-VI-1914.

2. — **Lavia frons affinis** Andersen et Wroughton.

6 ♂♂ (623, 627, 628, 630, 633, 638), 20 ♀♀ (616, 617, 618, 621, 622, 624, 625, 626, 631, 634, 635, 636, 637, 648, 649, 650, 651, 653, 654, 655), 1 exemplaire sans indication de sexe

(632), tous de Kerio River, 4-VI-1914; 1 ♀ (691), du Baringo, 15-VI-1914.

Le fait que tous les exemplaires provenant de la Kerio ont été récoltés le même jour font supposer qu'ils faisaient partie d'une colonie. Il est intéressant de noter que le sexe femelle est bien plus abondamment représenté dans celle-ci.

3. — **Elephantulus pulcher** Thomas.

1 ♀ (564), du 26-V, et 2 ♀♀ (573, 574), du 28-V-1914, Kerio River.

Ces exemplaires correspondent bien, par leurs dimensions craniennes, à la description de Thomas. Le n° 573 a les poils du ventre entièrement blanc jusqu'à la racine et rappelle par là la race *rendilis* décrite par moi; il semblerait donc qu'il existe des passages entre les deux formes. Chez les deux autres exemplaires, ces poils ont la base d'un gris d'ardoise.

4. — **Crocidura martiensseni** Neumann.

1 ♀, du 26-III-1914, Londiani.

Bien qu'il s'agisse d'une dépouille non accompagnée du crâne, je n'ai pas de doutes quant à l'identification, la coloration en étant typique.

5. — **Cr. turba zaodon** Osgood.

1 ♂ (27), de Nairobi, 20-II-1914.

6. — **Genetta stuhlmanni** Matschie.

1 ♀, de Londiani, 16-III-1914.

7. — **Mungos sanguineus ibeae** Wroughton.

1 ♂ (21), de Kirerecko, 16-II-1914.

8. — **Helogale percivali tenebrosa** n. subsp.

1 ♀ (582), de la Kerio River, 29-V-1914.

De coloration très foncée, brun-noir, les poils finement annelés de blanc

jaunâtre, les anneaux mesurant environ 1 mm. ou moins. Les poils du dos courts, guère plus longs que 10 mm., avec un anneau clair subterminal et un autre vers la moitié de leur longueur. Les poils des côtés du corps plus longs (environ 12-15 mm.) et ornés de deux ou trois anneaux clairs. Sur les côtés, et aussi ailleurs, on trouve quelques poils plus longs (20-23 mm.), entièrement noirs, qui ont probablement une fonction sensorielle. Les poils du duvet sont peu développés, d'un brun foncé (sans coloration jaunâtre ni brun-rouge). La tête est encore plus finement mouchetée que le corps, les anneaux clairs des poils y étant encore plus étroits, mesurant à peine plus de $^1/_2$ mm. Il n'y a toutefois pas de différence marquée de coloration entre la tête et le dos. La queue a la même coloration, c'est-à-dire qu'elle est d'un brun-noir, avec trois étroits anneaux jaunâtres sur les poils, longs de 23-25 mm. Le dessous n'est pas ou guère différent du dessus par la coloration. Les pattes antérieures sont décidément plus noires (et moins mouchetées) que le corps, et les mains et doigts sont noirs. Les fémurs ont la coloration des côtés du corps. Les pattes postérieures ont également des poils annelés mais paraissent un peu plus sombres.

D'après les indications du récolteur, les dimensions étaient les suivantes : Tête et corps, 215 mm.; queue, 178 mm.; pied postérieur, 48 mm.; oreille, 15 mm. Sur la dépouille, le pied postérieur mesure s. u. 42 mm., et c. u. 46.5 mm.

L'exemplaire est adulte et les dents, notamment les incisives inférieures, sont peu usées.

	Millimètres.
Longueur condylo-basale du crâne	46
Longueur basale	43
Largeur zygomatique	29
Largeur interorbitale	10
Largeur de la capsule cranienne	22.5
Du bord antérieur de *c* au bord postérieur de m^2	15.8
Diamètre maximum de p^4	5.4
Diamètre transversal de m^1	4.7
Id. id. de m^2	3.3

Un grand nombre de formes d'*Helogale* ont déjà été décrites. Celle que je décris ici paraît très distincte de toutes les autres par sa coloration foncée, ses poils étroitement annelés, et par l'absence de toute coloration rappelant celles que les auteurs désignent par les expressions « fulvous », « rufous », « buffy », « tawny », « ochraceous », etc. Par les mains et doigts noirs, cette forme a une certaine ressemblance avec *H. hirtula*, mais celle-ci est

« coarsely grizzled », avec des anneaux clairs larges de 4-5 mm., et le dessous en est « rufous ». *H. macmillani* THOMAS est « finely ticked with minute buffy specks », mais les mains et pieds sont « russet ». *H. percivali* THOMAS est de coloration sombre, avec les extrémités noirâtres comme la présente forme. Mais la tête de *H. percivali* est de coloration « between burnt umber and vandyke-brown », c'est-à-dire qu'elle est nettement brun-rouge, ce dont on ne trouve pas trace chez l'exemplaire que j'ai sous les yeux. Il est cependant probable que cet *Helogale* de la Kerio est apparentée à *H. percivali* et qu'il peut être considéré comme représentant une race de celui-ci. *H. percivali* a le crâne un peu plus grand de même que les dents, mais sous ce rapport les différences ne sont pas très marquées.

9. — **Ictonyx capensis intermedia** ANDERSON et WINTON.

1 exemplaire sans indication de localité.

10. — **Heliosciurus multicolor elegans** THOMAS.

5 ♂♂ (460, 461, 462, 464, 465), de la Turkwell River, 13-V-1914; 1 ♀ (477), de Mercil Pass, 14-V-1914; 1 ♂ (542), de la Wewe River, 22-V-1914; 1 ♀ (557), de la Kerio River, V-1914.

11. — **H. rufobrachiatus semiliki** THOMAS.

1 ♀ (500), du 17-III, 1 ♂, du 26-III-1914, Londiani; en outre, 3 exemplaires sans indication de localité; sans crânes.

D'après THOMAS, *H. r. semiliki* est très voisin de *H. r. nyansae*, mais ce dernier offre « a strong suffusion of buffy or fulvous in the dorsal colour », par le fait que « the rings of the longer hairs and the ends of the wool-hairs » sont « markedly tinged with buffy », tandis que chez *H. r. semiliki* les premiers sont « almost white » et les seconds « dull greyish buffy » (1). Si ces indications de THOMAS sont exactes, les exemplaires récoltés par le Dr BAYER

---

(1) *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, ser. 7, vol. XIX, 1907, p. 120.

doivent être rapportés à *semiliki,* et de fait ils sont très semblables à des spécimens provenant de la forêt de Beni. Mais il est aussi possible que *nyansae* et *semiliki* offrent des passages.

12. — Xerus dabagala rufifrons Dollman.

1 ♀ (555), du 23-V; 1 ♂ (557), du 24-V; 1 ♀ juv. (562), du 25-V; 1 ♂ juv., 1 ♀ (577, 578), du 29-V; 2 ♀ juv. (609, 610), du 3-VI; 2 ♂♂, 1 ♀ (619, 620, 658), du 4-VI-1914, Kerio River.

Ces exemplaires ressemblent à ceux que j'ai moi-même récoltés près du Guaso Nyiro, dans l'Afrique orientale anglaise, et sont sûrement identiques à la forme que Dollman a nommé *rufifrons.* Ainsi que je l'ai noté ([1]) ailleurs, il est toutefois douteux que cette forme soit réellement distincte de *dabagala* Heuglin. Le nom exact en serait alors : *Xerus rutilans dabagala* Heuglin. N'ayant toutefois pas vu d'exemplaires originaux de *dabagala,* il m'a paru préférable d'employer ici le nom donné par Dollman.

13. — Euxerus erythropus leucoumbrinus Rüppell.

1 ♂ (609), de la Kerio River, 3-VI-1914.

En 1905, O. Thomas ([2]) a réparti les Écureuils de ce groupe, pour lequel, plus tard (1909) ([3]), il a créé le genre *Euxerus* en deux espèces principales. L'une de celles-ci, *erythropus,* est caractérisée par « posterior upper premolar large, subquadrangular », et l'autre, *microdon,* par « posterior upper premolar small, subcylindrical ». Plus loin (*loc. cit.,* p. 388), nous voyons que le diamètre des prémolaires d'*erythropus* mesure 3.5 mm., tandis que chez *microdon* il n'est que de 3 mm. Chez l'exemplaire que j'ai devant moi, la prémolaire postérieure est plutôt « subquadrangular » et son diamètre transversal est de 3.6-3.7 mm. L'*Euxerus* de la Kerio doit donc être considéré comme une forme d'*erythropus.* La forme

---

([1]) Mammals collected by the Swedish Zoological Expedition to British East Afrika, in *K. Sv. Vet. Akad. Handl.,* Bd 48, Nr 5, Stockholm, 1912, Nr 87.

([2]) *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (7) XV, p. 387.

([3]) *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (8) IX, p. 469.

géographique la plus proche est *Euxerus erythropus leucoumbrinus* Rüpp. et, en effet, l'individu rapporté par le Dr Bayer concorde tant par la coloration que par les dimensions craniennes avec les spécimens de *leucoumbrinus* provenant de Bahr el Abiad et Ghebel, Erythrée, que possède notre Musée. Au point de vue zoo-géographique, la chose est de grand intérêt et montre que les formes de *microdon* ont une répartition restreinte.

14. — **Graphiurus microtis saturatus** Dollman.

♂ et ♀ (186, 187), du 8-IV, Ziwani Swamp, Elgon; 1 ♀ (356), du 3-IV-1914, « Elgon near summit ».

Ces exemplaires concordent parfaitement avec la description donnée par Dollman, tant pour la coloration que pour les dimensions du crâne. Le récolteur a cependant noté la longueur du pied postérieur comme étant de 15 mm., ce qui est très probablement une erreur.

15. — **Gr. brockmani internus** Dollman.

1 ♂ (715), du Baringo, 17-VI-1914.

16. — **Tatera nigricauda bayeri** n. subsp.

2 ♂♂ (526, 538), récoltés les 20 et 21-V-1914, Maroon River.

Par la queue foncée en dessus et en dessous, à poils plus longs vers son extrémité, et par les « posterior palatal foramina » relativement longs, ces Gerbilles appartiennent évidemment au groupe *nigricauda* et se différencient du *Tatera dundasi* Wroughton [1] décrit de la région de l'Elgon, celui-ci ayant une queue « practically untufted» et se rapportant au groupe II-*A* de Wroughton [2], c'est-à-dire qu'il a la queue à peine plus longue que le corps.

Les individus rapportés par le Dr Bayer sont toutefois beaucoup

(1) *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (8) IV, 1909, p. 539.
(2) *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (7) XVII, 1906, p. 476.

plus petits que l'espèce typique *nigricauda* PETERS et sont aussi plus petits que *T. n. nyama* DOLLMAN [1], tant en ce qui concerne les dimensions du corps que du crâne.

HELLER compare son *T. n. percivali*, de Lorian Swamp, avec *T. iconica* spécialement; il serait encore plus clair et à poils plus fins. Nos exemplaires ne pourraient donc guère être identiques à cette forme, *iconica* étant comparé par son auteur, DOLLMAN, à *vicina*, mais ayant le dessus de la queue « brownish red » et le dessous clair, bien que plus foncé vers l'extrémité.

Tatera potho est trop grand et a également le dessous de la queue « ochraceous » comme les côtés du corps.

Avec les autres Gerbilles décrites de l'Afrique orientale, nos exemplaires ont encore moins de ressemblance, et il me paraît donc préférable de les considérer comme représentant une nouvelle race géographique de *T. nigricauda*. En voici la description :

Côtés du dos « gelbbraun » un peu mêlé de noir. La coloration foncière est à peu près « zimmtfarbig » (DAUTHENAY, 323.2) ou un mélange de « bürbraun » (DAUTHENAY, 307.1) et d'isabelle (DAUTHENAY, 309.1), assombrie par les extrémités des poils brun noirâtre. Les côtés du corps sont isabelle (DAUTHENAY, 309.1), tranchant nettement avec le dessous blanc. Les poils du ventre sont entièrement blancs, mais chez certains la base est légèrement gris d'ardoise. Une « Nasenbürste » brun foncé. Les yeux légèrement bordés de noir. Les côtés de la tête isabelle clair, laissant apparaître le blanc. Entre l'œil et l'oreille, une tache blanche. Les oreilles sont brun jaunâtre, partiellement noir brunâtre, à poils courts et rares. Mains et pieds blancs, une tache sombre au talon. La queue à poils noirâtres sur sa face supérieure et inférieure, mais de coloration plus claire latéralement et vers la base. Les poils de l'extrémité de la queue sont nettement allongés.

Les dimensions notées par le récolteur sont les suivantes (2 exemplaires) : Longueur du corps, 135 et 148 mm.; longueur de la queue, 168 et 177 mm.; longueur du pied postérieur, 37 mm. pour les deux exemplaires (sur les dépouilles, la dimension du pied postérieur avec griffes est à peu près la même; sans griffes, 34.5 mm.); longueur de l'oreille, 19.5 et 20 mm.

Le crâne répond à la description que WROUGHTON donne [2] du crâne

---

[1] *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (8) VII, 1911, p. 522.
[2] *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (8) VI, 1910, p. 291.

de *Tatera nigricauda* PETERS typique, mais il est notablement plus petit.

	Millimètres.
La plus grande longueur cranienne est de	42
Longueur condylo-incisive	36.5
Largeur zygomatique	21
Largeur interorbitale	7.7
Longueur des nasaux	18.3
Largeur de l'encéphale au-dessus des squamosa	17
Longueur du palais	18
Longueur des foramina incisiva	7.6
Longueur de la série des molaires inférieures	5.7
Longueur alvéolaire de la série des molaires supérieures	6.2
Longueur des bulla	11.7

De ce qui précède, il semble résulter que les Gerbilles de la Maroon River représentent une race géographique de petite taille de *Tatera nigricauda* PETERS.

17. — **Tatera cf. iconica** DOLLMAN?

2 ♂♂ (596, 613), de la Kerio River, 2 et 4-VI; 1 ♀ (622), du 5-VI-1914.

Ces trois Gerbilles sont très semblables aux précédentes, mais les crânes sont un peu plus petits et la coloration de la queue est un peu plus claire. La couleur noirâtre du dessus ne forme dans la partie basale qu'une bande médiane, et les côtés sont brun-jaune. Le dessous est également clair dans le tiers proximal. DOLLMAN dit de *T. iconica* : « Tail... on upper surface brownish red ». Comme les poils noirâtres ou brun foncé du dessus ont une teinte rougeâtre, il est possible que ces exemplaires représentent une forme de *iconica;* mais je ne puis trancher la question. Les dimensions du crâne sont à peu près les mêmes que pour *iconica* :

	Millimètres.
Plus grande longueur du crâne	41.4
Longueur condylo-incisive	36.5
Largeur zygomatique	21
Largeur interorbitale	7.2
Longueur de la série des molaires supérieures	6.4
Plus grand diamètre de la bulla	11.3
Longueur des foramina incisiva	7.5

18. — **Tatera philippsi umbrosa** Dollman.

1 ♂ (712), du Baringo, 16-VI-1914.

19. — **Otomys tropicalis elgonis** Wroughton.

1 ♂ (156), du 4-IV; 2 ♀♀, 1 ♂ (215, 216, 217), du 14-IV; ♂ (220), du 16-IV; ♂ (228), ♂ (276), du 21-IV; ♂ (288), du 22-IV; ♂ (303), du 23-IV; ♂ (312), du 24-IV-1914, tous de l'Elgon, Ziwani Swamp; 1 ♀ (420), de Junction Camp, 7-V-1914.

Outre ces exemplaires, il y en a deux étiquetés : S. Elgon, ♂♀ (340, 341), 28-IV-1914. Ces deux spécimens ont la même apparence que les autres, mais ils sont notablement plus petits, la longueur maximum du crâne étant de 36.5 et 36 mm., et la longueur de la série des molaires supérieures étant de 8.4 et 8.3 mm. Les deux exemplaires sont encore relativement jeunes, bien que les crêtes des orbites soient déjà bien développées. Il est toutefois difficile de décider s'il s'agit d'une race plus petite ou non, la collection n'en renfermant que deux individus.

Au sommet de l'Elgon a été récolté un exemplaire mâle (374), le 2-V-1914, qui est notablement plus clair que les autres. Malheureusement le crâne de cet individu manque, et la détermination précise en reste donc impossible.

Il en va de même pour quatre *Otomys* étiquetés Londiani (502, 15-III; 508, 20-III; 510 et 511, 24-III-1914).

20. — **Dendromys insignis** Thomas.

1 ♀ (119), de Londani, 26-III-1914. Cet exemplaire est identique à ceux que j'ai récoltés dans l'Afrique orientale anglaise : Escarpement, en 1911.

21. — **Thamnomys surdaster elgonis** Thomas.

1 ♀ (358), 30-IV-1914, près du sommet de l'Elgon.

Les dimensions de cet exemplaire répondent bien à celles que

donne THOMAS dans sa description (¹), mais la coloration est un peu aberrante, car je ne note pas de « wellmarked buffy supra-orbital spot »; sous d'autres rapports aussi la coloration est un peu plus mate et moins « buff » que celle du type. En l'absence de matériaux de comparaison plus abondants, je ne puis décider quelle est la valeur de ces différences.

22. — **Œnomys bacchante** subsp.?

1 ♀ (30), Ngong, 1-III-1914 (sans crâne).

Cet exemplaire appartient au groupe *bacchante*, mais semble distinct des autres sous-espèces par sa taille plus petite. La longueur tête-tronc de la dépouille est d'environ 132 mm., celle de la queue est à peu près identique, longueur du pied postérieur (c. u.) 30 mm. Très foncé avec de nombreux poils noirs sur le dos, les côtés du corps d'un brun-olive très sombre, par un mélange de brun foncé et de jaunâtre mat. La coloration du nez à peu près « fahlbraun » n° 1 de DAUTHENAY (*Rép. des coul.*). La face ventrale blanche, la ligne de démarcation très tranchée, et les poils entièrement blancs et non pas plus sombres à la base. Les parties du corps avoisinant la racine de la queue légèrement lavées d'isabelle. Les pieds d'un brun-gris très sombre. La queue gris foncé en dessus, plus claire en dessous. Les oreilles ne sont pas brun-rouge mais foncées; en avant on remarque cependant une nuance de « fahlbraun » sous les poils foncés.

Bien qu'il s'agisse très probablement d'une nouvelle sous-espèce, j'ai cru préférable de ne pas la nommer, le crâne de l'individu décrit ne faisant pas partie de la collection que j'ai sous les yeux.

23. — **Mylomys cunninghamei** THOMAS.

1 ♀ (328), de l'Elgon, 27-IV-1914.

Le crâne de cet exemplaire est un peu plus grand que celui du type de THOMAS, d'Aberdare Range, mais il est moins grand que

---

(¹) *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (8) V, p. 283.

ce n'est le cas pour mon *M. c. massaicus,* de Donga Sabuk. Mais comme la longueur de la queue de cet individu, d'après les indications du récolteur, était de 152 mm. (sur la dépouille, elle est de 143 mm.), tandis que chez le vrai *cunninghamei* elle n'est que de 102 mm. à l'état frais, il est fort possible qu'il existe sur l'Elgon une race un peu plus grande et à queue longue. N'ayant toutefois sous les yeux qu'un seul exemplaire, je ne puis porter un jugement définitif.

24. — **Rattus medicatus** Wroughton.

1 ♀ (184), du 3-IV; 1 ♀ (99), du 9-IV; 2 ♀♀ (200, 201), du 10-IV; 1 ♂, 1 ♀ (208, 209), du 11-IV; 1 ♂ (277), du 21-IV-1914, tous de Ziwani Swamp, Elgon.

25. — **R. coucha panya** Heller.

1 ♂ (539), du 21-V-1914, Maroon River.

26. — **R. jacksoni** De Winton.

1 ♀ (260), 1 ♂ (287), Ziwani Swamp, Elgon, 20 et 22-IV; ♂♀ (505 et 503), Londiani, 11 et 15-III-1914.

L'individu femelle de l'Elgon est plus brunâtre, les exemplaires de Londiani sont un peu plus gris. C'est évidemment individuel, car ces derniers spécimens correspondent bien avec mes propres exemplaires du district du Kenia, que j'ai jadis comparé aux types du British Museum. Les exemplaires de Londiani ne sont malheureusement pas accompagnés de leurs crânes.

27. — **Leggada triton** Thomas.

1 ♂ (36), du 1-III; 1 ex. (32), du 2-III-1914, tous deux récoltés à Ngong. Le dernier exemplaire ressemble fort aux *Leggada triton* récoltés par moi sur le Kenia, tandis que le premier est de coloration un peu plus « tawny » et se rapproche donc peut-être

plus du *L. naivashae* de HELLER, forme qu'il indique comme très voisine de *L. triton*. Malheureusement les crânes de ces deux spécimens également n'étaient pas joints à l'envoi.

28. — **Cricetomys gambianus elgonis** THOMAS.

1 ♀ juv. (267), du 20-IV-1914, Ziwani Swamp, Elgon.

29. — **Cr. gambianus** subsp. nov.?

Deux exemplaires (33, 34), de Ngong, Umbogathi River, 2-III-1914, malheureusement non accompagnés de leurs crânes, ce qui empêche la détermination. Par les caractères de coloration, ils semblent toutefois se rapprocher de *Cr. g. osgoodi* HELLER. Tous deux offrent cependant une petite tache blanche au bord antérieur de l'oreille, dont il n'est pas parlé dans la description de *Cr. g. osgoodi*. Peut-être s'agit-il d'une race locale particulière.

30. — **Lophuromys aquilus zena** DOLLMAN.

1 ♂ (369), du 1-V; 1 ♂, 1 ♀ (375, 376), du 2-V-1914, sommet de l'Elgon; 1 ♀ (384), du 3-V-1914, Elgon, 11,000 pieds.

En même temps que *Lophuromys zena* d'Aberdare Range, DOLLMAN (¹) décrivait aussi un *Lophuromys rubecula* de l'Elgon. Au point de vue zoo-géographique, on serait donc amené à croire que les exemplaires récoltés par le Dr BAYER se rapportent à cette dernière « espèce ». En réalité, ils ne concordent pas avec la description de *L. rubecula*. Ils ne sont, en effet, pas plus foncés que les exemplaires de la forme *zena* que nous possédons du Kenia par exemple. Le dessus des mains et pieds n'est pas « brownish red », comme c'est le cas chez *rubecula*, mais plutôt « brownish », et comme les doigts « covered with short greyish hairs », ainsi que c'est le cas chez *zena*. Les pieds de certains exemplaires

(¹) *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (8) IV, 1909, p. 551.

sont même blanc-gris. La tache au côté interne de la racine de la main n'est pas « buff-coloured » comme chez *zena,* mais blanchâtre. La coloration du dessous concorde mieux avec *rubecula* chez la plupart des individus, car elle est chez ceux-ci « gelblich lachsfarbig » (DAUTHENAY, n° 65.3); chez d'autres, au contraire, elle est plus claire ou mêlée de gris brunâtre. De façon générale, par conséquent, les exemplaires de l'Elgon ont le dessous plus vivement coloré que ce n'est le cas chez *L. aq. zena.* Notons toutefois que dans le district du Kenia également on trouve des *Lophuromys* identiquement colorés, bien que vivant dans l'aire de distribution de la forme *zena.*

D'après DOLLMAN, *rubecula* aurait un crâne plus petit que *zena.* Un exemplaire de l'Elgon a une longueur condylobasale du crâne de 29.5 mm., c'est-à-dire plus que le type de *zena* type (29 mm.). Il en est de même pour d'autres mensurations, par exemple :

Largeur zygomatique . . . . (chez *zena,* 15 mm.; *rubecula,* 14 mm.).	15.6 mm.
Longueur du palais . . . . (chez *zena,* 14.5 mm.; *rubecula,* 13.5 mm.).	14.8 »
Longueur des foramina palatina . . . . (chez *zena,* 6.4 mm.; *rubecula,* 5.5 mm.).	7 »
Longueur de la série des molaires . . . . (chez *zena,* 5.5 mm.; *rubecula,* 4.7 mm.).	5.5 »
Plus grande longueur des nasaux dans les quatre exemplaires. (chez *zena,* 12.2 mm.; *rubecula,* 11 mm.).	12.3-13 »

Dans ces conditions, il est difficile de considérer ces spécimens comme étant *L. aq. rubecula.* Il paraît du reste douteux que *L. aq. rubecula* puisse être conservé. DOLLMAN n'en a vu que trois exemplaires et il est certes possible que ceux-ci représentent simplement une variation individuelle, ou peut-être ces Rats ont-ils une coloration différente suivant la saison? Les individus de DOLLMAN ont été capturés à la fin de septembre.

Quatre exemplaires, étiquetés : Ziwani Swamp, Elgon, ♂ (259), du 20-I; ♂ (302), du 23-IV; ♂♀ (326, 327), du 26-IV-1914, sont semblables mais un peu plus foncés sur le dos. En dessous l'un d'eux offre la coloration vive de *rubecula,* deux autres sont plus

ternes, le dernier (la femelle) est beaucoup plus clair et sa coloration se rapproche de « Maisgelb », ce qui est la vraie coloration *zena,* bien que l'on perçoive encore une trace de rougeâtre. L'exemplaire, à dessous le plus vivement coloré, a également la plupart des poils du dos rouges à la base. Cela nous montre que dans une même localité les individus varient notablement.

Un spécimen (♂), de Ngong, 1-III-1914, est très foncé en dessus; en dessous, il est gris brunâtre, très légèrement teinté d'isabelle.

Huit exemplaires de Londiani ressemblant à ceux de l'Elgon, 3 ♂♂, du 10-III, du 24-III (514), du 25-III (517), et 5 ♀♀ du 11-III (506), du 24-III (512), du 29-III (521); plus quelques individus sans numéro. Quelques-uns sont plus clairs et davantage mouchetés en dessus, d'autres sont plus foncés. Certains sont en dessous très « gelblic lachsfarbig », d'autres sont bien plus clairs, presque « maisgelb ». Malheureusement je n'ai pas reçu les crânes correspondant à ces exemplaires de Londiani, mais je pense qu'ils ne présenteraient aucune différence.

Un spécimen provient de Kirerecko, 8-II-1914, un autre (♀) de Nairobi, 22-II-1914; ce dernier est plus foncé sur le dos que les autres.

Plusieurs des exemplaires ont une queue rudimentaire, caractère que j'ai déjà signalé comme se montrant fréquemment chez ces animaux.

31. — **Acomys percivali** Dollman.

1 ♂, 2 ♀♀ (556, 597, 614), de la Kerio River, 24-V et 4-VI 1914; en outre un exemplaire non étiqueté.

32. — **Ac. wilsoni ablutus** Dollman.

1 ♂ (565), Kerio River, 26-V-1914.

33. — **Ac. ignitus kempi** Dollman.

1 ♀ (573), Kerio River, 28-V-1914.

34. — **Dasymys savannus** Heller.

1 ♀ (229), du 18-IV; 1 ♂ (304), du 23-IV-1914, Ziwani Swamp, Elgon; 1 ♀ (329), du 27-IV-1914, S. Elgon.

35. — **Arvicanthis abyssinicus praeceps** Wroughton.

3 ♂♂ (711, 714, 725) et 6 ♀♀ (710, 716, 726, 727, 736, 737), du Baringo, 16 au 21-VI-1914; 1 ♀ (525), de la Maroon River, 19-V-1914.

De façon générale, ces exemplaires sont fort jaunâtres, avec mains et pieds jaunâtres; un mâle en mue a toutefois le dos en majeure partie brun foncé et semé de blanchâtre.

36. — **Arv. abyssinicus nubilans** Dollman.

2 ♂♂ (25, 26), Ziwani Swamp, Elgon, 24-III-1914; 2 ♂♂ (107, 108); 3 ♀♀ (106, 109, 110), ibid., 31-III; 1 ♀ (155), ibid., 3-IV; 1 ♀ (175), ibid., 7-IV-1914.

Ces exemplaires sont quelque peu variables sous le rapport de la coloration. Mais la plupart sont foncés et ont des pieds foncés.

37. — **Lemniscomys pulchellus massaicus** Pagenstecher.

1 ♂ juv., du 22-II, Kirerecko; 1 ♂ ad. (307), du 23-IV, Ziwani Swamp, Elgon; 1 ♀ juv. (516), Londiani.

Ces exemplaires ressemblent parfaitement à ceux que j'ai récoltés dans les environs de Nairobi.

38. — **Rhabdomys pumilio diminutus** Wroughton.

1 ♂, 5 ♀♀ (504, 509, 513, 515, 522, un sans numéro), Londiani, 28-III-1914; 1 ♂, 2 ♀♀ (366, 367, 368), et un exemplaire sans numéro, sommet de l'Elgon, 1-V-1914.

Les exemplaires de l'Elgon paraissent plus grands que ceux de Londiani. Mais ces derniers sont moins bien préparés que ceux de l'Elgon, ce qui est peut-être cause de cette différence de taille.

Peut-être aussi sont-ils plus jeunes, ce qui ne peut être décidé en l'absence de crânes. Les dimensions des crânes de l'Elgon ne diffèrent pas sensiblement de celles publiées par Wroughton.

Les dimensions indiquées par le récolteur sur les étiquettes des exemplaires de l'Elgon sont de façon générale supérieures à celles que mentionne Wroughton. Il note en effet pour le corps 105-115 mm., la queue 75-82 mm., le pied postérieur 23-24 mm. Le pied postérieur (s. u.) ne mesure guère plus de 20 mm. Ces différences n'ont peut-être pas d'importance.

39. — **Tachyoryctes ruddi** Thomas.

1 exemplaire (105), du 30-III, 1 ♀ (136), du 2-IV, Ziwani Swamp, Elgon; 1 ♀ juv. (357), Elgon near summit, 30-IV-1914; 3 ♀♀ (401, 402, 403), Elgon, 11,000 feet, 4-V-1914.

Tous ces exemplaires sont de coloration très foncée.

40. — **T. splendens ibeanus** Thomas.

1 ♀ (2), 1 ♀ (3), du 8-II; 1 ♀ (4), du 9-II; 1 ♀ juv. (5), 1 ♂ (7), 1 crâne de ♂ (8), 1 ♂ (9), du 7-II; 2 ♀♀ (10, 11), du 8-II; 1 ♂ (12), du 8-II; 1 ♂ (sans n°), du 8-II; 1 ♂ (14), du 16-II; 1 ♂ juv. (15), du 17-11; 2 ♀♀ (22, 23), du 24-II-1914, tous de Kirerecko; 3 ♂♂, 2 ♀♀ (16, 17, 18, 19, 20), du 14-II-1914, Kirenongon.

Parmi ces exemplaires, les mâles adultes sont particulièrement clairs, offrant cette coloration que Thomas a désignée comme « bright tawny russet ». Mais il y a des individus qui sont de coloration encore plus claire et dont on pourrait désigner la coloration du dos presque par « cinnamon » et celle des côtés par « cinnamon buff » (Ridgway). Le dessous également a l'extrémité des poils pâle. Les femelles sont de façon générale plus foncées, et même les plus âgées ont la tête plus ou moins noirâtre bien que l'extrémité des poils, en dessus comme en dessous, soit pâle.

Je rapporte ces *Tachyoryctes* à la race *ibeanus* Thomas, car ils ont été récoltés dans le voisinage de Nairobi, localité type pour cette race. Leur aspect général concorde cependant mieux, dans certains cas tout au moins, avec *badius* Thomas.

Il est à regretter que le récolteur n'ai pas donné pour ces exemplaires les dimensions prises sur le frais. Les femelles sont toutefois toutes plus petites que les mâles, ce que l'on remarque surtout nettement sur les crânes. Les crânes des vieux mâles ont une crista sagittalis bien développée; chez les femelles les plus âgées cette crête existe aussi, bien que faible.

	mm.	mm.	mm.	mm.
Longueur condylobasale . .	45.3	43.6	42.5	41.2
Longueur condylobasilaire. .	44	41.8	40.3	39
Nasaux	18.5 × 7.2	17.5 × 6	15 × 6	15.6 × 6
Largeur zygomatique. . . .	—	32	32	—
Série des molaires supérieures.	8.5	8	8	8.5

41. — **Lepus victoriae** Thomas.

1 ♀ (377), du sommet de l'Elgon, 2-V-1914. Un jeune individu (523), de Londiani, est probablement la même espèce.

42. — **L. crawshayi** De Winton.

1 ♂ (21), de Kirerecko, 20-II-1914.

43. — **Procavia (Dendrohyrax) crawshayi** Thomas.

1 ♂ (507), sans crâne ni indication de localité.

44. — **Pr. (D.) bettoni** Thomas et Schwann.

1 ♀ (25), de Kirerecko, 22-II-1914.

Outre cette femelle adulte, il y a dans la collection deux très jeunes exemplaires qui, probablement, se rapportent à la même espèce : 1 ♀ juv. (13), de Kirenongon, 16-II-1914, et 1 ♀ juv. (35), de Ngong, 3-III-1914.

La petitesse de la tache dorsale, caractéristique de l'espèce, est encore exagérée chez ces jeunes individus, et les poils blancs de la tache sont à peine visibles si l'on n'a pas l'attention portée sur eux.

POST-SCRIPTUM.

L'impression de ce travail était terminée lorsque j'ai reçu du Dr Bayer les indications suivantes sur la nature du pays dans lequel ont été rassemblées les collections que j'ai étudiées ci-dessus. Il m'a paru intéressant de publier également ces notes.

Kirerecko et Kirenongon sont de petites localités (chambas) aux environs de Nairobi, dans la direction de Kikuyu.

Ngong est une ferme (Grive's farm) située près de la Masai Reserve, à proximité de laquelle se trouve une plantation de café appartenant à des Suédois (baron Blixen, etc.).

Londiani est un pays de bois et de prairies. Les Rats proviennent en général du bush.

Elgon : Au pied de l'Elgon (Junction Camp-Campi Ziwani), la contrée est ouverte (« open grass country »); quelques marais (« swamps » ou « tinga-tinga »), terrain ondulé, découvert, alternant avec la savane (acacias). Contre la montagne, des fourrés assez épais; plus haut, la grande forêt, au-dessus de laquelle, vers 3,500 mètres, commencent les taillis denses de bambous. Plus haut, partout de l'herbe, de petits bush, des bruyères arborescentes, etc.

Les Rats qui proviennent du 6e camp (près du sommet de l'Elgon) y sont nombreux. Les indigènes (Wandorobos) les trappent au moyen de bricoles. L'herbe est courte et le terrain rocailleux. On y trouve des Immortelles, des Lobélies, des Saxifrages, des Orchidées, rappelant notre flore alpestre. Tel est l'habitat des Rats et Souris indiqués.

La température relevée au 6e camp, le 30 avril, était de 18° C. dans la tente à 2 heures de l'après-midi, et de 8° C. hors de la tente vers 8 heures du soir.

De l'Elgon vers Marich, le terrain est aride et sec. Bush.

Marich Pass : Terrain montagneux; végétation assez importante près de la rivière.

Kerio Suk Country : Végétation semblable à la précédente près des rivières. En dehors, le pays est accidenté, aride et sec. Tem-

pérature saharienne. Quelques trous d'eau. C'est le « thorn-bush », le « pori », ressemblant à celui des environs de Tsavo.

Entre la Kerio et le Baringo, même pays, tantôt savane, tantôt ouvert. Trous d'eau dans le lit de rivières desséchées.

Kitui, Maroon River, ainsi appelés par les indigènes, sont probablement la « Wei-Wei River ».

Le Dr Bayer me signale également les difficultés causées au récolteur dans ces pays secs par les Fourmis, qui dévorent les animaux pris dans les pièges. J'ai eu le grand chagrin de faire les mêmes remarques au cours de mes recherches dans la région de l' « Upper Guaso Nyiro ».

HYBOSORIDES NOUVEAUX D'AFRIQUE

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

Étudiant les Hybosorides du genre *Phaeochrous* que possédait notre Musée de diverses régions du Congo belge, j'ai pu constater que, parmi eux, se trouvaient plusieurs espèces nouvelles représentant des types très intéressants. J'ai été ainsi amené à rechercher les *Phaeochrous* d'autres parties de l'Afrique et j'ai pu ainsi réunir un ensemble d'espèces très nombreux, renfermant la plupart des formes déjà connues et quantité de nouveautés. Mon ami M. le Profr Gillet a bien voulu également mettre à ma disposition les *Phaeochrous* de sa collection, ce dont je le remercie encore. C'est à lui que je dois le *Ph. mashunus* Arr.

Ainsi qu'Arrow l'a montré dans son intéressant mémoire « On the Characters and Relationships of the less-known groups of Lamellicorn Coleoptera, with descriptions of new species of Hybosorinae, etc. » (*Trans. Ent. Soc. London*, 1909, pp. 479-507), les espèces du genre *Phaeochrous* se différencient nettement par la forme du forceps du mâle. Les différences sont toutefois loin d'être de même valeur entre les diverses formes que je suis amené à reconnaître, et je classe celles-ci en six groupes suivant la forme générale du forceps, chacun de ces groupes renfermant un certain

nombre d'espèces dont les forceps ne présentent que des différences relativement légères, en général, alors que la morphologie générale est parfois très distincte. C'est ainsi que le *Ph. dispar* Qued., type de l'un de ces groupes, est très caractéristique par son dimorphisme sexuel, le mâle, ainsi qu'on le sait, étant d'aspect général mat, tandis que la femelle est brillante; or je décris ici une espèce voisine, *Ph. Lujai* n. sp., dont le forceps est pour ainsi dire identique, mais dont le mâle est brillant comme la femelle et régulièrement plus grand que *dispar.*

Les six groupes que je reconnais parmi les *Phaeochrous* africains que j'ai sous les yeux sont les suivants :

1. Groupe *dispar.* — Renferme *amplus* Arr., *Bayeri* n. sp., *Colmanti* n. sp., *confusus* n. sp., *kuiluensis* n. sp., *Lujai* n. sp., *Westwoodi* n. sp.

2. Groupe *Beccarii.* — Renferme *Beccarii* Har., *elgonensis* n. sp., *senegalensis* Lap., *stercorarius* Klbe, *tangensis* n. sp.

3. Groupe *Arrowi.* — Renferme *Arrowi* n. sp.

4. Groupe *zombensis.* — Renferme *camerunensis* Arr., *gambiensis* Westw., *madagascariensis* W., *mashunus* Arr., *vicinus* n. sp., *zombensis* n. sp.

5. Groupe *rhodesianus.* — Renferme *kapiriensis* n. sp., *rhodesianus* n. sp.

6. Groupe *gigas.* — Renferme *gigas* n. sp.

Les circonstances actuelles ne me permettent malheureusement pas d'accompagner cette note des figures représentant les forceps des divers *Phaeochrous* décrits ici. Je me contenterai donc de donner ici une courte diagnose des espèces nouvelles, me réservant de revenir sur ce sujet ultérieurement.

Dans la description du forceps que l'on trouvera ici, je décris simplement les deux lobes vus *par la face latérale externe.* C'est ainsi que pour *tangensis* je ne parle pas de la dent qu'Arrow indique chez *Beccarii* au lobe gauche, cette dent n'étant visible que lorsqu'on regarde le lobe de dessus. La description détaillée

de ces pièces sera donnée ultérieurement en même temps que les figures les représentant.

En y comprenant les espèces décrites ici, le genre *Phaeochrous* renferme actuellement 25 espèces de la faune éthiopienne. Je crois intéressant d'en donner la liste ci-dessous. Dans cette liste, j'ai marqué d'un astérisque les espèces représentées dans les collections du Musée de Tervueren, et de plus j'ai indiqué par un (T) celles qui sont représentées actuellement par un type, cotype ou tototype.

1. — **Ph. amplus* Arr., 1909 (T), Kamerun.
2. — **Ph. Arrowi* Schout., 1918 (T), Afrique orientale.
3. — **Ph. Bayeri* Schout., 1918 (T), Lac Albert-Édouard.
4. — **Ph. Beccarii* Har., 1871 (T), Afrique E., N.-E.
5. — **Ph. camerunensis* Arr., 1909 (T), Kamerun.
6. — **Ph. Colmanti* Schout., 1918 (T), Uelé.
7. — **Ph. confusus* Schout., 1918 (T), S. Kamerun.
8. — **Ph. dispar* Qued., 1884, Angola, Bas-Congo.
9. — **Ph. elgonensis* Schout., 1918 (T), Elgon.
10. — **Ph. gambiensis* Westw., 1841, Sénégal.
11. — **Ph. gigas* Schout., 1918 (T), Uelé.
12. — **Ph. kapiriensis* Schout., 1918 (T), Katanga.
13. — **Ph. kuiluensis* Schout., 1918 (T), Congo français.
14. — **Ph. Lujai* Schout., 1918 (T), Kasaï.
15. — **Ph. madagascariensis* Westw., 1846, Madagascar.
16. — **Ph. mashunus* Arr., 1909 (T), Mashonaland, Nyasa.
17. — *Ph. nitidus* Arr., 1909, Afrique orientale.
18. — **Ph. rhodesianus* Schout., 1918 (T), N.-W. Rhodesia.
19. — **Ph. senegalensis* Cast., 1840, Sénégal.
20. — **Ph. stercorarius* Klbe, 1895, Afrique orientale.
21. — **Ph. tangensis* Schout., 1918 (T), Afrique orientale.
22. — *Ph. thomensis* Arr., 1909, San-Thomé.
23. — **Ph. vicinus* Schout., 1918 (T), Afrique orientale.
24. — **Ph. Westwoodi* Schout., 1918 (T), Kamerun.
25. — **Ph. zombensis* Schout., 1918 (T), Afrique orientale.

Ainsi qu'on le voit, notre Musée, auquel j'ai fait don des matériaux rassemblés pour cette étude, possède aujourd'hui 23 des 25 espèces connues, et de 18 d'entre elles nous possédons un spécimen typique !

I. Groupe **dispar**. — *Lobe gauche du forceps plus haut que large à la base, formant à droite une sorte de dent vers le milieu de la longueur, tandis que la partie gauche forme une languette tronquée au sommet. Lobe droit arqué, en fer de lance, aussi haut que le lobe gauche, en général denté en dessous, parfois pas, et alors en griffe* (kuiluensis), *plus ou moins tordu.*

1. — **Phaeochrous Colmanti** n. sp.

♂. D'un brun foncé, brun de poix, brun-marron ou brun ferrugineux foncé, brillant, la tête en avant et les côtés du pronotum plus clairs, ainsi que le dessous. Tête à ponctuation assez fine; les mandibules du mâle tronquées-arrondies en avant. Pronotum à ponctuation fine, assez espacée, sur le disque, les côtés à ponctuation assez forte et serrée. Élytres offrant trois lignes lisses peu accentuées mais nettes, avec de chaque côté deux séries de points séparées par une ligne plus faible; le reste de la ponctuation irrégulier (plus forte que chez *Bayeri*). Tibias antérieurs du mâle à deux dents nettes, la troisième (c'est-à-dire la dent proximale) obtuse et guère plus forte que les crénelures du tibia; la dent des griffes plus courte que la moitié de la longueur de la griffe. Long. : 8.75-9.5 mm.

Lobe droit du forceps denté en dessous nettement (vu de côté). Languette du lobe gauche étroite.

Du Congo belge : région de Sassa (Haut-Uelé), récolté par le commandant Colmant, à qui je dédie cette espèce nouvelle.

La ♀ guère plus brillante que le ♂.

2. — **Ph. Bayeri** n. sp.

♂. Dessus d'un brun de poix ou brun-marron foncé, la tête et les côtés du pronotum plus clairs; dessous roux-brun, les tibias plus foncés (acajou clair); le mâle à élytres mats, mais moins que *dispar*. Tête à ponctuation assez fine, nette; les mandibules du mâle formant en avant un angle presque

droit. Pronotum à ponctuation du disque plus forte que celle de la tête, assez serrée, celle des côtés plus profonde. Élytres offrant trois lignes faibles, s'effaçant distalement, vaguement bordées d'une deuxième ligne; une série de points de chaque côté; le reste de la ponctuation dense, aussi forte que sur les côtés du pronotum. Tibias antérieurs du mâle à deux dents aiguës, la troisième obtuse et très peu accentuée ou même effacée; la dent des griffes antérieures plus courte que la moitié de la griffe. Long. : 8.5-9.5 mm.
Lobe droit du forceps offrant une dent nette à son bord inférieur. Languette du lobe gauche étroite.

Du Congo belge : Karemi et Kasindi, près du lac Albert-Édouard (Dr L. Bayer).

La ♀ a les élytres brillants.

Diffère de *Colmanti* et *Westwoodi* par les élytres plus mats chez le ♂.

3. — **Ph. confusus** n. sp.

♂. Assez brillant, d'un brun marron ou ferrugineux foncé, plus clair en dessous Tête à ponctuation serrée et très nette, les mandibules du mâle tronquées-arrondies. Pronotum à ponctuation nette, assez serrée, plus profonde en dehors. Élytres à côtes effacées, guère visibles à l'œil nu, mais marquées par deux séries de points plus ou moins régulières, surtout à la base; la surface entière paraît irrégulièrement ponctuée. Tibias antérieurs du mâle à trois dents, la troisième plus obtuse et plus courte; les griffes à dent plus longue que la moitié. Long. : 9.5-10.5 (11) mm.
Lobe droit du forceps à bord inférieur denté. Languette du lobe gauche étroite.

Du Kamerun S. : Ekok.

La ♀ plus brillante.

Ne peut être confondu qu'avec *Ph. amplus* Arr. dont il a les élytres entièrement ponctués, les côtes indistinctes.

4. — **Ph. Westwoodi** n. sp.

♂. Assez brillant, d'un noir de poix ou brun foncé, la tête et le pronotum, surtout latéralement, plus clairs; dessous d'un roux ferrugineux plus ou moins sombre. Tête à ponctuation assez dense pas très fine; mandibules du mâle peu saillantes, tronquées-arrondies. Pronotum à ponctuation éparse sur

le disque mais bien nette, les côtés à ponctuation plus dense et plus forte. Élytres à trois lignes bien distinctes, avec deux séries de points régulièrement espacés et séparées par une ligne moins nette; le reste de la surface à ponctuation plus ou moins sériée, peu serrée, moins forte que celle des côtés du pronotum. Tibias antérieurs du mâle à deux dents aiguës, la troisième émoussée; dent des griffes plus courte que la moitié de celles-ci. Long. : 9-10 mm.

Lobe droit du forceps à bord inférieur denté. Languette du lobe gauche étroite; en même temps, elle est plus acuminée, plus rétrécie, que chez les types qui précèdent, le bord gauche oblique dans le $^1/_3$ apical.

Du Kamerun également : Joko.
La ♀ plus brillante que le ♂.

5. — **Ph. Lujai** n. sp.

Assez brillant en dessus, d'un brun ferrugineux ou brun de poix plus ou moins intense, les mandibules et les côtés du pronotum plus clairs; le dessous plus roux. Tête à ponctuation fine, bien nette; les mandibules du mâle largement tronquées-arrondies en avant. Pronotum à ponctuation du disque fine et modérément serrée, celle des côtés plus forte et bien nette. Élytres modérément brillants, avec trois côtes assez peu nettes, effacées distalement, bordées d'une série de points; les intervalles irrégulièrement ponctués. Tibias antérieurs du mâle avec trois dents, la troisième parfois rudimentaire; la dent des griffes dépassant la moitié de celles-ci. Long. : 10-11.5 mm.

Lobe droit du forceps en griffe, le bord inférieur non denté. Languette du lobe gauche large.

Du Kasaï : Kondué, récolté en nombre par M. Ed. Luja, à qui je me fais un plaisir de le dédier.

Cette espèce est voisine par la forme du forceps du *Ph. dispar* Qued., commun dans le Bas-Congo, mais s'en distingue déjà aisément par le fait que les élytres du mâle ne sont pas opaques; la taille est également supérieure. Elle est encore plus proche du *Ph. kuiluensis* décrit ci-après, mais le lobe gauche chez cette espèce va en s'élargissant légèrement après la dent, tandis que chez *Lujai* ses côtés sont parallèles; de plus, le bord supérieur du lobe droit est faiblement angulé, tandis que chez *kuiluensis* la courbe en est régulière.

6. — **Ph. kuiluensis** n. sp.

♂. D'un brun ferrugineux foncé, plus clair latéralement; le dessous plus éclairci encore. Tête à ponctuation pas très fine et assez dense; les mandibules du mâle tronquées-arrondies. Pronotum à ponctuation bien nette, assez forte sur les côtés. Élytres à ponctuation assez confuse et dense, avec trois lignes peu distinctes, bordées de chaque côté d'une série de points peu marquée. Tibias antérieurs du mâle à trois dents, la troisième courte; dent interne des griffes égalant plus de la moitié de leur longueur. Long. : 10.5-11.5 (12) mm.

Lobe droit du forceps n'offrant pas de dent à son bord inférieur. Languette du lobe gauche large.

Du Congo français : Kuilu (Mocquerys).

II. Groupe **Beccarii.** — *Lobe gauche du forceps en quadrilatère à côtés obliques (losange), plus haut que large à la base. Lobe droit en fer de lance, denté en dessous et sinué plus ou moins fortement au bord supérieur. (Le lobe est plus étroit et moins sinué en dessus chez* stercorarius, senegalensis, Beccarii, *plus large et fortement sinué chez les deux espèces décrites ici.)*

7. — **Ph. tangensis** n. sp.

♂. D'un brun ferrugineux ou poix, les mandibules et le dessous plus clairs, plus roux. Tête à ponctuation assez dense, fine mais nette. Pronotum à ponctuation peu serrée, nette, assez fine sur le disque, forte sur les côtés. Élytres à ponctuation disposée assez régulièrement en séries longitudinales, l'élytre paraissant comme strié à l'œil nu, les trois côtes principales bordées au moins d'une ligne supplémentaire. Tibias antérieurs du mâle avec trois dents, la troisième petite; dent des griffes plus courte que la moitié de la griffe. Long. : 10 mm.

Lobe droit plus largement lancéolé que chez *stercorarius*, le bord supérieur offrant un fort sinus (plus léger chez *stercorarius*).

De l'Afrique orientale : Tanga.

8. — **Ph. elgonensis** n. sp.

Brillant, d'un brun ferrugineux foncé, la tête et le pronotum plus clairs,

surtout sur les côtés; le dessous plus roux. Tête à ponctuation nette mais fine. Pronotum à ponctuation plus espacée et fine sur le disque, plus forte sur les côtés. Élytres à ponctuation entièrement sériée longitudinalement, tout l'élytre paraissant nettement strié à l'œil nu, les côtes guère différenciées, mais les séries de points les délimitant plus enfoncées. Tibias antérieurs à trois dents, la troisième petite; dent des griffes égalant la moitié de celles-ci. Long. : 9.75-11 mm.

Lobe gauche nettement échancré à droite (guère chez *Beccarii*). Lobe droit nettement tordu, le crochet apical rentrant; le bord supérieur très fortement sinué (bien plus que chez *Beccarii, stercorarius, senegalensis*) comme chez *tangensis,* dont le lobe gauche n'est pas visiblement échancré, vu de côté.

De la région de l'Elgon, 4-V-1914 (Dr L. Bayer).

Chez la femelle, la ponctuation des intervalles des élytres n'est pas aussi régulièrement sériée et les côtes sont plus apparentes, bordées chacune d'une ligne supplémentaire de chaque côté.

III. Groupe **Arrowi.** — *Lobe gauche à peu près aussi haut que large à la base, formant une pièce largement arrondie au sommet, où elle est légèrement sinuée à droite; tout le disque occupé par une dépression elliptique. Lobe droit arqué fortement en griffe étroite et aiguë, notablement plus haut que le lobe gauche.*

9. — **Ph. Arrowi** n. sp.

♂. Brillant, surtout sur le pronotum; d'un brun ferrugineux ou brun de poix foncé, le devant de la tête et les côtés du pronotum plus clairs; le dessous encore plus éclairci. Tête à ponctuation assez fine et assez serrée; les mandibules du mâle saillantes, arrondies en avant. Pronotum à ponctuation éparse et fine sur le disque, assez serrée et forte sur les côtés. Élytres à trois lignes assez nettes, bordées de deux séries de points plus ou moins accentuées et séparées par une ligne moins nette; le reste de la ponctuation épars. Tibias antérieurs du mâle à deux dents aiguës, la troisième obtuse; dent des griffes égalant la moitié de celles-ci. Long. : 11-12.5 mm.

De l'Usambara, du Kilimandjaro.

IV. Groupe **zombensis.** — *Lobe gauche du forceps en triangle un peu moins haut que large à la base, plus ou moins nettement échancré à droite au sommet. Lobe droit en fer de lance très large, le bord supérieur fortement arqué, l'inférieur bisinué, l'extrémité en pointe aiguë; ce lobe plus haut que le lobe gauche.*

10. — **Ph. zombensis** n. sp.

♂. Brillant, d'un brun ferrugineux ou brun-poix foncé, les côtés du pronotum et de la tête plus clairs; dessous plus clair. Tête à ponctuation assez fine; les mandibules du mâle assez proéminentes, tronquées-arrondies. Pronotum à ponctuation assez espacée et assez fine, bien que nette, sur le disque, forte sur les côtés. Élytres à trois côtes fort nettes, bordées d'une série de points qui elle-même est bordée en dehors d'une ligne moins marquée; toute la ponctuation de l'élytre assez grossière, surtout vers le milieu du corps; le restant de la ponctuation confus, anastomosé çà et là. Tibias antérieurs du mâle à trois dents, la troisième petite; la dent des griffes égalant presque la moitié de celles-ci environ. Long. : 11 mm. environ.
Lobe gauche du forceps guère échancré au sommet à droite. Lobe droit non tordu, large, le bord supérieur faiblement sinué.

De l'Afrique orientale anglaise : Zomba.
Voisin de *mashunus* Arr.; celui-ci a le lobe gauche échancré nettement au sommet et la dent des griffes plus longue.

11. — **Ph. vicinus** n. sp.

♂. Brillant, d'un noir de poix, les mandibules, les côtés du pronotum et le dessous plus bruns. Tête à ponctuation assez fine mais nette et dense. Pronotum à ponctuation assez dense également, assez fine, sauf sur les côtés, où elle est grossière. Élytres à trois lignes assez nettes, bordées d'une série de points régulière, le reste de la ponctuation confus. Tibias antérieurs du mâle à trois dents, la troisième plus petite; griffes à dent égalant environ la moitié de leur longueur. Long. : 11.5-13.5 mm.
Lobe gauche du forceps nettement échancré au sommet à droite. Lobe droit non tordu, le bord supérieur guère sinué.

De l'Afrique orientale : Ikutha.
Plus grand que *zombensis*, les côtes des élytres moins accusées, la ponctuation des intervalles plus régulière, non anastomosée.

12. — **Ph. camerunensis** Arr.

Lobe gauche plus bas encore que chez *zombensis* et *vicinus*, faiblement sinué. Lobe droit assez étroit, tordu, sinué fortement au bord supérieur.

Outre un spécimen typique de cette espèce, provenant de Mundame (Kamerun), nous en possédons plusieurs étiquetés simplement Kamerun.

13. — **Ph. madagascariensis** Westw.

Lobe gauche nettement échancré en haut. Lobe droit non tordu, assez étroit, ni le bord supérieur ni le bord inférieur sinué, la courbe du bord inférieur étant régulière; pas de crochet apical (qui existe chez les autres espèces de ce groupe).

V. Groupe **rhodesianus**. — *Lobe gauche du forceps transversal, nettement plus large que haut, le bord supérieur oblique de haut en bas de gauche à droite, et sinué. Lobe droit embrassant le lobe gauche en demi-cercle, formant à gauche une languette très basse puis s'élevant à peine vers la droite pour passer brusquement à droite en une pièce plus haute que le lobe gauche, creusée intérieurement mais comprimée en dehors en une sorte de carène tronquée au sommet et sinuée.*

14. — **Ph. rhodesianus** n. sp.

♂. Brillant, les élytres moins; brun ferrugineux, la tête en avant et le thorax plus clairs; dessous roux. Tête à ponctuation dense et fine; les mandibules du mâle angulées-arrondies. Prothorax à ponctuation fine, peu serrée, les côtés à ponctuation forte assez. Élytres à trois lignes fort nettes, mais les séries de points les limitant peu marquées; tout le reste de la ponctuation confus. Tibias antérieurs du mâle à deux dents; la dent des griffes égalant à peu près la moitié de celles-ci. Long. : 10.5 mm. environ.

La languette gauche du forceps (lobe droit) est angulée-arrondie à son extrémité; le bord supérieur n'est pas échancré.

De la Rhodésie N.-W.

15. — **Ph. kapiriensis** n. sp.

♂. Dessus brillant, d'un brun-roux ferrugineux plus ou moins clair, surtout sur la tête et les côtés du pronotum; dessous plus clair, plus roux. Tête à ponctuation assez dense et nette; mandibules du mâle assez saillantes, plutôt anguleuses. Pronotum à ponctuation nette, assez serrée, plus forte sur les côtés. Élytres à trois lignes très nettes, bordées d'une série de points serrés; le reste de la surface à ponctuation peu serrée, en lignes irrégulières, confuses à l'apex, à peu près aussi forte que sur les côtés du pronotum. Tibias antérieurs du mâle à deux dents aiguës, la troisième en général obsolète et obtuse; griffes à dent interne plus courte que la moitié de leur longueur. Long. : 10-11 mm.

La languette gauche du lobe droit du forceps est subtronquée à son extrémité; le bord supérieur est échancré faiblement en angle.

Du Katanga (Congo belge) : Kapiri, XI-1912 (Mission agricole).

La ♀ est plus brillante que le ♂, surtout sur le pronotum.

VI. Groupe **gigas**. — *Lobe gauche un peu plus haut que large à la base, offrant en dessus, vers la droite, une échancrure anguleuse profonde atteignant presque le milieu et la coupant en deux parties, la partie droite plus acuminée et un peu plus haute que la gauche. Lobe droit embrassant le lobe gauche, en demi-cercle, formant à gauche une languette assez large; le bord supérieur échancré assez largement en son milieu, puis remontant à droite avec un double sinus pour se terminer en un fer de lance court et aigu, recourbé à droite; ce lobe pas ou guère plus haut que le lobe gauche.*

16. — **Ph. gigas** n. sp.

♂. En dessus, d'un brun-marron foncé, les mandibules et les côtés du pronotum plus clairs, ferrugineux, de même que le dessous qui est encore plus clair. En dessus peu brillant, le pronotum un peu plus. Tête et disque du pronotum à très fine ponctuation, effacée, rare sur le pronotum, plus serrée sur la tête; côtés du pronotum à ponctuation plus forte et plus dense. Élytres à trois côtes faiblement élevées mais visibles cependant à l'œil nu;

de chaque côté de ces côtes une (parfois deux) ligne de points serrés; les intervalles à ponctuation plus irrégulière, assez dense et guère plus forte que sur les côtés du pronotum. Mandibules du mâle largement arrondies antérieurement, peu saillantes; tibias antérieurs à deux dents, obtuses ou aiguës, les crénelures plutôt tronquées au sommet; dent des griffes plus longue que la moitié de celles-ci. Long. : 14-15.5 mm.

Du Congo belge, deux exemplaires ♂, l'un provenant de la région de Sassa (Haut-Uelé) et récolté par le commandant Colmant, l'autre sans indication de provenance précise.

Cette espèce est la plus grande des *Phaeochrous* d'Afrique et égale en grandeur le *Ph. dissimilis* Arr., du Tenasserim.

NOTE SUR LE GENRE *SAGRA*

(COLEOPT. CHRYSOMELIDAE)

PAR

H. CLAVAREAU

M. Kuntzen a publié dans les « Archiv für Naturgeschichte », tome 80, fascicules 1 et 9 (1914), une revision du genre *Sagra*. Je crois utile de noter ici quelques remarques que m'a suggérées la lecture de ce travail.

1. — **Sagra femorata.**

M. Kuntzen (p. 122, fasc. 1) considère *S. mutabilis* Baly comme synonyme de *S. femorata*.

J'ai eu l'occasion d'examiner les types de Baly au British Museum à Londres; ils paraissent s'écarter de *S. femorata* par leur forme plus trapue et moins convexe.

Si la distinction est facile pour les ♂♂, elle est plus difficile pour les ♀♀ ; celles-ci se confondent avec celles de *S. femorata*.

S. mutabilis Baly devrait, à mon avis, constituer une subsp. de *S. femorata*.

2. — **S. femorata** subsp. **tonkinensis** Kuntz.

Outre le Tonkin, se rencontre également en Birmanie : un ♂ de ma collection porte l'étiquette « Rangoon ».

3. — **S. Buqueti.**

La coloration foncière verte de cette espèce semble variable. Un exemplaire ♀ provenant de Java (sans localité précise), qui m'a été généreusement offert par un collègue français, M. E. Legoy, a le dessous, les pattes, la tête, le pronotum et les élytres (sauf la région suturale) d'un violacé pourpré éclatant.

4. — **Tinosagra.**

M. Kuntzen (p. 46, fasc. 9) supprime le subg. *Tinosagra* Weise. Le caractère sur lequel il est basé est cependant assez tranché pour maintenir ce sous-genre, même pour une espèce unique.

5. — **S. tristis** subsp. **cuprea** (p. 47, fasc. 9).

Pourquoi substituer à *S. Dohrni,* le nom « *cuprea* » (Dupont *in litt.*)? Il n'y a pas lieu de tenir compte des noms *in litt.,* par conséquent *S. Dohrni* doit être maintenu.

6. — **S. adonis.**

D'après M. Kuntzen (p. 50, fasc. 9), c'est à tort que j'aurais réuni *S. Kirbyi* Baly à *S. adonis* Lacord.

Or, j'ai découvert au Musée de Bruxelles un exemplaire provenant de la collection Lacordaire même.

C'est ce spécimen, qui mesure 11 millimètres, soit à peu près 5 lignes (dimension indiquée par Lacordaire dans sa description), et qui se rapporte exactement à l'espèce créée par l'auteur de la *Monographie des Phytophages,* qui m'a aidé à m'assurer de la synonymie des deux espèces.

S. adonis est relativement peu rare au Congo belge; outre les exemplaires de ma collection, j'en ai examiné une longue série appartenant aux Musées de Bruxelles et de Tervueren. Il m'a été facile d'établir tous les passages entre la forme « normale » des fémurs postérieurs des ♂♂ de petite taille (*S. adonis* Lacord.)

et la forme « en massue » des spécimens moyens ou grands (*S. Kirbyi* Baly).

La forme des fémurs postérieurs varie suivant la taille des individus (les plus petits n'ont guère que 9 à 10 millimètres, tandis que les plus grands atteignent 25 millimètres); en outre, les exemplaires petits ou moyens ont les deux dents des fémurs très rapprochées et sensiblement d'égale dimension; chez les grands spécimens ces dents sont plus espacées, celle de l'extrémité est la plus forte, alors que celle qui la précède est à peine indiquée et disparaît parfois complètement (¹). La fine carène de la tranche supérieure des fémurs (dont Lacordaire ne fait pas mention) ne diffère guère suivant la taille des individus. Enfin, les cuisses postérieures de *S. adonis* Lacord. sont garnies à leur base d'un espace tomenteux qui existe également chez *S. Kirbyi* Baly. Tous les autres détails de structure sont identiques.

D'après M. Kuntzen (p. 56, fasc. 9), la description de *S. adonis* Lacord. serait basée sur un petit ♂ de *S. violacea* Ol. subsp. *cyanea* Dalm. Je ferai remarquer que celle-ci a les fémurs postérieurs « tridentés », tandis qu'ils sont « bidentés » chez *S. adonis* Lacord.; en outre, les fémurs de *S. cyanea* Dalm. sont glabres, alors qu'ils sont tomenteux à la base chez *S. adonis* Lacord.

La *S. seraphica* Lacord. ne diffère guère de *S. adonis* et de *S. Kirbyi*, et les trois espèces peuvent être réunies sous le nom de *S. seraphica* Lacord.

S. adonis Lacord. constitue la forme « minor »; *S. seraphica*, la forme « moyenne », et *S. Kirbyi* Baly, la forme « major ».

7. — **S. bicolor** Lacord. subsp. **Clavareaui** Kuntz.

Dans sa description de *S. bicolor* Lacord. subsp. *Clavareaui* Kuntz. (p. 53, fasc. 9), l'auteur indique comme coloration, le noir

(¹) Cette particularité s'observe assez souvent chez les ♂♂ à fémurs postérieurs bi- ou tridentés. Lorsque les cuisses sont très développées, il n'y a ordinairement qu'une seule dent qui suit cet accroissement, au détriment des autres, dont la dimension diminue au contraire.

et le noir bleuté. Je possède deux ♀♀ de l'Ungoni (Afrique orientale) qui sont d'un cuivreux très obscur en dessous, avec la tête et le pronotum d'un cuivreux mat un peu plus clair et les élytres d'un cuivreux pourpré peu brillant.

8. — **S. luctuosa** Fairm.

M. Kuntzen ne fait pas mention de *S. luctuosa* Fairm. (Ann. Soc. Ent. Fr. [6], VII, 1887, p. 347). D'après la description, elle serait synonyme de *S. senegalensis* subsp. *Stevensi* Baly.

CONTRIBUTION

A LA

FAUNE ORNITHOLOGIQUE DE LA RÉGION DES LACS DE L'AFRIQUE CENTRALE

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN
(Musée du Congo belge, Tervueren).

En ces dernières années, l'étude de la faune ornithologique de la région des Lacs du centre de l'Afrique a fait des progrès considérables. Telle que la définit REICHENOW, cette région, on le sait, s'étend à l'est jusqu'au Victoria-Nyanza ; à l'ouest, elle englobe, avec la zone voisine du Congo belge, la série des lacs Albert, Albert-Édouard, Kivu, et le Tanganyika jusqu'au niveau de Mpala et Karema.

Ces progrès sont dus en premier lieu aux recherches de divers officiers et fonctionnaires anglais et allemands, dont les envois sont allés enrichir les Musées de Londres et de Berlin principalement. D'autre part, diverses expéditions scientifiques ont, grâce à leurs récoltes, considérablement élargi nos connaissances sur la faune de la région des Lacs. L'expédition anglaise, placée sous la direction de WOOSNAM, a surtout exploré (1905-1906), de façon approfondie, le versant anglais du Ruwenzori et n'a pas rapporté moins de 385 espèces [1]; notre Musée a eu la bonne fortune de

---

[1] OGILVIE-GRANT (W. R.), Ruwenzori Expedition Reports, 16. Aves. (*Trans. zool. Soc. Lond.*, XIX, 4, 1910, pp. 253-453, pl. X-XIX.)

pouvoir acquérir une série de doubles de cette superbe collection. L'expédition du duc de MECKLEMBOURG a parcouru toute la région comprise entre le Tanganyika et Beni, opérant donc en grande partie en territoire belge; ses récoltes comprennent environ 295 espèces ([1]). Enfin, le naturaliste-voyageur R. GRAUER a formé pour le Musée de Vienne, dans les mêmes régions, une riche collection, étudiée en partie déjà par SASSI ([2]), et dont il nous a été offert un certain nombre de doubles.

Dans le travail consacré par REICHENOW aux Oiseaux récoltés par l'expédition MECKLEMBOURG ([1]), cet auteur a donné la liste complète de toutes les espèces connues à ce moment (1910) de la région des Lacs telle qu'elle est définie ci-dessus. Cette liste comprend 750 espèces.

En la complétant par les récoltes étudiées par SASSI ainsi que par les notes de BERGER ([3]) sur la faune ornithologique observée par lui dans l'Uganda, on arrive actuellement (1914) à un total de 829 espèces connues de la région des Lacs africains.

Lorsqu'en 1905 DUBOIS publia son *Relevé des Oiseaux observés dans l'État Indépendant du Congo* ([4]), il ne put énumérer pour tout le Congo que 483 espèces, dont 270 environ sont indiquées par lui de la région des Lacs, récoltées principalement par le colonel STORMS, qui, en même temps que BÖHM, rassembla des spécimens de la faune ornithologique de Mpala et Karema (Tanganyika). Les collections du Musée du Congo étaient, en effet, bien rudimentaires à cette époque, et celles du Musée de Bruxelles n'étaient guère plus riches. Depuis la réorganisation du Musée de Tervueren sur des bases scientifiques, en 1910, nos collections d'Oiseaux ont commencé à se développer de façon méthodique, et

---

([1]) REICHENOW (ANT.), Die Vogelfauna des Mittelafrikanischen Seengebietes. (*Wiss. Ergebn. D. Zentral Afr. Exped.*, III, Zool., I, 8, 1910, pp. 231-374.)

([2]) SASSI (M.), Beitrag zur Ornis Zentralafrikas. (*Ann. K. K. Naturhist. Hofmuseums,* XXVI, 1912, pp. 347-393.)

([3]) BERGER (A.), List der auf meiner mit Major ROTH und K. v. DONNER unternommenen Expedition gesammelten Vogelbälge. (*Journ. Ornithol.*, LIX, 1911, pp. 503-521.)

([4]) DUBOIS (A.), Relevé des Oiseaux observés dans l'État Indépendant du Congo, dans *Remarques sur l'Ornithologie de l'État Indépendant du Congo*, pp. 23-36. (*Ann. Musée Congo*, Zool., série IV, t. I, fasc. 1, 1905.)

dans ces dernières années principalement elles avaient subi des accroissements considérables. Grâce aux envois, à la collaboration de nombreux amis, voyageurs, officiers, fonctionnaires de la Colonie, missionnaires, nos séries étaient en passe d'égaler celles des meilleurs Musées d'Europe.

De la région des Lacs, le Musée possède une collection ornithologique déjà considérable. Comme complément aux travaux que j'ai cités ci-dessus, il m'a paru intéressant de donner ici l'inventaire des riches et abondants matériaux que notre Musée a reçus et grâce auxquels le chiffre total des espèces connues de la région est porté à près de 850, dont environ 660 ont déjà été récoltées en territoire belge. Et de ce dernier nombre, 535 espèces sont déjà représentées dans nos collections par des spécimens provenant de la zone qui nous occupe ici.

Ce résultat remarquable est dû au concours intelligent de divers récolteurs dont je suis heureux de rappeler les noms ici, en indiquant la région dans laquelle ils ont réuni leurs collections :

Mon ami le Dr L. Bayer a rapporté diverses espèces de la région de Kasindi. Mon ami le Dr J. Bequaert nous a envoyé divers Oiseaux récoltés dans l'Ituri et sur le versant ouest du Ruwenzori. Le lieutenant Bonnevie a formé dans la région comprise entre Beni et le lac Albert-Édouard une collection très importante, ne comprenant pas moins de 243 espèces. Le lieutenant Borgerhoff a réuni des matériaux très intéressants dans les environs de Beni également. Le Dr Christy nous avait déjà fait parvenir diverses séries de l'Ituri, renfermant des Oiseaux intéressants; par suite de la guerre, la suite de ses envois n'a malheureusement plus pu nous atteindre et je n'en pourrai donner l'inventaire qu'ultérieurement. Le commandant Derche nous a remis de belles séries de Rapaces habitant la région du lac Kivu. Le lieutenant Menicken a rapporté diverses espèces de la Ruzzizi-Kivu. Le lieutenant Moulron nous a envoyé une petite série d'Oiseaux du Kivu. Le commandant Pauwels nous a fait des envois précieux, provenant de Baraka (Tanganyika nord-ouest) et de la forêt de Sibatwa (Kivu). Le Dr Stappers a récolté également quelques Oiseaux au cours de son exploration hydrographique du Tanganyika. Et M. Thélie nous a

envoyé de Kilo une très intéressante collection dont j'ai donné déjà l'inventaire ([1]).

Enfin, au cours d'un voyage de chasse fait dans la région des Lacs, en 1912-1913, et durant lequel il a exploré toute la zone comprise entre le lac Albert et le Tanganyika, un ami dévoué de notre Musée, M. ANDRÉ PILETTE, a rassemblé pour nous une collection ornithologique de tout premier ordre tant par le nombre et la variété des matériaux recueillis que par les soins donnés à l'étiquetage des spécimens. Il n'a pas récolté moins de 364 des 535 espèces que j'énumère ici! Je rappellerai que la collection formée au cours de la « Ruwenzori Expedition » par WOOSNAM (et ses collaborateurs CARRUTHERS, DENT, LEGGE et WOLLASTON), comprenait, ainsi que je l'ai dit plus haut, 385 espèces, chiffre qui n'est guère supérieur à celui atteint par M. PILETTE. Quant au nombre total d'exemplaires rapportés par celui-ci, soit 1710, il est considérable, tout en restant inférieur à celui si important que l'expédition anglaise avait à son actif (2,470 ex.). Ces quelques chiffres montrent, de façon frappante, l'importance remarquable des collections ornithologiques formées par M. PILETTE.

Qu'il me soit permis de remercier publiquement tous ces amis du Musée du Congo, qui, malgré toutes les difficultés, ont eu à cœur d'enrichir, dans la mesure de leurs moyens, les collections du Musée colonial et de contribuer au développement de nos connaissances scientifiques. En même temps j'émettrai le vœu de voir ce bel exemple trouver de nombreux imitateurs dans notre Colonie : tout envoi, si minime soit-il, et s'agit-il même d'une espèce extrêmement commune, est intéressant pour l'étude de la faune congolaise, et c'est là chose que l'on perd trop souvent de vue. C'est ainsi qu'il se fait que c'est précisément de ces parties de la Colonie où l'on trouve le plus de Blancs que nos collections sont encore les plus pauvres! Chacun s'imagine, bien à tort, je le répète, que tout ce qu'il rencontre est connu depuis longtemps et abondamment représenté au Musée. Or, sait-on que même la faune de Belgique n'est pas encore bien connue, et que même bien des groupes attendent

---

([1]) Liste des Oiseaux récoltés à Kilo par M. THÉLIE. (*Revue Zoolog. Afric.*, III, 1914, pp. 260-272).

encore une étude sérieuse? Que dire de l'Afrique dans ces conditions!

Ainsi qu'on le verra, la région de Beni, déjà explorée par GRAUER et l'expédition MECKLEMBOURG, a fourni d'abondants matériaux encore (BONNEVIE, BORGERHOFF, CHRISTY, PILETTE...). C'est assurément l'un des points les mieux étudiés de notre Colonie, et cependant il est certain qu'on y récoltera encore bien des Oiseaux intéressants! Il se trouve, en effet, à la limite de la forêt de l'Ituri et la région dont il est le centre, combine donc la faune de la forêt (Moera, Kokola, Irumu, Marissawa, Zambo, etc.) et celle de la brousse (vers le lac Édouard : Masidongo, Mission Saint-Gustave, Lisasa, Molekera, etc.).

Pour tous les Oiseaux que j'énumère ici, j'ai eu soin de mentionner, partout où le récolteur l'a indiquée, la date de capture. A ce point de vue également, les récoltes de M. PILETTE sont exemplaires.

J'ai suivi dans ce travail la classification et la nomenclature adoptées par le Prof[r] REICHENOW.

FAM. COLYMBIDAE.

1. — **Colymbus capensis** SALV.

Des deux Colymbides signalés de la région des Lacs, cette espèce est la seule qui ait été indiquée du Congo belge.

M. PILETTE l'a rapportée de Mukoto, 11-IV, et notre Musée l'a également reçue de Kilo (THÉLIE) et de Bolombo, au nord du lac Kivu (lieutenant MOULRON).

FAM. LARIDAE.

2. — **Larus fuscus** L.

Cette espèce n'avait pas encore été signalée du Congo belge. M. PILETTE nous a envoyé un exemplaire de ce beau Goëland tué par lui à Katana le 16-XI.

Larus fuscus ne paraît en Afrique centrale que comme migrateur.

3. — **L. cirrocephalus** Vieill.

Cette Mouette nous a été envoyée par divers correspondants. Le Dr Stappers nous l'a rapportée du Tanganyika : plaine Saint-Louis à Kilewa; le commandant Pauwels, du Tanganyika également : Baraka; le lieutenant Bonnevie, du lac Albert-Édouard, 17, 19 et 29-XI; M. Pilette, de Katana, 16, 20 et 25-XI.

4. — **Gelochelidon nilotica** Hasselq.

Dans la zone des lacs, n'est citée que du Victoria-Nyansa. M. Pilette l'a tué à Katana, le 25-XI, et le lieutenant Bonnevie sur le lac Albert-Édouard, 25-XI.

Visite l'Afrique centrale en hiver. Son habitat normal comprend une partie de l'Europe, l'Asie tempérée et chaude, les îles de la Sonde, le nord de l'Australie, l'Amérique du Nord-Est, jusqu'à l'Argentine.

5. — **Hydrochelidon leucoptera** Schinz.

Cette « Hirondelle de mer » habite l'Europe et l'Asie. En hiver, elle visite l'Afrique, se retrouvant jusqu'au Cap.

Nos collections renferment une série de spécimens provenant des localités suivantes : lac Albert-Édouard, 17 au 30-XI (Bonnevie); Kasindi, 7 au 19-XI (Bonnevie); Kabaré, 7, 14 et 15-XI (Pilette) ; plaine Saint-Louis à Kilewa, Tanganyika, 7-X et 1-XI (Dr Stappers).

6. — **H. leucopareia** Natt.

Cette espèce n'est pas encore signalée de la zone des lacs, M. Pilette nous en a rapporté un exemplaire en plumage d'hiver, tué à Kabaré le 14-XI.

7. — **Rhynchops flavirostris** Vieill.

M. Pilette nous a envoyé le « Bec-en-ciseau », de Kabaré, 24-XI, et de Katana, 28-XI.

Fam. PHALACROCORACIDAE.

8. — **Phalacrocorax lucidus lugubris** Rüpp.

Nous avons reçu ce Cormoran des localités suivantes : Kaniki, 4-X, Mukoto, 11-IV, Vitshumbi, 29-I (Pilette).

9. — **Ph. lucidus gutturalis** Rchw.

Je rapporte à cette forme, citée de Bukoba par Reichenow, un Cormoran récolté à Beni par le lieutenant Bonnevie.

10. — **Ph. africanus** Gm.

M. Pilette nous a envoyé cette espèce de Kabaré, 25 et 27-XI, et de Mukoto, 11-IV; M. Bonnevie, de Beni et du lac Albert-Édouard, 17 et 19-XI; M. Anzélius, de Mawambi, et M. Pauwels, d'Uvira (Tanganyika).

11. — **Anhinga rufa** Lacép. Daud.

L' « Oiseau-Serpent » est répandu dans toute l'Afrique. Le Musée du Congo l'a reçu de diverses localités dans la région des lacs : Beni (Bonnevie), Lesse, 20-X (Bonnevie), lac Albert-Édouard, 17-XI (Bonnevie), Kabaré, 15 et 17-XI (Pilette), Katana, 20 et 25-XI (Pilette).

Fam. PELECANIDAE.

12. — **Pelecanus rufescens** Gm.

Nos spécimens proviennent des localités que voici : Kasindi, 27-XI (Bonnevie), Baraka (Pauwels), Kabaré, 25 et 27-X, 18-XI (Pilette).

13. — **P. onocrotalus** L.

Ce Pélican n'a pas encore été signalé de la région des lacs. M. Pilette nous l'a envoyé de Kabaré, 13-XI.

Fam. ANATIDAE.

14. — **Thalassornis leuconotus** Eyt.

N'avait pas encore été récolté au Congo. M. Pilette l'a rapporté de Kabaré, 16-XI.

15. — **Nyroca capensis** Less.

M. Pilette a récolté cet Anatide à Mukoto, 11-IV, Kibati, 1-IV, Katana, 20-XI, et Kabaré, 25-XI.

16. — **Anas undulata** Dubois.

Cette espèce est représentée dans nos collections par un spécimen récolté par le Dr Bayer à la frontière ugando-congolaise, au nord du lac Albert-Édouard.

17. — **An. erythrorhyncha** Gm.

M. Bonnevie a découvert cette espèce à Beni; M. Pilette, à Mukoto, 1-IV, et à Kabaré, 22-X et 5-XI.

18. — **Pteronetta cyanoptera albifrons** Neum.

Cette forme du *Pt. cyanoptera* de l'Afrique occidentale a été décrite d'après un exemplaire recueilli dans l'Ituri par Camburn. M. Nahan l'a récoltée à Popoie et à Panga, en deux exemplaires, mâle et femelle. Le mâle offre une grande tache frontale blanche, la femelle ne présente qu'une étroite zone blanche antérieure.

19. — **Dendrocygna viduata** L.

Nous possédons cette espèce de Sanghé-Ruzizi, 14-V (Pilette), Bigoisagua, 14-V (Pilette).

20. — **D. fulva** Gm.

Cette belle espèce est représentée dans nos collections par des exemplaires récoltés à Kabaré, 20-XI, par M. Pilette.

21. — **Chenalopex aegyptiacus** L.

M. Bonnevie nous a rapporté cette Oie de Beni et de Kabaré. 20-X. M. Pilette l'a recueillie à Kabaré également, 18 et 25-X, 7 et 17-VI (juv.), ainsi qu'à Kaniki, 2-X, au sud du lac Albert-Édouard, 23-I (juv.), et à l'ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX.

Fam. CHARADRIIDAE.

22. — **Glareola fusca** L.

Cette Perdrix de mer nous a été envoyée de Lume (près de Beni), XII, par M. Bonnevie, et nous la possédons également de Kasindi-Beni par M. Grauer.

23. — **Cursorius Temmincki** Sw.

Récolté à Kabaré par M. Pilette, les 21 et 27-XI.

24. — **Rhinoptilus chalcopterus** Tem.

N'est encore indiqué que de l'Uganda Sud. M. Pilette l'a rapporté de la Dogodo, 18-VI, et de Kabaré, 21 et 25-XI.

25. — **Charadrius varius** Vieill.

Nous a été envoyé de Kikorongo par le Dr Bayer et de Kabaré, 17-XI, par M. Pilette.

26. — **Ch. hiaticula** L.

M. Pilette a trouvé à Kabaré, 27-XI, cette espèce déjà récoltée entre Beni et Mawambi par Grauer.

27. — **Ch. tricollaris** Vieill.

Ce *Charadrius* a été également récolté par M. Pilette, à Luvungi, 9-V, et à Bigoisagua, 16-V.

28. — **Stephanibyx inornatus** Sw.

M. Borgerhoff nous a envoyé cette espèce de Beni; M. Bonnevie, de la Mission Saint-Gustave, près de Beni également; M. Bayer, de Karemi.

29. — **Hemiparra crassirostris** Hartl.

Le Dr Stappers a récolté cet Oiseau sur la plaine d'Uvira, au Tanganyika, 20-VII; M. Pilette, à Kabaré, 7-XI.

30. — **Hoplopterus spinosus** L.

Nous possédons ce Pluvier de diverses localités dans la zone des lacs : Beni (Bonnevie), Karemi, 20-I (Bonnevie), Kanigi, 1-VIII (Bonnevie), lac Albert-Édouard, 15 et 17-XI (Bonnevie), lac Albert-Édouard (Grauer) et Kabaré, 4, 15 et 22-XI (Pilette).

31. — **Sarciophorus superciliosus** Rchw.

M. Bonnevie nous a procuré cette espèce de Beni, 20-XI.

32. — **Lobivanellus senegallus** L.

Ce Vanneau nous a été envoyé de Beni, 2-XII, et du lac Albert-Édouard, 24-XII, par M. Bonnevie; de Lisasa, 17 et 22-XI, et de Luvungi, 13-V, par M. Pilette.

33. — **L. lateralis** A. Sm.

De la Ruzzizi (Grauer) et de Luvungi, 9-V (Pilette).

34. — **Œdicnemus capensis** Lcht.

M. Pauwels a récolté cette espèce à Baraka.

35. — **Œd. vermiculatus** Cab.

Nous possédons cet Œdicnème de diverses localités : Beni, 13-XII (Bonnevie), lac Albert-Édouard, 19, 15 et 24-XI (Bonnevie), lac Kivu (Moulron), Kayera, 19-IV (Pilette), Kikorongo (Bayer), île Kwidschwi (Derche).

Fam. SCOLOPACIDAE.

36. — **Himantopus himantopus** L.

M. Pilette nous a envoyé cette espèce de Kabaré, 7-II et 14-XI; M. Bonnevie, de Beni et du lac Albert-Édouard; M. Pauwels, de la Ruzzizi.

37. — **Totanus pugnax** L.

Je rapporte avec doute au *T. pugnax* un Oiseau tué par M. Pilette, à Kabaré, 7-XI.

38. — **T. stagnatilis** Bchst.

Récolté à Beni par M. Bonnevie; à Kabaré, 13, 14 et 20-XI, par M. Pilette.

39. — **T. glareola** L.

M. Bonnevie a récolté ce « Chevalier sylvain » à Beni.

40. — **Tringoides hypoleucos** L.

Nous avons reçu cet Oiseau (la Guignette des Rivages) de nombreuses localités : sud de l'enclave de Lado (Dr Ribotti), Beni, 4-II, 30-III et 30-XI (Bonnevie), Lesse, 13-XI (Bonnevie), lac Albert-Édouard, 7-XII (Bonnevie), jonction Talia-Semliki,

11 au 14-IX (Pilette), Masidongo, 3-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 10-IX, Molegera, 29-IX, Kaniki, 2-X, Kabaré, 16 et 27-XI, et Kayera, 22-IV (Pilette).

41. — **Tringa ferruginea** Brünn.

Ce Bécasseau n'avait pas encore été signalé du territoire belge. M. Pilette l'a récolté à Kabaré, 12-XI.

42. — **Gallinago gallinago** L.

M. Bonnevie a rapporté de Beni, 30-XI, cette Bécassine, signalée seulement de l'Uganda.

Fam. OTIDAE.

43. — **Otis melanogaster** Rüpp.

C'est l'Outarde commune. Nos spécimens proviennent de la Ruzzizi (Pauwels), du Kivu (Derche), de la frontière ugando-congolaise (Bayer), du lac Albert-Édouard (Bonnevie), 15-XI, de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 17-IX (Pilette), de Molekera, 24-IX (Pilette), et de Kagera, 19-III (Pilette).

Fam. GRUIDAE.

44. — **Balearica regulorum gibbericeps** Bchw.

Nous possédons cette Grue couronnée de Kalegela, 1 et 3-XI (Pilette), de Kabaré, 21-X et 12-XI (Pilette), et de Baraka (Pauwels).

Fam. PARRIDAE.

45. — **Actophilus africanus** Gm.

De Beni (Bonnevie), du lac Albert-Édouard, 30-XI (Bonnevie et Grauer), de Baudouinville, 27-XII (Charlier), de Kabaré, 7-XI (Pilette).

Fam. RALLIDAE.

46. — **Himantornis haematopus** Hartl.

Découvert par M. Anzélius dans la forêt de Djapanda, près de Mawambi.

47. — **Crex egregia** Ptrs.

M. Bonnevie nous a envoyé ce Râle du lac Albert-Édouard, 30-XII; M. Pauwels, d'Uvira et de Baraka; M. Menicken, de la Ruzizi.

48. — **Limnocorax niger** Cr.

M. Pilette a récolté la Poule d'eau à Kabaré, 24-X, 5 et 7-XI; M. Christy, à Zambo, 1-XI; M. Bonnevie, à Beni, et M. Pauwels, à Baraka.

49. — **Sarothrura pulchra** Gr.

Découvert à Kilo par M. Thélie.

50. — **Porphyrio porphyrio** L.

M. Pilette nous a envoyé la Poule-Sultane de Kabaré, 13 et 27-XI, 28-X; M. Charlier, de Mpala, 16-XI.

51. — **P. Alleni** Thoms.

Non encore signalée du territoire belge. M. Bonnevie en a rapporté un exemplaire tué à Beni le 20-IV.

52. — **Gallinula chloropus** L.

M. Pauwels a retrouvé à Baraka la Poule d'eau d'Europe, déjà indiquée de l'Uganda et du Victoria-Nyansa.

53. — **Fulica cristata** Gm.

Cette espèce n'avait pas encore été signalée du Congo. M. Pilette l'a découverte à Kibata, 1-IV, et à Mukoto, 11-IV.

Fam. TURNICIDAE.

54. — **Turnix lepurana** A. Sm.

M. Pilette nous a rapporté un exemplaire de cette espèce tué à Kabaré, 5-XI.

Fam. IBIDAE.

55. — **Ibis aethiopica** Lath.

L'Ibis sacré nous a été envoyé du Kivu par le commandant Derche; de Busuenda, 10-III, et de Kabaré, 23, 24 et 27-X, 5, 11, 13 et 28-XI, par M. Pilette.

Trois exemplaires rapportés par M. Pilette (Kabaré, 27-X et 11-XI, Busuenda, 10-III) offrent un caractère exceptionnel et remarquable. Bien qu'il s'agisse d'individus de grande taille (leur longueur est respectivement de 74.5, 82, 80.5 centimètres, et le bec mesure 14.5, 19, 17.5 centimètres!), ces Oiseaux ont le cou complètement emplumé, comme Reichenow le signale pour un *jeune* spécimen de la collection du Musée de Berlin.

M. Pilette m'assure que *nombre* des Ibis qu'il vit en compagnie de ces exemplaires, tous adultes, offraient ce même caractère d'avoir le cou emplumé.

56. — **Theristicus hagedash** Lath.

M. Bonnevie a récolté l'Ibis hagedash sur le lac Albert-Édouard, 17 et 19-XI; M. Pilette nous l'a envoyé de Kaniki, 1 et 3-X, de Kabaré, 27-X, 11 et 13-XI, et de Busuenda, 8-III; M. Derche, du Kivu.

57. — **Plegadis autumnalis** Hass.

Rapporté du lac Albert-Édouard, 17-XI, par M. Bonnevie; de Kabaré, 5, 11 et 13-XI, par M. Pilette.

58. — **Platalea alba** Scop.

Un exemplaire provenant de Beni nous a été offert par M. Bonnevie. M. Pilette en a rapporté divers spécimens récoltés à Kabaré, 28-X et 11-XI.

Fam. CICONIIDAE.

59. — **Tantalus ibis** L.

M. Pilette a récolté le Tantale à Kalembé, 29-V, et à Kabaré, 14 au 16-XI, 24-X.

60. — **Anastomus lamelligerus** Tem.

Nous avons reçu l'Anastome à lames de Beni (Bonnevie) et de Sanghé-Ruzzizi, 14-V (Pilette).

61. — **Leptoptilos crumenifer** Less.

M. Pilette nous a rapporté des Marabouts de Kabaré, 12 et 14-XI, et du lac Albert-Édouard, 22-I; M. Bonnevie, de Beni.

62. — **Ephippiorhynchus senegalensis** Shaw.

Le Jabirou nous a été rapporté de Kabaré, 14 et 28-XI, par M. Pilette.

63. — **Abdimia abdimi** Lcht.

Nous avons reçu cette Cigogne de Beni (Bonnevie), de Kilo (Thélie), de la Ruzzizi (Menicken).

64. — **Dissoura microscelis** G. R. Gr.

La Cigogne à cou laineux n'avait pas encore été signalée de la région des lacs. M. Pilette en a tué un exemplaire à la jonction de la Talia et de la Semliki, le 11-XI.

65. — **Ciconia ciconia** L.

La Cigogne n'avait pas encore été indiquée du territoire belge. M. Pilette l'a rapportée de Kinzi, 29-VII, et de Kalegela, 1-XI.

Fam. SCOPIDAE.

66. — **Scopus umbretta** Gm.

M. Bonnevie a rapporté l'Ombrette de Kasindi et du lac Albert-Édouard, 19-XI; M. Pilette, de Kaniki, 3-X, et de Kabaré, 12-XI; M. Stappers, de la rive nord du Tanganyika, 24-VII.

Fam. ARDEIDAE.

67. — **Ardeola ralloides** Scop.

Le Héron-Crabier nous a été envoyé de Beni par M. Bonnevie; de Baraka, par M. Pauwels; de Kabaré, 18-X, 7, 9, 10, 24 et 27-XI, par M. Pilette.

68. — **Ardea goliath** Cretzschm.

M. Pilette a récolté le Héron Goliath à Kabaré, 19 et 27-X, 13-XI; M. Bonnevie, à Beni.

69. — **Ard. purpurea** L.

M. Pilette a récolté le Héron pourpré à Kabaré, 7 et 14-XI.

70. — **Ard. melanocephala** Vig. Childr.

Le Héron à cou noir a été rapporté de Beni et de Kasindi par M. Bonnevie ; de Kalegela, 30-X, Kabaré, 5-XI, Kayera, 17-III, Mission Saint-Joseph, 19-IV, Sanghé-Ruzzizi, 14-V, par M. Pilette.

71. — **Ard. cinerea** L.

Le Héron cendré n'a pas encore été signalé de la région des lacs. M. Pilette l'a récolté en deux exemplaires à Kabaré, 15-XI.

72. — **Ardetta Payesi** Hartl.

Nous a été envoyé de Luvungi, 9-V, par M. Pilette.

73. — **Butorides atricapillus** Afz.

M. Bonnevie a récolté le Héron à tête noire à Karemi et à Lesse, 20-X; M. Bayer l'a rapporté de Karemi également.

74. — **Melanophoyx ardesiaca** Wagl.

M. Pilette nous a envoyé le Héron cendré de Kabaré, 25-X, 11, 14 et 16-XI.

75. — **Bubulcus ibis** L.

Le « Pique-Bœuf » est représenté dans nos collections par des spécimens provenant de Beni (Bonnevie), Kilo (Thélie), Kalegela, 2-XI (Pilette), Kabaré, 7 et 16-XI (Pilette), Kayera, 19-IV (Pilette), Sanghé-Ruzzizi, 12-V (Pilette). M. Bequaert l'a récolté entre Banalia et Panga.

76. — **Herodias alba** L.

La grande Aigrette nous a été envoyée de Beni par M. Bonnevie; de Katana, 21-XI, et de Kabaré, 25-X et 14-XI, par M. Pilette.

77. — **H. brachyrhyncha** Brehm.

Cette Aigrette n'est pas citée de la zone des lacs. M. Pilette l'a cependant rapportée de Kabaré, 27-X et 13-XI, et M. Bonnevie, de Beni.

78. — **H. garzetta** L.

M. Pilette a récolté cette espèce à Kabaré, 12 et 15-XI, et à Bigoisagua, 16-V.

Fam. COLUMBIDAE

79. — **Vinago calva Salvadorii** Dub.

Le Pigeon vert est représenté dans nos collections par une série d'exemplaires provenant des localités que voici : Beni, 24-III (Bonnevie), Kilo (Thélie), Zambo, 5-XI (Christy), Mutiba, 7-VI, Bigoisagua, 16-V, jonction Talia-Semliki, 12-IX, Kibati, 1-IV (Pilette), Baraka (Pauwels).

80. — **Columba unicincta** Cass.

M. Bonnevie a retrouvé ce Pigeon à Beni, 3-III; M. Thélie, à Kilo; M. Borgerhoff, à Beni également; M. Christy, à Zambo, 13-XI.

81. — **C. guinea longipennis** Rchw.

Le Dr Stappers a récolté cette belle espèce au Tanganyika, sur la plaine d'Uvira, 18-VII; M. Bonnevie nous l'a envoyée de Kamabo, 15 et 19-VI; M. Pauwels, de Lulindi, et nous la possédons également de Kissenji (Grauer).

82. — **C. arquatrix** Tem.

Notre Musée possède ce Pigeon du Ruwenzori (Legge), de Beni (Borgerhoff), de Baraka et de la forêt de Sibatwa, Kivu (Pauwels), du pied du Karisimbi, 21-III (Pilette), et de Kibati, 28-III (Pilette).

83. — **C. albinucha** SASSI.

Cette belle espèce a été retrouvée, comme je l'ai signalé jadis, par M. THÉLIE, à Kilo, et par M. PILETTE, à Makojoba, 25-VII, Nkinzi, 28-VII, et Mutiba, 8-VII. M. BONNEVIE en a également rapporté un spécimen qu'il a tué dans la forêt, à Lesse, le 2-II. Le *C. albinucha* paraît donc assez répandu dans l'Ituri.

84. — **Turturoena iriditorques** CASS.

Nous a été envoyé de Kilo, par M. THÉLIE.

85. — **Turtur semitorquatus intermedius** ERL.

Nous possédons cette Tourterelle de Mutiba, 7-VI et 5-VII (PILETTE), Boga, 5-IV (PILETTE), Bulaimu, 29-VI et 3-VII (PILETTE), Kirungu, 9-VI (PILETTE), Kinabbe, 11-VII (PILETTE).

86. — **T. capicola tropicus** RCHW.

M. PILETTE a récolté cette espèce à Kalambé, 5-VII, et à Masidongo, 3-IX, et nous la possédons aussi d'Uvira (GRAUER).

87. — **T. senegalensis** L.

M. BONNEVIE a récolté cette Tourterelle à Beni et au pied des Mitumbas, 6-VII; M. PAUWELS, à Baraka, et M. PILETTE, à Molekera, 24-IX, et à la jonction Talia-Semliki, 13-IX.

88. — **Tympanistria tympanistria** TEM.

Nous possédons cette espèce du Ruwenzori S.-E. (CARRUTHERS), de Beni et Bukoba (GRAUER), de Kilo (THÉLIE), de Beni (BORGERHOFF), de Bobandana, 29-IV (PILETTE).

89. — **Aplopelia Jacksoni** SHARPE.

Cette belle espèce nous a été envoyée par M. THÉLIE, qui l'a récoltée à Kilo.

90. — **Chalcopelia afra** L.

Représentée par des spécimens provenant de Kilo (Thélie), Zambo, 5-XI (Christy), Katalanga (Bayer), Rutshuru (Grauer), jonction Talia-Semliki, 12-IX (Pilette), Baraka (Pauwels).

La validité du *Ch. chaleospilos* est douteuse pour Sassi. Je noterai ici que le D[r] Christy nous a envoyé, de Léopoldville, un *Ch. afra* qui offre, outre les taches métalliques bleu-violet, également des taches vert doré.

91. — **Calopelia Brehmeri** Hartl.

Notre Musée possède cette espèce de Beni-Mawambi (Grauer).

Fam. PHASIANIDAE.

92. — **Numida ptilorhyncha toruensis** Neum.

C'est la Pintade la plus commune dans la région des lacs Albert et Albert-Édouard. M. Thélie nous l'a envoyée de Kilo ; M. Bonnevie, de Lisasa, 20-IX, et du confluent de la Talia et de la Semliki, 12-IX ; M. Pilette l'a récoltée à l'ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX, et à Ivi, 8-X, et M. Derche, à Burunga.

93. — **N. intermedia** Neum.

M. Pilette nous a rapporté un exemplaire de cette Pintade provenant de Kanigi, 1-X.

94. — **Acryllium vulturinum** Hardw.

Le D[r] Bayer nous a offert un exemplaire de ce bel Oiseau tué par lui à Karimi. La « Vulturine » n'était pas encore signalée de la région des lacs.

95. — **Guttera cristata Seth-Smithi** Neum.

M. Bonnevie nous a offert deux spécimens récoltés par lui à Beni, une femelle et un mâle. Ce dernier, tué le 1-XII, est remarquable par l'extension de la coloration bleue.

96. — **G. plumifera** Cass.

Cette Pintade à huppe n'est signalée ni par Reichenow ni par Sassi. M. Bonnevie en a récolté deux exemplaires à Beni.

97. — **Pternistes Cranchi** Leach.

C'est le « Perdreau » bien connu des coloniaux. M. Pauwels nous l'a envoyé de Kalembélembé; M. Bonnevie, de Lesse; M. Pilette, de Lisasa, 20-IX, Kabaré, 30-X, Kalégéla, 2-XI, ancienne Mission Saint-Gustave, 9-IX.

98. — **Pt. Cranchi Harterti** Rchw.

Cette forme n'est encore connue que du Tanganyika, Reichenow l'ayant décrite d'Usumbura et Sassi l'ayant indiquée d'Uvira.

De cette dernière localité, M. Pauwels nous a envoyé trois *Pternistes* qui, par la coloration nettement plus sombre des plumes de la face ventrale, me semblent devoir se rapporter à *Harterti* plutôt qu'à *Cranchi* typique.

99. — **Francolinus nobilis** Rchw.

Ce beau Francolin nous a été envoyé de Kilo par M. Thélie.

100. — **Franc. n. sp.**

Le D[r] Christy a récolté à Zambo un Francolin ♀ que je n'ai pu identifier, et que je crois nouveau. Il correspond à des spécimens récoltés dans l'Uelé par le capitaine Nahan et que Dubois a nommés *Fr. squamatus* et cités sous ce nom dans son « Relevé ».

101. — **Franc. Nahani** Dubois.

Cette belle espèce a été décrite par Dubois d'après un spécimen recueilli à Popoie, dans l'Uelé, par le capitaine Nahan. Dans la collection que nous a offerte le lieutenant Bonnevie, j'ai trouvé un superbe exemplaire du *Fr. Nahani,* qui n'était encore connu que

par le type de Dubois, faisant partie de nos collections. Cet exemplaire provient de Lesse.

La coloration du spécimen rapporté par M. Bonnevie est plus intense, plus sombre que celle du type, le dessous notamment plus noir, les parties blanches plus fraîches; les taches claires des couvertures alaires d'un blanc à peine teinté de brunâtre. Les pattes sont probablement rougeâtres, de même que les parties dénudées de la tête.

102. — **Excalfactoria Adansoni** Verr.

M. Pauwels nous a envoyé de Kalembélembé un spécimen de cette jolie petite Caille.

Fam. VULTURIDAE.

103. — **Lophogyps occipitalis** Burch.

Ce Vautour n'a pas encore été indiqué de la région des lacs. M. Bonnevie l'a récolté à Karemi, 11-XI.

104. — **Neophron monachus** Tem.

Cette espèce, le « Vautour-Moine », n'est également pas encore signalé de la région. M. Bonnevie nous l'a envoyé de Karemi. M. Pilette l'a récolté à Kayera, 18-IV, et à la jonction Talia-Semliki, 12 et 13-IX ; il me dit que ce Vautour y était extrêmement commun.

Fam. FALCONIDAE.

105. — **Polyboroides typicus** A. Sm.

Récolté à Beni, 19-III, par M. Bonnevie; à Beni, 26-VIII, par M. Pilette ; à Goma et au nord du Kivu, par M. Derche; à Kwidschwi, par M. Pauwels.

106. — **Circus pygargus** L.

Ce Busard nous a été rapporté de Beni, 29-X, et de Kasindi, 29-XI, par M. Bonnevie; d'Irumu, 28-II, par M. Bequaert; de Kalégéla, 29-X, par M. Pilette.

107. — **C. aeruginosus** L.

Récolté par M. Pilette à Maina-Kwenda, 10-XII.

108. — **C. ranivorus** Daud.

Nous a été envoyé de Goma, par M. Derche; du Kivu, par M. Derche également; de Nya-Lukemba, par M. Pauwels.

109. — **Astur tachiro** Daud.

Nous le possédons de Goma (Derche).

110. — **Ast. melanoleucus** A. Sm.

Cet Autour a été récolté à Nya-Lukemba par M. Derche, et dans la forêt de Sibatwa (Kivu) par M. Pauwels.

111. — **Ast. polyzonoides** A. Sm.

Récolté à Baraka par M. Pauwels.

112. — **Accipiter minullus tropicalis** Rchw.

Cet Épervier a été retrouvé à Baraka par M. Pauwels.

113. — **Acc. erythropus** Hartl.

Je rapporte avec quelque hésitation à cette espèce un Épervier tué à Lesse par M. Bonnevie.

114. — **Acc. rufiventris** A. Sm.

M. Pauwels a rapporté de Baraka un Épervier qui se rattache probablement à cette espèce.

115. — **Micronisus gabar** Daud.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Pauwels, de Baraka, et par M. Derche, de Luvungi.

116. — **Dryotriorchis spectabilis** Schl.

Cette espèce n'est pas encore indiquée de la zône des lacs. M. Bonnevie nous l'a rapportée de Beni; M. Derche, de Bambili.

117. — **Urotriorchis macrurus** Hartl.

Ce Rapace a été découvert à Banalia par M. Nahan. Je rapporte, avec doute, à la même espèce un individu en mue récolté au Kivu par M. Derche.

118. — **Hieraaetus Wahlbergi** Sund.

M. Pilette a récolté ce Rapace à Beni, 23 et 30-VIII; M. Bonnevie l'a rapporté de Beni également, et M. Derche, du Kivu.

119. — **Lophaetus occipitalis** Daud.

Nous avons reçu le Lophaète huppé de diverses localités : Beni, 3-II (Bonnevie), Masidongo, 14-V (Bonnevie), Beni, 26-VIII (Pilette), Molekera, 30-IX (Pilette), Makoko, 16-II (Bequaert), Kabambaré (Pauwels), Kilo (Thélie) et du Kivu (Derche).

120. — **Aquila rapax** Tem.

M. Pilette a rapporté trois exemplaires de cet Aigle tués par lui à Tsisilongo, 13-III, et à Maina-Kwenda, 10-XII.

121. — **Buteo augur** Rüpp.

La Buse commune nous a été envoyée de Beni (Bonnevie), du Kivu (Derche), de Kwidschwi (Pauwels), Kissenji (Grauer),

de la Rutshuru (GRAUER), de Kibati, 23 et 30-III (PILETTE), Busuenda, 8-III (PILETTE), Tsisilongo, 10-III (PILETTE).

122. — **B. desertorum** DAUD.

Récoltée au Kivu par le commandant DERCHE.

123. — **Gypohierax angolensis** GM.

L'Aigle pêcheur nous a été remis de diverses localités : Angodia et Kivu (DERCHE), Beni (BONNEVIE), Ruzzizi (MENICKEN), Baraka (PAUWELS), Bigoisagua, 14-V (PILETTE).

124. — **Haliaetus vocifer** DAUD.

M. DERCHE et M. MOULRON nous ont envoyé l'Aigle hurleur du Kivu; M. PAUWELS, de Baraka; M. PILETTE, de Kaniki, 30-IX, 1 et 3-X, jonction Talia-Semliki, 13-IX, sud du lac Albert, 22-I, Kabaré, 17-XI, Molekera, 29-IX.

125. — **Pandon haliaetus** L.

M. PAUWELS a récolté cette espèce à Baraka; M. DERCHE, au Kivu.

126. — **Milvus aegyptius** GM.

Le Milan est très répandu dans la zone des lacs. Nous le possédons de Kilo (THÉLIE), Irumu, 26-II (BEQUAERT), Penghé, 1-II (BEQUAERT), Boga, 5-IV (PILETTE), Kaniki, 1 et 3-X (PILETTE), entre la Semliki et l'ancienne Mission Saint-Gustave, 16-IX (PILETTE), Baraka et Uvira (PAUWELS), Ruzzizi (MENICKEN).

127. — **Elanus coeruleus** DESF.

Ce Rapace (la petite Buse criarde) est fort répandu. Nous l'avons reçu de Beni, 7-I, 15-II et 7-VIII (BONNEVIE), Kilo (THÉLIE), Beni (BORGERHOFF), Kibole (BAYER), du Kivu et de la

Rutshuru (Derche), de Niembo, Baraka et Kalembé (Pauwels), de Kalembé, 8-VI, Masidongo, 5-IX, Busuenda, 22-XII, Boga, 5-IV, et du pied du Karisimbi, 20-III (Pilette).

129. — **Falco subbuteo** L.

Nous a été envoyé de Goma et de l'île Kwidschwi par M. Derche, de Kibati, 28-III, et de Lufungula, 1-IX, par M. Pilette.

130. — **F. ruficollis** Sw.

M. Pilette nous a fait parvenir ce Faucon de Bigoisagua, 16-V, et M. Derche, du Kivu.

131. — **F. biarmicus tanypterus** Schl.

Nous avons reçu ce Faucon du Kivu (Derche) et de Kabambaré (Pauwels).

132. — **F. ? Cuvieri** A. Sm.

Je rapporte à cette espèce dont l'habitat s'étend à toute l'Afrique éthiopienne mais qui n'a pas encore été signalée de la zone des lacs, un Faucon rapporté de Beni par M. Bonnevie, de l'île Kwidschwi par M. Derche, de Zambo, 4 et 9-XI, par M. Christy, et de Lufungula, 1-IX, par M. Pilette.

133. — **Cerchneis ardosiacea** Vieill.

La Cresserelle ardoisée a été récoltée à Beni, 29-XI, et Biogo, 21-VI, par M. Bonnevie; à Beni également, par M. Derche, qui l'a aussi rapportée du Kivu; à Bigoisagua, 16-V, et Sanghé-Ruzzizi, 14-V, par M. Pilette.

134. — **C. tinnuncula** L.

M. Derche a récolté notre Cresserelle commune au nord du Kivu.

135. — **C. tinnuncula carlo** Neum.

Cette forme nous a été envoyée du nord du Tanganyika, de Goma et de la Ruzzizi, par M. Derche; d'Irumu, 24-II, par M. Bequaert; de Kaniki, 10-X, par M. Pilette.

136. — **Kaupifalco monogrammicus** Tem.

Sassi a déjà indiqué cette espèce de Beni-Mawambi. M. Bonnevie nous l'a envoyée de Beni, 20-XI, et de Lesse; M. Derche et M. Borgerhoff, de Beni également; M. Pilette, de Beni, 30-VIII, et Lesse, 18-VII; M. Bequaert, de Penghé, 5-I.

Fam. STRIGIDAE.

137. — **Bubo lacteus** Tem.

Ce grand et bel Oiseau nous a été envoyé par M. Pauwels du nord du Kivu et de Baraka; par M. Borgerhoff, de Beni; par M. Derche, de Luvungi; par M. Charlier, de Baudouinville, 23-XII; par M. Pilette, de Molekera, 29-XI.

138. — **B. maculosus** Vieill.

Cette espèce, plus petite que la précédente, nous a été remise par M. Pauwels, d'Uvira, de la forêt de Sibatwa et de Kalembé-lembé; par M. Derche, de Goma; par M. Pilette, de Boga, 8-IV.

139. — **Pisorhina capensis ugandae** Neum.

Cette forme a été trouvée par M. Pilette à Mawagongo, 15-VII.

140. — **P. capensis pusilla** Gunning et Roberts.

A cette forme se rapportent probablement des exemplaires provenant de la Ruzzizi (Menicken) et de Baraka (Pauwels).

141. — **Syrnium Woodfordi** A. Sm.

M. Moulron nous a rapporté cet Oiseau du Kivu.

142. — **S. nuchale** Sharpe.

M. Bonnevie l'a récolté à Beni et à Biogo, 24-VI.

143. — **Glaucidium perlatum** Vieill.

Cette Chevêchette nous a été envoyée de Baraka par M. Pauwels ; de Molekera, 25-IX, et de Mutum-Péké, 14-VII, par M. Pilette.

Fam. PSITTACIDAE.

144. — **Psittacus erithacus** L.

Le Perroquet gris nous a été envoyé de Kilo (Thélie), Beni, 2-II et 2-XII (Bonnevie), Beni (Borgerhoef), de la forêt de Maganga (Pauwels) et de Mutiba, 7-VII (Pilette).

145. — **Poicephalus Gulielmi aubryanus** Sou.

Nous a été envoyé de Kilo (Thélie), de Beni (Borgerhoff et Bonnevie) et de la forêt de Sibatwa (Pauwels).

146. — **P. robustus suahelicus** Rchw.

M. Pauwels nous a rapporté ce Perroquet de la forêt de Sibatwa et M. Derche l'a récolté entre Goma et Rutshuru.

147. — **P. robustus fuscicollus** Kuhl.

Nous possédons cette forme de Baraka et de la forêt de Sibatwa (Pauwels).

148. — **P. Meyeri saturatus** Sharpe.

Nous avons reçu ce Perroquet de Baraka (Pauwels), Luvungi (Pauwels), Milumba, 29-VI (Pilette), Mboka, 7-VII (Pilette), Manakwa, 10 et 13-VI (Pilette), Lubilu, 7-VII (Pilette).

149. — **Agapornis pullarius** L.

La Perruche verte commune nous a été envoyée de Kasindi, 7 et 13-XI, par M. Bonnevie, et de Kalegela, 31-X, par M. Pilette. Nous la possédons également du Ruwenzori S.-E.

150. — **Ag. swinderianus Zenkeri** Rchw.

M. Thélie nous a rapporté cette belle Perruche de Kilo; M. Bonnevie, de Kasindi, 17-V et 7-XI ; M. Pilette, d'Assumba, 30-V. Nous la possédons, en outre, de Moera (Grauer).

Fam. MUSOPHAGIDAE.

151. — **Corythaeola cristata** Vieill.

Le « Bulikoko » nous a été envoyé de Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie), Mboka, 2-VII (Pilette), Assumba, 28-V (Pilette), de Niembo, Kaboge et Luvungi (Pauwels).

152. — **Musophaga rossae** J. Gd.

Nous possédons ce Touraco géant des localités que voici : Baraka (Pauwels), île Kwidschwi (Pauwels), Ruzzizi-Kivu (Derche), Dogodo, 15-VI (Pilette), Mboka, 1-VII (Pilette), Kabambaré, 12-VII (Pilette), Assumba, 31-V et 1-VI (Pilette).

153. — **Chizoarhis zonura** Rüpp.

M. Bonnevie a rapporté le Touraco gris de Beni; M. Pauwels, de Baraka et de Luvungi; M. Pilette, de Mutiba, 7-VI et 10-VII, de la jonction Talia-Semliki, 12-IX, et de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX.

154. — **Ruwenzorornis chalcophtalmicus** Rchw.

Ce beau Touraco a été récolté à Baraka par M. Pauwels.

155. — **Turacus Emini** Rchw.

Cette belle espèce est commune dans la région des lacs. Nous la possédons des localités que voici : Kilo (Thélie), Beni, 4-I, 3-II et 27-III (Bonnevie), Beni (Borgerhoff), Ruwenzori (Carruthers), Mawambi (Grauer), forêt de Sibatwa (Pauwels), Baraka (Pauwels), Tanganyika N.-W. (Grauer et Pauwels), Ruzzizi-Kivu (Derche), Zambo, 13-XI (Christy), Luvungi, 9-V (Pilette), Lesse, 15-VII (Pilette), Beni, 30-VIII (Pilette), Makojoba, 26-VII (Pilette).

Fam. CUCULIDAE.

156. — **Centropus monachus occidentalis** Neum.

Nous avons reçu ce Coucou à éperon de Kilo (Thélie), Beni, 2-II et 3-VIII (Bonnevie), Busuenda, 8-III (Pilette), pied W. du Karisimbi, 21-III (Pilette), ancienne Mission Saint-Gustave, 10-IX (Pilette), et de la jonction Talia-Semliki, 13-IX (Pilette).

157. — **C. superciliosus** Hempr. Ehr.

M. Thélie nous a rapporté cette espèce de Kilo; M. Pauwels, d'Uvira; M. Derche, de Goma et de la Ruzzizi-Kivu; M. Charlier, de Mpala; M. Pilette, de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 9 et 18-IX, et de Bigoisagua, 16-V.

158. — **C. Grilli** Hartl.

Nous le possédons de la Rutshuru (Grauer), de Lisasa, 22-IX (Pilette), Kalembé, 31-V (Pilette), Bulaimu, 30-VI (Pilette), Bigoisagua, 16-V (Pilette).

159. — **Ceuthmochares aereus intermedius** Sharpe.

Cette espèce nous a été envoyée des localités suivantes : Kilo (Thélie), Beni, 7-X et 20-XI (Bonnevie), Kalumendo, 1-II (Bonnevie), Lesse, 29-X, 1 et 3-XI (Bonnevie), forêt de Sibatwa

(Pauwels), Moera (Grauer), Mawambi (Grauer), Beni (Grauer), Loashi, 16-IV (Pilette), Marissawa, 16-V (Pilette), Lesse, 16 et 19-VII (Pilette).

160. — **Clamator caffer** A. Lcht.

Nous a été rapporté de Kilo (Thélie), Zambo, 14-IV (Bonnevie), Monts Mitumbas (Bonnevie), Luvungi et Baraka (Pauwels), Beni (Borgerhoff et Grauer), Kibati, 23-III, Milumba, 29-VI, Semliki, 15-IX, Bigoisagua, 16-V, et Sanghé-Ruzzizi, 13-V (Pilette).

161. — **Clam. jacobinus** Bodd.

Nous a été rapporté seulement par M. Pilette, de Bulaimu, 30-VI, et de Sanghé-Ruzzizi, 13-V.

162. — **Cercococcyx Mechowi** Cab.

Récolté à Bolovet, 26-V, par M. Pilette.

163. — **C. olivinus** Sassi.

Représenté dans nos collections par des exemplaires tués à Kilo, par M. Thélie.

164. — **Cuculus clamosus** Lath.

Ce Coucou nous a été envoyé de Kilo par M. Thélie et de Mutiba, 7-VII, par M. Pilette.

165. — **C. solitarius** Steph.

M. Thélie a récolté cette espèce à Kilo; M. Pauwels, à Uvira, à Baraka et dans les forêts de Moganga (Tanganyika) et de Sibatwa (Kivu).

166. — **C. gabonensis** Lafr.

M. Bonnevie nous a rapporté cette espèce de Beni, 15-II, et de Moera, 15-X; M. Pauwels, de Baraka; M. Thélie, de Kilo.

167. — **C. Jacksoni** Sharpe.

De Baraka, M. Pauwels nous a envoyé un Coucou que je crois devoir attribuer à cette espèce, très voisine de la précédente, les sous-caudales étant barrées de noir; il en est de même pour un exemplaire tué à Loashi, 16-IV, par M. Pilette.

168. — **C. canorus** L.

M. Pauwels nous a procuré ce Coucou de Baraka; M. Derche, de Kasindi; M. Pilette, de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 18 et 19-IX.

169. — **C. gularis** Steph.

Nous possédons cette espèce de Beni et de Moera, 2 et 7-X (Bonnevie), et de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 18-IX (Pilette).

170. — **C. poliocephalus** Lath.

Récolté à Bulaimu, 30-VI, par M. Pilette.

171. — **Chrysococcyx cupreus** Bodd.

Nous avons reçu ce Foliotocol de diverses localités : Kaniki, 12 et 19-XI (Bonnevie), Ishangi (Grauer), Nya-Lukemba et Baraka (Pauwels), Beni (Borgerhoff), Bulaimu, 29-VI (Pilette), Beni, 23-VIII (Pilette), Molekera, 27-IX (Pilette), Lisasa, 22-IX (Pilette), Kibati, 28-III (Pilette), ancienne Mission Saint Gustave, 9-IX (Pilette).

172. — **Chr. Klaasi** Steph.

Cette espèce a éte récoltée par M. Pilette, à Mboka, 3 et 4-VII, Marissagua, 3-VI, et Dogodo, 8-VI; par M. Christy, à Zambo, I-XI; par M. Bonnevie, à Beni. Nous la possédons aussi du Ruwen zori S.-E. (Carruthers).

173. — **Metallococcyx smaragdineus** Sw.

Ce bel Oiseau, le vrai Foliotocol, nous a été rapporté de Kilo (Thélie), Lesse, 17-I (Bonnevie), Marissagua, 27-V (Pilette), Lesse, 20 et 21-V (Pilette), Kinabé, 6 VI (Pilette), Bulaimu, 30-VI (Pilette).

Fam. INDICATORIDAE.

174. — **Indicator indicator** Gm.

M. Pilette a récolté cet Indicateur sur la Dogodo, 15 et 18-VI.

175. — **Prodotiscus insignis** Cass.

Je rapporte à cette espèce un spécimen recueilli à Beni par le lieutenant Borgerhoff.

Fam. CAPITONIDAE

176. — **Lybius aequatorialis** Shell.

Nous possédons cette espèce de Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie), Bonzo (Bonnevie), Rutshuru (Grauer), Boga, 3-V (Pilette), Kibati, 30-III et I-IV (Pilette), et de la jonction Talia-Semliki, 12-IX (Pilette).

177. — **L. Macclouni** Shell.

M. Pilette a découvert cette espèce à Mawagongo, 15-VII. Elle n'était pas encore indiquée de la région des lacs.

178. — **L. torquatus irroratus** Cab.

Cette forme est représentée dans nos collections par des exemplaires provenant du Tanganyika N.-W. (Grauer), de Baraka (Pauwels), du Tanganyika N.-W., 18-V (Pilette), de Manakwa, 12-VI (Pilette), Milumba, 29-VI (Pilette), rivière Dogodo, 15-VI (Pilette).

179. — **Tricholaema Ansorgei** SHELL.

Nous avons reçu cette espèce de Kilo (THÉLIE), Beni (BONNEVIE et GRAUER), Moera (BONNEVIE), 4-X, de Kinawa, 29-I (BONNEVIE), Ukaika, (GRAUER), Lesse, 20-V (PILETTE), Kabambaré, 14-VII (PILETTE).

180. — **Gymnobucco Sladeni** GRANT.

M. PILETTE a récolté cette espèce à Assumba, 28-V, et M. BONNEVIE, à Kinawa, I-II, et Kikanga, 31-I.

181. — **G. cinereiceps** SHARPE.

Nos spécimens proviennent de Kilo (THÉLIE), Mawambi et Ukaika (GRAUER), Marassawa, 28-V (PILETTE).

182. — **Buccanodon Duchaillui** CASS.

Nous possédons cet Oiseau de Moera (GRAUER), Ukaika (GRAUER).

183. — **Barbatula scolopacea flavisquamata** VERR.

Nous a été envoyé de Moera, 23 et 27-X, 10-XII, par M. BONNEVIE, de Moera, 10-X (CHRISTY), de Mawambi et Ukaika (GRAUER).

184. — **B. subsulphurea** FRAS.

M. PILETTE a récolté cette espèce dans la région des lacs. Malheureusement, l'étiquette mentionnant la localité d'origine de ses spécimens s'est perdue en cours de route.

185. — **B. leucolaima** VERR.

Ce *Barbatula* a été récolté à Kilo, par M. THÉLIE; à Moera, 22-X, et à Zambo, par M. BONNEVIE. Nous le possédons également de Beni (GRAUER), Mawambi (GRAUER), Tanganyika N.-E. (GRAUER) et du Ruwenzori E. (LEGGE).

186. — **Trachylaemus purpuratus** Verr.

Ce beau Capitonide nous a été envoyé par M. Thélie, de Kilo, et par M. Bonnevie, de Biogo, 24-VI, et de Bonzo, 17-VI.

Fam. PICIDAE.

187. — **Iynx ruficollis ruficollis** Wagl.

M. Pilette nous a offert un exemplaire de ce Pic tué par lui à Goma. Il n'était pas signalé dans la zone des lacs.

188. — **Dendromus caroli** Malh.

Nous possédons cette espèce de Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie), Zambo, 12-IV (Bonnevie), Moera, 14-X (Bonnevie), Moera (Grauer), Beni-Mawambi (Grauer), Kabambaré, 12-VII (Pilette).

189. — **D. permistus** Rchw.

De Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie et Grauer), Moera, 7-X (Bonnévie), Moera, 10-X (Christy).

190. — **D. taeniolaema** Rchw. Neum.

Représenté dans nos collections par des exemplaires provenant du Tanganyika N.-O. (Grauer), de la forêt de Sibatwa (Pauwels), de Loashi, 16-IV (Pilette).

191. — **D. nivosus efulensis** Chubb.

Nous avons reçu ce Pic de Kilo (Thélie), Moera (Grauer), Beni (Grauer), Ukaika (Grauer), Mawambi (Grauer).

192. — **C. núbicus** Sm.

Cette espèce a été récoltée par M. Pilette en différentes localités : ancienne Mission Saint-Gustave, 9-IX, jonction Talia-

Semliki, 14-IX, Mawakwenda, 10-XII, Bulaimu, 3-VII, et Masidongo, 3-IX.

193. — **D. Abingoni annectens** Neum.

M. Pilette a rapporté ce Pic de Manakwa, 10-VI.

194. — **Mesopicos goertae poicephalus** Sw.

Récolté à l'ancienne Mission Saint-Gustave, 9 et 17-IX, par M. Pilette.

195. — **M. xantholophus** Harg.

Nous avons reçu cette espèce de Kilo (Thélie), Zambo (Bonnevie), Kabambaré (Pauwels), Lesse, 20-V (Pilette).

196. — **M. Elliotti** Cass.

Nos collections renferment cette espèce de Moera (Bonnevie).

197. — **Dendropicos Hartlaubi** Malh.

M. Pilette a récolté cette espèce à Dogodo, 10-VI.

198. — **D. Lafresnayei** Malh.

Nos spécimens proviennent de Kilo (Thélie), Bulaimu, 1-VII (Pilette), Boga, 6-V (Pilette).

199. — **D. gabonensis** Verr.

Nous a été envoyé de Kilo, par M. Thélie; de Zambo, par M. Bonnevie.

Fam. COLIIDAE.

200. — **Colius nigricollis** Vieill.

M. Thélie nous a envoyé ce Coliou de Kilo.

201. — **C. leucotis affinis** Shell.

De cette espèce commune, nous avons reçu des spécimens provenant de Beni (Borgerhoff et Bonnevie), Kilo (Thélie), Mazonde, 30-VIII, Uvira, 22-VII (Stappers), Boga, 2 et 3-V (Pilette), Ivi, 8-XII (Pilette), Maina-Kwenda, 10-XII (Pilette), ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX (Pilette), Ruwenzori, Baraka (Pauwels), Uvira (Pauwels), Wima (Bayer).

202. — **C. macrurus** L.

Nos exemplaires proviennent du Ruwenzori S.-O. (Legge).

Fam. TROGONIDAE.

203. — **Apaloderma narina** Steph.

Nous avons reçu ce bel Oiseau de Kilo (Thélie), Masidongo 7-V (Bonnevie), Baraka et forêt de Moganga (Pauwels), rivière Dogodo, 8-VI (Pilette), Bolovet, 23-V (Pilette), Lesse, 15-VII (Pilette).

204. — **Heterotrogon vittatum** Shell.

Nous possédons cette espèce de Baraka (Pauwels) et du Tanganyika N.-W. (Grauer).

Fam. CORACIIDAE.

205. — **Coracias garrulus** L.

M. Derche nous a rapporté ce Rollier de Goma (Kivu), et M. Charlier, de Baudouinville, 22-XII (Tanganyika).

206. — **C. caudatus** L.

Cette belle espèce nous a été envoyée de la Ruzzizi N. par M. Pauwels; de Baraka, par le même récolteur, et de Bigoisagua, 16-V, par M. Pilette.

207. — **Eurystomus afer afer** Lath.

Le Dr Christy a récolté cette forme à Beni, 22-X.

208. — **Eur. afer rufobuccalis** Rchw.

Cette forme nous a été rapportée de Kilo (Thélie), Beni-Mawambi et Irumu (Grauer), Buwissa, 26-V (Pilette), Mission Saint-Gustave, 14-V (Pilette), Beni (Borgerhoff).

209. — **Eur. afer suahelicus** Neum.

M. Pilette a trouvé cette forme à la Mission Saint-Gustave, en même temps que la précédente, le 14-V, et M. Thélie, à Kilo.

210. — **Eur. gularis** Vieill.

Cette espèce n'a été récoltée que par le Dr Christy, à Ikanga, 25-X.

211. — **Eur. glaucurus** St. Müll.

A Baraka et à Luvungi, M. Pauwels a récolté un Rollier qui me paraît devoir être rattaché à l'*Eur. glaucurus*.

Fam. BUCEROTIDAE.

212. — **Ceratogymna atrata** Tem.

M. Bayer nous a envoyé cet Oiseau de Kibole.

213. — **Bycanistes subcylindricus** Scl.

Nous avons reçu ce Toucan de Beni (Bonnevie), de la Rutshuru (Derche), de la forêt de Sibatwa (Pauwels), de Mutiba, 6 et 9-VII (Pilette), Bolovet, 26-V (Pilette), Lesse, 18-VII (Pilette).

214. — **B. albotibialis** Cab. Rchw.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Thélie, de Kilo; par M. Bonnevie, de Beni; par M. Derche, du Kivu; par M. Pilette, de Buwissa, 26-VI, Bolovet, 23 et 25-V, Lesse, 19-V, Assumba, 1-VI; par M. Bequaert, de Penghé, 24-I.

215. — **B. leucopygus** Gieb.

Nous n'avons reçu cette espèce que de Mutiba, 7-VI, par M. Pilette.

216. — **Lophoceros fasciatus** Shaw.

Cette espèce commune est représentée par des spécimens provenant de Beni (Bonnevie et Borgerhoff), Kalumendo, 3-II (Bonnevie), Zambo, 2-IV (Bonnevie), Kilo (Thélie), du Kivu (Derche), de Lesse, 19-V, 14 et 18-VII (Pilette), Beni, 19-VIII (Pilette).

217. — **L. melanoleucos** A. Lcht.

M. Bonnevie nous a envoyé ce *Lophoceros*, de Beni; M. Derche, du Kivu; M. Bayer, de Mahokia; M. Pauwels, des forêts de Sibatwa et de Maganga, de Baraka et de Kabambaré; M. Pilette, de Molekera, 26-IX, de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 9-IX, de la Dogodo, 18-VI, et de Boga, 8-IV.

218. — **L. camurus** Cass.

Nous possédons cette espèce de Lesse, 30-X (Bonnevie), Kitobe, 26-II (Bonnevie), ainsi que de Moera, Mawambi et Ukaika (Grauer).

219. — **L. nasutus epirhinus** Sund.

Récolté à Baraka par M. Pauwels.

220. — **Ortholophus Cassini** Finsch.

M. Bonnevie l'a rapporté de Beni.

Fam. ALCEDINIDAE.

221. — **Halcyon chelicuti** Stanl.

Cette espèce si répandue nous a été envoyée de diverses localités : de Beni, Karemi, Kamabo, 16-VI, de la Mission Saint-Gustave, du lac Albert-Édouard, par M. Bonnevie; de Boga, 2 et 6-V, Bigoisagua, 16-V, Managongo, 15-VII, Molekera, 25-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 9 et 17-IX, Dogodo, 19-VI, Sanghé-Ruzzizi, 13-V, et Tanganyika N., 18-V, par M. Pilette; de Baraka et Uvira, par M. Pauwels; de la rivière Lobozi (Tanganyika), 28-VIII, par M. Stappers; de Baraka et Uvira, par M. Grauer.

222. — **H. semicoeruleus** Forsk.

M. Pilette a récolté cette espèce à Mboga, 2 et 6-VII, Kiboto, 23-V, Dogodo, 8-VI, Lubilu, 7 et 12-VII, Kamba-Kamba, 28-VI, Manakwa, 13-VI, Mawagongo, 15-VII; M. Pauwels, à Uvira et Baraka; M. Bonnevie, à Beni.

223. — **H. semicoeruleus Swainsoni** A. Sm.

M. Stappers a récolté dans la plaine de Saint-Louis, à Kilewa (Tanganyika), 14-IX, un *Halcyon semicoeruleus* qui fait passage au *Swainsoni*.

224. — **H. senegalensis** L.

Nous avons reçu une longue série de ce Martin-Pêcheur provenant de Beni (Bonnevie et Borgerhoff), Kamabo, 16-V (Bonnevie), Zambo, 4-VII (Bonnevie), Kasindi, 1-XI (Bonnevie), Semliki, 7-IV et 19-X (Bonnevie), Kilo (Thélie), Kabambaré (Pauwels), Alimassi, 30-X (Christy), ancienne Mission Saint-Gustave, 10-IX (Pilette), Kabambaré, 12-VII (Pilette), Talia-Semliki, 14-IX (Pilette), Kaniki, 2-X (Pilette), Irumu, 3-III (Bequaert).

225. — **H. senegalensis cyanoleucus** Vieill.

Rapporté par M. Bonnevie, de la Semliki, 8-VII; par M. Borgerhoff, de Beni; par M. Derche, du Kivu; par M. Bayer, de la rivière Lubilia; par M. Pilette, d'Ikanga, 10-VIII.

226. — **H. badius** Verr.

Ce Martin-Pêcheur a été récolté, à Beni, par M. Bonnevie; à Kilo, par M. Thélie; à Lesse, 18-VII, par M. Pilette.

227. — **H. malimbicus** Shaw.

Cette espèce, très proche de la précédente du reste, n'a pas encore été signalée dans la zone des lacs. J'y rapporte un individu femelle récolté sur la Semliki, le 8-VII, par M. Bonnevie, et dont la tête est trop intensément colorée en bleu-vert en dessus pour qu'il s'agisse de l'*H. torquatus*.

228. — **Alcedo quadribrachys** Bp.

Ce Martin-Pêcheur n'était pas encore indiqué de la zone des lacs. M. Bonnevie l'a récolté à Zambo, 2-IV, et au lac Albert-Édouard, 19-XII.

229. — **Ispidina picta** Bodd.

Nous avons reçu ce petit Oiseau de Beni (Bonnevie), d'Uvira (Pauwels), de la Rutshuru (Grauer), de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 7 et 10-IX (Pilette).

230. — **Isp. Lecontei** Cass.

M. Christy a récolté cette espèce à Moera, 9-X.

231. — **Corythornis cyanostigma** Rüpp.

Récolté à Beni, 20-XI, par M. Bonnevie; à Kabaré, 15-XI, et à l'ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX, par M. Pilette; à Beni, par M. Borgerhoff; à Uvira, par M. Pauwels.

232. — **Ceryle rudis** L.

M. Pilette nous l'a envoyé de Molekera, 29-IX, Kaniki, 2-X et 30-IX, Kabaré, 7 et 13-XI; M. Pauwels, d'Uvira et de Baraka; M. Stappers, de la plaine d'Uvira, 18-VII; M. Bonnevie, du lac Albert-Édouard, 19-XII, et de Beni.

233. — **C. maxima** Pall.

Cette grande espèce est représentée par des spécimens récoltés à Baraka (Pauwels), au Kivu (Derche et Moulron) et au lac Albert-Édouard, 30-XI (Bonnevie).

Fam. MEROPIDAE.

234. — **Melittophagus oreobates** Sharpe.

Ce joli Guêpier nous a été envoyé de Biogo, 30-VI, par M. Bonnevie; de Bigoisagua, 16-V, Kibati, 23-III et 1-IV, Dogodo, 8-VI, Tsisirongo, 13-III, pied du Kishasha, 18-III, par M. Pilette; de Baraka, par M. Pauwels.

235. — **M. variegatus** Vieill.

De Baraka (Pauwels), de la Ruzzizi (Grauer), de Bigoisagua, 16-V (Pilette).

236. — **M. meridionalis** Sharpe.

De cette espèce, nous possédons une série d'exemplaires provenant de Beni (Bonnevie), Lesse, 19-I (Bonnevie), Kongele, 25-XII (Bonnevie), Baraka (Pauwels et Grauer), Uvira (Pauwels), Rutshuru (Grauer), Lusaka, 31-VIII (Stappers), Mutum-Peke, 14-VII (Pilette), Mboka, 1 et 3-VII (Pilette), Bigoisagua, 16-V (Pilette), Dogodo, 8-VI (Pilette), Molekera, 28 et 29-IX (Pilette), ancienne Mission Saint-Gustave, 17-IX (Pilette), Mutiba, 5-VII (Pilette), Kikomba, 29-VI (Pilette), Maina-Kwenda, 10-XII (Pilette).

237. — **M. gularis australis** Rchw.

Nous a été envoyé de Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie et Grauer), Lesse, 19-I (Bonnevie), Lamia, 26-I (Bonnevie), Ikanga, 16-VIII (Pilette), Lesse, 20-V et 18-VII (Pilette), Assumba, 28-V (Pilette).

238. — **M. bullockoides** A. Sm.

Cette espèce n'est citée que par Sassi, qui la note de la Ruzzizi. Nous la possédons de diverses localités : Ruzzizi (Grauer), Kalembélembé (Pauwels), Luvungi (Pauwels), plaine Saint-Louis, à Kilewa, 10-X (Stappers), Kalembélembé, 28 et 29-V (Pilette), Ritaci, 25-V (Pilette), Kamaniola, 8-V (Pilette), Assumba, I-VI (Pilette).

239. — **M. Mülleri** Cass.

Récolté à Banalia par M. Nahan ; à Beni, par M. Borgerhoff et M. Bonnevie ; à Lumbia, 7-VI, et Lesse, 29-X, par M. Bonnevie ; à Lesse, 3-VI, par M. Pilette, et à Ukaika, par M. Grauer.

240. — **Dicrocercus hirundineus** A. Lcht.

Ce beau Guêpier n'est indiqué ni par Reichenow ni par Sassi. M. Pilette nous en a rapporté deux exemplaires de Manakwa, 13-VI.

241. — **Aerops albicollis** Vieill.

De Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie, Borgerhoff et Grauer), Ukaiga (Grauer), Zambo (Bonnevie), Kongele, 17-I (Bonnevie), Kikanga, 16-II (Bonnevie), Karigi, 17-I (Bonnevie), Marissawa, 3-VI (Pilette), Boga, 6-V (Pilette).

242. — **Merops apiaster** L.

M. Pilette nous a rapporté cette espèce de Tsisirongo, 13-III, et de Lisasa, 21-IX.

243. — **M. persicus** Pall.

Nous le possédons de Lamia et Kikonga, 20-I, 1 et 18-II, par M. Bonnevie; de Baraka, par M. Pauwels; Uvira, par M. Grauer; Maina-Kwenda, 10-XII, Mawagongo, 16-VII, Bigoisagua, 16-V, et Kabaré, 5-XI, par M. Pilette.

244. — **M. persicus superciliosus** L.

Cette forme nous a été rapportée par M. Pilette, de Mboka, 30-VI et 4-VII, Kabemba, 16-VII, Mutum-Peke, 14-VII, Mawagongo, 15-VII, et Lubilu, 9-VII.

245. — **M. nubicoides** Des Murs Puch.

Ne nous a également été envoyée que par M. Pilette, de Komba-Komba, 30-VI, Kabambaré, 12-VII, Bigoisagua, 16-V, camp de la Sanghé, 12-V, et Lubilu, 9-VII.

Fam. UPUPIDAE.

246. — **Upupa africana** Bchst.

Récoltée par le commandant Derche dans la Rutshuru.

Fam. IRRISORIDAE.

247. — **Irrisor Jacksoni** Sharpe.

Ce bel Oiseau a été rapporté de Kilo, par M. Thélie; de Baraka, par M. Pauwels; de Loashi, 16-IV, par M. Pilette; du N.-W. Tanganyika, par M. Grauer.

248. — **Irr. erythrorhynchos** Lath.

Récolté à Manakwa, par M. Pilette, 12 et 14-VI.

249. — **Irr. erythrorhynchos viridis** A. Lcht.

Le Dr Bayer nous a rapporté de Karemi un *Irrisor erythrorhynchos* dont la queue ne mesure que 190 mm., et qui donc se rapporte à la forme *viridis*. L'aile mesure 135 mm. environ.

250. — **Scoptelus Adolfi=Friederici** Rchw.

Cette espèce a été récoltée par M. Thélie, à Kilo, et par M. Bonnevie, à Zambo, 7-IV, et Moera, 9 et 17-X.

251. — **Rhinopomastus cyanomelas Schalowi** Neum.

Rapporté par M. Pilette, de Molekara, 25 et 27-IX, Lisasa, 20-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 9 et 18-IX.

Fam. CAPRIMULGIDAE.

252. — **Caprimulgus nigriscapularis** Rchw.

M. Pauwels a récolté à Baraka un Engoulevent que M. Dubois a rattaché dans son *Relevé des Oiseaux* au *C. pectoralis*, mais qui, à mon avis, doit se rapporter au *C. nigriscapularis*. Nous possédons *C. pectoralis* de Port-Élisabeth.

253. — **C. Fossei** Hartl.

M. Pilette a rapporté cette espèce de Kayera, 17-III, Lisasa, 20-IX, d'entre la Semliki et l'ancienne Mission Saint-Gustave, 16-IX, et du Tanganyika N.-W., 18-V. M. Bayer l'a récolté à Katwe.

254. — **C. rufigena** A. Sm.?

Je crois pouvoir rapporter, provisoirement du moins, à cette espèce, non encore signalée de la région des lacs, deux Engoulevents récoltés par M. Bonnevie, à Beni, 17-IX et 25-XII.

255. — **Macrodipteryx vexillarius** J. Gd.

M. Bonnevie et M. Borgerhoff ont rapporté ce curieux Oiseau de Beni; M. Vervloet, de Mahagi; M. Pauwels, de Baraka.

Fam. MACROPTERYGIDAE.

256. — **Apus Schubotzi** Rchw.

M. Pilette a récolté ce Martinet à Lufungula, 2-IX, et à Masidongo, 3-IX; M. Bonnevie l'a découvert à Lume, 3-XII.

257. — **Tachornis parvus myochrous** Rchw.

Rapporté de Masidongo, 3-IX, par M. Pilette, et de Lume, 17-XII, par M. Bonnevie.

Fam. HIRUNDINIDAE.

258. — **Riparia riparia** L.

M. Bonnevie a récolté cette espèce à Beni.

259. — **R. cincta** Bodd.

Nous a été rapportée de Kalegela, 2-XI, par M. Pilette.

260. — **Hirundo rustica** L.

L'Hirondelle de cheminées a été trouvée à Beni, 9-I, 19-II et 3-III, par M. Bonnevie; à Mambamuku, 19-XI, par M. Christy; à Tsisirongo, 13-III, au pied du Karisimbi, 21-III, Kibati, 23-III, Luvungi, 9-V, et Maina-Kwenda, 10-XII, par M. Pilette.

261. — **H. Smithi** Leach.

M. Pilette a trouvé cette Hirondelle à Sanghé-Ruzzizi, 13-V.

262. — **H. puella** Tem. Schl.

Nous avons reçu cette espèce de Beni, 17-II (Bonnevie), Zambo, 1 et 10-IV (Bonnevie), Moera (Bonnevie), Mission Saint-Joseph, 29-IV (Pilette), Kabemba, 17-VII (Pilette), Beni, 19 au 23-VIII (Pilette), Kalembé, 28-V (Pilette), Dogodo, 8-VI (Pilette).

263. — **H. senegalensis** L.

Récoltée à Kilo, par M. Thélie; à Beni, 4 et 7-I, et à Zambo, 2 au 31-IV, par M. Bonnevie; à Nya-Lukemba, 5-V, Mutiba, 6 au 9-VII, Kabambaré, 12-VII, et Kinabbe, 11-VII, par M. Pilette.

264. — **H. Emini** Rchw.

M. Pilette nous a rapporté cette espèce de Nya-Lukemba, 5-V, Yamba-Yamba, 24-V, et Dogodo, 8-VI.

265. — **Psalidoprocne nitens centralis** Neum.

Récolté à Lesse, 22-VII, par M. Pilette.

266. — **Ps. holomelaena** Sund.

M. Pilette également a récolté cette espèce à Mutiba, 5-VII, et Bobandana, 27-IV.

267. — **Ps. albiceps** Scl.

M. Bonnevie nous a envoyé cette Hirondelle de Lesse, et M. Pilette, de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 19-IX.

Fam. MUSCICAPIDAE.

268. — **Bradornis pallidus murinus** Finsch Hartl.

Nous possédons cet Oiseau de Lubilu, 9-VII, et Yamba-Yamba, 24-V, par M. Pilette.

269. — **Dioprotornis toruensis** Hartl.

Nos spécimens proviennent du Ruwenzori E. (Legge), de Kibati, 23 et 28-III, 1-IV (Pilette), Mukoto, 11-IV (Pilette), Mutero, 17-IV (Pilette).

270. — **Melaenornis pammelaina** Stanl.

M. Bonnevie a récolté cette espèce à la Mission Saint-Gustave et à Kitobo, 7-I; M. Pilette, à Loashi, 16-IV, Lisasa, 20-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 19-IX, et Boga, 3-V.

271. — **Muscicapa grisola** L.

M. Pilette a retrouvé à Kibati, 28-III, ce Gobe-Mouches.

272. — **Alseonax lugens** Hartl.

Nous avons reçu cette espèce de Kilo (Thélie).

273. — **Als. infulatus** Hartl.

Nous possédons cet *Alseonax* du Ruwenzori S.-E. (Carruthers), de Biwissa, 26-VI (Pilette), Mutiba, 5 au 10-VII (Pilette), Bulaimu, 29-VI (Pilette), et de Lesse, 20-V (Pilette).

274. — **Als. murinus pumilus** Rchw.

Nous ne possédons cette espèce que du Ruwenzori E. (Dent et Legge).

275. — **Pedilorhynchus comitatus** Cass.

M. Bonnevie nous l'a envoyé de Beni, Biogo, 24-VI, Moera, 14-X, Zambo, 26-IV et 30-VIII, et de Kinawa, 31-I; M. Thélie, de Kilo; M. Borgerhoff, de Beni, et M. Pilette, de Buwissa, 26-VI.

276. — **P. Stuhlmanni** Rchw.

Reichenow maintient *Stuhlmanni* comme espèce distincte, tandis que Grant la réunit à *comitatus*. La plupart de nos exemplaires me paraissent bien conformes à un individu du Kamerun de nos collections et être des *comitatus*. Cependant des spécimens récoltés par M. Pilette, à Kokoba, 8-VIII, et par M. Christy, à Moera, 14-X, sont plus sombres et se rapportent très probablement à *Stuhlmanni*.

277. — **Artomyias fuliginosa** Verr.

M. Bonnevie nous a envoyé cette espèce de Beni, Zambo, 10 et 30-IV, Moera, 7 au 27-X; M. Borgerhoff, de Beni; M. Christy, de Moera, 10-X; M. Pilette, de Marissawa, 27-V, Kokoba, 8-VIII, et Mutiba, 7-VI.

278. — **Cryptolopha alpina** Grant.

Les spécimens de nos collections proviennent du Ruwenzori E. (Carruthers) et du Ruwenzori W., 24-IV (Bequaert).

279. — **Cr. laeta** Sharpe.

Nous possédons cette espèce du Ruwenzori E. (Legge, Dent, Carruthers et Woosnam) et du Kivu S.-E. (Grauer).

280. — **Stizorhina vulpina** Rchw.

Ce Muscicapide nous a été envoyé de diverses localités : par M. Bonnevie, de Beni, Moera, 9 et 30-X, Masidongo, 14-V, Lesse, 1-II; par M. Borgerhoff, de Beni; par M. Christy, de Zambo, 7-XI, Moera, 4 et 10-X; par M. Pilette, de Mboka, 3-VII, Bolovet, 25-V, Lesse, 16 et 21-VII, Marissawa, 27-V, Makojoba, 25-VII, et Kokoba, 8-VIII.

281. — **Megabyas atrialatus aequatorialis** Jacks.

Nous possédons cette espèce de Beni (Bonnevie), Assumba, 30-V (Pilette), et Banalia (Nahan).

282. — **Bias femininus** Jacks.

Récolté à Bolovet, 23 et 24-V, et à Lesse, 21-VII, par M. Pilette.

283. — **Smithornis camerunensis** Sharpe.

Nous a été envoyé de Kilo, par M. Thélie.

284. — **Sm.? Sharpei** Alex.

M. Thélie nous a envoyé un spécimen que je crois devoir rapporter à cette espèce.

285. — **Sm. rufolateralis** G. R. Gr.

Cette espèce nous a été rapportée de Lesse, 19-V, par M. Pilette.

286. — **Hyliota Slatini** Sassi.

Cette espèce vient d'être décrite par Sassi (1914), d'après un exemplaire récolté à Beni, par Grauer ; nous en avions précisément reçu un spécimen tué à Kilo, par M. Thélie.

287. — **H. flavigastra Barbozae** Hartl.

M. Pilette a récolté, à Mboka, 3-VII, et Dogodo, 19-VI, cet Oiseau qui n'avait pas encore été cité dans la zone des lacs.

288. — **Batis minor** Erl.

Un individu de cette espèce nous a été envoyé par M. Pilette, de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 16-IX.

289. — **Batis diops** Jacks.

Nous le possédons de Ruwénzori E. (Dent, Carruthers et Woosnam).

290. — **Batis molitor** Hahn Küst.

Récolté à Mboka, 4-VII, par M. Pilette.

291. — **Platysteira cyanea** St. Müll.

M. Bonnevie nous a envoyé cette espèce de Beni, Kamabo, 17-VI, Biogo, 3-VII, Moera, 7-X. M. Pilette l'a récoltée à Lisasa, 20-IX, Kibati, 1-IV, Boga, 6-V, Buwissa, 25-VI, Kabambaré, 12-VII, et de la jonction Talia-Semliki, 14-IX.

292. — **Diaphorophyia castanea** Fras.

Nous avons reçu cet Oiseau de Beni (Bonnevie), Katumbaka, 7-VI (Bonnevie), Biogo, 27-VI (Bonnevie), Marissawa, 27-V (Pilette), Bolovet, 23-V (Pilette), Makojoba, 26-VII (Pilette), Kilo (Thélie), Barwasende, 23-VIII (Christy), et Bulaimu, 4-VII (Pilette).

293. — **D. Jamesoni** Sharpe.

Nos exemplaires proviennent de Kilo (Thélie) et Fort-Portal (Dent).

294. — **D. Graueri** Hartert.

M. Pilette a retrouvé cette espèce à Bolovet, 24-V, et à Kokoba, 8-VIII; M. Bonnevie, à Moera, 4-X.

295. — **Elminia longicauda** Sw.

Récolté par M. Thélie, à Kilo; par M. Pilette, à Lisasa, 20-IX, Boga, 4-V, et Kinabbe, 6-VI, et par M. Bonnevie, à Beni.

296. — **Trochocercus albonotatus** Sharpe.

Nous possédons cette espèce du Ruwenzori E. (Legge, Woosnam et Carruthers) et du Ruwenzori W., 20-IV (Bequaert).

297. — **Tr. nigromitratus** Rchw.

M. Bonnevie nous l'a envoyé de Moera, 15-X.

298. — **Tr. Bedfordi** Grant.

Je rapporte à cette espèce trois spécimens récoltés à Kilo, par M. Thélie.

299. — **Tchitrea melanura** Rchw.

M. Pilette a récolté cette espèce à la jonction Talia-Semliki, 11-IX, et à Mutiba, 7-VII; M. Bonnevie l'a trouvée à Masidongo, 14-V.

300. — **Tch. viridis** St. Müll.

Récolté par M. Bonnevie, à Beni, Masidongo, 7 et 14-V, 3-VII, Zambo, 20-IV, et Zumbia, 12-XII; par M. Pauwels, à Baraka; par M. Christy, à Moera, 10-X; par M. Pilette, à Loashi, 16-IV, et Marissawa, 3-VI.

301. — **Tch. perspicillata suahelica** Rchw.

De Baraka (Pauwels), Mboka, 30-VI et 2-VII, Molekera, 25-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 9 au 16-IX, Mutiba, 5-VII, Mawagongo, 15-VII, et Talia-Semliki, 11 au 14-IX (M. Pilette).

302. — **Tch. Emini** Rchw.

M. Borgerhoff nous a envoyé cette espèce de Beni; M. Bonnevie, de Beni, de Moera, 10-X, Zambo, 4 au 30-IV; M. Pilette, de Marissawa, 27-V, et de Kokoba, 8-VIII.

Fam. CAMPEPHAGIDAE.

303. — **Coracina pura** Sharpe.

Nos exemplaires proviennent du Ruwenzori (Dent, Carruthers et Legge) et de Baraka (Pauwels).

304. — **C. azurea** Cass.

M. Bonnevie a découvert cette espèce à Zambo, 1-IV.

305. — **Campephaga nigra** Vieill.

M. Pilette a tué la femelle de cette espèce à Manakwa, 12-VI.

306. — **C. Petiti** Oust.

J'ai rapporté déjà à ce rarissime *Campephaga* une femelle récoltée à Kilo par M. Thélie.

307. — **C. quiscalina Martini** Jacks.

J'ai décrit, en 1914, cette forme d'après un individu femelle récolté à Kilo par M. Thélie, sous le nom de *C. Théliei*. Neumann a depuis pu constater que *C. Théliei* était identique au *C. Martini,* décrit peu avant par Jackson.

308. — **C. phoenicea** Lath.

M. Pilette a rapporté ce *Campephaga* de Mboka, 1 et 2-VII.

Fam. LANIIDAE.

309. — **Prionops poliocephala** Stanl.

M. Pilette a trouvé cette espèce sur la rivière Dogodo, 19-VI, et à Manakwa, 14-VI.

310. — **Sigmodus Retzii intermedius** Neum.

Nous le possédons du Tanganyika (Stappers), de Baraka (Pauwels), de la forêt de Sibatwa (Pauwels), de Dogodo, 15 et 17-VI (Pilette).

311. — **S. mentalis** Sharpe.

M. Thélie a rapporté cette espèce de Kilo; M. Bonnevie, de Beni et du pied des Monts Mitumbas; M. Borgerhoff, de Beni; M. Pilette, de Lesse, 18-VII, et de Skange, 16-VIII.

312. — **Pomatorhynchus australis Emini** Rchw.

Nos spécimens proviennent de Kilo (Thélie), Beni et Kamabo, 17-VI (Bonnevie), Nya-Mundja (Pauwels) et du Ruwenzori E. (Legge).

313. — **P. australis frater** Rchw.

Nous possédons cette forme de Kilo (Thélie) (nec *Ussheri!*) et de la jonction Talia-Semliki, 11-IX (Pilette).

314. — **P. senegalus** L.

Nos exemplaires ont été récoltés au Ruwenzori (Dent et Legge), à Manakwa, 10-VI (Pilette), ancienne Mission Saint-Gustave, 9-IX (Pilette), Tsisirongo, 10-III (Pilette), rivière Dogodo, 8 au 19-VI (Pilette), Kamba-Kamba, 28-VI (Pilette).

315. — **P. minutus** Hartl.

Récolté par M. Bonnevie, à Beni, Biogo, 10 au 29-VI, 1 et 2-VII; par M. Borgerhoff, à Beni; par M. Pilette, à Boga, 2 au 6-V, Talia-Semliki, 13-IX, Masidongo, 3-IX, Bulaimu, 4-VII, Bigoi-sagua, 16-V, Mission Saint-Gustave, 15-IX, et Lufungula, 2-IX.

316. — **Nicator chloris laemocyclus** Rchw.

M. Pilette a rapporté cette espèce de Lesse, 15 au 21-VII, et de Bolovet, 23-V; M. Bonnevie, de Beni, 17-II, Zambo, 1 et 8-IV, Kalumendo, 7-III, et Lesse, 29-X; M. Borgerhoff, du Ruwenzori W.; M. Christy, d'Alimassi, 30-X.

317. — **Neolestes torquatus** Cab.

M. Pilette a découvert cette espèce à Mboka, 30-VI et 1-VII.

318. — **Chlorophoneus sulfureopectus chlorogaster** Sw.

M. Bonnevie nous a envoyé ce bel Oiseau de Masidongo, 1-V; M. Pilette, de Kamba-Kamba, 28-VI, Mboka, 2 et 6-VII, Kabemba, 16-VII.

319. — **Chl. melamprosopus ituriensis** SCHOUT.

Le type de cette forme nous a été envoyé de Kilo, par M. THÉLIE.

320. — **Chl. multicolor Théliei** SCHOUT.

J'ai décrit ce bel Oiseau d'après des spécimens récoltés à Kilo par M. THÉLIE. M. PILETTE l'a retrouvé à Kokoba, 8-VIII.

321. — **Chl. Dohertyi** ROTSCH.

Nous a été envoyé par M. BONNEVIE, de Biogo, 8-VII; par M. PAUWELS, de Baraka; par M. PILETTE, de Kibata, 28-III, et du pied du Karisimbi, 20-III.

322. — **Laniarius holomelas** JACKS.

Nous possédons cette espèce du Ruwenzori E. (LEGGE, DENT et CARRUTHERS), du Ruwenzori W. (2,400 m.), 18-IV (BEQUAERT), et de Kibati, 23-III (PILETTE).

323. — **L. leucorhynchus** HARTL.

M. BONNEVIE nous l'a envoyé de Beni et de Lesse, 1-XI; M. BORGERHOFF, de Beni.

324. — **L. major** HARTL.

Cette Pie-Grièche nous a été rapportée de Beni, Biogo, 25 et 26-VI, 3 et 20-VII, par M. BONNEVIE; de Kayumba, 23-VI, Dogodo, 19-VI, Kirungu, 9-VI, et Molekera, 27-IX, par M. PILETTE.

325. — **L. Lühderi** RCHW.

M. THÉLIE nous a envoyé ce *Laniarius* de Kilo; M. BONNEVIE, de Beni, 7-VIII, et de Zambo, 15-IV; M. CHRISTY, de Moera, 14-X; M. PILETTE, de Kokoba, 8-VIII.

326. — **L. erythrogaster** Cretzschm.

Les exemplaires que nous avons reçus proviennent de Beni (Bonnevie), Karimi (Bonnevie), du Ruwenzori S.-E., 9-V (Legge, Carruthers et Dent), de Molekera, 27-IX, Talia-Semliki, 11-IX, Kagera, 18-III, Kaniki, 3-X, ancienne Mission Saint-Gustave, 17 et 19-IX (Pilette).

327. — **Dryoscopus angolensis nandensis** Sharpe.

Nous a été envoyé de Kilo, par M. Thélie; de Beni, par M. Bonnevie.

328. — **Dr. senegalensis tricolor** Cab. Rchw.

M. Bonnevie nous a remis une série de cet Oiseau provenant de Beni, Moera, Zambo, 7-IV, Kamobo, 17 et 19-VI, Biogo, 1-VII, et du lac Albert-Édouard, 27-XII. M. Pilette l'a récolté à Lesse, 20-V ; M. Thélie, à Kilo.

Les exemplaires recueillis par M. Bonnevie, à Zambo, Biogo et au lac Albert-Édouard, se rapportent plutôt à la forme *grisescens* Rchw., si celle-ci doit être conservée.

329. — **Dr. cubla hamatus** Hartl.

Je rapporte à cette forme des spécimens récoltés par M. Bonnevie, à Biogo, 24-VI, et à Moera, 9-X.

330. — **Dr. cinerascens** Hartl.

Nous avons reçu cette espèce du Ruwenzori S.-E. (Legge et Carruthers), de Mboka, 6-VII (Pilette), rivière Dogodo, 19-VI (Pilette), Mutiba, 7-VI et 5-VII (Pilette), Boga, 2 au 5-IV (Pilette), Talia-Semliki, 14-IX (Pilette), et Mboka, 2-VII (Pilette).

331. — **Malaconotus Lagdeni** Sharpe.

Nous avons reçu de M. Pilette, un exemplaire de ce bel Oiseau tué à Kibati, 28-III.

332. — **M. gabonensis Adolfi-Friderici** Rchw.

De cette forme décrite d'après un exemplaire recueilli à Beni, nous possédons des spécimens provenant de Beni, 13-X (Bonnevie), Lesse, 4-XI (Bonnevie), Moera, 5-X (Christy), Lesse, 13-VII (Pilette).

333. — **M. Monteiri** Sharpe.

N'est pas encore mentionné de la zone des lacs. M. Pilette l'a récolté à Yamba-Yamba, 24-V, et M. Stappers, au village Nganza, Tanganyika W., 2-IX.

334. — **Lanius humeralis congicus** Rchw.

M. Bonnevie nous a rapporté cette forme de Beni; M. Pauwels, de Baraka; M. Pilette, de Kalembé, 28 et 31-V, Masidongo, 3-IX, Busuenda, 8-III, Lisasa, 21-IX, Tsisirongo, 10-III, Boga, 5-V, ancienne Mission Saint-Gustave, 17-IX.

335. — **D. excubitorius Böhmi** Rchw.

Récolté à Beni, Masidongo, 9 et 15-V, et Mission Saint-Gustave, 28-VII, par M. Bonnevie; à Baraka, par M. Pauwels; à Kalegela, 31-X et 2-XI, Luvungi, 9-V, Kamba-Kamba, 28-VI, et ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX, par M. Pilette.

336. — **L. minor** Gm.

Non encore cité de la zone des lacs. M. Bonnevie l'a rapporté de Biogo, 7-IV; M. Borgerhoff, de Beni; M. Pilette, de Loashi, 16-IV, Kalegela, 31-X, et Ngingwe, 16-IV.

337. — **L. Mackinnoni** Sharpe.

M. Thélie a récolté cette espèce à Kilo; M. Bonnevie, à Beni, Karimi, 19-I, Moera, 9-X, Masidongo, 1 au 14-V et 3-VI, Zambo, 2 au 20-IV et 7-VI, Bonzo, 24-V, Kamabo, 29-VIII; M. Borgerhoff, à Beni; M. Pauwels, dans la forêt de Sibatwa; M. Pilette, à Marissawa, 27-V et 3-VI, Mutiba, 7-VI et 7-VII.

338. — **L. collurio** L.

C'est notre Pie-Grièche-Écorcheur. M. Pauwels nous a envoyé de Baraka une femelle que M. Dubois a identifié à cette espèce.

Fam. CORVIDAE.

339. — **Corvus scapulatus** Daud.

M. Thélie a rapporté de Kilo le Corbeau à collier; M. Derche, de Beni; M. Pilette, de Bulaimu, 3-VII.

340. — **Corvultur albicollis** Lath.

M. Pilette a récolté ce Corbeau à Busuenda, 22-XII; M. Derche, au Kivu.

Fam. DICRURIDAE.

341. — **Dicrurus afer** A. Cht.

M. Bonnevie a récolté cette espèce à Beni, Mission Saint-Gustave, Masidongo, 1-V, et Moera, 1 au 17-X; M. Pauwels, à Baraka; M. Borgerhoff, à Beni; M. Pilette, à Yamba-Yamba, 24-V, ancienne Mission Saint-Gustave, 19-IX, et Manakwa, 10 au 14-VI.

342. — **D. coracinus** Verr.

Rapporté de Beni et de Moera par M. Bonnevie; de Kilo, par M. Thélie; de Baraka, par M. Pauwels; de Naroubi, 15-V, Manakwa, 14-VI, Kamba-Kamba, 28-VI, Molekera, 27-IX, Mutiba, 8-VII, par M. Pilette.

343. — **D. atripennis** Sw.

De Kilo (Thélie), Masidongo, 14-V (Bonnevie), Lesse, 29-X (Bonnevie), Beni (Borgerhoff), Lesse, 21-VII (Pilette), ancienne Mission Saint-Gustave, 13 au 14-VII, 9 au 18-IX (Pilette), Talia-Semliki, 14-IX (Pilette), Bolovet, 14-V (Pilette).

Fam. ORIOLIDAE.

344. — **Oriolus notatus** Pt.

M. Pilette nous a envoyé ce beau Loriot de Lubilu, 7-VII, de Mboka, 1 au 3-VII, et de la rivière Dogodo, 10-VI; le Dr Stappers l'a récolté à Mazondé (Tanganyika), 30-VIII.

345. — **Or. larvatus laetior** Sharpe.

M. Bonnevie nous a envoyé cette forme de Beni, Moera, 7, 8 et 30-X, Kinawa, 23-I, Masidongo, 14-VII, Zambo, 10 et 25-IV; M. Thélie, de Kilo; M. Borgerhoff, de Beni; M. Christy, de Moera, 10-X; M. Pilette, de Beni, 23-VIII, Lesse, 19 au 24-V, 19 au 21-VII, Mutiba, 7-VI, Marissawa, 18-V.

346. — **Or. nigripennis** Verr.

Cette espèce a été récoltée à Beni, 4 et 8-X, par M. Bonnevie, et à Kilo, par M. Thélie.

347. — **Or. tanganyikae** Rchw.

Ce Loriot nous a été envoyé par M. Pauwels de Baraka.

Fam. STURNIDAE.

348. — **Creatophora carunculata** Gm.

Nous possédons de cette espèce un spécimen tué par M. Pilette entre la Semliki et l'ancienne Mission Saint-Gustave, 15-IX.

349. — **Cinnyricinclus Verreauxi** Finsch Hartl.

M. Bonnevie nous a envoyé cet Oiseau de Zambo, 23-IV; M. Pauwels, d'Uvira; M. Pilette, de Mboka, 4 au 7-VII, Uvira, 18-V, Kabambaré, 12-VII, rivière Dogodo, 18-VI, Mutum-Peke, 14-VII, Tanganyika N.-W., 18-V, Kibati, 1-IV, Manakwa, 14-VI, et Loashi, 16-IV.

350. — **C. leucogaster** Gm.

Nous a été envoyé en même temps que le *C. Verreauxi,* par M. Pauwels d'Uvira, et par M. Pilette de Kabambaré, 12-VII.

351. — **Lamprocolius purpureiceps** Verr.

Nous avons reçu ce Merle métallique de Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie), Moera, 1 au 27-X et 7-XII (Bonnevie), Beni (Borgerhoff).

352. — **L. chalybaeus** Hempr. Ehr.

De Luvungi (Pauwels), Sanghé-Ruzzizi, 14-V (Pilette), Uvira, 18-V (Pilette), Bigoisagua, 16-V (Pilette).

353. — **L. splendidus** Vieill.

Cette espèce si répandue nous a été envoyée par M. Thélie de Kilo; par M. Bonnevie et M. Borgerhoff, de Beni; par M. Christy, de Zambo, 1-XI, et Alimassi, 30-X; par M. Bequaert, d'Irumu, 23-II, et par M. Pilette, de Beni, 30-VIII, Marissawa, 3-VI, Assumba, 30-V, 1-VI, et Mutiba, 6 au 8-VII.

354. — **Onychognathus Preussi** Rchw.

M. Pilette a découvert cette espèce à Loashi, 15-IV.

355. — **On. Hartlaubi** Hartl.

Nous a été envoyé de Kilo par M. Thélie; de Beni, 9-IX, par M. Bonnevie; de Mutiba, 7-VI, et Assumba, 31-V, par M. Pilette.

356. — **Poeoptera lugubris** Bp.

Cette espèce a été trouvée à Kilo par M. Thélie; à Beni, à Lesse, 15-I, et à la Mission Saint-Gustave, 1-VI, par M. Bonnevie; à Kokoba, 8-VIII, par M. Pilette.

357. — **Stilbopsar Stuhlmanni** Rchw.

Récolté à Kilo par M. Thélie; à Loashi, 15 et 16-IV, par M. Pilette.

358. — **Cinnamopterus tenuirostris** Rüpp.

M. Bonnevie nous a envoyé cette belle espèce de Moenda (pied du Ruwenzori W.), 27-VII et 20-VIII. Nous la possédions déjà du Ruwenzori E.

359. — **Lamprotornis purpuropterus** Rüpp.

Nos spécimens proviennent de Karimi, 19-I, et Mission Saint-Gustave, par M. Bonnevie; de Luvungi, 9-V, ancienne Mission Saint-Gustave, 17 et 18-IX, Molekera, 25-IX, Ivi, 8-XII, Sanghé-Ruzzizi, 12-V, et Bigoisagua, 16-V, par M. Pilette.

Fam. PLOCEIDAE.

360. — **Malimbus nitens microrhynchus** Rchw.

M. Thélie a retrouvé à Kilo cette forme.

361. — **M. rubricollis centralis** Rchw.

Nous a été envoyé de Kilo par M. Thélie; de Beni, par M. Borgerhoff; de Beni, 2-XI, Masidongo, 17-VII, et Kikanga, 17-II, par M. Bonnevie.

362. — **M. malimbicus** Daud.

Récolté à Kilo par M. Thélie; à Beni, Moera, 7 et 29-X, et Zambo, 9-IV, par M. Bonnevie; à Lubilu, 12-VII, Mutiba, 8-VII, Bolovet, 25-V, Makojoba, 25-VII, et Lesse, 13-VII, par M. Pilette.

363. — **M. rubriceps** Rchw.

Cette espèce a été découverte à Kilo par M. Thélie; à Beni, par M. Bonnevie.

364. — **M. Fagani** Grant.

Décrit de Beni par Grant, ce *Malimbus* y a été retrouvé par M. Borgerhoff; M. Thélie l'a rapporté de Kilo, et M. Bonnevie, de Zambo, 9-IV.

365. — **Ploceus (Phormoplectes) insignis** Sharpe.

M. Pilette a récolté à Marissawa, 3-VI, un *Ploceus* que je rapporte à cette espèce.

366. — **Pl. (Ph.) frater** Neum.

J'attribue à cette espèce une femelle tuée par M. Pilette à Loashi, 16-IV.

367. — **Pl. (Symplectes) mentalis** Hartl.

Rapporté de Kilo par M. Thélie.

368. — **Pl. (Otyphantes) Stuhlmanni** Rchw.

Nous possédons cette espèce du Ruwenzori E. (Legge et Woosnam); de Kilo (Thélie), Kibati, 23 et 28-III, Mutiba, 9-VII, Lufungula, 2-IX, et Luvungi, 29-IV (Pilette), ainsi que de Beni (Bonnevie).

369. — **Pl. (Ot.) baglafecht** Vieill.

M. Pilette a récolté ce *Ploceus* à Boga, 5-IV, 4 et 5-V.

370. — **Pl. (Hyphanturgus) melanogaster** Shell.

Découvert à Kilo par M. Thélie.

371. — **Pl. (H.) stephanophorus** Sharpe.

M. Thélie nous a également rapporté cette espèce de Kilo.

372. — **Pl. (H.) nigricollis** Vieill.

Nos spécimens proviennent de Kilo (Thélie), Beni, 13-XI et 30-I (Bonnevie), Moera, 8-X (Bonnevie), Zambo, 7 et 19-IV (Bonnevie), Kamabo, 14 et 19-VI (Bonnevie), Biogo, 29-VI (Bonnevie), Ruwenzori W. (Borgerhoff), Assumba, 1-VI (Pilette).

373. — **Pl. (H.) ocularius crocatus** Hartl.

Nous le possédons du Ruwenzori W. (Borgerhoff), du Ruwenzori E. (Legge), de la jonction Talia-Semliki, 12 et 14-IX (Pilette).

374. — **Pl. (Melanopteryx) nigerrimus** Vieill.

De Kilo (Thélie); Lesse, 16-I et 12-II, Kinawa, 21-I, et Beni (Bonnevie); Munie-Mboka, 2-VII, Mutiba, 7-VI, 5 au 9-VII, Buwissa, 26-VI, Beni, 20-VIII, Marissawa, 27-V et 3-VI, Kinzi, 28-VII, Kokoba, 9-VIII, Lesse, 21-V et 4-VI, Kinabbe, 6-VI, et Lisasa, 21-IX (Pilette).

375. — **Pl. (M.) fuscocastaneus interscapularis** Rchw.

M. Bonnevie nous a envoyé cette race de Beni, Biogo, Kikanga, 14-II, Masidongo, 14-V; M. Thélie, de Kilo.

376. — **Pl. (Hyphantornis) abyssinicus Bohndorffi** Rchw.

Nous possédons cet Oiseau du Ruwenzori S.-E. (Legge, Dent et Carruthers), de Kilo (Thélie), Kaniki, 3-X, Molekera, 26-IX, Kirunga, 9-VI, Buwissa, 26-VI, ancienne Mission Saint-Gustave, 18-IX, Nya-Lukambe, 5-V, Beni, 20-VIII, Bulaimu, 1-VII, Boga, 30-IV (Pilette).

377. — **Pl. (H.) nigriceps** Lay.

M. Pilette nous a envoyé cette espèce de Kibati, 23-III, Nya-Lukemba, 5-V, Manakwa, 10-VI; M. Thélie, de Kilo.

378. — **Pl. (Sitagra) alienus** Sharpe.

Nos spécimens ont été récoltés au Ruwenzori W. (Borgerhoff), à Beni, 16-VIII (Bonnevie), à Baraka (Pauwels).

379. — **Pl. (S.) Fischeri** Rchw.

M. Pilette a récolté ce *Sitagra* à Maina-Kwenda, 10-XII, et à Kaniki, 2-X; M. Bonnevie, à Moera, 10-VIII.

380. — **Pl. (S.) Pelzelni** Hartl.

Je rapporte avec quelque hésitation à cette espèce un Oiseau tué par M. Pilette à Kaniki, le 3-X.

381. — **Pl. (S.) luteolus** Lcht.

De l'ancienne Mission Saint-Gustave, 8-IX, par M. Pilette.

382. — **Pl. (Xanthophilus) xanthops** Hartl.

M. Pilette nous l'a envoyé de Kibati, 28-III, Nya-Lukemba, 5-V, Boga, 6-V; M. Menicken, de la Ruzzizi.

383. — **Pl. (Ploceus) superciliosus** Shell.

Rapporté de Kamabo par M. Bonnevie; de la Ruzzizi, par M. Menicken; de Buwissa, 26-VI, Bulaimu, 1 et 3-VII, Lufungula, 2-IX, par M. Pilette.

384. — **Ambliospiza capitalba** Bp.

Je rapporte à cette espèce des spécimens tués par M. Bonnevie à Beni, 17-III, Lesse, 1-II, Zambo et Biogo, 26-VI.

385. — **Ambl. albifrons aethiopica** Neum.

M. Pilette a récolté cet Oiseau à Loashi, 16-IV, Masidongo, 5-IX; M. Bonnevie, à Beni.

386. — **Ambl. melanotus** Heugl.

De Kilo (Thélie), Moera, 20-X, et Kamabo, 14-VI (Bonnevie).

387. — **Spermospiza ruficapilla** Shell.

Nous avons reçu cette espèce de Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie), Zambo, 4-VI (Bonnevie), Lesse, 14-II (Bonnevie), Moera, 14-X (Christy), Busuenda, 8-III (Pilette).

388. — **Quelea sanguinirostris aethiopica** Sund.

Cet Oiseau nous a été rapporté par M. Bonnevie de Lesse, 18-XII, Kamabo, 13-VI, Mission Saint-Gustave, 7-VI; par M. Pilette, de Busuenda, 8-III, Masidongo, 5-IX, Molokera, 26-IX, Mutiba, 5-VII, Boga, 10-IV, et du Ruwenzori E. (Legge).

389. — **Qu. erythrops** Hartl.

Récolté à Baraka par M. Pauwels.

390. — **Pyromelaena Ansorgei** Hartl.

M. Bonnevie nous a rapporté cette belle espèce de Masidongo, 7-V.

391. — **P. flammiceps** Sw.

De Baraka (Pauwels), de la Ruzzizi-Kivu (Menicken), de Bowissa, 25-VI, et Mutiba, 5-VII (Pilette).

392. — **P. nigrifrons** Böhm.

M. Bonnevie a récolté cette espèce à Karimi; M. Pilette, à Kibati, 23 et 28-III, Masidongo, 5-IX, Bulaimu, 1-VII, au pied du Kishasha, 18-III, à Kalembe, 28-V, Nya-Lukemba, 5-V, et Bigoisagua, 16-V.

393. — **P. franciscana** Isert.

M. Pilette a rapporté ce bel Oiseau de Bulaimu, 3-VII, et Mutiba, 5-VII.

394. — **Euplectes xanthomelas** Rüpp.

Nous possédons cette espèce de Boga, 3-V (Pilette).

395. — **Eupl. crassirostris** Grant.

M. Pilette a retrouvé cette espèce, décrite du Ruwenzori, à Bulaimu, 1-VII, et Lubilu, 9-VII.

396. — **Eupl. sabinjo** Rchw.

Cet *Euplectes* nous a été envoyé par M. Pilette de Tsisirongo, 13-III, Bulaimu, 3-V et 28-VI, Kibati, 28-III, Busuenda, 8-III, Luvungi, 29-IV, Buwissa, 26-VI, Mutiba, 5-VII, et par M. Bonnevie, de Masidongo, 6-VI, Biogo, 1-VII, et Beni.

397. — **Urobrachya phoenicea** Heugl.

Nous possédons cette espèce de Beni, Mission Saint-Gustave et Masidongo, 7-V et 10-X, par M. Bonnevie; de Boga, 6-V, Tsisirongo, 13-IX, Kibati, 28-III, Busuenda, 8-III, ancienne Mission Saint-Gustave, 16-IX, Lufungula, 2-IX, Maina-Kwenda, 10-XII, et Masidongo, 5-IX, par M. Pilette; de Kasegni, par M. Bayer; de 120 milles à l'ouest d'Entebbe (Woosnam) et d'Irumu, 27-II, par M. Bequaert.

398. — **Coliuspasser concolor** Cass.

Nous avons reçu cette espèce de Kilo (Thélie), Baraka (Pauwels), Kibati, 23-III (Pilette), Bulaimu, 27, 30-VI et 3-VII (Pilette), Boga, 4-V (Pilette).

399. — **C. ardens** Bodd.

Nos exemplaires proviennent de Beni, Mission Saint-Gustave, 14-V, Masidongo, 5-V, par M. Bonnevie; de Mutiba, 5-VII,

Kibati, 23 et 28-III, Lufungula, 1-IX, Masidongo, 3 et 5-IX, Ivi, 8-XII, par M. PILETTE; de Swima (Tanganyika) (PAUWELS), du Ruwenzori E. et S.-E. (DENT, LEGGE et CARRUTHERS).

400. — **C. eques** HARTL.

M. PILETTE a récolté cette espèce à l'ancienne Mission Saint-Gustave, 9-IX et 16-IX, et à Luvungi, 9-V; M. BONNEVIE, à Karimi et à Kasindi, 16-I.

401. — **Spermestes cucullata** Sw. et **scutata** HEUGL.

Je ne sépare pas ces deux formes et les cite ici de Beni, 4-XII (BONNEVIE), Kamabo, 15 et 19-VI (BONNEVIE), du Ruwenzori E. (CARRUTHERS, DENT et WOOSNAM), de Manakwa, 12-VI (PILETTE), Mboka, 30-VI et 6-VII (PILETTE), Kibati, 23-III (PILETTE), et Maina-Kwenda, 10-XII (PILETTE).

402. — **Sp. poensis stigmatophora** RCHW.

Nous possédons cette forme du Ruwenzori E. (CARRUTHERS), de Karimi, 11-XI (BONNEVIE), de Kokoba, 9-VIII, et Makojoba, 25-VII (PILETTE).

403. — **Amauresthes fringilloides** LAFR.

Le Dr BEQUAERT a trouvé cette espèce à Avakubi.

404. — **Pytilia melba Belli** GRANT.

Nous possédons cet Oiseau du Ruwenzori S.-E. (LEGGE).

405. — **Nigrita fusconota** FRAS.

Nous avons reçu cette espèce de Kilo (THÉLIE).

406. — **N. brunnescens saturatior** RCHW.

Nous possédons cette forme de Kilo (THÉLIE) (citée par erreur antérieurement comme *bicolor*), de Kokoba, 8-VIII (PILETTE), et de Biogo, 1-VII (PILETTE).

407. — **N. sparsimguttata** Rchw.

De Beni (Borgerhoff), Moera, 11-X (Christy), Moera, 7-IV (Bonnevie), Loashi, 16-IV (Pilette), Kokoba, 8-VIII (Pilette).

408. — **N. canicapilla** Strickl.

Nous a été envoyé de Moera, 14-X (Christy), Beni (Borgerhoff), Lubilu, 12-VII (Pilette), Moera, 7, 16, 20-X et 29-XII (Bonnevie).

409. — **Cryptospiza Reichenowi** Hartl.

Cette espèce est représentée dans nos collections par des spécimens provenant du Ruwenzori E. (Woosnam, Legge et Carruthers).

410. — **Cr. Jacksoni** Sharpe et ssp. **Pilettei** n. ssp.

Nous possédons cette espèce du Ruwenzori E. (Carruthers et Legge) et du pied du Karisimbi, 21-III (Pilette).

Tandis que les exemplaires du Ruwenzori sont bien conformes entre eux, l'individu ♂ récolté au Karisimbi par M. Pilette est nettement plus gris, et la coloration rouge du dos tend au grenat foncé, tandis que celle des côtés de la tête est plus orangée que chez la forme typique. Je crois pouvoir considérer l'Oiseau du Karisimbi comme appartenant à une forme locale que je nommerai **Cr. Jacksoni Pilettei.** C'est avec plaisir que je la dédie à M. Pilette, qui l'a récoltée et à qui notre Musée doit de si belles collections.

411. — **Estrilda astrild minor** Cab.

M. Bonnevie a rapporté cette espèce de Beni; M. Pilette, de Kalembe et de Maina-Kwenda, 10-XII (Pilette), et nous la possédons aussi du Ruwenzori E. (Woosnam).

412. — **Estr. rhodopyga** Sund.

M. Borgerhoff a récolté cette espèce à Beni.

413. — **Estr. nonnula** Hartl.

Du Ruwenzori E. (Legge et Carruthers), de Boga, 10-IV (Pilette).

414. — **Lagonosticta nitidula** Hartl.

J'attribue à cette espèce un spécimen recueilli à Biogo, 27-VI, par M. Bonnevie.

415. — **L. brunneiceps ruberrima** Rchw.

Récolté à Beni, 1-I et 7-II, par M. Bonnevie, et à Boga, 10-IV, par M. Pilette. Nous le possédons également du Ruwenzori S.-E. (Woosnam).

416. — **Neisna kilimensis** Sharpe.

Nous possédons cette espèce du Ruwenzori E. (Carruthers et Legge).

417. — **Hypochera funerea** Tarrag.

Nous a été envoyé de Kibati, 28-III (Pilette), Yamba-Yamba, 24-V (Pilette), Kalembe, 28-V (Pilette), et du Tanganyika N.-W., 18-V (Pilette).

418. — **Vidua serena** L.

Nous possédons la « Veuve » de nombreuses localités : Kilo (Thélie), Beni et Kamabo (Bonnevie), Uvira et Baraka (Pauwels), Beni (Borgerhoff), Irumu, 28-II (Bequaert), du Ruwenzori S.-E. (Carruthers, Woosnam, Dent et Legge) et de Kalembe, 28-V, Lufungula, 1-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 8-IX, Boga, 30-IV et 5-V, Beni, 23-VIII, Bulaimu, 30-VI, Sanghé-Ruzzizi, 1-IV, Maina-Kwenda, 10-XII, Molokera, 28-IX, et Bigoisagua, 16-V (Pilette).

419. — **Steganura paradisea** L.

M. Pilette nous a envoyé ce beau Plocéide de Munie-Mboka, 30-VI, Lubilu, 9-VII, Kibati, 28-III, et rivière Dogodo, 17-VI, et M. Pauwels, de Niembo.

Fam. FRINGILLIDAE.

420. — **Passer griseus** Vieill.

Le Moineau d'Afrique nous a été envoyé par M. Thélie de Kilo; par M. Bonnevie, de Beni, 1-VIII; par M. Borgerhoff, de Beni également; par M. Pilette, de Lisasa, 20-IX, Bulaimu, 28-VI et 3-VII, Lesse, 20-V; par M. Bequaert, de Penghé, 26-I, et par M. Stappers, d'Uvira.

421. — **Poliospiza kilimensis** Rchw.

M. Pilette nous a rapporté cette espèce de Tchaninagongo, 24-III, et M. Bonnevie, de Bonzo, 7-V.

422. — **P. striolata Graueri** Hart.

Nous possédons ce Fringillide de Beni (Bonnevie), Bonzo, 28-V (Bonnevie), Tsisirongo, 13-III (Pilette), du pied du Karisimbi, 20-III (Pilette), de Mukoto, 11-IV (Pilette), Kibati, 23-III (Pilette), et du Ruwenzori E. (Carruthers, Woosnam, Legge et Dent). Les exemplaires du Ruwenzori sont nettement plus sombres que ceux récoltés par M. Pilette, qui se rapprochent donc de la forme typique *striolata*.

423. — **Serinus flavivertex** Blanf.

M. Pilette a rapporté cet Oiseau de la passe du Muhavura-Sabinjo, 16-III.

424. — **S. Sharpei** Neum.

Récolté par M. Pilette à Kibati, 28-III, Lufungula, 1-IX, Bulaimu, 28, 29-VI et 3-VII, et à Buwissa, 26-VI.

425. — **S. icterus** Vieill.

Reçu de l'Ituri, sans indication de localité.

426. — **S. icterus barbatus** Heugl.

Nous possédons cette forme d'Ivi, 10-XII (Pilette), et du Ruwenzori S.-E. (Carruthers et Legge).

427. — **Spinus citrinelloides frontalis** Rchw.

De Beni (Bonnevie), de Buwissa, 25-VI, Maina-Kwenda, 10-XII (Pilette), du Ruwenzori E. (Woosnam, Legge et Carruthers) et de Beni (Carruthers).

428. — **Linurgus olivaceus** Fras.

Je rapporte à cette espèce un Oiseau tué par M. Pilette dans la zone des lacs, mais dont l'étiquette a été égarée en cours de route.

429. — **Emberiza flaviventris** Steph.

Récolté par M. Pilette à Lubilu, 9-VII, rivière Dogodo, 12 et 17-VI, Kiboto, 23-V, Ritaci, 15-V, ancienne Mission Saint-Gustave, 19-IX, Munie-Mboka, 2 et 4-VII.

430. — **Emb. major** Cab.

M. Pilette a découvert cette espèce à Munie-Mboka, 4-VII, Lubilu, 7-VII, et Kabemba, 16-VII.

Fam. MOTACILLIDAE.

431. — **Motacilla capensis** L.

J'attribue à cette espèce des spécimens récoltés par M. Christy à Moera, 10-X, et par M. Pilette à Tsisilongo, 10-III.

432. — **M. vidua** Sund.

M. Pilette a rapporté ce Hochequeue de Marissawa, 3-VI, Talia-Semliki, 14-IX, Boga, 4-V; M. Bequaert, d'Irumu, 1-III; M. Menicken, de la Ruzzizi; M. Bonnevie, de Beni, 10-VIII et 12-XI.

433. — **M. longicauda** Rüpp.

Nous ne possédons cet Oiseau que de Ngingwe, 16-IV (Pilette).

434. — **Budytes flavus** L.

M. Bonnevie a retrouvé cette espèce européenne à Beni; M. Pilette, à Maina-Kwenda, 10-XII, Mukoto, 11-IV, et Kibati, 23 et 28-III, et M. Bequaert, à Irumu, 27-II.

435. — **Anthus trivialis** L.

M. Bonnevie a également retrouvé ce Pipit à Beni, 3-I.

436. — **Anth. Nicholsoni** Sharpe.

Nous avons reçu cette espèce de Luvungi, 9-V (Pilette), Kibati 23-III (Pilette), Molekera, 27-IX (Pilette), Lisasa, 23-IX (Pilette).

437. — **Anth. leucophrys sordidus** Rüpp.

Récolté par M. Bonnevie à Kamabo, 17-VI, et par M. Pilette, à Lisasa, 20-IX.

438. — **Macronyx croceus** Vieill.

Les localités d'où nous possédons cette espèce sont les suivantes : Beni, Mission Saint-Gustave, Masidongo, 12 et 14-V, par M. Bonnevie; Boga, 5-V, Lisasa, 20 et 23-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 7 au 17-IX, Maina-Kwenda, 10-XII, Masidongo, 3-IX, Lufungula, 2-IX, par M. Pilette; Ruzzizi, par M. Menicken; Baraka, par M. Pauwels, et Ruwenzori S.-E. (Legge et Dent).

Fam. ALAUDIDAE.

439. — **Mirafra Fischeri zombae** Grant.

Nous possédons cette forme du Ruwenzori S.-E. (Legge et Dent).

440. — **M. africana tropicalis** Hart.

Du Ruwenzori S.-E. (Legge), de Balegela (Pilette), Ivi, 8-XII (Pilette), Lisasa, 23-IX (Pilette).

Fam. PYCNONOTIDAE.

441. — **Criniger calurus** Cass.

Le Dr Christy a découvert cette espèce à Moera, 11-X.

442. — **Cr. Verreauxi ndussumensis** Rchw.

Envoyé de Kilo par M. Thélie; de Beni et de Moera, 7-X, par M. Bonnevie; de Munie-Mboka, 2-VII, Marissawa, 3-VI, Kokoba, 8-VIII, Assumba, 31-V, et Lesse, 16-VII, par M. Pilette; de Beni, par M. Borgerhoff, et de Moera, 10 et 14-X, par M. Christy.

443. — **Cr. chloronotus** Cass.

Cette espèce a été récoltée à Beni par M. Bonnevie et dans la même localité par M. Borgerhoff.

444. — **Bleda syndactyla Woosnami** Grant.

Trouvé à Beni par M. Bonnevie.

445. — **Bl. notata** Cass.

M. Borgerhoff a découvert cette espèce à Beni.

446. — **Phyllastrephus indicator** Verr.

Nous possédons cette espèce de Kokoba, 8-VIII, Naroubi, 15-V, Makojoba, 27-VII, et Lesse, 21-VII, par M. Pilette.

447. — **Ph. kikuyensis Schubotzi** Rchw.

Nos spécimens proviennent du Ruwenzori E. (Legge, Dent, Carruthers et Woosnam).

448. — **Ph. albigularis leucolaema** Sharpe.

M. Pilette a récolté cet Oiseau à Assumba, 30-V.

449. — **Ph. Cabanisi sucosus** Rchw.

Rapporté de Yamba-Yamba, 25-V, par M. Pilette.

450. — **Ph. icterinus Sethsmithi** Hart. Neum.

M. Borgerhoff nous a envoyé cette forme de Beni; M. Bonnevie, de Moera, 15-III et 19-X; M. Christy, de Moera, 14-X; M. Pilette, de Bolovet, 25-V, Makojoba, 26-VII, Lesse-Boga, 18-V.

451. — **Ph. leucopleurus** Cass.

Cette espèce, non encore signalée de la région des lacs, nous a été envoyée par M. Bonnevie de Beni, 20-XI; par M. Pilette, de Lesse, 18 et 21-VII, et par M. Christy, d'Alimassi, 31-X.

452. — **Ph. simplex** Hartl.

N'est également pas encore signalée de notre zone. M. Bonnevie l'a trouvée à Beni et à Lesse, 30-X.

453. — **Ph. scandens orientalis** Hartl.

Je rapporte à cette forme un *Phyllastrephus* récolté à Beni, 30-XII, par M. Bonnevie. Le dessus de la tête est toutefois plus sombre que ne le montre la figure publiée par Hartlaub.

454. — **Andropadus laetissimus** Sharpe.

Nous a été envoyé de Kilo par M. Thélie.

455. — **Andr. serinus** Verr.

M. Bonnevie a récolté à Zambo, 25-IV, un *Andropadus* fort semblable à un exemplaire de l'*Andr. serinus* provenant du Kamerun, rivière Ja (Bates), qui fait partie de nos collections.

456. — **Andr. gracilirostris** Strickl.

Rapporté par M. Pilette de Lesse, 19-VII, et de Marissawa, 3-VI.

457. — **Andr. virens** Cass.

M. Thélie a récolté cette espèce à Kilo; M. Borgerhoff, à Beni; M. Pilette, à Lesse, 4-VI; M. Bonnevie, à Beni, Moera, 28-X, et Zambo, 7-IV.

458. — **Andr. curvirostris** Cass.

Reçu de Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie), Zambo, 11-IV (Bonnevie), Lesse, 3-XI (Bonnevie).

459. — **Andr. gracilis** Cab.

M. Bonnevie nous a envoyé cette espèce de Beni.

460. — **Andr. latirostris eugenius** Rchw.

Nous possédons cet *Andropadus* de Beni, Moera, 8-IV, Masidongo, 14-VII, et Lesse, 2-XI, par M. Bonnevie; de Beni, par M. Borgerhoff; de Mutiba, 7-VI, Lesse, 19-VII, et Marissawa, 27-V, par M. Pilette, et du Ruwenzori E. (Legge et Carruthers).

461. — **Ixonotus guttatus** Verr.

N'est pas cité de la zone des lacs, bien que Grant le note de Mawambi. M. Pilette l'a trouvé à Lesse, 21-VII, et à Kinzi, 28-VII.

462. — **Pycnonotus tricolor minor** Heugl.

Ce Bulbul, si répandu, nous a été envoyé de Kilo (Thélie), Beni, 2-I et 7-VII (Bonnevie), Biogo, 26-VI (Bonnevie), Beni (Borgerhoff), Ruwenzori W. (Borgerhoff), Moera, 14-X (Christy), Kaniki, 3-X (Pilette), Bulaimu, 30-VI et 4-VII (Pilette), Buwissa, 26-VI (Pilette), Boga, 4-V (Pilette), Mutiba, 7 et 10-VII (Pilette), Lesse, 4-VI (Pilette), Assumba, 30-V (Pilette).

463. — **P. tricolor tanganyicae** Rchw.

Je crois devoir attribuer à cette forme un spécimen tué sur la plaine d'Uvira, le 18-VII, par M. Stappers.

Fam. ZOSTEROPIDAE.

464. — **Zosterops toroensis** Rchw.

M. Thélie nous a envoyé cette espèce de Kilo; M. Pilette, d'Assumba, 1-VI.

465. — **Z. eurycricota** Fschr. Rchw.

Découvert à Biogo, 4-VII, par M. Bonnevie.

466. — **Z. Jacksoni** Neum.

Nous le possédons du Ruwenzori (Dent, Legge et Carruthers).

467. — **Z. Reichenowi** Dubois.

Dubois a décrit comme variété de *virens* un *Zosterops* récolté à Baraka, par M. Pauwels. Je pense qu'il s'agit en réalité d'une espèce distincte.

Fam. NECTARINIDAE.

468. — **Anthreptes tephrolaema** Jard. Fras.

Nous a été envoyé de Kilo par M. Thélie.

469. — **Anthr. Longuemairei** Less.

M. Pilette nous l'a rapporté de Milumba, 29-VI, Boga, 1-V, et Mawagongo, 15-VII.

470. — **Chalcomitra verticalis viridisplendens** Rchw.

Nous possédons ce Nectarin de diverses localités : Kilo, par M. Thélie; Kamabo, 7, 14 et 17-VI, par M. Bonnevie; Munie-Mboka, 30-VI, Molekera, 26-IX, Lufungula, 1-IX, Beni, 30-VIII, Talia-Semliki, 14-IX, Kinabbe, 11-VII, Lesse, 3-VI, par M. Pilette; Beni, par M. Borgerhoff; Ruwenzori E. (Legge et Carruthers) et Ruwenzori W. (2,200 m.), 14-IV (Bequaert).

471. — **Ch. alinae** Jacks.

Nous ne possédons cette espèce que du Ruwenzori E. (Woosnam, Legge, Dent et Carruthers).

472. — **Ch. cyanolaema** Jard.

Envoyé de Kilo par M. Thélie.

473. — **Ch. aequatorialis** Rchw.

Nos spécimens proviennent des localités que voici : Kilo (Thélie), Beni (Bonnevie), Biogo, 2-IV, Kamabo, 14-IV, 29-V,

7 et 14-VI (BONNEVIE), Lisasa, 23-VII, Kibati, 23-III, Molekera, 29-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 17-IX (tous par M. PILETTE), Dubona (BAYER), Beni (BORGERHOFF), Luvungi (PAUWELS).

474. — **Ch. fuliginosa** SHAW.

M. PILETTE a récolté cette espèce à Makojoba, 27-VII.

475. — **Ch. angolensis** LESS.

M. BONNEVIE a trouvé cette espèce à Kamabo, 3-IV, et M. CHRISTY à Moera, 10-X.

476. — **Ch. gutturalis** L.

Récolté par M. BONNEVIE à Beni; par M. PAUWELS à Baraka et à Luvungi.

477. — **Cinnyris venustus Falkensteini** FSCHR. RCHW.

Nous possédons cette forme de Munie-Mboka, 4-VII (PILETTE), Boga, 1-V (PILETTE), et Kilo (THÉLIE).

478. — **C. venustus igneiventris** RCHW.

De Kilo (THÉLIE), Beni et Biogo, 3-VII (BONNEVIE), Kibati 23 et 28-III, passe Muhavura-Sabinjo, 16-III, et Bulaimu, 30-VI (PILETTE).

479. — **C. cupreus** SHAW.

Ce commun Nectarin nous a été envoyé de Kilo par M. THÉLIE; de Beni, Kamabo, 26-V, Biogo, 1-IV, et Karimi, par M. BONNEVIE; de Kibati, 23-III, Mutum-Peke, 14-VII, Boga, I-V, Ikanga, 16-VIII, Bulaimu, 3-VII, Buwissa, 26-VI, Lufungula, 2-IX, et Munie-Mboka, 6-VII, par M. PILETTE; de Beni, par M. BORGERHOFF; de Kalembélembé et Nya-Luindja, par M. PAUWELS.

480. — **C. superbus** Shaw.

Nous le possédons de Beni (Dent), Munie-Mboka, 7-VII (Pilette), Baraka (Pauwels), Kabambaré (Pilette).

481. — **C. mariquensis microrhynchus** Shell.

Découvert à Kaniki, 1-X, par M. Pilette.

482. — **C. chloropygius orphogaster** Rchw.

Récolté par M. Thélie à Kilo; par M. Bonnevie à Beni, Zambo, 7-IV, et Kamabo, 14-VI, et par M. Borgerhoff à Beni (? Lühderi).

483. — **C. Pauwelsi** Dubois.

Cette espèce (décrite par M. Dubois comme variété de *C. chloropygius*) a été découverte par M. Pauwels, à Baraka.

484. — **C. Reichenowi** Sharpe.

Nos spécimens proviennent de Kilo (Thélie) et du Ruwenzori E. (Dent, Legge, Carruthers et Woosnam).

485. — **C. Stuhlmanni** Rchw.

Le seul exemplaire que renferment nos collections provient du Ruwenzori E. (Dent).

486. — **C. Schubotzi** Rchw.

M. Pilette a récolté cette espèce à Korongo, 16-III, au pied du Karissimbi, 20-III, à Tsisirongo, 13-III, à la passe du Muhavura-Sabinjo, 16-III, et à Kinzi, 28-VII.

487. — **C. regius** Rchw.

Nous possédons ce Nectarin de Kibati, 23-III, du Ruwenzori E. (Carruthers, Legge et Woosnam) et du Ruwenzori W., 15 au 20-IV (Bequaert).

488. — **Nectarinia erythrocerca** HARTL.

Nous l'avons reçu de Kabaré, 16-XI, par M. PILETTE.

489. — **N. Dartmouthi** GRANT.

Ce superbe Oiseau est représenté dans nos collections par des spécimens provenant du Ruwenzori E. (DENT et CARRUTHERS) et du Ruwenzori W. (3,500-4,000 m.), 18 au 25-IV (BEQUAERT).

490. — **N. pulchella** L.

Nous le possédons de l'Ituri, sans indication précise de localité.

491. — **N. famosa cupreonitens** SHELL.

M. BONNEVIE a récolté cet Oiseau à Biogo, 20-VI; M. PILETTE, au pied du Kishasha, 18-III, et du Karissimbi, 20-III.

492. — **N. kilimensis** SHELL.

Représenté dans nos collections par de nombreux spécimens provenant de Kasumbaki, Beni, Biogo, 7-IV et 30-VI, Moera, 12-X, Kamabo, 17 et 19-VI, Lesse, 17-I, par M. BONNEVIE; de Kibati, 23 et 28-III, Marubi, 15-V, Kirungu, 9-VI, Mutiba, 5 et 9-VII, Boga, 2 et 5-V, Kaniki, 2-X, Tsisirongo, 10-III, passe du Muhavura-Sabinjo, 16-III, Busuenda, 8-III, Bulaimu, 29-VI, par M. PILETTE; du Ruwenzori W., 24-IV, par M. BEQUAERT; du Ruwenzori E. (DENT, CARRUTHERS et LEGGE), de Baraka (PAUWELS) et de Katalanga (BAYER).

493. — **N. purpureiventris** RCHW.

Récolté dans la forêt de Sibatwa par M. PAUWELS.

FAM. PARIDAE.

494. — **Parus fasciiventer** RCHW.

M. PILETTE l'a récolté à Kibati, 3-IV.

495. — **P. niger insignis** Cab.

Nous a été envoyé par M. Pilette de Kalemba, 17-VII, Munie-Mboka, 4-VII, Manakwa, 10 et 13-VI, Milumba, 29-VI, et rivière Dogodo, 18-VI.

496. — **Parmoptila Jamesoni** Shell.

Ce petit Oiseau a été découvert à Kilo par M. Thélie.

497. — **Parisoma plumbeum** Hartl.

Récolté par M. Pilette à Molekera, 27-IX, et à Mboka, 9-VII.

Fam. SYLVIIDAE.

498. — **Melocichla mentalis atricauda** Rchw.

Nos spécimens proviennent de Beni, Kamabo, 26-V (Bonnevie), du Ruwenzori S.-E. (Carruthers et Legge), de Munie-Mboka, 4-VII, Lufungula, 1-IX, Kalegela, 31-X, Lisasa, 22-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX (Pilette), et du Ruwenzori E. (Dent).

499. — **Cisticola Strangei** Fras.

Récolté par M. Bonnevie à Kamabo, 26-V, et à Beni; par M. Pilette à Maina-Kwenda, 10-XII, Lufungula, 2-IX, ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX, Masidongo, 5-IX, et Boga, 5-IV; Ruwenzori S.-E. (Carruthers).

500. — **C. lugubris** Rüpp.

Nous ne possédons cette espèce que du Ruwenzori S.-E. (Carruthers).

501. — **C. robusta nuchalis** Rchw.

Récolté par M. Pilette à l'ancienne Mission Saint-Gustave, 8-IX, et à Maina-Kwenda, 10-XII.

502. — **C. terrestris** A. Sm.

Du Ruwenzori S.-E. (Carruthers).

503. — **C. Chubbi** Sharpe.

Du Ruwenzori E. (Woosnam, Carruthers, Dent et Legge).

504. — **C. rufopileata** Rchw.

De Molekera, 27-IX, et de l'ancienne Mission Saint-Gustave, 18-IX (Pilette).

505. — **C. rufopileata Emini** Rchw.

Du Ruwenzori S.-E. (Woosnam, Carruthers et Dent).

506. — **C. lateralis** Fras.

Récolté par M. Pilette à Bulaimu, 1 et 3-VII, à Buwissa, 25-VI, Boga, 1-V, et à l'ancienne Mission Saint-Gustave, 19-IX.

507. — **C. semitorques** Heugl.

Rapporté de Bulaimu, 3-VII, par M. Pilette.

508. — **C. rufa** Fras.

M. Pilette a récolté à Lufungula, 1-IX, un jeune *Cisticola* ♂ qui me paraît devoir être attribué à *rufa*.

509. — **C. erythrops** Hartl.

Du Ruwenzori S.-E. (Carruthers et Legge) et de Buwissa, 25-VI (Pilette).

510. — **Schoenicola apicalis** Cab.

J'attribue avec quelque hésitation à cette espèce des spécimens récoltés par M. Pilette à Kalegela, 31-X, et à l'ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX, et par M. Bequaert à Irumu, 2-III. La tête

en est nettement plus brune que ce n'est le cas pour un exemplaire de Rhodésie N.-E. faisant partie de nos collections. Peut-être s'agit-il du *Sch. brunneiceps* Rchw.

511. — **Prinia mystacea** Rüpp.

Nous possédons cette espèce du Ruwenzori S.-E. (Dent et Woosnam) et de Beni (Borgerhoff).

512. — **Pr. leucopogon** Cab.

M. Pilette a découvert à Mboka, 9-VII, cette espèce non encore indiquée de la zone des lacs.

513. — **Pr. Reichenowi** Hartl.

M. Bonnevie a récolté cette espèce à Moera, 7-X; M. Pilette, à la jonction Talia-Semliki, 11 et 14-IX. Nous la possédons également du Ruwenzori S.-E. (Legge et Carruthers).

514. — **Apalis cinerea brunneiceps** Rchw.

J'attribue avec hésitation à cette espèce un Oiseau reçu de Kilo (Thélie).

515. — **Ap. ruwenzorii** Jacks.

Nous possédons cet *Apalis* du Ruwenzori E. (Carruthers et Legge).

516. — **Ap. personata** Sharpe.

Nos spécimens proviennent du Ruwenzori E. (Carruthers).

517. — **Ap. Jacksoni** Sharpe.

M. Thélie nous l'a envoyé de Kilo; M. Bonnevie, de Moera, 5-X.

518. — **Ap. pulchella** Cretzschm.

Du Ruwenzori S.-E. (Carruthers, Dent et Woosnam), de Masidongo, 17-VII (Bonnevie).

519. — **Eminia lepida** Hartl.

Nous avons reçu ce bel Oiseau de Lisasa, 20-IX, Molekera, 24-IX, Talia-Semliki, 13-IX (Pilette), et du Ruwenzori S.-E. (Dent et Legge).

520. — **Camaroptera griseoviridis griseigula** Sharpe.

Du Ruwenzori S.-E. (Carruthers, Dent, Legge et Woosnam).

521. — **C. griseoviridis tincta** Cass.

Je rapporte à cette forme deux spécimens tués par M. Pilette à Lubilu, 7 et 9-VII.

522. — **Hylia prasina** Cass.

Nous avons reçu cette espèce de Moera, 11-X, par le Dr Christy.

523. — **Stiphrornis mabirae** Jacks.

J'attribue à cette espèce un Oiseau récolté par M. Bonnevie à Biogo, 3-VII.

524. — **Sylvietta leucophrys** Sharpe.

Du Ruwenzori E. et S.-E., par Carruthers, Dent et Woosnam; du Ruwenzori W., 20-IV, par le Dr Bequaert.

525. — **Eremomela badiceps** Fras.

M. Bonnevie a récolté à Moera, 3, 7 et 21-X, cette espèce non encore signalée de la zone des lacs.

526. — **Crateropus melanops Sharpei** Rchw.

Nous avons reçu cette espèce de M. Pilette : ancienne Mission Saint-Gustave, 8 et 19-IX, et pied du Kishasha, 18-III, et de M. Bonnevie : Beni.

527. — **Cr. Jardinei hypostictus** Cab. Rchw.

Récolté à la Mission Saint-Gustave par M. Bonnevie.

528. — **Cr. Hartlaubi** Boc.

Reçu de Bigoisagua, 16-V (Pilette), Luvungi, 9-V (Pilette), et Baudouinville, 24 et 27-XII (Charliers).

529. — **Cr. tanganyicae** Rchw. (ou **Carruthersi** Grant).

Cette espèce a été récoltée par M. Pilette à Lubilu, 7-VII, Manakwa, 12-VI, Kabemba, 16-VII, rivière Dogodo, 10 au 15-VI, et par M. Charliers, à Baudouinville, 24-XII.

530. — **Phyllanthus Czarnikowi** Grant.

Cette belle espèce, décrite d'après un unique exemplaire récolté à Mawambi par l'Expédition Woosnam, a été retrouvée par M. Bonnevie à Beni, 6-IV, et à Moera, 29-X.

531. — **Neocossyphus rufus** Fchr. Rchw.

M. Bonnevie a récolté à Moera, 5-X, un *Neocossyphus* qui me paraît pouvoir être identifié au *N. rufus*, décrit d'Afrique orientale, bien que les dimensions ne concordent pas exactement.

532. — **Geocichla litsipsirupa Stierlingi** Rchw.

M. Pilette a découvert sur la rivière Dogodo, le 8-VI, ce bel Oiseau, qui n'était pas encore connu de la région des lacs.

533. — **G. Gurneyi Pilettei** n. sp.

Cette forme nouvelle a été découverte par M. PILETTE à Lesse, 13-VII. Je suis heureux de pouvoir la lui dédier.

Tête et dos d'un brun-olive, légèrement teinté de roux; le croupion d'un brun-orangé-olive; la queue brun-olive, moins olivâtre que le dos et plus rougeâtre que lui mais bien moins que le croupion, le sommet des rectrices externes blanchâtres, les médianes plus olivâtres que les autres, en dehors surtout. Couvertures de l'oreille noirâtres, plus pâles au sommet. Un trait noirâtre de chaque côté de la gorge. Menton blanchâtre; gorge, poitrine et côtés du corps d'un brun-roux, le milieu du ventre blanc mais lavé de roux. Sous-caudales blanches. Les petites couvertures alaires d'un brun foncé, un peu olivâtre; les autres brun-noir, un peu olivâtre également, avec tache apicale blanche Rémiges brun-noir, les barbes externes olivâtres en dehors; à partir de la quatrième, les barbes internes dans la partie basale sont blanches. Petites sous-alaires blanches, les autres mêlées de noirâtre.

Long. : 22.5 mm.; aile, 112; queue, 85; bec, 21; tarse, 30.

Un seul exemplaire, ♂, qui, par sa coloration, ne peut se rapporter à aucune des formes décrites. Il est notamment distinct du *G. Gurneyi Oberländeri* décrit récemment (1914) par SASSI de la même région (Beni-Mawambi).

534. — **Turdus pelios centralis** RCHW.

Nous possédons cette forme de Beni, Moera, Masidongo, 16-V, et Zambo, 20-IV, par M. BONNEVIE; de Molekera, 29-IX, Kaniki, 1 et 3-X, Mutiba, 7-VII, Boga, 3-V, ancienne Mission Saint-Gustave, 10-IX, par M. PILETTE, et de Beni, par M. BORGERHOFF.

Parmi ces spécimens, peut-être s'en trouve-t-il qui doivent être attribués à la forme *Bocagei* (CAB.).

535. — **T. pelios albipectus** RCHW.

J'attribue à cette forme des Oiseaux récoltés par M. PILETTE à Molekera, 29-IX, et Kaniki, 1-X.

536. — **T. sylvestris** RCHW.

J'y rapporte des spécimens récoltés par M. PILETTE à la passe Mukavura-Sabinjo, 16-III, à Kibati, 23-III, au pied du Karissimbi, 20-III, et sur la rivière Dogodo, 10-VI.

537. — **Thamnolaea subrufipennis** Rchw.

M. Bonnevie a trouvé cette espèce à Beni.

538. — **Myrmecocichla nigra** Vieill.

Nous possédons cet Oiseau des localités suivantes : Biogo, 17-IV et 29-X, Masidongo, 7 et 12-V, Mission Saint-Gustave, 7-V, par M. Bonnevie; Kalemba, 16-VII, Ivi, 8-XII, Molekera, 24-IX, Maina-Kwenda, 10-XII, Kalegela, 30-X, Kibati, 28-III, par M. Pilette; Ruwenzori S.-E. (Legge).

539. — **Saxicola pileata** Gm.

M. Pilette a découvert cette espèce sur la rivière Dogodo, le 8-VI.

540. — **Pratincola salax** Verr.

Récolté par M. Pilette à Kibati, 23 et 28-III, Busuenda, 8 et 10-III, Bulaimu, 29-VI et 5-VII, Boga, 6-V, pied du Karissimbi, 20-III, Mukoto, 11-IV, Tsisirongo, 10 et 16-III, et par M. Bonnevie, à Biogo, 7-IV et 3-VII, et Kamabo, 16, 17-V et 15-VI.

541. — **Pr. rubetra** L.

Retrouvé par M. Pilette à Kibati, 28-III, Maina-Kwenda, 10-XII, Tsisirongo, 10-III, et par M. Bonnevie, à Moera, 5-X.

542. — **Pr. rubicola** L.

Récolté par M. Pilette au pied du Kishasha, 18-III, à Bulaimu, 29-VI, et à Kibati, 23-III.

543. — **Turdinus atriceps** Sharpe.

Nous le possédons du Ruwenzori E. (Legge et Woosnam).

544. — **Bathmedonia Jacksoni** Jacks.

Nous a été envoyé de Kilo par M. Thélie, et de Moera, 4-X, par M. Bonnevie.

545. — **Alethe poliophrys** Sharpe.

Du Ruwenzori E. (Carruthers et Legge).

546. — **Al. Carruthersi** Grant.

Nous possédons cette espèce de Kilo (Thélie) et de Moera (Bonnevie).

547. — **Cossypha cyanocampter Bartelotti** Shell.

M. Thélie nous a envoyé cet Oiseau de Kilo; M. Pilette, de Kibati, 28-III, Molokera, 30-IX, Busuenda, 8-III, ancienne Mission Saint-Gustave, 7 au 19-IX, et Talia-Semliki, 12-IX.

548. — **C. Archeri** Sharpe.

Nous possédons cette espèce du Ruwenzori E. (Carruthers).

549. — **C. verticalis melanonota** Cab.

M. Bonnevie a rapporté ce *Cossypha* de Beni et de Moera, 28-X; M. Pilette, de Mutiba, 7-VII, Boga, 30-IV, Buwissa, 26-VI, Lisasa, 22-IX, et Bulaimu, 1-VII.

550. — **C. Heuglini** Hartl.

De Beni (Bonnevie), Zambo (Bonnevie), Busuenda, 8-III (Pilette), Lisasa, 20-IX (Pilette), et du Ruwenzori S.-E. (Dent).

551. — **Cichladusa arquata** Ptrs.

M. Pilette a trouvé cet Oiseau à Bigoisagua, 16-V, et à Sanghé-Ruzzizi, 13-V.

552. — **Erythropygia barbata** Finsch Hartl.

Nous a été envoyé de la rivière Dogodo, 15-VI, par M. Pilette.

553. — **Er. Hartlaubi** Rchw.

Récolté par M. Bonnevie à Beni et à Biogo, 1-VII; par M. Pilette, à Maina-Kwenda, 10-XII, ancienne Mission Saint-Gustave, 7-IX, Bulaimu, 3-VII, et Kibati, 30-III.

554. — **Tarsiger ruwenzorii** Grant.

Ce bel Oiseau nous a été rapporté par M. Pilette de Busuenda, 8-III, et de Kibati, 28-III; par M. Borgerhoff, du Ruwenzori W.; par M. Pauwels, de la forêt de Sibatwa et de Baraka.

UN NOUVEAU TYPE DE NIDS DE TERMITES

PAR

le D[r] J. **DESNEUX** (Bruxelles).

Il y a quelques années, mon excellent ami, le D[r] Schouteden, me montrait un exemplaire, malheureusement brisé, d'un petit nid de Termites que le Musée du Congo, à Tervueren, avait reçu du R. P. Goossens; celui-ci l'avait récolté à Kisantu, dans le Bas-Congo.

La structure de ce nid était pour nous une chose absolument nouvelle et nous avait vivement frappés par la régularité de sa disposition étagée, mais surtout par l'architecture de la paroi externe, aménagée — dans un but d'aération sans doute — avec une symétrie digne des constructions les plus perfectionnées des Hyménoptères.

Le R. P. Goossens étant malheureusement mort entretemps, M. Schouteden ne put obtenir des renseignements plus précis sur l'origine de ce nid extraordinaire, ni s'en procurer d'autres exemplaires.

Mais en 1913, M. Ed. Luja, à qui le Musée du Congo doit des collections remarquables de nids de Termites et de Fourmis, parvint à combler cette lacune. M. Schouteden lui ayant montré à Tervueren le nid du R. P. Goossens et lui ayant fait part de nos remarques d'après lesquelles il devait s'agir d'un nid souterrain,

M. LUJA, en observateur familiarisé avec les Termites, ne tarda pas à découvrir dans le Kasai des nids identiques à celui recueilli à Kisantu. Il les trouva « à quelques kilomètres en aval de Lusambo, dans la forêt la plus épaisse, le long du Sankuru, à 250 mètres de la rive, dans une alluvion sablonneuse, entre 20 et 50 centimètres de profondeur ». Il s'agissait donc de *nids souterrains* complètement enterrés, et dont la découverte était presque un effet du hasard! D'autre part, tandis que nous ne possédions que quelques exemplaires desséchés des soldats habitant le nid envoyé par le R. P. GOOSSENS, M. LUJA pouvait recueillir dans d'excellentes conditions de nombreux spécimens des soldats et des ouvriers contenus dans les nids observés par lui. Il s'agit d'une espèce du genre *Termes* (s. lat.) qui sera identifiée à bref délai.

Presque en même temps le D[r] J. BEQUAERT envoyait au Musée du Congo un nid de Termites recueilli par lui à Landana, dans le Congo portugais, avec la mention « nid de Termites souterrain? » : l'apparence extérieure de ce nid est tout autre que celle des précédents au premier abord, mais l'étude de sa structure interne montre qu'il s'agit en réalité d'un type analogue. Ce nid n'était malheureusement pas accompagné de spécimens de ses habitants.

Tous ces nids (au nombre d'une vingtaine) offraient les mêmes caractères généraux : *disposition étagée extrêmement régulière de l'intérieur du nid, paroi régulièrement perforée, etc.* Mais leur examen nous a permis de constater l'existence de plusieurs variantes ou types qui sont le perfectionnement les uns des autres et que nous décrirons successivement en les désignant sous les indices Nid I, Nid II, Nid III, ce dernier offrant lui-même trois variétés!

Nid I. (Fig. 1 et 2.)

Le Musée de Tervueren ne possède qu'un exemplaire de ce type, qui s'est trouvé parmi les nids récoltés près du Sankuru par M. LUJA.

La forme générale en est ovalaire, la base tronquée horizontalement, la partie supérieure malheureusement brisée. Il mesure

un peu plus de 10 centimètres de hauteur sur 8.5 centimètres de diamètre transversal maximum.

De forme et d'aspect on pourrait assez bien comparer ce nid à un ananas. La surface extérieure est hérissée de tubes courts, de petites *gargouilles* en quelque sorte (fig. 1), disposés en *séries horizontales régulières*. Ces tubes sont déprimés dans le sens vertical, et leur diamètre extérieur (à l'extrémité) dans ce sens n'est que de 3 mm. environ, tandis que transversalement ils mesurent de 4 à 5 mm. Ils présentent un orifice en fente transversale large de 2 à 3.5 mm. et font saillie de 5 mm. au maximum sur

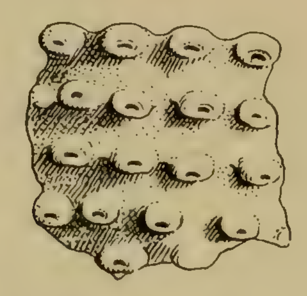


FIG. 1. — *Nid I*: Fragment de la paroi externe, montrant les étages successifs de gargouilles.

la paroi du nid; leur insertion est oblique vers le bas, ce qui se remarque surtout à la partie inférieure du nid, où ces tubes sont plus longs; la base même en présente un petit nombre disposés irrégulièrement et à peu près verticaux.

La paroi extérieure du nid, sa « carapace », mesure de 1.5 à 2.5 mm. environ d'épaisseur. Examiné par l'intérieur, on le voit divisé en étages horizontaux, disposés de telle sorte que les cercles concentriques de tubes externes se trouvent au niveau des intervalles entre les planchers internes, c'est-à-dire qu'ils correspondent aux chambres du nid (fig. 2).

La face interne de la paroi présente à chaque étage, entre deux planchers successifs, horizontalement, une succession de dépressions et de renflements, faiblement marqués mais assez réguliers dans leur disposition : la dépression correspond à la gargouille extérieure, le renflement à l'intervalle entre deux gargouilles.

Dans chaque dépression se trouve une *fente transversale* plus ou moins ténue, parfois même linéaire : cette fente est l'aboutissant du canal traversant la gargouille externe, ainsi que l'on peut s'en assurer en décortiquant le nid. La figure 2, représentant une coupe schématique de la paroi, montre bien l'ensemble des dispositions que je viens de décrire.

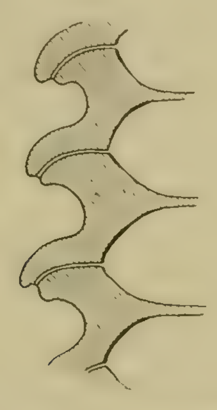


FIG. 2. — *Nid I* : Coupe verticale schématique de la paroi.

Les étages successifs à l'intérieur du nid sont régulièrement disposés, au nombre d'une quinzaine. Ils ne sont réunis entre eux que par de rares piliers, ainsi que je le décrirai pour le nid suivant. Chaque étage présente à sa face externe un nombre assez élevé de gargouilles : on en compte 24 au dernier étage régulier à la base du nid.

Nid II. (Fig. 3-5.)

Un seul exemplaire envoyé de Landana (Congo portugais) au Musée du Congo par le D[r] J. BEQUAERT, avec la mention « nid de Termites souterrain ? ».

A première vue l'aspect extérieur de ce nid (fig. 3) est totalement différent aussi bien du nid I que du nid III.

Sa forme générale est celle d'un cœur (avec une dépression médiane verticale qui est fortuite, correspondant vraisemblablement à une racine ou à une pierre). Il mesure 14 centimètres de

hauteur maxima sur 14.5 centimètres de largeur et 11 centimètres d'épaisseur. En certains endroits la paroi atteint une épaisseur de 13 mm.

Au premier abord, les nombreux orifices que présente la paroi ne paraissent pas disposés avec une grande régularité, mais à un examen plus attentif on ne tarde pas à constater ici aussi une disposition étagée assez nette. La figure 3, qui représente l'aspect extérieur d'un fragment du nid, vu obliquement de bas en haut, montre bien cette tendance étagée.

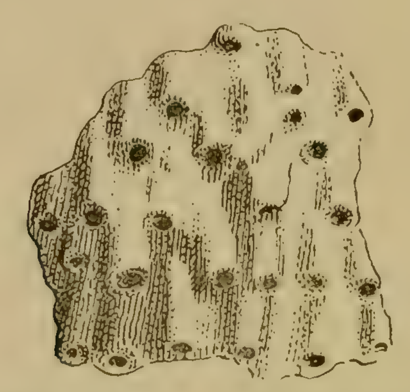


FIG. 3. — *Nid II* : Fragment de la paroi externe, vue obliquement de bas en haut.

On pourrait se représenter la structure de ce nid en supposant que les « gargouilles » du nid I aient subi un allongement considérable et se soient fusionnées entre elles et avec la paroi du nid, l'allongement de tous ces tubes ayant amené leur ouverture vers le bas. L'orifice du tube est circulaire, largement béant, de 2 à 4.5 mm. de diamètre.

Une coupe verticale de la paroi, passant par l'axe d'un de ces tubes, telle que la représente la figure 4, montre que ces derniers ont une section assez régulièrement cylindrique, ou un peu évasée, et mesurent 5 à 10 mm. de profondeur. A leur extrémité supérieure (à leur fond, si l'on retourne le nid) ils présentent un orifice minuscule de la grosseur d'une petite tête d'épingle, qui est le point de départ d'un canalicule long également de 5 à 10 mm. qui traverse la paroi du nid pour aboutir sous forme de fente transversale à l'intérieur du nid. La face interne de ce dernier offre

en effet, comme dans le nid I, entre deux planchers successifs, une série de fentes, mais elles sont plus espacées et moins régulièrement disposées que dans ce premier type, ce qui est en rapport avec la disposition moins régulière des conduits extérieurs. Les gargouilles que présente le nid I sont donc représentées ici *par un tube qui, vers l'intérieur, se continue par un fin canal.*

Tandis que dans le nid I, le canal, la fente interne et le goulot externe correspondent à un même étage du nid, ainsi qu'on le voit sur la coupe verticale que représente la figure 2, dans le nid II le

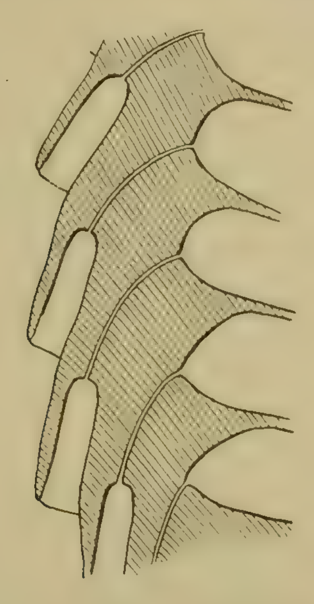


Fig. 4. — *Nid II* : Coupe verticale de la paroi, schématisée.

tube et le canalicule sont considérablement allongés, avec un trajet très oblique. Sur une coupe verticale (fig. 4) on constate que l'embouchure du goulot se trouve au niveau du *deuxième étage au-dessous* de celui où vient s'ouvrir la fente qui lui correspond ; au niveau de l'étage intermédiaire se trouve le fond de la portion élargie (tube proprement dit), c'est-à-dire aussi l'embouchure du canalicule. La longueur du tube et celle du canalicule (5-10 mm.) correspondent donc à la distance séparant deux étages successifs.

En coupe transversale (fig. 5) au niveau d'un plancher, on voit, en dehors, des orifices circulaires larges qui correspondent à la

section des tubes externes d'un étage donné, et en arrière, vers l'intérieur, des orifices punctiformes, en tête d'épingle, qui correspondent aux canalicules débouchant dans les tubes de l'étage inférieur.

Le nid récolté par M. BEQUAERT comprend une quinzaine d'étages. Les planchers qui les séparent sont disposés avec une



FIG. 5. — *Nid II* : Coupe transversale de la paroi.

régularité remarquable, et sont soutenus par quelques piliers assez légers, en général comprimés, formant souvent lames, avec dépressions latérales. Les divers étages communiquent entre eux par un très petit nombre (pas plus de quatre) d'orifices s'ouvrant en entonnoir, près d'un pilier le plus généralement. Un petit nombre d'orifices plus larges, donnant accès à l'intérieur du nid, se trouvent à sa partie supérieure.

Nid III. (Fig. 6-11.)

A ce type se rapportent le nid recueilli à Kisantu par le R. P. GOOSSENS et la plupart des nids découverts dans la forêt du Sankuru par M. LUJA.

Ces exemplaires varient considérablement de dimensions. Le plus petit, en forme de pomme de pin aplatie, ne mesure que 4.5 centimètres, tandis que les plus grands ont respectivement environ 25 centimètres de hauteur sur 14 de largeur maxima, et 28 centimètres sur 19; le premier contient environ 40 étages. Un nid mesurant 20 centimètres de hauteur sur 13 de largeur, renfermait 28 étages.

La forme de ces nids est également assez variée, bien que d'une manière générale on puisse les comparer à un ovoïde à grosse extrémité dirigée en haut. La partie supérieure est plus ou moins fortement tronquée et aplatie et présente de 1 à 3 orifices arrondis

creusés en entonnoir et mesurant au maximum 4 mm. de diamètre : c'est uniquement par ces orifices que les Termites ont accès dans les nids.

L'aspect extérieur de ces nids frappe immédiatement par la régularité, la symétrie des détails de structure que nous allons décrire.

Sur toute la hauteur de la surface externe du nid se voient des *étages successifs d'orifices minuscules* disposés en séries extrêmement régulières (fig. 6). Ces pores ont toujours moins de 1 mm. de diamètre ; ils sont distants de 5 à 7 mm. dans le sens horizontal et à peu près d'autant dans le sens vertical (entre deux étages par

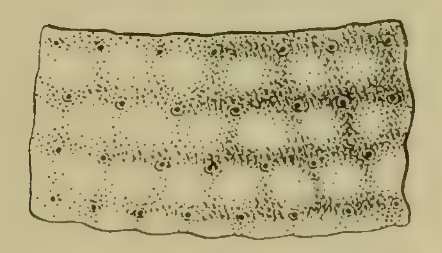


Fig. 6. — *Nid III* : Fragment de la paroi externe montrant les bourrelets mamelonnés et les pores.

conséquent). Ils s'étagent avec une régularité remarquable sur toute la paroi externe du nid, en lignes presque parfaitement horizontales et parallèles. Tous s'ouvrent au flanc inférieur d'un *bourrelet mamelonné* ayant la même orientation horizontale, chaque pore s'ouvrant entre deux mamelons successifs. L'ensemble de ces bourrelets mamelonnés, plus ou moins prononcés, donne à à la surface du nid un aspect gaufré très particulier, et fait mieux encore ressortir la disposition sériée des pores.

Une coupe verticale de l'ensemble d'un nid (fig. 7) montre qu'il offre une succession d'étages d'une disposition régulièrement horizontale. Les planchers les séparant sont en nombre égal à celui des bourrelets circulaires externes, et sont distants l'un de l'autre de 4 à 6 mm., exceptionnellement de 7 ; leur épaisseur est faible, n'étant que de 0.25 à 1 mm. (rarement). Comme dans les nids précédents, ces planchers sont soutenus par des piliers peu nom-

breux, ménageant de vastes chambres, à plancher et plafond parallèles.

La paroi extérieure du nid est épaisse de 5 à 75 mm. généralement et présente une architecture remarquable. Cette paroi est en effet percée de *galeries circulaires* (faisant donc le tour du nid) qui correspondent aux bourrelets mamelonnés que nous avons

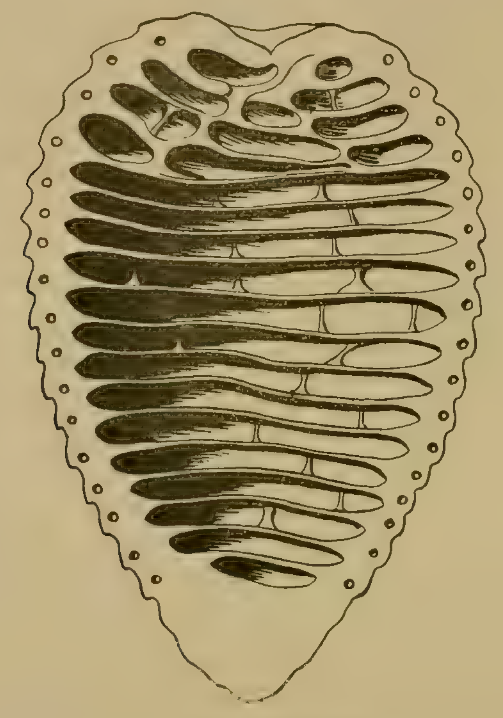


Fig. 7. — *Nid III* : Coupe transversale d'un nid entier.

signalés à la surface externe. Ces galeries sont disposées d'autre part régulièrement au niveau des planchers intérieurs, chacune correspondant à l'un de ceux-ci, et forment des conduits indépendants, en rapport avec l'extérieur par les pores dont est percée la surface et communiquant avec l'intérieur du nid par des fentes transversales s'ouvrant entre les planchers successifs.

La structure de cette galerie et de ces orifices varie selon trois types que nous allons passer en revue, en les désignant par les lettres A, B, C.

a) **Type III A.**

En dépouillant un nid de son enveloppe tout à fait extérieure, et en ouvrant ainsi une des galeries circulaires que nous avons signalées, on constate qu'elle est assez régulièrement cylindrique en son ensemble, mais qu'elle présente au niveau de son toit, sur tout son trajet, une série de petites protubérances perforées ou *cratères,* régulièrement espacées. Sur une coupe verticale de la paroi passant par l'un de ces cratères (fig. 8, étages supérieur et inférieur), on remarque que l'orifice de celui-ci est l'aboutissant d'un canali-

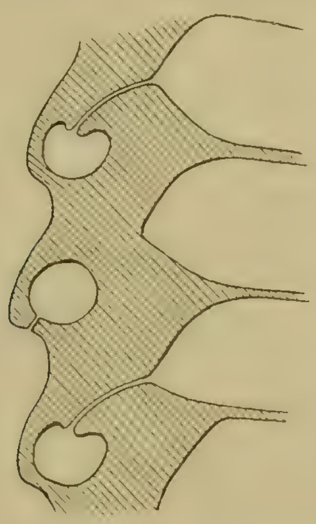


Fig. 8. — *Nid III* : Type A, à cratères : Coupe verticale schématique de la paroi.

cule s'ouvrant sous forme de fente transversale dans la chambre intérieure du nid située immédiatement au-dessus du plancher qui correspond à la galerie que l'on a dégagée.

La position de ces petits cratères est telle qu'ils sont situés dans l'axe des mamelons de la surface extérieure, c'est-à-dire qu'ils sont intercalés entre deux orifices externes et ne correspondent pas à ceux-ci. Une section verticale passant par un pore externe (fig. 8, étage intermédiaire) coupe donc la galerie entre deux cratères. De plus, le cratère s'ouvre au toit de la galerie, tandis que les pores externes correspondent à sa partie inférieure. Nous pouvons représenter cette disposition par le schéma que voici :

$$\frac{}{p}\frac{c}{}\frac{}{p}\frac{c}{}\frac{}{p}\ (p = \text{pore},\ c = \text{cratère}).$$

b) **Type III B.**

Dans certains exemplaires, tel le petit nid piriforme figuré ici (fig. 7), les cratères que nous venons de décrire font défaut. Le canalicule correspondant à la fente interne s'ouvre directement dans le plafond de la galerie circulaire, sans différenciation aucune. Le plafond apparaît ainsi simplement percé d'une série d'orifices ou pores régulièrement espacés, offrant la même disposition que ci-dessus.

c) **Type III C.**

Nous arrivons au type le plus remarquable, qui paraît le perfectionnement des types précédents.

A ce type appartiennent le nid récolté à Kisantu par le R. P. Goossens et plusieurs des nids envoyés par M. Luja; ces derniers offrent cependant rarement les dispositions que nous allons décrire à un degré aussi parfait que le nid du R. P. Goossens.

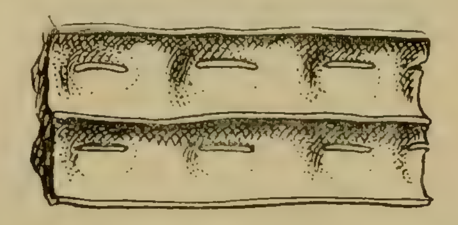


Fig. 9. — *N* *III* : Type C : Aspect de la face interne de la paroi, montrant les fentes linéaires.

Si l'on met à nu une galerie circulaire, on constate qu'à son toit elle offre une série d'ouvertures en forme de fentes horizontales larges de 2 à 4 mm. et hautes de 0.5 à 0.75 mm. Ces ouvertures sont l'aboutissant dans la galerie d'un conduit qui va en s'amincissant vers l'intérieur et qui s'ouvre à l'intérieur du nid, à l'étage immédiatement au-dessus de la galerie, par une fente transversale plus ou moins fine. Examiné par la face interne, le nid montre nettement ces fentes en séries horizontales, chacune au fond d'une petite dépression que limite de chaque côté un renflement ou pilastre dont l'ensemble donne un aspect cannelé parfois très accentué à la paroi (fig. 9).

En faisant sauter le plafond d'un de ces conduits, on constate que le plancher en représente une sorte d'onglet plus ou moins bombé, ou de dent, à bord libre courbe plus ou moins saillant, dont la surface est nettement lisse, comme polie dans certains nids, contrastant fortement avec la cassure rugueuse des intervalles pleins séparant les conduits l'un de l'autre dans une même série horizontale; ces intervalles, à cassure rugueuse, correspondent aux pilastres visibles à la surface interne de la paroi du nid. La figure 10 montre clairement l'apparence de la galerie ainsi dégagée et débarrassée de son toit. Le plafond des conduits est lui-même plus ou moins lisse, mais moins nettement que le plancher; de plus, la partie ainsi délimitée est légèrement déprimée, représentant en quelque sorte l' « empreinte » de l'onglet, celui-ci apparaissant même comme une contre-empreinte.



FIG. 10 — *Nid III* : Type C : Schéma d'une portion de galerie circulaire, vue de haut, après enlèvement du plafond des conduits, montrant l'aspect des onglets.

Chaque onglet correspond à l'intervalle entre deux orifices externes, c'est-à-dire que les fentes s'ouvrant dans le plafond de la galerie circulaire sont intercalaires par rapport aux pores externes qui donnent dans la partie inférieure de celle-ci (fig. 11).

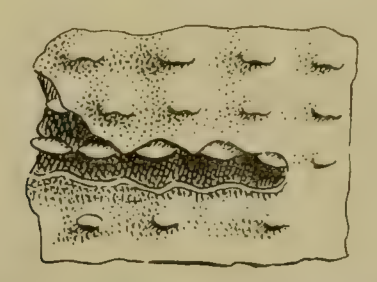


FIG. 11. — *Nid III* : Fragment de paroi externe (nid de Kisantu), montrant les petites protubérances sur lesquelles s'ouvrent les pores et les auvents abritant ceux-ci. Une des galeries est à moitié dégagée, montrant la disposition des onglets ou dents.

Au niveau de ces pores, la voûte de la galerie est intacte et la section transversale de celle-ci est assez régulièrement arrondie. La disposition est donc la même que dans le type A et peut se figurer par la formule :

$$\overline{p}\ \underline{o}\ \overline{p}\ \underline{o}\ p \quad (p = \text{pore},\ o = \text{onglet}).$$

Sur une coupe verticale de la paroi, on obtient donc un aspect variable, suivant que la section passe par l'axe d'un onglet, du conduit et de la fente qui lui correspondent ($\underline{o}$ de la formule) ou qu'elle passe par un pore externe et coupe simplement la galerie circulaire dans l'intervalle entre deux onglets ($\overline{p}$ de la formule).

Dans la plupart des nids les pores externes apparaissent nettement, comme autant de simples petites perforations (fig. 6). Dans celui du R. P. Goossens, et certains de M. Luja, ils font saillie, et leur orifice est comme caché par une sorte d'auvent oblique (fig. 11) ; de telle sorte que ces orifices ne sont visibles que lorsque l'on incline le nid de bas en haut.

Dans certains cas on peut aussi constater, çà et là, que cet auvent se développe davantage encore, s'allongeant et s'élargissant, et qu'il finit par *se fusionner* avec la paroi du nid, *au-dessus* de l'auvent couvrant le pore situé immédiatement en dessous, à l'étage inférieur par conséquent. C'est-à-dire que l'orifice au-dessus duquel s'est développé l'auvent finit par être complètement caché *derrière un mur*. Dans des circonstances favorables on remarque que lorsque plusieurs auvents successifs d'une même série se sont ainsi transformés en mur, par allongement et élargissement, ils finissent aussi par se fusionner entre eux, formant donc ainsi une *cloison continue* : cette cloison délimite vers l'intérieur une galerie dans laquelle s'ouvrent, au plafond, les pores primitivement libres. Mais à leurs points de rencontre inférieurs, au bas de cette galerie par conséquent, il subsiste maintenant un orifice qui, nécessairement, est toujours placé entre deux des pores primitifs. Ces orifices nouveaux sont évidemment destinés à remplacer les pores actuellement cachés, tandis que les pores primitifs deviendront l'orifice d'un conduit donnant à l'intérieur du nid.

L'auvent primitif est arqué légèrement, contournant l'orifice qu'il protège. En s'allongeant et s'élargissant il conserve une certaine convexité, et lorsque finalement il s'est soudé à la paroi, l'ensemble du mur ainsi formé correspond précisément à l'un des mamelons bosselant les bourrelets qui encerclent le nid; les dépressions séparant ces mamelons coïncident avec les lignes de fusion des divers auvents entre eux dans une même série horizontale.

L'ensemble des nids que nous venons de décrire est donc construit suivant un mode commun, offrant un système tout particulier de ventilation des chambres internes par des conduits traversant la paroi externe et aménagés d'une façon remarquablement systématique.

En principe, dans tous ces nids la paroi présente au niveau de chaque étage, du côté externe, une série de perforations formant couronne autour du nid ; à chacune de ces perforations correspond un conduit qui aboutit après un trajet plus ou moins compliqué à la face interne du nid, où il s'ouvre par une fissure transversale étroite.

Les nids I et II sont caractérisés par l'indépendance complète de tous les conduits. Mais tandis que dans le nid I le canal qui traverse la paroi vient déboucher à l'extérieur par un goulot situé au niveau même de la chambre où s'ouvre la fissure correspondante, dans le nid II ce trajet se complique d'abord d'un allongement considérable et ensuite d'une différenciation en deux portions de calibre très différent ; de plus, dans le nid II les gouttières ainsi formées sont en contact intime, les conduits restant néanmoins isolés.

Dans les nids III se manifeste un perfectionnement considérable : les pores externes s'ouvrent tous, à chaque étage, dans une même galerie courant tout autour du nid à l'intérieur de sa paroi, galerie qui communique elle-même avec la chambre adjacente par une série de canaux ou de fentes. En d'autres termes, entre les pores externes et les fissures internes, il y a à chaque étage interposition d'une galerie circulaire. Rappelons encore que les pores

externes sont intercalaires par rapport aux fissures internes et non pas dans leur axe.

Dans les descriptions qui précèdent, nous avons, croyons-nous, insisté suffisamment sur la symétrie de la disposition de tous ces éléments, sur leur régularité vraiment extraordinaire. Aucun exemple de ce genre n'avait encore été signalé pour un nid de Termites. Comment interpréter cette structure?

Il est certain que ces pores, conduits, galeries circulaires, fentes et fissures ne permettent pas le passage des habitants du nid [1], dont le volume est beaucoup trop considérable. *A notre avis, il ne peut s'agir que d'un système de ventilation* commandé par la situation souterraine du nid et la nature du terrain dans lequel les Termites l'édifient.

---

[1] Rappelons que les orifices d'entrée ou de sortie, d'un diamètre de près de 4 mm., se trouvent au pôle supérieur du nid.

TABLE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS

Le fascicule I (pp. 1-196) a paru le 30 décembre 1916.

Le fascicule II (pp. 97-168), le 30 septembre 1917.

Le fascicule III (pp. 169-318), le 30 avril 1918.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

ANIMAUX NOUVEAUX DÉCRITS DANS LE TOME V DE LA *REVUE ZOOLOGIQUE AFRICAINE*

VERS

PSEUDO-NÉVROPTÈRES

ORTHOPTÈRES

HÉMIPTÈRES

COLÉOPTÈRES

OISEAUX

MAMMIFÈRES

30 Décembre 1916.

VOL. V. FASC. 1.
Pages 1 à 96.

Revue Zoologique Africaine

Publiée sous la direction
du

Dr H. SCHOUTEDEN
(Bruxelles)

BRUXELLES
HAYEZ, Imprimeur de l'Académie royale
Rue de Louvain, 112

1916

SOMMAIRE

30 Septembre 1917. VOL. V. FASC. 2.
Pages 97 à 168.

Revue Zoologique Africaine

Publiée sous la direction
du
Dr H. SCHOUTEDEN
(Bruxelles)

BRUXELLES
HAYEZ, Imprimeur de l'Académie royale
Rue de Louvain, 112
—
1917

SOMMAIRE

30 Avril 1918.

VOL. V. FASC. 3.
Pages 169 à 318.

Revue Zoologique Africaine

Publiée sous la direction
du

Dr H. SCHOUTEDEN
(Bruxelles)

BRUXELLES
HAYEZ, Imprimeur de l'Académie royale
Rue de Louvain, 112

—

1918

SOMMAIRE

La **Revue zoologique africaine** est consacrée à l'étude de la faune éthiopienne, et plus spécialement de la faune de l'Afrique centrale, envisagée sous tous ses aspects. Les questions de systématique, de biologie, de distribution géographique des Animaux, tant Vertébrés qu'Invertébrés, y recevront un développement particulier, et l'étude du plancton des lacs et cours d'eau y sera également abordée. En outre, la *Revue* publiera des notes de zoologie économique, traitant des Animaux utiles et nuisibles, ainsi que des études plus générales sur les Animaux supérieurs, destinées plus spécialement aux agents séjournant en Afrique. Sous une rubrique spéciale il sera rendu compte tout au moins des principaux mémoires relatifs à la faune africaine qui auront été remis dans ce but à la Direction de la *Revue*. Il y sera également donné des notes au jour le jour de nature à intéresser les lecteurs et à les renseigner notamment sur les résultats obtenus par les expéditions scientifiques ou de chasse parcourant l'Afrique.

La **Revue zoologique africaine** est polyglotte. Chaque tome comprendra plusieurs fascicules et formera un volume de 300 à 400 pages, édité avec tous les soins désirables, abondamment illustré et accompagné de planches hors texte.

Le prix de souscription au volume est fixé à 40 francs (32 Mk., 32 sh.), payables anticipativement. Ce chiffre sera porté à 45 francs (36 Mk., 36 sh.) après achèvement dudit volume. Les souscripteurs auront toutefois également la latitude de prendre un abonnement payable par fascicule; le prix des fascicules sera calculé d'après le nombre de pages et de planches les composant, soit fr. 1.25 (1 Mk., 1 sh.) par feuille de 16 pages, 1 franc (0.80 Mk., 8 pence) par planche noire, et fr. 2.50 (2 Mk., 2 sh.) par planche coloriée. Les souscripteurs choisissant ce mode de paiement s'engagent à acquitter le montant de chaque fascicule dès réception de celui-ci.

Les auteurs de travaux insérés dans la *Revue* reçoivent gratuitement 50 tirés à part de leurs travaux.

Toutes communications relatives à la **Revue zoologique africaine** doivent être adressées à

M. le Dr H. SCHOUTEDEN, rue Saint-Michel, 5, à Woluwe (Belgique).

La **Revue zoologique africaine** est consacrée à l'étude de la faune éthiopienne, et plus spécialement de la faune de l'Afrique centrale, envisagée sous tous ses aspects. Les questions de systématique, de biologie, de distribution géographique des Animaux, tant Vertébrés qu'Invertébrés, y recevront un développement particulier, et l'étude du plancton des lacs et cours d'eau y sera également abordée. En outre, la *Revue* publiera des notes de zoologie économique, traitant des Animaux utiles et nuisibles, ainsi que des études plus générales sur les Animaux supérieurs, destinées plus spécialement aux agents séjournant en Afrique. Sous une rubrique spéciale il sera rendu compte tout au moins des principaux mémoires relatifs à la faune africaine qui auront été remis dans ce but à la Direction de la *Revue*. Il y sera également donné des notes au jour le jour de nature à intéresser les lecteurs et à les renseigner notamment sur les résultats obtenus par les expéditions scientifiques ou de chasse parcourant l'Afrique.

La **Revue zoologique africaine** est polyglotte. Chaque tome comprendra plusieurs fascicules et formera un volume de 300 à 500 pages, édité avec tous les soins désirables, abondamment illustré et accompagné de planches hors texte.

Le prix de souscription au volume est fixé à 40 francs (32 Mk., 32 sh.), payables anticipativement. Ce chiffre sera porté à 45 francs (36 Mk., 36 sh.) après achèvement dudit volume. Les souscripteurs auront toutefois également la latitude de prendre un abonnement payable par fascicule; le prix des fascicules sera calculé d'après le nombre de pages et de planches les composant, soit fr. 1.25 (1 Mk., 1 sh.) par feuille de 16 pages, 1 franc (0.80 Mk., 8 pence) par planche noire, et fr. 2.50 (2 Mk., 2 sh.) par planche coloriée. Les souscripteurs choisissant ce mode de paiement s'engagent à acquitter le montant de chaque fascicule dès réception de celui-ci.

Les auteurs de travaux insérés dans la *Revue* reçoivent gratuitement 50 tirés à part de leurs travaux.

Toutes communications relatives à la **Revue zoologique africaine** doivent être adressées à

M. le Dr H. SCHOUTEDEN, rue Saint-Michel, 5, à Woluwe (Belgique).

La **Revue zoologique africaine** est consacrée à l'étude de la faune éthiopienne, et plus spécialement de la faune de l'Afrique centrale, envisagée sous tous ses aspects. Les questions de systématique, de biologie, de distribution géographique des Animaux, tant Vertébrés qu'Invertébrés, y recevront un développement particulier, et l'étude du plancton des lacs et cours d'eau y sera également abordée. En outre, la *Revue* publiera des notes de zoologie économique, traitant des Animaux utiles et nuisibles, ainsi que des études plus générales sur les Animaux supérieurs, destinées plus spécialement aux agents séjournant en Afrique. Sous une rubrique spéciale il sera rendu compte tout au moins des principaux mémoires relatifs à la faune africaine qui auront été remis dans ce but à la Direction de la *Revue*. Il y sera également donné des notes au jour le jour de nature à intéresser les lecteurs et à les renseigner notamment sur les résultats obtenus par les expéditions scientifiques ou de chasse parcourant l'Afrique.

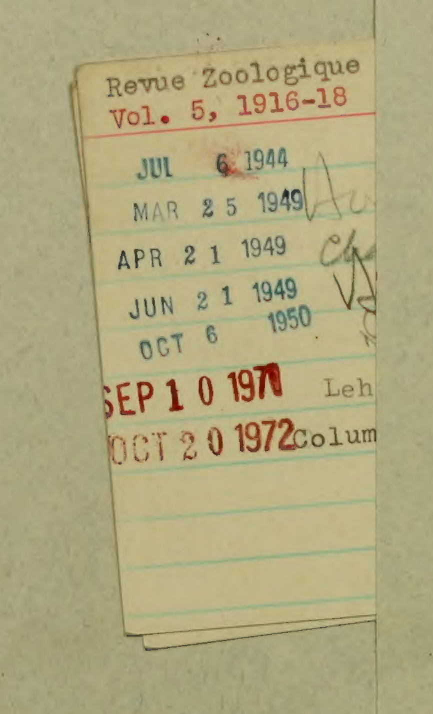
La **Revue zoologique africaine** est polyglotte. Chaque tome comprendra plusieurs fascicules et formera un volume de 300 à 500 pages, édité avec tous les soins désirables, abondamment illustré et accompagné de planches hors texte.

Le prix de souscription au volume est fixé à 40 francs (32 Mk., 32 sh.), payables anticipativement. Ce chiffre sera porté à 45 francs (36 Mk., 36 sh.) après achèvement dudit volume. Les souscripteurs auront toutefois également la latitude de prendre un abonnement payable par fascicule; le prix des fascicules sera calculé d'après le nombre de pages et de planches les composant, soit fr. 1.25 (1 Mk., 1 sh.) par feuille de 16 pages, 1 franc (0.80 Mk., 8 pence) par planche noire, et fr. 2.50 (2 Mk., 2 sh.) par planche coloriée. Les souscripteurs choisissant ce mode de paiement s'engagent à acquitter le montant de chaque fascicule dès réception de celui-ci.

Les auteurs de travaux insérés dans la *Revue* reçoivent gratuitement 50 tirés à part de leurs travaux.

Toutes communications relatives à la **Revue zoologique africaine** doivent être adressées à

M. le Dr H. SCHOUTEDEN, rue Saint-Michel, 5, à Woluwe (Belgique).


Revue Zoologique
Vol. 5, 1916-18
JUL 6 1944
MAR 25 1949
APR 21 1949
JUN 21 1949
OCT 6 1950
SEP 10 1970
Leh
OCT 20 1972
Colum


AMNH LIBRARY
100125388